



HAL
open science

Beaumont-sur-Oise, "La Blanche Voye, projet de piscine", département du Val d'Oise (95) [OA 108464]

Aurélien Lefeuvre, Sandrine Robert, Lola Trin, Monique Wabont

► To cite this version:

Aurélien Lefeuvre, Sandrine Robert, Lola Trin, Monique Wabont. Beaumont-sur-Oise, "La Blanche Voye, projet de piscine", département du Val d'Oise (95) [OA 108464]: Rapport de diagnostic archéologique du 01-10-2009 au 13-11-2009. OA 108464, SRA - Île-de-France; SDAVO. 2010, 237 p. hal-04516460

HAL Id: hal-04516460

<https://hal.science/hal-04516460>

Submitted on 22 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le Conseil général
soutient la recherche archéologique.

Beaumont-sur-Oise

Département du Val d'Oise (95)

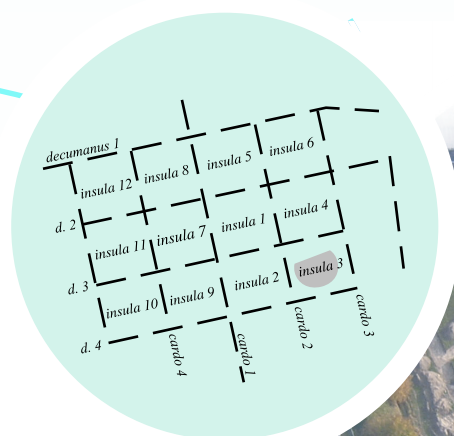
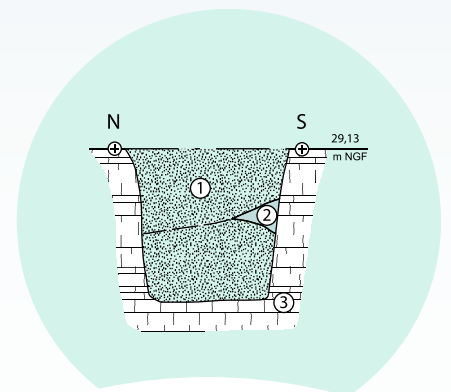
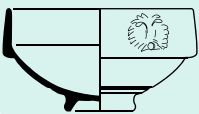
“La Blanche Voye - Projet de piscine”

Rapport de diagnostic archéologique
du 01/10/2009 au 13/11/2009

Arrêté de prescription : 2009-296
Arrêté de désignation : 2009-443

Par
Aurélien Lefeuvre

Avec la collaboration de
Sandrine Robert
Loja Trin
Monique Wabont



Conseil général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France
45-49, rue Le Peletier
75009 Paris

AOÛT 2010



Direction régionale
des affaires culturelles
Ile-de-France

Beaumont-sur-Oise

« La Blanche Voye – Projet de piscine »

**Département du Val d'Oise
(95)**

Rapport de diagnostic archéologique préventif

du 01/10/2009 au 13/11/2009

Arrêté de prescription : 2009-296

Arrêté de désignation : 2009-443

N° INSEE de la commune : 95052

Par

Aurélien Lefeuvre

Avec la collaboration de

Sandrine Robert

Lola Trin

Monique Wabont

**Conseil général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
95310 Saint-Ouen-l'Aumône**

**DRAC
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France
45-49, rue Le Peletier
75009 Paris**

Août 2010

Sommaire

Fiche signalétique.....	5
Intervenants et moyens mis en oeuvre.....	6
Mots clés des thesaurus.....	7
Tableau récapitulatif des résultats.....	8
Notice scientifique	9
Documents administratifs.....	10
I Introduction.....	14
I.1 Circonstances de l'intervention.....	14
I.2 Etat des connaissances avant l'opération.....	14
I.2.1 Situation géographique et géologique.....	14
I.3 Contexte archéologique.....	17
I.3.1 Toponymie.....	18
I.3.2 Les recherches des années 1970.....	18
I.3.3. « Le centre urbain » de part et d'autre de la partie orientée nord-sud du boulevard Léon-Blum.....	18
I.3.3.1 Lotissement Davril (tranchée 1988-1989).....	20
I.3.3.2 Cimetière actuel (sauvetage 1983).....	20
I.3.4 Lycée polyvalent Évariste-Galois : édifice de spectacle et « zone périphérique » orientale.....	21
I.3.4.1 Un atelier précoce à l'est de l'agglomération.....	21
I.3.4.2 Edifice de spectacle.....	21
I.3.5 La nécropole.....	23
I.4 Etude archéogéographique.....	24
I.4.1 Environnement oro-hydrographique.....	24
I.4.2 Inscription dans le réseau viaire.....	24
I.4.2.1 La voie de Paris à Beauvais.....	24
I.4.2.2 La route de Senlis, la Blanche Voye.....	24
I.4.3 Organisation des trames parcellaires.....	24
I.4.3.1 Evolution de la parcelle entre le XVIIIe siècle et aujourd'hui et photo-interprétation.....	27
I.5 Stratégie et méthodes mises en œuvre.....	30
I.5.1 Techniques de sondages.....	30
I.5.2 Contraintes.....	31

II Les occupations archéologiques	34
II.1 La trame viaire antique	34
II.1.1 Le <i>Decumanus II</i>	34
II.1.2 Le <i>cardo III</i>	41
II.1.3 Une voie nord-sud en limite d'emprise	42
II.1.4. Bilan et perspectives concernant la trame viaire antique	42
II.2 Un ensemble de caves	44
II.2.1 La cave 56 et ses abords	44
II.2.1.1 Cave 56	44
II.2.1.2 Abords de la cave 56	50
II.2.2 La cave 93 et ses abords	51
II.2.2.1 Cave 93	51
II.2.2.2 Abords de la cave 93	51
II.2.3 La cave 32	54
II.3 Murs et maçonneries isolées	57
II.3.1 Murs de la tranchée 1	57
II.3.1.1 Les « Terres noires »	57
II.3.2 Murs et maçonneries isolées	57
II.4 Les structures de combustion	60
II.4.1 Le four 26	60
II.4.2 Le four 64	62
II.4.3 Le four 30	62
II.4.4 Synthèse sur les fours de potiers	67
II.4.5 Foyers et traces de rubéfections isolées	67
II.5 Les fossés isolés	68
II.6 Autres structures excavées	68
II.6.1 Les fosses et trous de poteaux	68
II.6.1.1 Les fosses de la tranchée 1	68
II.6.1.1.a les fosse non traitées	74
II.6.1.2 Les fosses et trous de poteaux de la tranchée 3	74
II.6.1.2.a une fosse et un trou de poteau non traités	77
II.6.1.3 Les fosses et trous de poteaux de la tranchée 4	77
II.6.1.4 Les fosses de la tranchée 7	77
II.6.1.4.a les fosses non traitées	81
II.6.1.5 Les fosses de la tranchée 8	81
II.6.1.5.a les fosses non traitées	81
II.6.2 Les fosses d'extraction	81
II.6.2.1 Fosses non traitées pouvant correspondre à des fosses d'extraction	82
II.6.2.2 interprétation des fosses d'extraction	82
II.7 Une structure de stockage ?	84
II.8 Bilan et problématiques de l'occupation antique	85
II.9 Un ensemble de tranchées de la première guerre mondiale	85
III Conclusions et perspectives	87

Liste des figures	88
Bibliographie	90
Annexe 1 : Etude de la céramique	95
Annexe 2 : Etude du mobilier métallique	147
Annexe 3 : Inventaire des structures	157
Annexe 4 : Inventaire du mobilier	203
Annexe 5 : Inventaire des photographie	233

FICHE SIGNALÉTIQUE

Région : Île-de-France

Département : Val d'Oise (95) **Commune** : Beaumont-sur-Oise **Code INSEE** : 95052

Lieu-dit ou adresse : La Blanche Voie – Chemin rural n°37

Cadastre : parcelle n° 244 de la section ZA du cadastre de Beaumont-sur-Oise (95)

Coord. Lambert I carto : **X** : 597 125 **Y** : 1 160 797

Coord. Lambert 93 : **X** : 648 715 **Y** : 6 894 406

Altitude : 26 à 30 m NGF

Propriétaire du terrain : Privé, M. Desmet

Protection : Aucune

Arrêté de prescription n° : 2009-296 en date du 22/06/2009

Arrêté de désignation n° : 2009-443 en date du 14/09/2009

Responsable désigné : Aurélien Lefeuvre

Organisme de rattachement : Conseil général du Val d'Oise.

Maître d'ouvrage des travaux : Commune de Beaumont-sur-Oise

Nature de l'aménagement : Projet de construction d'une piscine

Opérateur chargé des travaux : Service Départemental d'Archéologie du Val d'Oise

Surface du projet d'aménagement : 11 677 m²

Dates d'intervention sur le terrain : 01 octobre 2009 au 13 novembre 2009

Surface diagnostiquée : 11 677 m² **surface sondée** : 2162,53 m²

% de la surface sondée : 18,51 %

Problématique de recherche et principaux résultats :

Un diagnostic archéologique a été prescrit par les services de l'Etat au lieu-dit La Blanche Voye, sur la commune de Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise – 95). Cette opération a été motivée par un projet de création de piscine.

Les recherches archéologiques réalisées depuis une trentaine d'années dans cette ville ont mis en lumière une forte concentration de vestiges antiques à proximité immédiate de l'emprise des travaux. Le Service Régional de l'Archéologie (SRA Île-de-France) a prescrit une opération de diagnostic dont le but était de caractériser la nature de ces vestiges et leur étendue.

Résultats : Mise en évidence d'une occupation gallo-romaine, dense et structurée, datée du I^{er} au III^e s.iècle. ap. J.-C. Caractérisation de tranchées de la première guerre mondiale.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique :

SDAVO - Abbaye de Maubuisson - 95310 Saint Ouen l'Aumône

INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN OEUVRE

Intervenants scientifiques :

SRA : Jean-Marc Gouedo Conservateur en charge du dossier

SDAVO : Aurélien Lefeuvre Responsable scientifique

Intervenants administratifs :

DRAC Ile-de-France, SRA : Bruno Foucray Conservateur régional de l'archéologie

SDAVO : Patrice Rodriguez Chef de service

Bernard Poirier Responsable archéologie préventive

Aménageur : Commune de Beaumont-sur-Oise

Financement : Redevance

Terrain :

Préparation : Bernard Poirier, Aurélien Lefeuvre

Diagnostic : Jean Cumin, Jean-Pierre Labbé, William Labbé, Aurélien Lefeuvre, Guillaume Le Goïc

Photographies : Aurélien Lefeuvre, Guillaume Le Goïc

Photographies aériennes : Guy Martinot

Topographie : ATGT

Post-fouille :

Rédaction : Aurélien Lefeuvre

DAO : Aurélien Lefeuvre, Aurélie Battistini

Dessin de mobilier : Aurélie Battistini

Céramologie : Lola Trin

Numismatique : Jean-Bernard Guillaume

Etude du mobilier métallique : Aurélien Lefeuvre

Archéogéographie : Sandrine Robert

Stabilisation du mobilier : Florence Dussère, Emilie Heddebaux

Contexte historique et archéologique : Aurélien Lefeuvre, Monique Wabont

Mise en page : Aurélien Lefeuvre

Intervenants techniques :

Terrassement mécanique : 1 pelleteuse hydraulique de 22 tonnes sur chenilles, avec godet de curage de 3 m.

Conducteur : Jean-François Villette, Patrick Divrande (Société Beaussire)

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Gallo-romain Haut-Empire	Voies : 3 Caves : 3 Fossés : 14 Fosses : 37 Murs : 17 Trous de poteaux : 6 Puits : 1 Fours : 3 Foyers : 8 Fosses d'extraction : 8 Stockage : 1	Céramique TCA Os animal Fer Alliage cuivreux Argent Plomb Verre Monnaie	Quartier urbain
Epoque contemporaine	tranchées : 5	Fer Munition monnaie	Tranchées de la guerre de 1914-1918

NOTICE SCIENTIFIQUE

Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération :

Un diagnostic archéologique a été prescrit par les services de l'Etat au lieu-dit La Blanche Voye, sur la commune de Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise – 95). Cette opération a été motivée par le projet de construction d'une piscine sur une parcelle d'une surface de 11 677 m².

Les recherches archéologiques réalisées depuis une trentaine d'années dans cette ville ont mis en lumière une forte concentration de vestiges antiques à proximité immédiate de l'emprise des travaux. Le Service Régional de l'Archéologie (SRA Île-de-France) a prescrit une opération de diagnostic dont le but était de caractériser la nature de ces vestiges et leur étendue.

Les investigations archéologiques ont été réalisées par le service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO) du 01 octobre au 13 novembre 2009. La surface diagnostiquée à cette occasion fut de 2162,53 m², soit 18,51% de la surface prescrite.

Cette campagne de diagnostic à Beaumont-sur-Oise a permis de compléter les données archéologiques sur ce secteur riche. Les 122 structures repérées sur le site de « La Blanche Voye – Projet de Piscine » correspondent à une occupation gallo-romaine datée du I^{er} au III^e siècle et marginalement à un ensemble de tranchées de la première guerre mondiale.

Le secteur diagnostiqué connaît une occupation précoce dès le premier quart du I^{er} siècle ap. J.-C. sous l'impulsion de la mise en place du plan régulier de la ville. Les voiries probablement implantées en préalable à l'urbanisation des îlots ont été recoupées à plusieurs reprises. La structure du decumanus II, déjà connue par des interventions antérieures, a été précisée en particulier par la documentation d'espace de circulation piéton sur le bord nord. Les modes de construction du cardo III et de la voie est, desservant la zone cultuelle, apparaissent beaucoup plus frustrés.

Parmi de nombreuses fosses et creusements à la fonction indéfinie on notera la présence remarquable de fosses d'extraction de la craie documentant les modes d'approvisionnement en matière première. Un ensemble de fours de potiers accompagnés de leurs rebuts sont, quant à eux, datés du milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. D'autre part deux caves au sein de l'insula VI témoignent de l'occupation de ce quartier au II^e siècle.

L'abandon général de cette zone située en bordure de l'agglomération antique semble intervenir au plus tard à la fin du III^e siècle illustrant un phénomène de rétractation urbaine dès la fin du Haut-Empire.

De façon anecdotique, la découverte de portions de tranchées de la première guerre mondiale illustrent la mise en défense de la région parisienne face à l'avancée allemande de 1914.

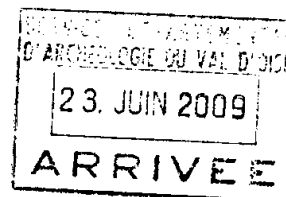
Ministère de la culture et de la communication

Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO
Tél. : 01 48 13 14 64
Fax : 01 48 13 01 70
Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr
BF/JMG: [2009-1818] 2009 n° 2937
Votre dossier réf.: courrier en date du 20/05/2009



Arrêté n° : 2009-296

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur dans l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le dossier adressé en date du 20/05/2009, référence courrier en date du 20/05/2009, concernant des terrains situés à 95260 Beaumont-sur-Oise, La Blanche Voie - Chemin rural n° 37, par Commune de Beaumont-sur-Oise permettant d'établir les emprises du projet et de calculer les superficies soumises à diagnostic : reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 26/05/2009 ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique de la ville gallo-romaine dont le plan est donné en annexe avec le report de l'aire du projet ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Ile-de-France
département : Val-D'Oise
commune : Beaumont-sur-Oise
adresse : La Blanche Voie - Chemin rural n° 37
cadastre : ZA n° 244
propriétaire : Commune de Beaumont-sur-Oise

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou du service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise). Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 et 29 du décret n° 2004-490 susvisé. Le demandeur devra s'assurer que les terrains sont en état d'être diagnostiqués. Entre autre, il devra avoir préalablement réglé les questions d'accessibilité et de sécurité et obtenu les autorisations du ou des propriétaires et ayants-droits. Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par le maître d'ouvrage désigné pour réaliser le diagnostic archéologique sur la base des prescriptions suivantes :

Objectifs : mise en évidence de la présence ou de l'absence de vestiges archéologiques. Dans l'éventualité de présence de vestiges, l'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée.

Principes méthodologiques : réalisation de tranchées d'évaluation ou de sondages ponctuels, adaptés à la morphologie et à la topographie du terrain, avec élargissements localisés autour des vestiges structurés. La surface ouverte en sondage doit être au minimum égale à 10 % de l'emprise du projet. Un quart des structures mises au jour doit être testé au minimum. Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique désigné prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Qualification du responsable scientifique : antiquisant(e) confirmé(e)

Article 3 : Le diagnostic portera sur une emprise de 11677 m² conformément au plan joint.

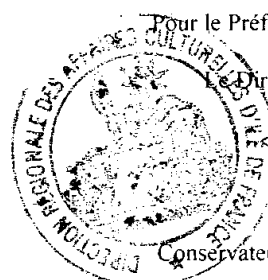
Article 4 : Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire, transmis par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou le service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de l'opération de diagnostic à la personne physique ou morale propriétaire du terrain à la date de début de l'intervention archéologique et l'informer de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage, prévu par l'article L. 531-11 du code du patrimoine susvisé, qu'au terme de son étude scientifique et après remise du rapport d'opération au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient après l'achèvement de la phase terrain du diagnostic. La propriété du mobilier archéologique est fixée, après les délais légaux d'étude et de revendication, par l'article L. 523-14 du code du patrimoine.

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Commune de Beaumont-sur-Oise et au(x) maître(s) d'ouvrage nommé(s) à l'article 2 du présent arrêté.

Saint-Denis, le 22 JUIN 2009

Pour le Préfet de région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
et par délégation
Directeur régional des affaires culturelles
Bruno Foucray
Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France



Original : INRAP Direction Centre/Ile-de-France - 31, rue Delizy - 93698 Pantin cedex
Service archéologique de collectivité agréé (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise - Abbaye de Maubuisson - 95310 Saint-Ouen-l'Aumône)
Copies : Commune de Beaumont-sur-Oise - Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - 95260 Beaumont-sur-Oise

DRAC d'Ile-de-France/SRA - 6, rue de Strasbourg - 93 200 Saint-Denis

Ministère de la culture et de la communication

Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO
Tél. : 01 48 13 14 64
Fax : 01 48 13 01 70
Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr
BF/JMG [2009-1818] 2009 n° 4152
Votre dossier réfil. courrier en date du 20/05/2009

Arrêté n°:2009-443

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur dans l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, livre V :

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13 :

Vu l'arrêté n° 2009-296 en date du 22/06/2009 portant prescription de diagnostic archéologique sur le terrain situé : La Blanche Voie - Chemin rural n° 37 à Beaumont-sur-Oise :

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et qu'une opération de diagnostic doit être mise en place :

ARRETE

Article 1 : L'opération sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise. Les conditions de sa réalisation sont fixées par convention.

Article 2 : Monsieur Aurélien Lefeuvre est désigné(é) comme responsable scientifique du diagnostic.

Article 3 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise.



Saint-Denis, le **14 SEP. 2009**
14 SEP. 2009
Pour le Préfet de région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
et par délégation
Le Directeur régional des affaires culturelles

Bruno Foucray

Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

Originaux : Intéressé(e) et opérateur
Copies : Préfecture de département
Gendarmerie
Mairie de Beaumont-sur-Oise

DRAC d'Ile-de-France/SRA - 6, rue de Strasbourg - 93 200 Saint-Denis

I Introduction

I.1 Circonstances de l'intervention

Un projet de construction d'une piscine au lieu-dit « La Blanche Voye », sur la commune de Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise – 95) a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique par les services de l'Etat.

Les excavations et affouillements nécessaires à la réalisation des bâtiments semblent susceptibles d'affecter profondément le sous-sol et les vestiges présents dans un secteur potentiellement riche d'une agglomération gallo-romaine. En effet, les recherches archéologiques réalisées depuis une trentaine d'années ont mis en lumière une forte concentration de vestiges antiques à proximité immédiate de l'emprise des travaux.

Les investigations archéologiques ont été réalisées par le service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO) du 01 octobre au 13 novembre 2009. La surface diagnostiquée à cette occasion fut de 2162,53 m², soit 18,51% de la surface prescrite.

I.2 Etat des connaissances avant l'opération

I.2.1 Situation géographique et géologique (fig. 1 et 2 p. 15 et 16)

La ville de Beaumont-sur-Oise est située au nord-est du département du Val d'Oise, à 37 km au nord de Paris et 20 km de Pontoise. Elle appartient à l'espace géographique et administratif du pays de France, en rive gauche de la rivière Oise.

L'emprise du diagnostic se trouve au nord de la commune, en limite de la plaine d'inondation (définie par la côte 26,8 m NGF), sur une terrasse alluviale de 300 m de large bordée au sud par le glacis crayeux en soubassement de la butte tertiaire de la forêt de Carnelle.

Deux logs géologiques (fig. 3 p. 17) effectués au nord et au sud de la parcelle permettent de documenter un recouvrement superficiel de limons alluvionnaires brun clair, surmontant par endroit des dépôts sableux alluvionnaires jaunâtres.

L'examen de la carte géologique indique des formations du sénonien (crétacé supérieur) formées de craie à Bélemnites ou de craies à *Micraster*. Ce banc de craie a été reconnu sur toute la parcelle à une profondeur variant de 0,40 m au sud-est de l'emprise à 1,50 m au nord-ouest. La masse crayeuse se présente sur les premiers 40 cm sous une forme altérée (fluée) et friable contenant des inclusions de silex en grand nombre. Cet étage a été perforé en plusieurs endroits par les structures archéologiques. Ensuite, le banc de craie devient plus compact et contient des rognons de silex de plus grande taille.

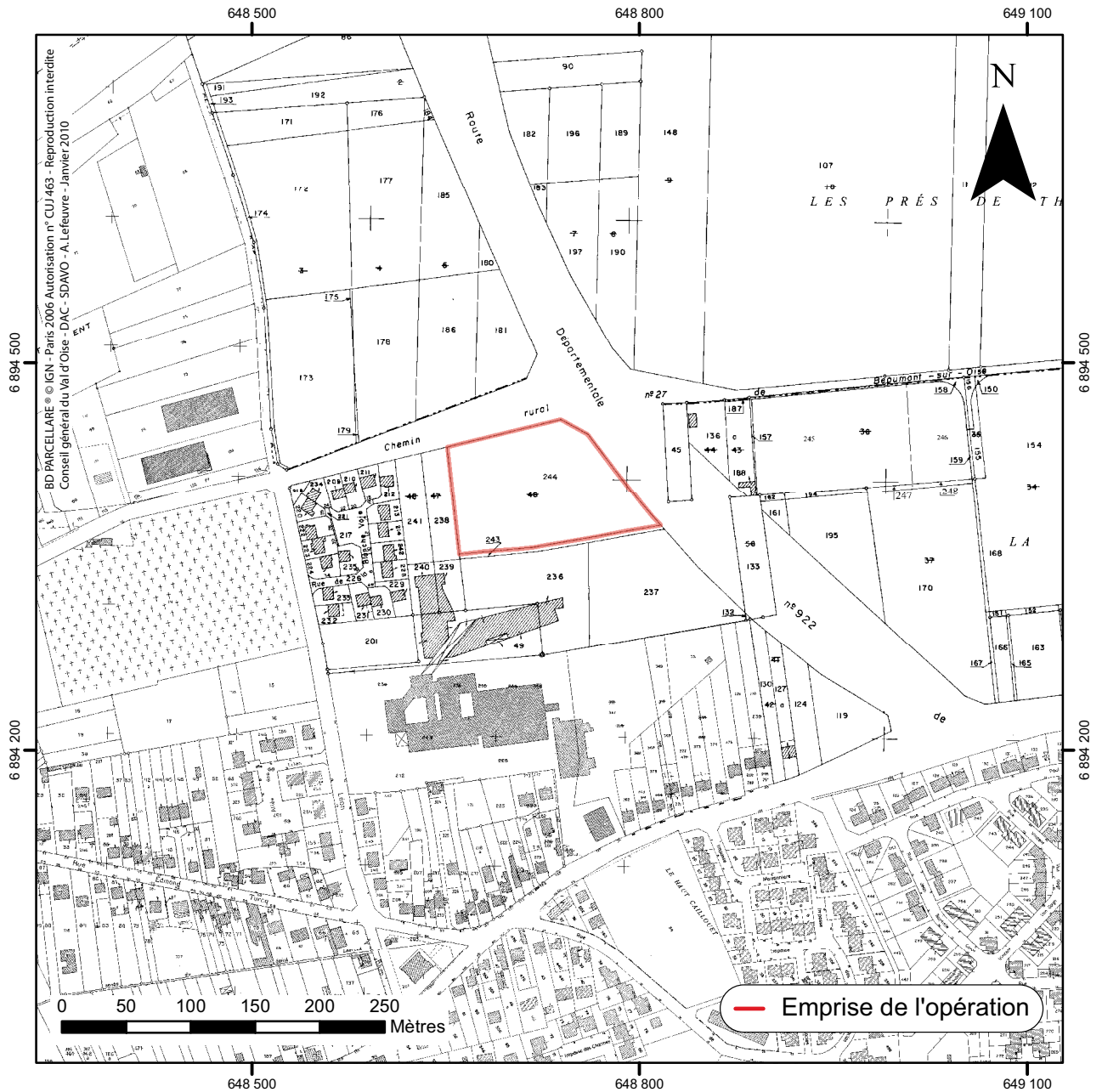
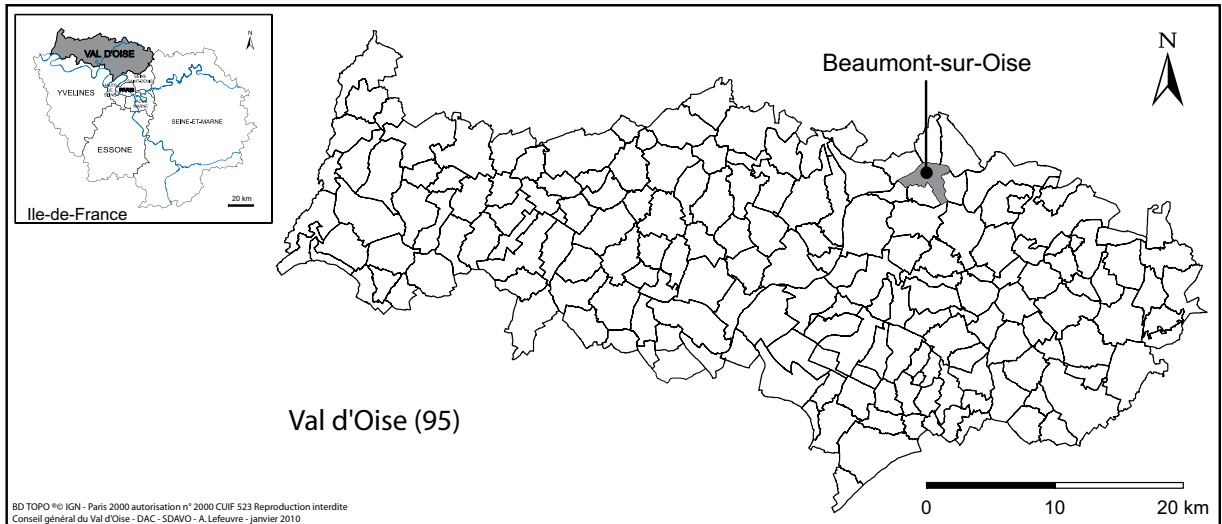


Fig. 1 : Carte de l'Ile-de-France, du Val d'Oise et du secteur diagnostiqué.



Fig. 2 : Contexte géologique.

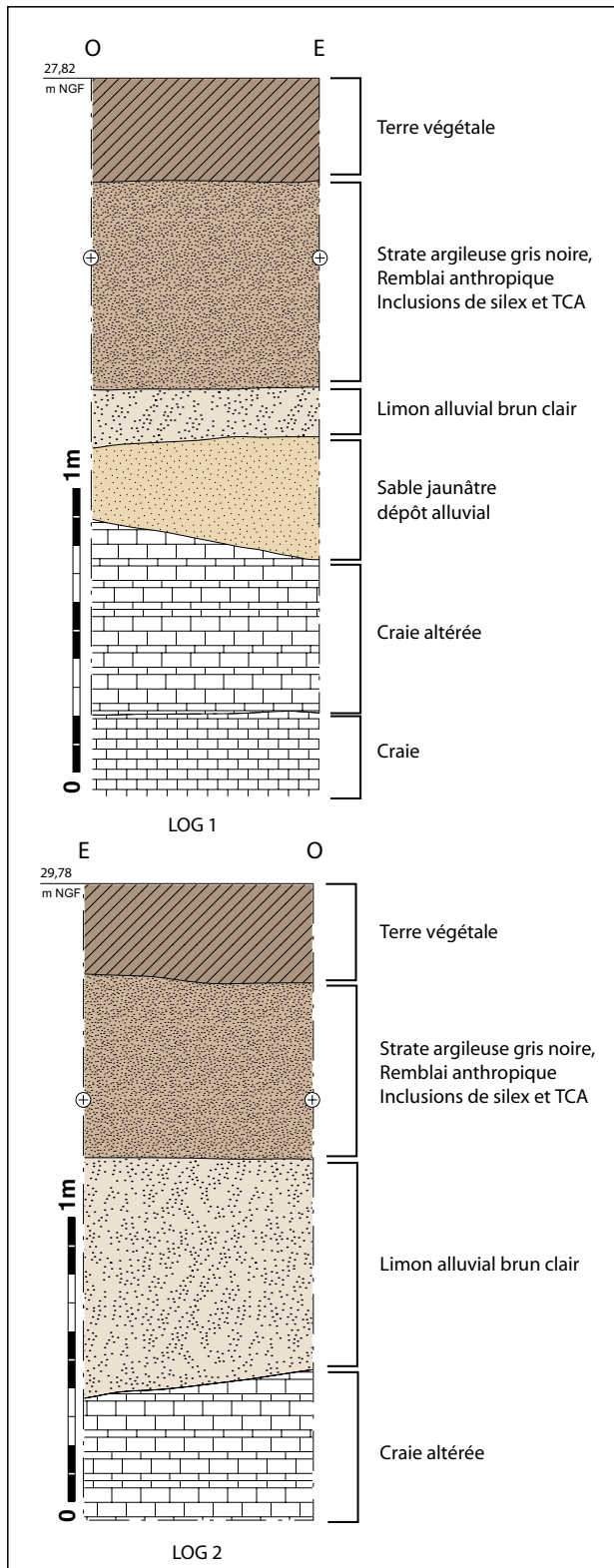


Fig. 3 : Logs géologiques.

I.3 Contexte archéologique

Par Monique Wabont

Depuis le XIX^e siècle, les travaux archéologiques ont révélé à 700 m en amont du bourg médiéval l'existence d'une agglomération gallo-romaine. Bâtie sur la rive gauche de l'Oise, face à la plaine alluviale qui s'étale au nord, elle était ceinturée au sud par les festons de la Butte de Carnelle. Elle s'organisait à l'intérieur d'un large coude de la rivière, au pied d'un glacis crayeux se terminant en promontoire dans la plaine d'inondation. Il est indéniable que le choix de cette implantation est étroitement lié à la traversée de l'Oise par la voie de *Lutèce* à *Caesaromagus* (Beauvais) : le promontoire correspondait à un haut-fond permettant le franchissement à gué de la rivière, et la pente douce du coteau était propice à la création d'un centre urbain hors de la zone d'inondation.

L'Oise, affluent de la Seine, était un axe fluvial important puisque, avec l'Aisne, elle mettait la Belgique en relation avec la Manche et la Celtique. Cette tête de pont des Bellovaques sur la rive sud de l'Oise était assise aux confins des cités gauloises des *Véliocasses*, des *Silvanectes* et des *Parisii*.

Malgré son importance, l'agglomération n'a pu être rapprochée d'aucun toponyme (cf. *infra*). Sans doute chef-lieu de *pagus* à la période antique, elle a perdu à la fin de l'Antiquité sa prééminence au profit de Chambly (Oise), situé sur la rive opposée à 4 km au nord-ouest. Cette localité, *vicus publicus* en 690, était le siège du *pagus Camiliacensis*. Le déplacement du pôle administratif vers les marais de l'*Esches* serait intervenu pour des raisons militaires – leur position étant plus facile à défendre que celle de la ville antique. Le *vicus* de Chambly, chef-lieu de comté en 845, avait le statut de tribunal de justice (*mallus publicus*) en 848. La rive gauche a retrouvé sa primauté dès le X^e siècle, avec l'érection d'une tour sur la falaise par un vassal du duc de France. La première mention d'un comte de Beaumont remonte à 1022. A 700 m en aval de l'ancien site gallo-romain, une nouvelle agglomération se forma autour du nouveau pôle seigneurial, son développement entraînant un nouveau franchissement de l'Oise.

I.3.1 Toponymie

L'ancien passage de l'Oise est évoqué dans l'atlas de plans du prieuré Saint-Léonor, dressé en 1736¹, par les noms de *chemin du Vieux-Pont* et de *l'Isle-du-Vieux-Pont*, cette dernière étant rattachée à la rive sud. En 1810, des travaux destinés à améliorer la navigation sur l'Oise ont mis au jour les vestiges du pont antique – maçonneries et pieux de bois –, ainsi que divers objets dont une paire de coins monétaires. Le coin de droit à l'effigie de Constant et celui de revers avec Victoire et SMAN à l'exergue sont du type R.I.C VII, 104 : *solidus* daté de 336-337. M. Amandry, conservateur au Cabinet des médailles, juge qu'il s'agit d'un coin de faux-monnaieur. Le coteau où s'étendait l'agglomération gallo-romaine porte en 1826 les noms de *Saint-Laurent*, *Le Fond-d'Enfer* et *La Blanche-Voye*. La zone basse près de la rivière est depuis longtemps exploitée en prairies, comme le rappellent les lieudits en usage au XVIII^e siècle : *Le Pré-Saint-Laurent* (titulature de l'église paroissiale) et *Les Prés-de-Tury*.

Le nom de *Blanche-Voye* évoquerait la structure en craie de la voirie antique. *Le Fond-d'Enfer*, ou *Trou-d'Enfer*, se rapporte à la situation au pied de la butte (*Enfer* provient du latin *inferior*). Transformant ce toponyme en *Trou-du-Diable*, la tradition populaire l'a attribué à un cirque romain mais les fouilles ont montré que l'édifice de spectacle antique s'élevait à 200 m au nord-est et que *Le Trou-du-Diable* avait servi de carrière de craie dès la période gallo-romaine, pour la fabrication de la chaux.

Quant au nom de *Tourry* (1736), *Tury* (1826) et aujourd'hui *Thury*, l'onomastique propose deux origines : pour l'une, il s'agirait du nom d'un domaine gallo-romain en *-acum*, probablement formé sur le nom d'homme *Taurius* (var. *Torius*, *Thorius*) ; pour l'autre, le toponyme dériverait de la racine prélatine *tor-* (var. *turra*) qui, dans les langues celtiques, désigne une hauteur, ce radical se retrouvant dans le latin *torus*, « renflement de terrain ». Il est donc tentant de voir dans *Thury* le nom de l'agglomération antique établie sur le coteau de la *Butte de Carnelle*. Beaumont,

¹ ADVVO, G476.

dont le nom rappelle aussi la hauteur, serait-il la traduction médiévale de *Thury* ?

I.3.2 Les recherches des années 1970

L'étude des clichés verticaux de l'IGN² confirmait l'hypothèse d'une agglomération antique ; après la reconnaissance, parmi d'autres structures, d'une trace semi-circulaire d'environ 60 m de diamètre qui évoquait la *cavea* d'un édifice de spectacle, des prospections ont permis de cerner l'emprise du site.

L'association Jeunesse préhistorique et archéologique de France (JPGF) et la Société beaumontoise de recherches archéologiques (SBRA) réalisèrent des sondages au cours des années 1970, notamment au moment de la construction du collège d'enseignement technique, devenu depuis lycée polyvalent Évariste-Galois. En 1979, la SBRA proposait une première synthèse accompagnée d'une carte archéologique³.

Depuis, en raison de l'urbanisation diffuse, décapages et études se sont multipliés, facilitant la compréhension de l'organisation générale de l'agglomération.

I.3.3. « Le centre urbain » de part et d'autre de la partie orientée nord-sud du boulevard Léon-Blum (fig. 5 p. 19)



Fig. 4 : Beaumont-sur-Oise, Domus de l'*insula* 1 (cliché CGVO-SDAVO).

Les *insulae* 1, 2, 5, 7, 8 et 9, au contact direct du *cardo maximus*, constituaient le noyau de l'agglomération. Situé sous le cimetière actuel, sous 2 Mission de 1968, vol FR 1436/150, clichés 691, 692 et 725.

³ SBRA 1979.



Fig. 5 : Plan de l'agglomération antique de Beaumont-sur-Oise.

le lotissement Davril – devenu réserve archéologique –, ainsi que sous le boulevard Léon-Blum, le centre urbain n'a été abordé qu'en partie, mais les observations ponctuelles faites à la faveur de travaux ou de sondages restreints permettent de définir des particularités qui l'opposent aux éléments observés dans les quartiers périphériques.

En 1983, dans le cimetière actuel, le sauvetage programmé mené par le SDAVO (M. Wabont-Lemoine) a permis l'observation d'une voirie, d'un hypocauste et d'un bâtiment à pans de bois et torchis, qui confirment la permanence de l'occupation du début du I^{er} au IV^e siècle. En 1988 et 1989, la DAH d'Ile-de-France (C. Pellecier) et le SDAVO (D. Vermeersch) ont ouvert des tranchées de repérage au sud du cimetière et au lieu-dit La Blanche-Voye (Lotissement Davril et Lycée polyvalent).

I.3.3.1 Lotissement Davril (tranchée 1988-1989)

Comparé aux remblais des autres voiries, le dalage du *cardo maximus*, observé au moment de la pose du tout-à-l'égout boulevard Léon-Blum, correspond peut-être à celui repéré lors des sondages dans le Lotissement Davril.

L'édifice reconnu au sud de l'*insula* 1, au moment de son extension maximale, appartient à ce noyau urbain. Son caractère monumental est attesté par d'énormes fondations de craie (1,80 m de large environ) et une façade en galerie, ouverte au nord sur une colonnade, dont on a retrouvé les fondations. Les sondages ont livré une autre base de pilier, des fragments de colonnes, des blocs à bossage, une petite tête de femme d'une dizaine de centimètres de haut ainsi qu'une patte de lion fragmentaire, grandeur nature. Au nord, des murs étroits (0,40 m) et des trous de poteau suggèrent l'aménagement d'un parc. Malheureusement, il est difficile de trancher entre une vaste *domus* ou un grand bâtiment public, car le plan n'est pas complet et que la fonction des salles est difficile à identifier.

I.3.3.2 Cimetière actuel (sauvetage 1983)

Des fours de nombreux ateliers de potiers y avaient été reconnus dès le XIX^e siècle. En 1983, sur les dernières parcelles libres du cimetière, des tranchées et des sondages ont permis d'observer une voie large au moins de 7,80 m, qu'une terrasse est venue border à la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle, une partie de bâtiment (5 m x 7 m) élevé au milieu du I^{er} siècle, une construction dotée d'un hypocauste dont la destruction ne survint pas avant le dernier tiers du IV^e siècle, ainsi que des traces d'activité métallurgique du III^e siècle. Au Moyen Âge, les pierres des ruines encore visibles ont été récupérées (fragments de céramique XII^e-XIII^e siècle).

Dans la partie basse du cimetière, les vestiges étaient recouverts d'une couche épaisse d'1,20 m dans laquelle aucun creusement n'a été décelé. Des tessons médiévaux ayant été trouvés au contact des niveaux gallo-romains, cette couche a été interprétée comme résultant d'un colluvionnement postérieur à l'époque antique, sans doute dû à des défrichements sur le plateau et le coteau dominant le site.

Le bâtiment fouillé sur 35 m² (*insula* 8) était une construction soignée, dont le mur gouttereau oriental et les parois intérieures étaient à pans de bois et torchis sur des solins en petit appareil régulier. De gros dés en pierre avaient été taillés pour recevoir le poteau vertical et les sablières. Le pignon nord, dont ne subsistait que la tranchée de fondation (0,80 m de large), devait avoir été élevé en pierre. Les deux pièces observées avaient un plancher de bois reposant sur des lambourdes calées par du mortier de chaux. L'édifice était bordé par une galerie au sol en terre battue ouverte vers l'est.

À la fin du II^e siècle (ou au début du III^e), le bâtiment est totalement remanié, son mur gouttereau oriental est reconstruit, le niveau intérieur surélevé (sans doute par les matériaux de destruction), le nouveau sol est constitué par une couche de calcaire tassé. Il est perturbé par la suite par de nombreux trous de poteau : l'un d'entre eux a livré une pièce de Gordien III (238-244). Une des couches de destruction (traces d'incendie) contenait une pièce de Trajan Dèce (249-251).

À l'extérieur, un dépôt de 50 monnaies des environs de 280 apr. J.-C. avait été placé dans une petite cache aménagée dans le sol. À la fin du III^e siècle (ou début IV^e), le sol de la galerie orientale fut remblayé. En raison de l'érosion, aucun sol n'a été mis en évidence mais plusieurs trous de poteaux perforaient le remblai. Des fragments de céramique ont été attribués au haut Moyen Âge.

La tranchée ouverte au sud de ce bâtiment (insula 7) a permis d'observer une voirie limitée au sud par un fossé d'un mètre de large (la partie nord n'a pas été vue en raison des allées du cimetière actuel). « Elle était constituée d'épais remblais préparatoires (argilo-sableux, calcaire tassé) et d'une couche supérieure en calcaire tassé en partie détruite. La paroi nord du fossé semble protégée par un système de palplanches ou de clayonnages maintenus par des piquets. Des poteaux, visibles sur les deux côtés de la tranchée, permettent d'envisager la couverture totale ou partielle de ce fossé. Au cours de l'utilisation de la voie, deux niveaux de calcaire tassé se sont succédé au sud, le fossé tend à se reboucher par éboulement des matériaux de la route. Dans le courant du II^e siècle, le fossé est supprimé et la route est rechargée : un poteau est arraché, le système de clayonnage est démonté. » Après remblaiement, on trouve un nouveau niveau de circulation ; la route sera rechargée une dernière fois avant son abandon définitif.

Au sud de cette voirie, un hypocauste (le seul reconnu sur le site) a été observé en coupe. Quelques fragments de mosaïque ont été recueillis. La sigillée trouvée dans les remblais postérieurs à la destruction remonte au dernier tiers du IV^e siècle.

I.3.4 Lycée polyvalent Évariste-Galois : édifice de spectacle et « zone périphérique » orientale

En 1970-1971, lors de la construction du collège d'enseignement technique, un mur en petit appareil sur 7 m de long et 1,50 m de haut a été attribué à un théâtre et daté de la fin du I^{er} siècle. Des foyers avec restes de laitier, de mâchefer et de fragments de creusets, furent liés au travail

du fer ; le matériel associé à un four de potier datait l'occupation des premiers siècles de notre ère jusqu'au IV^e siècle.

À partir de 1989, lors de l'extension du Lycée polyvalent (*insulae* 2, 3, 4 et zone périphérique), la structure de l'agglomération a été mise en évidence : rues en damier encadrant des *insulae*, monuments publics (édifice de spectacle, temples, bassin, fontaine) et quartiers à vocation artisanale (ateliers de potier, atelier métallurgique, atelier de tableterie...).

I.3.4.1 Un atelier précoce à l'est de l'agglomération

Dans la première moitié du I^{er} siècle de notre ère, il y avait au moins un atelier à l'est du *cardo III*. Il comprenait un puits, une fosse emplie d'une argile jaune destinée à la fabrication des céramiques et au lutage des fours, une batterie de fours et d'autres plus isolés, ainsi qu'un bâtiment doublé d'un appentis. D'après des mesures archéomagnétiques, l'atelier a fonctionné jusque dans les années 40. À la même époque, une autre batterie de fours identiques fonctionnait de l'autre côté de la rue.

Dans la seconde moitié du I^{er} siècle, un four à languette centrale a été construit dans l'atelier situé à l'est du *cardo 3*.

Dans l'*insula 2*, un autre four à languette centrale plus évolué, avec alandier plus long et chambre de chauffe plus grande, a été daté par archéomagnétisme entre le troisième quart du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle.

I.3.4.2 Edifice de spectacle

- Théâtre

Dans un quartier à l'origine consacré à l'artisanat et à l'habitation, un monument public important est édifié à la fin du I^{er} siècle après J.-C. : le théâtre, remanié par la suite en amphithéâtre. La construction de cet édifice public a entraîné l'arasement des habitats. Parfaitement intégré dans l'*insula*, il s'adosse à la pente en profitant d'un léger thalweg ; la *cavea*, tournée vers le nord, nord-ouest, s'appuie sur des remblais et

regarde l'Oise. Les constructions antérieures ont été arasées. Des remblais de craie laissent imaginer une esplanade sur laquelle nous n'avons retrouvé aucune construction. Des habitats sont de nouveau construits sur le côté ouest de l'*insula* ; peut-être en est-il de même à l'est, malheureusement érodé.

- Amphithéâtre : premier état

La construction du nouvel édifice de spectacle à arène et bâtiment de scène, va fortement perturber les divers éléments du théâtre. Une large excavation a fait disparaître l'orchestra, une partie de la *cavea* ainsi que la plus grande partie de la scène et l'estrade ; elle a précédé la mise en place de l'arène de l'amphithéâtre ; le grand axe de l'arène est parallèle à la scène, en partie conservée et réaménagée, et au mur de façade. L'orientation générale reste globalement celle du théâtre.

- Amphithéâtre : deuxième état

Le deuxième état reprend majoritairement le plan de la première implantation, mais en resserrant légèrement les dimensions de l'arène (dimensions : grand axe : 23,6 m ; petit axe : 19,2 m). Deux petites pièces, de 2 m x 1 m environ, sont disposées en symétrie à la jonction des caissons et de la scène... Les *carceres* se trouvent très légèrement agrandis ; ils sont séparés de l'arène par des grilles soutenues par des piliers de pierres, carrés... Dans le petit axe, un petit *sacellum* s'ouvre sur l'arène ; sa forme arrondie laisse supposer une voûte en cul-de-four. Au-dessus, le vomitoire central devait desservir une tribune où se rassemblaient les édiles, évergètes et personnalités lors des jeux. Les éléments de réemploi sont nombreux, dont des gradins appartenant certainement au théâtre, portent des inscriptions : VANVI, SACURO, L...MAR...

L'abandon de ce monument public, d'après les

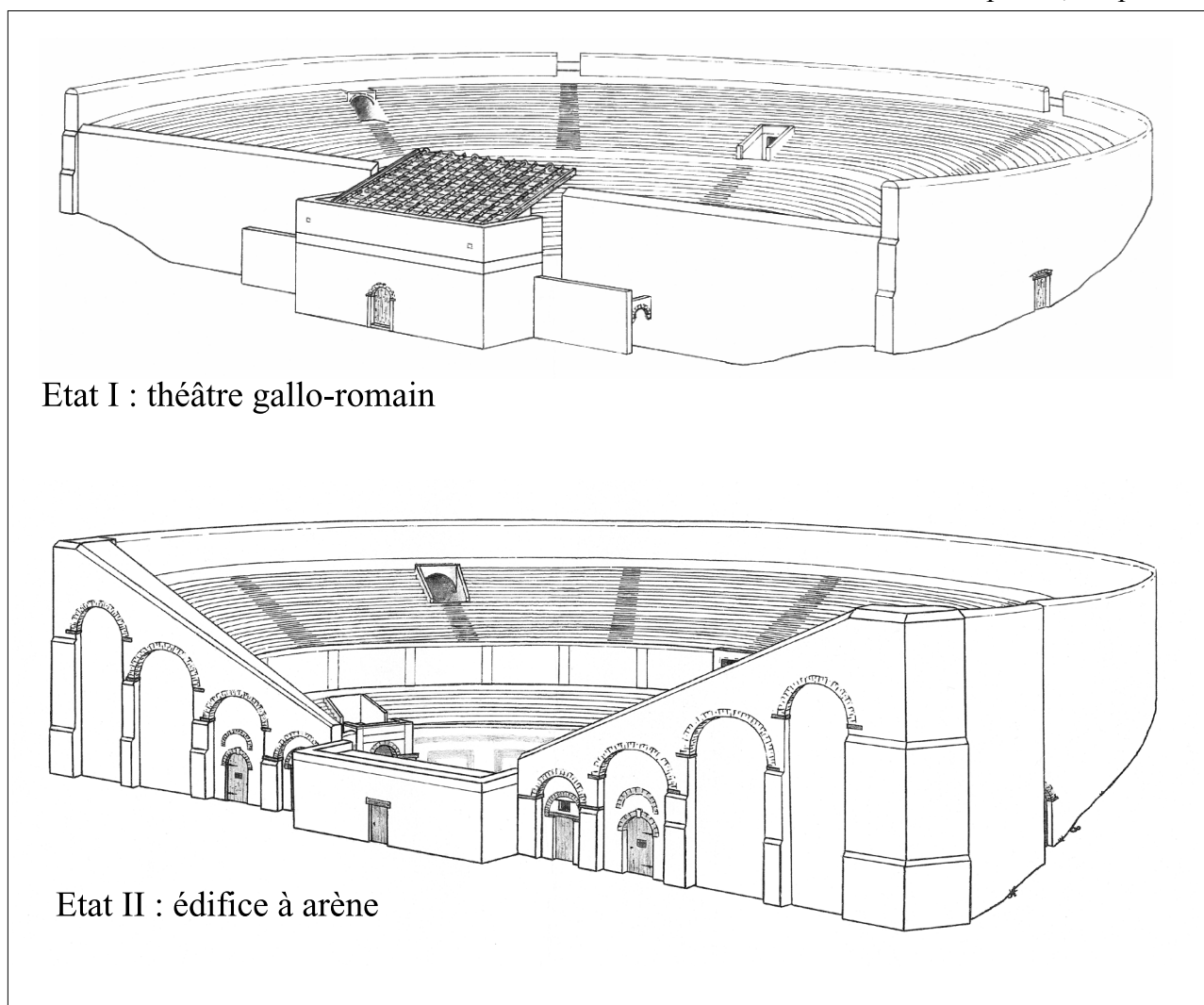


Fig. 6 : Beaumont-sur-Oise, restitution de l'édifice de spectacle (dessins G. Lecoz, CGVO, SDAVO, 2003).

découvertes monétaires qui ont été faites sur le sol de l'arène, se place à la fin du III^e siècle. Les vestiges de l'édifice de spectacle ont été mis en valeur au sein du lycée en 1996.

- Sanctuaires



Fig. 7 : Fondations du temple IIe-IIIe siècle ap. J.-C. (cliché CGVO, SDAVO).

Le plus grand des sanctuaires, flanqué à l'est et au sud par deux petits bâtiments non datés, présente un plan « à double carré ». En raison de son arasement, seules ses fondations creusées dans le substrat crayeux ont pu être observées, mais leur massivité (environ 1,50 m de large) indique son importance... Deux autres édifices plus modestes, à simple plan carré (7,50 m de côté pour le plus grand, 5 m pour le plus petit), ont été repérés à proximité. Tout aussi arasés, ils sont interprétés également comme des *fana*. Aucun sanctuaire protohistorique n'est à l'origine de ces lieux de culte urbains.

Plus à l'est, un bassin ornemental a été installé à l'emplacement de la voie correspondant peut-être à la limite orientale originelle de l'agglomération ; il a connu deux réfections. Dans son état le plus récent et le plus important, il mesurait 11,80 m x 3,50 m en œuvre.

À l'est du bassin, les vestiges d'un sol de tuileaux appartiennent à la construction gallo-romaine la plus orientale de l'agglomération, elle aussi liée à l'eau.

Aucun habitat datant de la deuxième moitié du II^e siècle et du III^e siècle n'a été repéré près de ces monuments qui s'élevaient sans doute sur une large esplanade.

- Boucherie et retraitement de produits

Cette activité a été envisagée après la découverte de remblais importants constitués de fragments d'os concassés et tassés, ayant servi à rehausser les abords de l'édifice de spectacle au milieu du II^e siècle et à recharger le *cardo II*. D'autres remblais analogues ont été trouvés dans le remplissage d'une cave de l'*insula 10* [Extension sud cimetière] et dans un puisard de l'*insula 2*.

- Petite nécropole du haut Moyen Âge

Beaucoup plus tard, une petite nécropole a été installée à l'emplacement de l'amphithéâtre et de son esplanade : 21 sépultures ont été dénombrées, dont celles de 4 femmes, 2 hommes, 2 adolescents et 13 enfants. Les défunts avaient été déposés dans de simples fosses, parfois délimitées par quelques pierres, sans mobilier associé. Par comparaison avec des pratiques locales, on suppose que ce petit cimetière remonte à la fin du haut Moyen Âge. Il serait lié aux vestiges d'habitats (cabanes, trous de poteau, silos...) repérés à une cinquantaine de mètres à l'est, et pour lesquels la céramique (granuleuse et flammulée) indique une occupation continue jusqu'à la fin de la période carolingienne.

1.3.5 La nécropole

La nécropole située au sud et au-dessus de l'agglomération antique, le long de la voie Paris-Beauvais et près des lieudits *Le Vieux-Marché* et *La Mairie*, a fonctionné au moins de l'Antiquité tardive à la période mérovingienne. Ce cimetière, aujourd'hui remplacé par une zone pavillonnaire, n'a fait l'objet d'aucune étude d'envergure.

I.4 Etude archéogéographique

Par Sandrine Robert

I.4.1 Environnement oro-hydrographique (fig. 8 p. 25)

L'emprise de l'opération est située à cheval sur la courbe des 30 m NGF qui marque la limite de la plaine alluviale. Elle est légèrement en retrait par rapport à la limite des fréquences de crues séculaires et décennales, mais à une centaine de mètres seulement des fréquences de crues bisannuelles marquant la limite d'une ancienne zone humide aux Prés de Thury. Il s'agit d'un chenal secondaire de débordement. Cette zone basse d'inondation s'est comblée par les limons argileux, des remblais antiques et du limon brun, sur 2 à 3 m d'épaisseur, au cours des IV^e et V^e siècles. Postérieurement à la période antique et alto-médiévale, le chenal axial du lit mineur a migré vers la rive droite. L'ancienne mouille s'est lors comblée de dépôts tourbeux et de vase sableuse organique⁴. L'emplacement de ce paléochenal est marqué dans le parcellaire du cadastre napoléonien par une limite courbe et les toponymes « Prés Saint-Laurent » et « Prés de Thury ».

I.4.2 Inscription dans le réseau viaire (d'ap. Robert 2006) (fig. 9 p. 26)

I.4.2.1 La voie de Paris à Beauvais

L'emprise de l'opération est située à 150 m à l'est du *Chemin du Vieux Pont*, voie antique Paris-Beauvais et à 500 m au sud de son passage sur l'Oise. L. Graves a décrit cette voie dans sa partie picarde et on la suit aisément sur l'Atlas de Trudaine. Elle est dite *Vieux Chemin de Beauvais* à Beaumont et un ancien pont est représenté sur le cadastre napoléonien à son passage sur l'Oise (fig. 10 p. 28). Il s'agit d'un pont construit sur pieux de bois enfoncés dans les sables carbonnatés du fond du lit mineur, à l'emplacement d'un ancien haut-fond sableux⁵.

En rive gauche, ce chemin sert d'axe de développement à l'agglomération antique de Beaumont-sur-Oise⁶. Traditionnellement, il a été rattaché

4 Krier 2004, p.126.

5 Krier 2004, p. 126.

6 Jobic, Vermeersch, 1991, pp. 9-10.

au tracé de la *Route royale de Paris à Beauvais*, devenue N 1 dans le Val-d'Oise. Entre Saint-Denis et Monsoult, cette voie présente un tracé rectiligne sur 10,5 km, antérieur à la période moderne.

I.4.2.2 La route de Senlis, la Blanche Voye

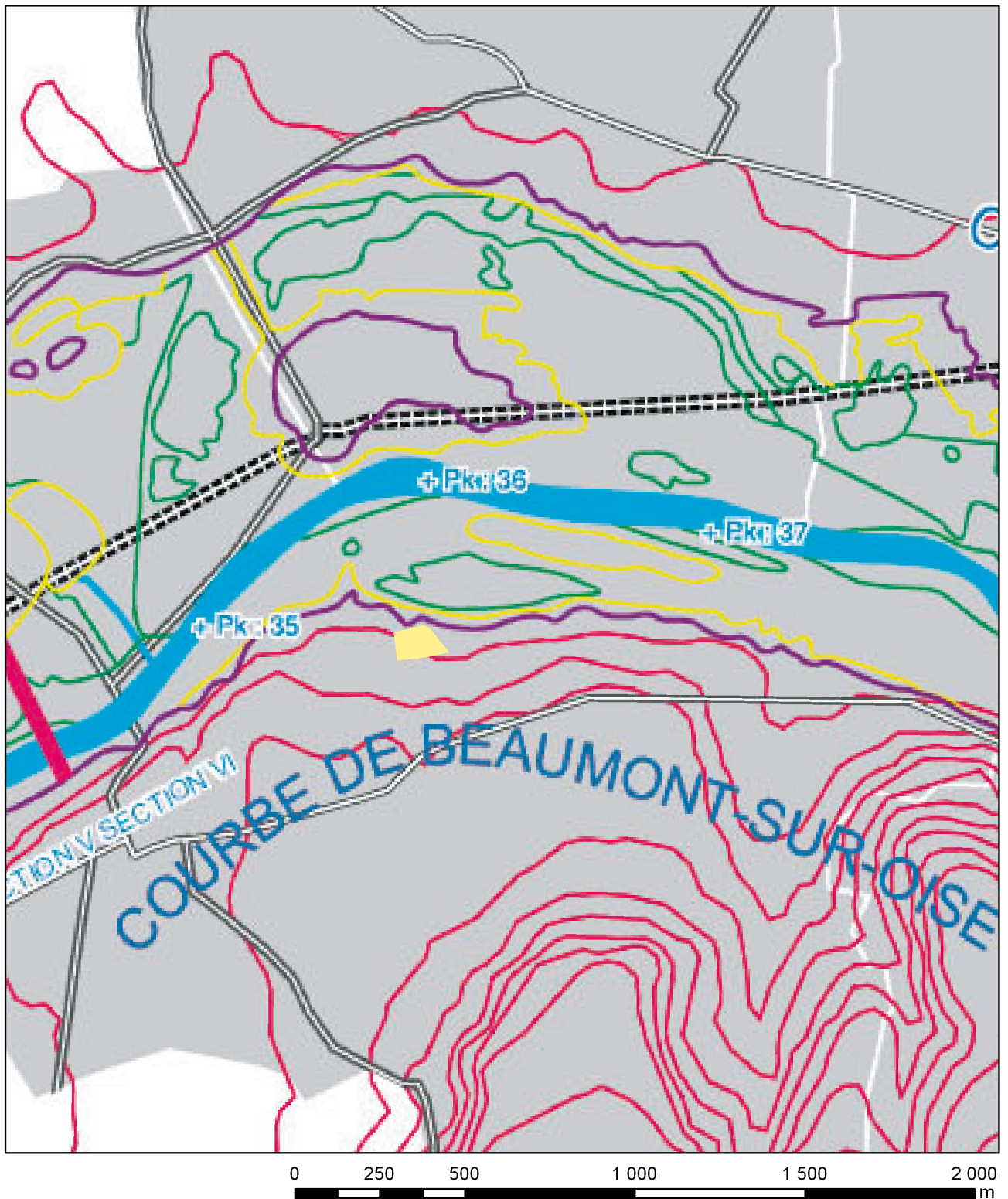
L'emprise de l'opération est limitée au nord par un chemin entrant dans le réseau de communication utilisant le couloir naturel de la vallée de l'Oise. Plusieurs voies anciennes empruntent les deux rives de la rivière. Dans le détail, chaque rive comporte plusieurs tracés⁷. À Beaumont-sur-Oise, le *Grand chemin de Senlis ou de Beaumont à Luzarches* entre dans cet itinéraire. Il passe à 250 m au sud de l'emprise de l'opération sur le rebord du plateau hors d'atteinte des crues, et dessert la partie sud de la ville médiévale de Beaumont (Porte de Senlis). Le chemin qui limite l'opération au nord, dit *Chemin de Noisy*, pourrait constituer un diverticule de cet axe, en limite des fréquences de crues décennales et desservant la partie nord de la ville (château, Eglise Saint-Laurent). Il est dit *La Blanche Voye* d'après le toponyme conservé sur le cadastre napoléonien.

I.4.3 Organisation des trames parcellaires

L'organisation du parcellaire des communes de Persan, Bernes-sur-Oise, Bruyères-sur-Oise et Beaumont-sur-Oise a été étudiée et publiée par M. Wabont⁸. La zone qui nous intéresse est orientée essentiellement entre +72° + 82° et -18° - 8° NL. Elle suit l'orientation de la route de Beauvais à Paris.

7 Robert 2006, pp. 13-14.

8 Krier et al. 1996.



DAC-SDAVO S. Robert 2009

 Emprise opération Beaumont - Piscine

Limite de fréquence des crues (d'ap. Krier 2004 p. 297)

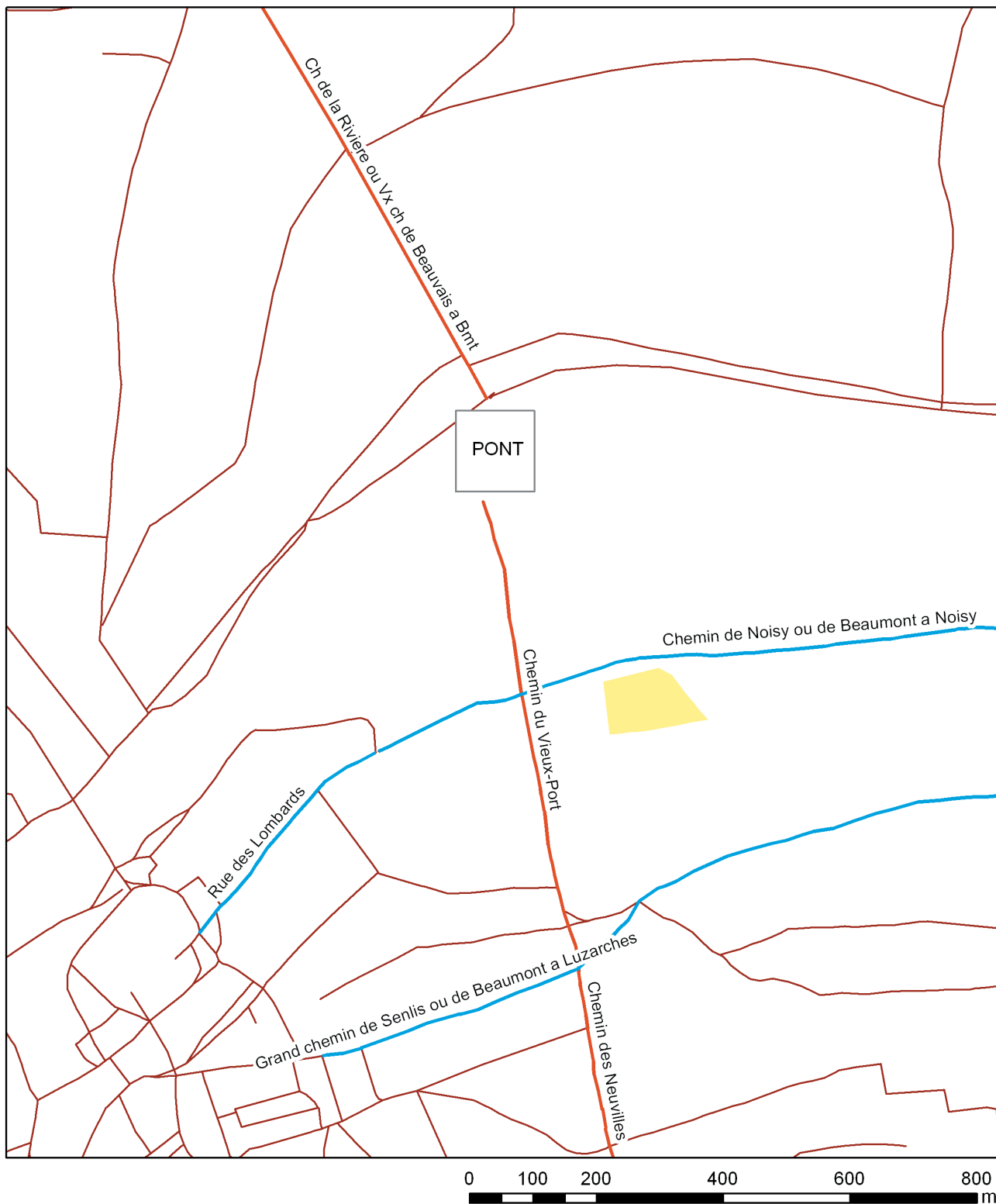
Violet : crue séculaire

Jaune : crue décennale

Vert : crue bisannuelle

Bleu : lit mineur

Fig. 8 : Localisation de l'emprise de l'opération par rapport aux limites de fréquences des crues (d'ap. Krier 2004, p. 297).



DAC-SDAVO S. Robert 2009

- Voies de Senlis
- Voie Paris - Beauvais
- Chemins en 1826 (CN)
- Emprise opération Beaumont - Piscine

Fig. 9 : Localisation de l'emprise de l'opération par rapport aux voies de grand parcours.

I.4.3.1 Evolution de la parcelle entre le XVIII^e siècle et aujourd'hui et photo-interprétation :

- Etat 1785 : Plan d'Intendance ou Cadastre de Berthier de Sauvigny, Beaumont-sur-Oise, 1785, ADVO 25Fi 9.

L'emprise est située dans des terres emblavées au lieu-dit « Fond d'Enfer », au sud d'une zone de prés marquant le paléochenal.

- Etat 1829 : Cadastre Napoléonien, Parcellaire, Impérial ou Ancien Cadastre, Section B des Près - Beaumont-sur-oise, 1826, ADVO3P 213 (Fig. 10 p. 28).

Le parcellaire foncier est représenté précisément pour la première fois. Il est orienté légèrement sud-est/nord-ouest. L'emprise de l'opération est à cheval sur une vaste parcelle et des parcelles plus découpées. Le lieu-dit est « Le Fond d'Enfer ». L'ancien pont sur l'Oise au passage de la route Paris-Beauvais est représenté (« vestiges de l'ancien pont »), et le paléochenal, au nord de l'emprise, est lisible dans deux limites courbes du parcellaire, limitées au nord par un fossé. Un ru longe le *Chemin de Noisy* au nord (pointillé).

- Etat 1959 : Mission aérienne verticale, F 2213-2413, 1/25 000, IGN, 1959. Cliché 260.

L'emprise est cultivée sous la forme d'un vaste champ unique. La résolution de la photographie est très médiocre et ne permet pas de lire de traces archéologiques cohérentes.

- Etat 1968 : Mission aérienne verticale, FR 1436, 1/5000, IGN, 1967 et 1968. Clichés 109 et 110.

L'emprise est cultivée sous la forme d'une parcelle unique. La résolution de la photographie est bonne mais de nombreuses traces de cultures en limite la lecture. Le talweg est lisible sous la forme d'une trace hydromorphe sombre et sinueuse.

- Etat 1968 : Mission aérienne verticale, F 4053, 1/20 000, IGN, 1987. cliché 692 (Fig. 11 p. 29). La bonne résolution de la photographie permet de lire de nombreux indices. Le paléochenal au nord de l'emprise de l'opération apparaît sous la forme d'une tache hygrographique très marquée, qui permet d'en dessiner le contour. Il est limité au sud par le *Chemin de Noisy* et reste donc hors de la zone diagnostiquée. Au sud, le théâtre et

le fanum sont visibles sur la photographie et les structures archéologiques construites ressortent sous la forme de traces blanchâtres. Dans l'emprise de la piscine, deux groupes de traces sont visibles –en bordure nord-est et sud-ouest –, et indiquent la présence de structures archéologiques construites.

- Etat 1987 : Mission aérienne verticale F 87 200-4053 P de juillet-août et octobre-novembre 1987 au 1/20 000^e, IGN, 1987, cliché n°60.

La parcelle est emblavée. Des traces sont lisibles au nord-est. La route qui limite la parcelle à l'est est en construction.

- Etat 2000 : Mission aérienne verticale, 2000 FR 5381/300, des 25 et 26 janvier 2000, au 1/30 000^e, IGN, cliché 36.

Les parties ouest et sud de la parcelle sont urbanisées.

Liste des plans consultés :

- Baronnie de l'Isle-Adam : Plan terrier de Beaumont et du fief de Ringuet, 1/e, 51Fi 17-1 - Beaumont-sur-Oise, ADVOA 1425.

- Plan d'Intendance ou Cadastre de Berthier de Sauvigny, Beaumont-sur-Oise, 1785, ADVO 25Fi 9.

- Cadastre Napoléonien, Parcellaire, Impérial ou Ancien Cadastre, Section B des Près - Beaumont-sur-oise, 1826, ADVO3P 213.

Liste des missions aériennes consultées :

- Mission aérienne verticale F 2213-2313, Pontoise Meaux, 1/25 000, IGN 1949. non couvert.

- Mission aérienne verticale, F 2213-2413, 1/25 000, IGN, 1959. Cliché 260.

- Mission aérienne verticale, FR 1436, 1/5000, IGN, 1967 et 1968. Cliché 692

- Mission aérienne verticale, F 4053, 1/20 000, IGN, 1987. Cliché 60.

- Mission aérienne verticale, F 2213-2214, 1/30 000, IGN, 1993. Cliché n°222. Illisible, bord photo, limite mission.

- Mission aérienne verticale, 2000 FR 5381/300, des 25 et 26 janvier 2000, au 1/30 000^e, IGN. Cliché 36.



Cadastral Napoléonien, Section B des Prés - Beaumont-sur-oise, 1826, ADVO3P 213 - DAC-SDAVO S. Robert 2009


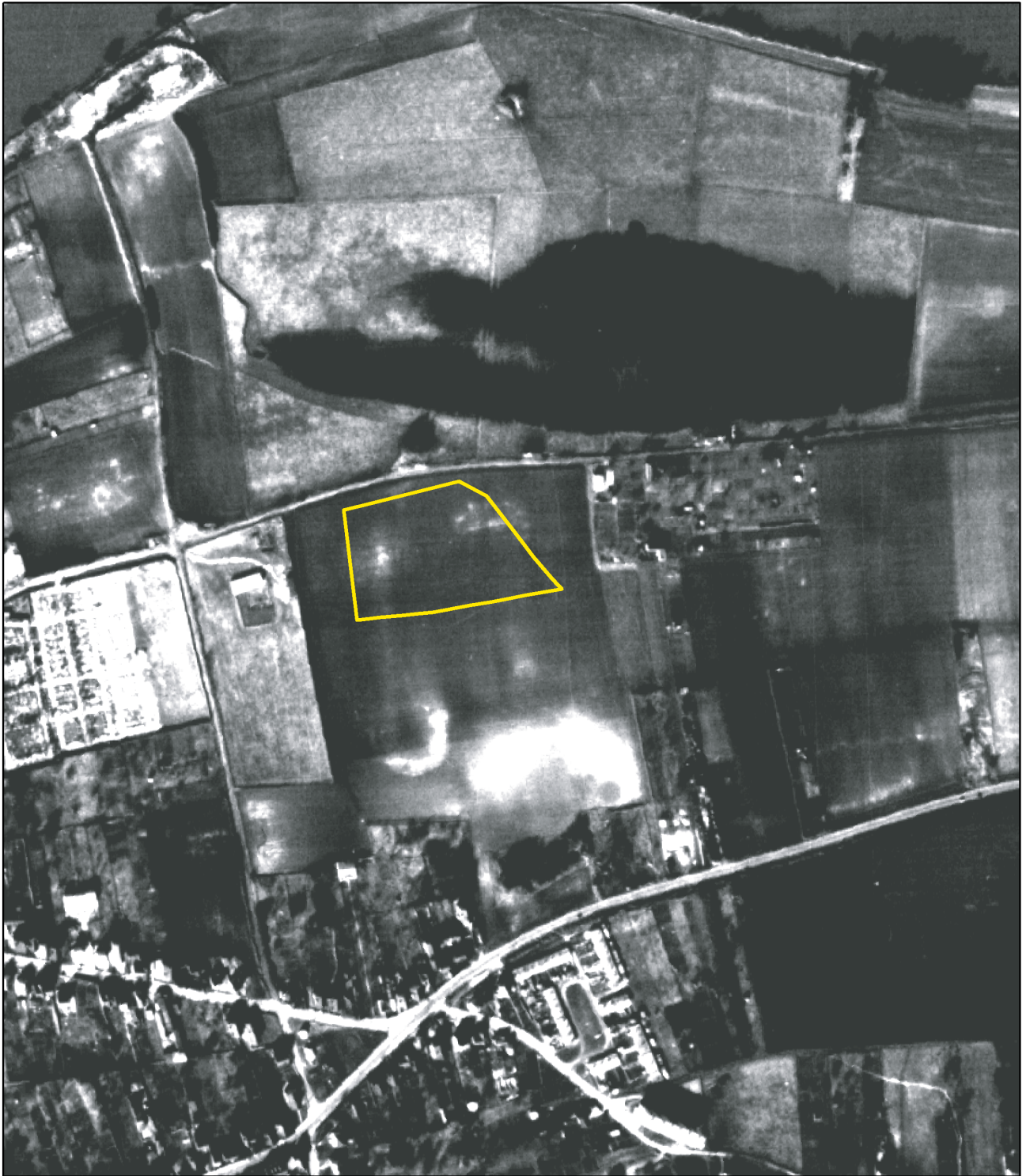

 Emprise opération Beaumont - Piscine

Fig. 10 : Emprise de l'opération sur le cadastre napoléonien de 1826.



 Emprise opération Beaumont - Piscine

0 50 100 200 300 400 m

F 4053, 1/20 000, IGN, 1987. cliché 692 / DAC-SDAVO S. Robert 2009

Fig. 11 : Photo-interprétation de la mission de 1968 (d'ap. Robert 2003, p. 301).

I.5 Stratégie et méthodes mises en œuvre

Le montage de l'opération a été réalisé par le service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO).

Sous la responsabilité scientifique d'Aurélien Lefeuvre, cette opération s'est déroulée avec la collaboration de Guillaume Le Goïc (archéologue contractuel), Jean-Pierre Labbé (archéologue bénévole), et l'aide ponctuelle de Jean Cumin (agent SDAVO) et William Labbé (archéologue bénévole).

Le terrassement mécanique a été effectué par une pelleteuse hydraulique de 22 tonnes sur chenilles équipée d'un godet de curage de 3 m³, durant 4 jours.

9 Conducteurs Jean-François Villette et Patrick Divrande (Société Beaussire).

I.5.1 Techniques de sondages (fig. 13 p. 32)

Une surface de 2162,53 m² a été sondée, soit 18,51 % de la surface soumise à prescription.

Les sondages ont débutés par l'établissement de tranchées périphériques (tranchées 1 à 4) le long de l'emprise de diagnostic, afin de marquer physiquement le périmètre de la zone d'étude et d'empêcher autant que possible d'éventuelles intrusions. Ensuite, l'intérieur du terrain a été exploré par des tranchées continues et parallèles, selon un axe grossièrement nord-est/sud-ouest, et espacées de 30 m. Cette orientation fortement désaxée par rapport à la trame urbaine de la ville antique a été choisie afin de maximiser les possibilités de recouper les voiries et structures alignées sur celle-ci. La numérotation des tranchées s'est effectuée de 1 à n dans l'ordre d'exécution.



Fig. 12 : Photographie aérienne oblique du diagnostic archéologique (cliché G. Martinot).

Le décapage mécanique a consisté à enlever, sous le contrôle d'un archéologue, les niveaux supérieurs de colluvionnement récent ou perturbés par les labours sur une épaisseur de 0,50 m à 1,10 m. Le décapage s'est arrêté soit sur les premiers niveaux anthropiques discernables, soit sur les niveaux de substrat géologique en l'absence de mobilier ou structures archéologiques reconnues.

Des élargissements (fenêtres) ont permis ponctuellement de reconnaître l'extension de certaines structures. Ces agrandissements ont été limités, leur but étant seulement de mieux appréhender le niveau de conservation, la nature, la fonction et la densité des vestiges.

Des sondages géologiques profonds (logs) ont été pratiqués en bas de pente (Log1) et au point le plus élevé du terrain (log2). Leur objectif était de documenter la succession stratigraphique (pédologique et anthropique) de la surface aux premiers niveaux de substrat.

1.5.2 Contraintes

La parcelle diagnostiquée était en prairie lors de l'opération et aucun obstacle ne s'est donc opposé au creusement. Cependant, la profondeur d'enfouissement des vestiges, dépassant parfois le mètre dans les parties les plus basses de la parcelle, a considérablement ralenti les opérations. Dans les secteurs à forte concentration archéologique, en particulier au nord-est de la parcelle, les niveaux anthropiques supérieurs étaient constitués d'une strate d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur, de couleur noir à gris et fortement organique. Cet horizon homogène, chargé de mobilier archéologique, est interprété comme des « terres noires » à l'instar des niveaux équivalents documentés régulièrement en contexte urbain. Ces phénomènes de dépôt ont souvent rendu la lecture du terrain extrêmement difficile.

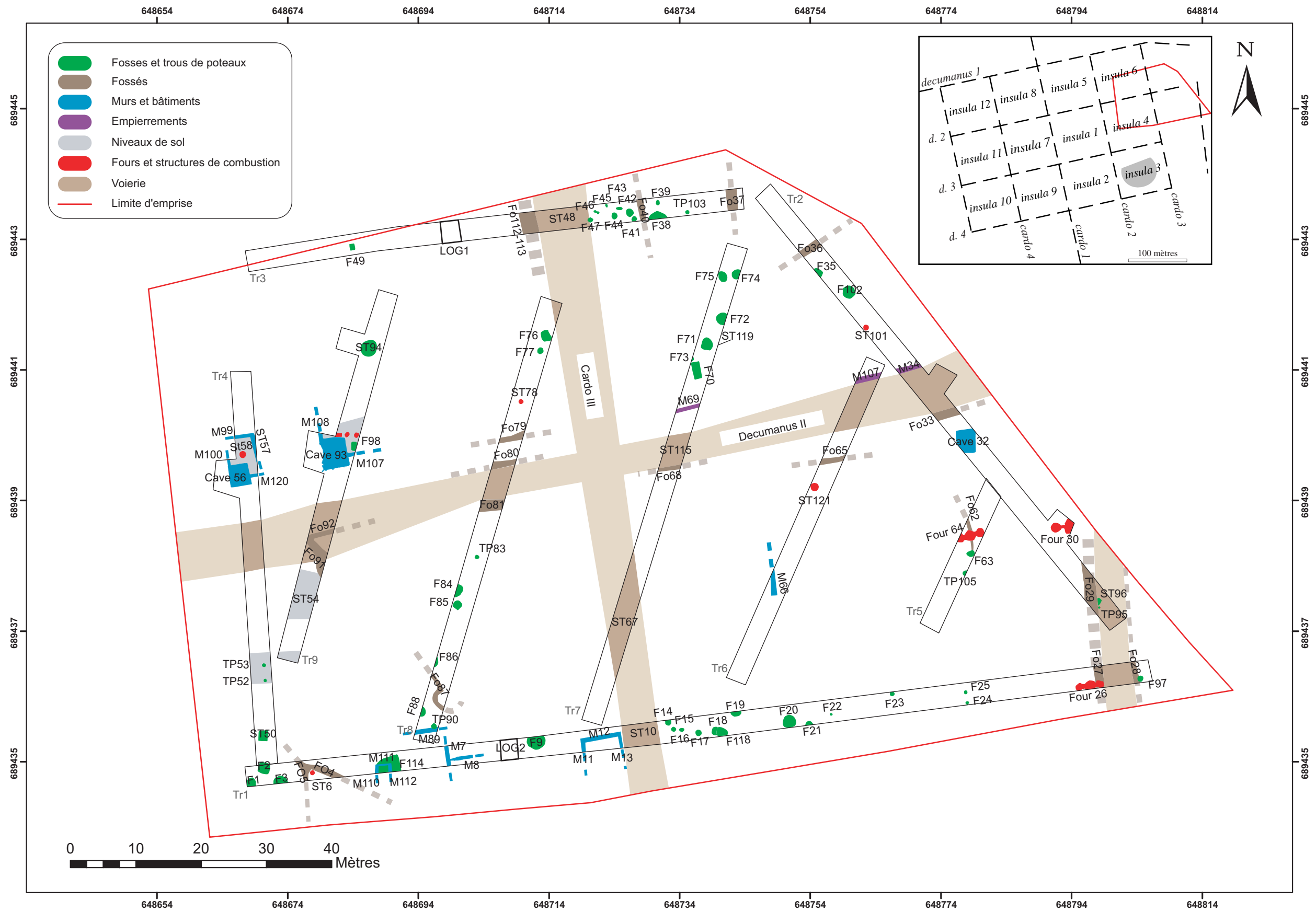


Fig. 13 : Plan topographique général de l'opération de diagnostic

II Les occupations archéologiques

Aucun vestige antérieur à l'antiquité n'a été découvert lors du creusement des tranchées de sondage. Les indices les plus anciens datent des prémices du Ier siècle ap. J.-C. (Tibère-Claude) et s'étendent jusqu'au III^e siècle ap. J.-C. De façon anecdotique, des vestiges du premier conflit mondial ont ponctuellement été reconnus.

II.1 La trame viaire antique

La connaissance du plan régulier de Beaumont-sur-Oise est bien documentée grâce aux sondages et fouilles des trente dernières années¹⁰. Un plan quadrillé se développe à partir de la voie Paris-Beauvais, faisant office de *cardo maximus*. L'orientation du quadrillage est pratiquement nord-sud. Il est impossible de trancher si cette disposition est prioritairement contrainte par la topographie ou par une volonté urbanistique. En tout état de cause, les premières constructions (en matériaux périssables) sont systématiquement alignées sur ce maillage qui est par conséquent directement contemporain d'une implantation urbaine ex-nihilo.

Les axes orthogonaux des rues sont distants de 82 m environ et forment un damier délimitant au moins 12 *insulae* auxquelles s'ajoutent 2 nouveaux îlots mis en évidence par cette opération. On dénombre 4 *decumani* supposés ou connus par les opérations archéologiques ; et 5 *cardines* auquel s'ajoute, à l'est, une voie bordée de deux fossés longeant l'espace cultuel et pouvant définir la limite de l'agglomération.

L'emprise du diagnostic se trouve à cheval sur les *insulae IV* et *VI*. Elle recoupe le *cardo III*, le *decumanus II* (Blanche Voye) et une voie nord-sud desservant la zone cultuelle à l'est.

II.1.1 Le *Decumanus II*

Le *Decumanus II* a, sans surprise, été recoupée par les tranchées de diagnostic. On suit aisément son tracé de l'ouest à l'est dans les tranchées 4, 9, 8, 7, 6 et 2.

Afin de documenter au mieux cette structure, un 10 Vermeersch et al. 2007.

transect a été réalisé dans la tranchée 4.

En surface, la voirie se présente comme un aplat constitué de blocs et de poussière de craie damée. A l'évidence, la matière première provient des formations du sénonien présentes sur l'ensemble de l'emprise à faible profondeur. Malgré un examen attentif, aucun vestige d'ornière n'a été décelé. Il est probable que la surface décapée correspond à une couche de mise en forme de la voie plus qu'à une surface de roulement. En plusieurs endroits, le nettoyage manuel a révélé la superposition de plusieurs lits de craie pulvérulente correspondant à des réfections ponctuelles.

A l'est de l'emprise, la portion reconnue dans la tranchée 2, en partie grâce à une fenêtre de décapage, diffère fortement. La craie damée est à cet endroit remplacée par une strate compacte formée principalement de rognons de silex de gros modules ainsi que de quelques blocs épars de calcaire et de chailles. La surface très irrégulière de cet aménagement laisse supposer qu'il s'agit d'une couche de préparation. Bien qu'aucun élément datant n'ait été collecté dans cet empierrement, il est très probable que cet aménagement soit tardif (médiéval ?) au vu de sa forte disparité avec les voiries antiques relevées lors de cette opération ou en d'autres points de l'agglomération antique.

La largeur de la voie proprement dite est comprise entre 7,30 m dans la tranchée 2 et 4,50 m dans la tranchée 8. Elle est limitée par une série de fossés ou d'empierrements linéaires :

- Fossés bordiers, fossés limites ou caniveaux ?

Les **fossés 80 et 81** (fig. 14 p. 36) encadrent et limitent la voirie dans la tranchée 8. Le fossé 80, reconnu par un sondage manuel, présente un profil à fond plat très arasé. La largeur maximale est de 0,80 m pour une profondeur conservée de 0,12 m. Le comblement homogène est constitué de limon brun-noir compact. Le mobilier recueilli est peu abondant mais se démarque par la présence d'un tesson estampillé de sigillée daté des années 55-95 ap. J.-C et d'un fragment de *specillum* en alliage cuivreux.

Le fossé 81 est plus large (1,70 m) et profond

(0,38 m). Cette puissance s'explique probablement par sa position en contre-bas de la pente le destinant plus à un rôle de drainage, contrairement au fossé 80 qui n'a pu jouer qu'un rôle de limitation physique de la voirie. Le profil irrégulier rappelle un creusement en U. Le comblement assez hétérogène est constitué d'une matrice argileuse grisâtre avec des inclusions de charbon, de nodules et blocs de craie et de calcaire rubéfié. Le mobilier céramique plus abondant (NR = 90) est attribué à une fourchette couvrant le milieu du I^{er} siècle au milieu du II^{eme} siècle ap. J.-C. On notera également la présence d'un demi-sesterce indéterminé.

Le **fossé 79** (fig. 14 p. 36) est parallèle au fossé 80 dont il est distant de 2,80 m. Le profil est irrégulier pour une largeur maximale en surface de 0,80 m et une profondeur de 0,20 m. Le comblement est limoneux avec des inclusions de charbon et des nodules de craie. L'encaissant en surface est un aplat de craie qui évoque un espace de circulation dans l'espace compris entre les fossés 79 et 80. Le mobilier, peu abondant, est daté de la première moitié du I^{er} siècle.

L'espace ménagé entre les deux fossés parallèles 79 et 80 évoque un cheminement réservé assimilable à un trottoir. Cette hypothèse est renforcée par la présence d'un intervalle vierge de construction de largeur variable, le long du côté nord de la voie. Cette disposition est particulièrement remarquable dans l'espace séparant le *decumanus II* des caves 56 et 93, dans les tranchées 4 et 9. Ce type d'aménagement urbain voué à la circulation piétonne n'est pas rare dans les agglomérations antiques du nord de la Gaule. Cependant, l'indigence des matériaux utilisés empêche le plus souvent une description détaillée¹¹.

Le **fossé 68** dans la tranchée 7 limite la voie au sud. Cette structure non traitée lors du diagnostic présentait en surface une largeur de 0,50 m.

Le **fossé 65** dans la tranchée 6 se trouve à 1,60 m du bord sud du *decumanus II*. Cette structure non sondée présentait en surface une largeur de 0,80 m. Comme pour le fossé 79, il pourrait

correspondre à un caniveau limitant un trottoir. L'hypothèse d'un espace de circulation piéton au sud de la voie ne peut donc être exclue bien que cette possibilité soit beaucoup moins assurée.

Le **fossé 33** (fig. 14 p. 36) matérialise la limite sud de la voie dans la tranchée 2. Son profil décrit deux U successifs correspondant peut-être à deux états de curage. Cette supposition ne peut être étayée par l'examen de la coupe composée d'un remplissage uniforme d'argile brune homogène et meuble. Le mobilier céramique est attribué au I^{er} siècle ap. J.-C. (à partir de Tibère).

¹¹ Alberti 2008.

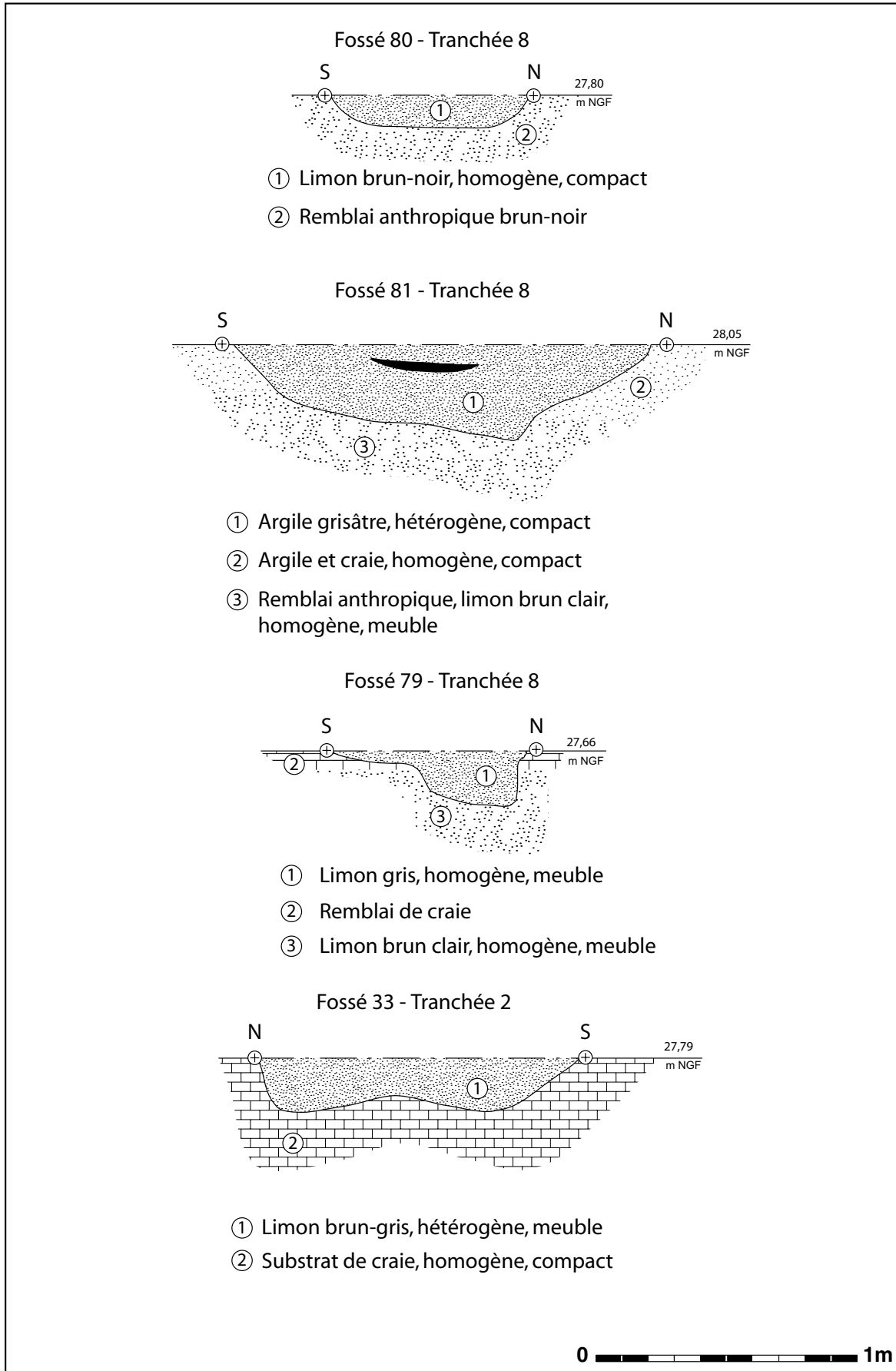


Fig. 14 : Fossés 80, 81, 79 et 33.

- Empierrements linéaires

En trois endroits, des empierrements linéaires semblent limiter l'extension de la voie vers le nord.

La **structure M34** (tranchée 2) est formée d'un simple creusement linéaire d'une largeur moyenne de 0,80 m comblé de blocs de craie et de silex.

La **structure M107** (tranchée 6) présente des caractéristiques en tous points similaires. Dans les deux cas, le remblai de craie pulvérulente matérialisant la voie est limité par ces structures.



Fig. 15 : Structure M69, tranchée 7.

La **structure M69** est comparable mais son axe la fait correspondre aux fossés-caniveaux limites de trottoirs décrits précédemment. Le rôle de cet aménagement serait par conséquent de matérialiser un cheminement piéton plus que la voie *stricto sensu*.

Ces empierrements sont destinés à limiter physiquement le tracé des axes de circulation. Ils permettent probablement aussi de contenir pour une partie les déformations de la voirie liées au passage et à bloquer le fluage des matériaux supérieurs sous l'effet des intempéries. Ces aménagements sont connus dans de nombreuses agglomérations antiques, même de taille modeste¹².

- Transect de la tranchée 4 (fig. 16 p. 39)

Afin de documenter au mieux la structure de la voie, une large coupe a été réalisée en bordure de l'emprise dans la tranchée 4. La position topographique de ce sondage laissait présager une bonne préservation de la séquence stratigraphique.

Premier état

Le premier état reconnu du *decumanus II* est assis sur le substrat de limons alluviaux. L'hypothèse d'un léger décaissement préparatoire est probable. La couche de mise en forme est constituée d'un apport de limon jaunâtre mêlé de cendres (US 18). La présence de percolations ferromanganiques illustrent le rôle de drainage de ce niveau d'assise. Le radier proprement dit est constitué d'un remblai homogène de blocs de craie concassés (US 17) surmontés d'un épandage induré de pyrite qui pourrait avoir joué le rôle de bande de roulement. La largeur conservée de cet état de la voirie est de 3,60 m, cependant le recoupement par un état postérieur au nord laisse supposer une dimension initiale légèrement supérieure.

Malgré l'absence de relation stratigraphique, il semble que le **fossé 116** au nord doive être mis en relation avec ce premier état. Il s'agit d'un creusement à fond plat et bords abrupts s'évasant en surface. Le comblement inférieur est de limon brun clair avec des inclusions importantes de charbon de bois (US 10). Ce remplissage s'est révélé riche en mobilier céramique. Le corpus très homogène est daté de Tibère-Claude. La création de cet état de voie et son fossé bordier sont donc attribuables au premier quart du I^{er} siècle ap. J.-C.

¹² Trintignac et al. 2008 ; Jesset, Joyeux, Massat 2008 ; Goustard, Morin, Sellès 2008.

Deuxième état

Le deuxième état est directement postérieur. Il ne s'agit pas d'une simple recharge de la voie initiale mais d'un réaménagement complet sur le même tracé. Une nouvelle couche de mise en forme est ajoutée par adjonction d'une strate de limon brun homogène mêlé de cendres et de charbon (US 16). La voie est à cette occasion considérablement élargie (largeur conservée de 6,70 m) et peut-être légèrement déplacée vers le sud. Le radier est formé selon le même principe que précédemment. Il s'agit d'un apport massif de blocs de craie. La surface de roulement ne semble pas avoir été conservée.

Ce second état de voie est probablement relié au fossé 116 toujours en fonction.

Troisième état

Après remblaiement généralisé (US 14) et comblement du fossé 116 (US 8 et 7), une nouvelle voie est aménagée. Il ne subsiste qu'un lambeau de cet état entaillé au nord par des creusements postérieurs. L'aménagement débute une fois encore par un décaissement à travers le remblai US 14 notamment. Le fossé 116 désaffecté est recouvert. Une faible couche de mise en forme est mise en place (US 6) surmontée d'un radier de blocs de craie. Cet état fortement décalé vers le sud n'a malheureusement pas pu être daté. Sa position stratigraphique directement sous la terre végétale évoque cependant une datation haute (Antiquité tardive voire médiévale).

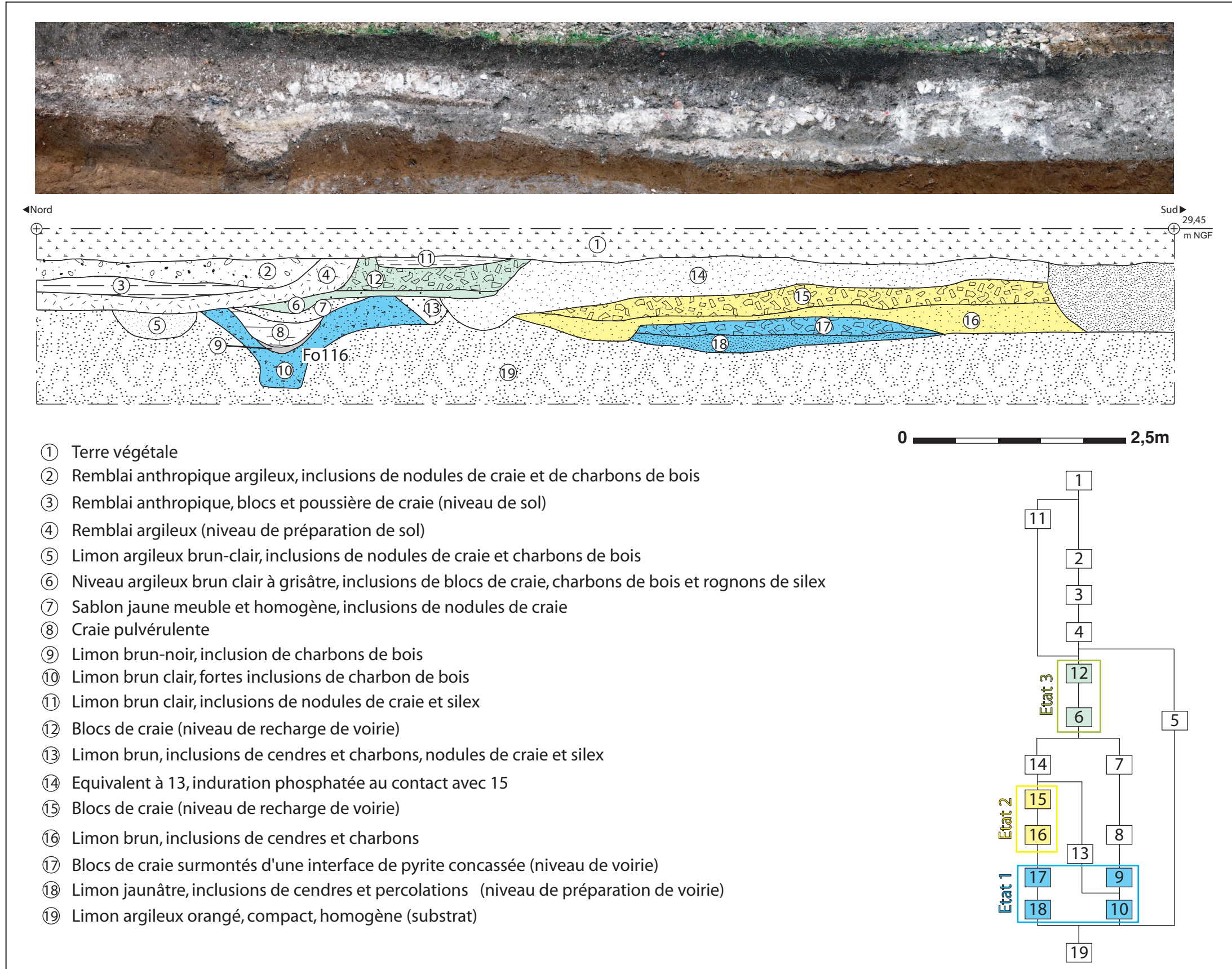


Fig. 16 : Decumanus II, transect de la tranchée 4.

II.1.2 Le *cardo III*

Le *Cardo III* a été recoupé par les tranchées 1, 7 et 3. De facture beaucoup plus frustre que le *Decumanus II*, cet axe de circulation s'apparente plus à une rue qu'à une voie de grande circulation.

Dans les tranchées 1 et 7, la voirie est matérialisée par une fine strate de limon brun mêlée par endroit d'os (faune), de silex ou de chaille fractionnés par le passage ou rassemblés pour combler des nids-de-poule. Paradoxalement, c'est l'absence de structure en creux dans l'espace réservé de la rue qui est le meilleur indice de son existence.

La structure est mieux conservée en tranchée 3 en raison d'un plus fort recouvrement qui l'a mise à l'abri des labours profonds. La bande de roulement est formée d'un simple apport de limon brun. Le mobilier collecté lors du nettoyage de surface est constitué d'un lot céramique daté du I^{er} siècle ap. J.-C. (à partir de Tibère). On note également la présence au sein du mobilier métallique d'un clou de chaussure en fer à tête pyramidale ainsi que d'un sesterce de Marc-Aurèle et d'un probable denier en argent.

La voie est flanquée à l'ouest du puissant fossé 112-113 formé du recoupement de deux structures.

Tout d'abord, le fossé 112 a révélé un profil en U évasé, partiellement entaillé par le fossé 113, pour une profondeur de 0,50 m. Le remplissage supérieur est composé d'argile brun-noir homogène et compacte. Le fond est tapissé par un effondrement de paroi dépourvu de mobilier.

Le fossé 113 présente un profil en U évasé légèrement dissymétrique, large de 1,60 m et profond de 0,54 m. A la fouille, trois strates ont été discernées dans le comblement. En partie supérieure, une couche argileuse brun-noir compact et homogène ; ensuite, une strate limoneuse brun clair homogène ; puis, en fond de fosse et sur le flanc ouest, une strate limon-argileuse brun clair correspondant probablement à un effondrement du comblement du fossé 112.

Le mobilier collecté lors de la fouille est formé d'un corpus cohérent et très volumineux (NR=433) de céramique du I^{er} siècle ap. J.-C. (à partir de Tibère).

Ces deux structures ont également livré un ensemble conséquent de 168 restes de faune et de malaco-faune (coquilles de moules). L'ensemble des ossements présente des traces de découpe et parfois des traces de crocs. On note une importante proportion de mandibules de moutons et l'absence d'os longs pouvant indiquer une activité de découpe. Seule une étude exhaustive permettrait de définir le type d'activités bouchères ou artisanales associées à ces rejets.

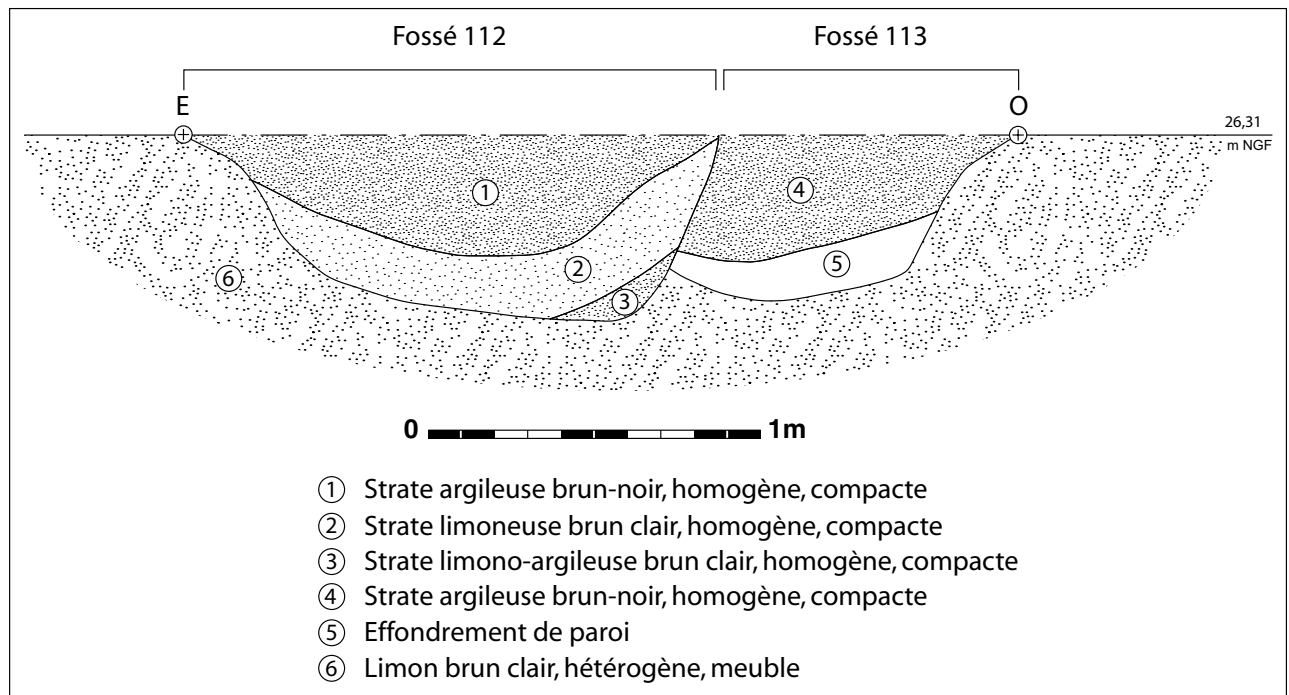


Fig. 17 : Fossé 112-113, tranchée 3.

II.1.3 Une voie nord-sud en limite d'emprise

Une voie d'axe nord-sud a été fouillée à l'extrême est de l'emprise dans les tranchées 1 et 2. Il ne s'agit que d'un espace libre de 4,30 m de large ménagé dans le substrat de craie altérée. Soit le niveau de circulation se trouvait directement sur le substrat, soit les niveaux de construction ont totalement disparus du fait de l'érosion. Il n'a pas été distingué d'ornières ni de traces d'utilisation d'aucune sorte. Cependant, en tranchée 2, la voie est perforée par deux structures indéterminées. La **structure 96** (fig. 18 p. 43) est un creusement irrégulier d'une profondeur de 0,06 m, et le **trou de poteau 95** (fig. 18 p. 43) d'un diamètre et d'une profondeur de 0,40 m. Ces deux éléments non datés restent énigmatiques. Cette voie est encadrée par deux fossés qui marquent physiquement l'extension de l'espace de circulation à l'est et à l'ouest.

Les **fossés 27 et 29** (fig. 18-30 p. 43-61) dans les tranchées 1 et 2 sont équivalents. Le fossé 27 présente un profil en V comblé en partie supérieure de limon brun foncé puis en fond de creusement par de la craie altérée. Le fossé 29, quant à lui, a un profil en V très marqué comblé de haut en bas de limon brun foncé hétérogène, de limon brun homogène, puis de limon sableux. Le mobilier céramique, du moins pour le tronçon 27, est clairement rattaché au milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. Un clou de chaussure à tête pyramidale illustre, de façon anecdotique, l'utilisation de la chaussée.

Le **fossé 28** limite l'extension est de la voie dans la tranchée 1. Il s'agit d'un creusement linéaire de 0,58 m de large pour seulement 0,18 m de profondeur. Le remplissage uniforme est formé de limon brun foncé homogène.

Cet axe de circulation était déjà connu par les précédentes campagnes de fouille directement au sud de notre emprise, dans la zone de l'édifice de spectacle¹³. Un *terminus ante quem* de la fin du I^{er} siècle avait alors été posé par la construction d'un bassin monumental sur la voirie. Les auteurs évoquent également la possibilité que cet axe matérialise l'extension maximale de la

zone urbaine à l'est¹⁴. D. Vermeersch propose de voir dans cet aménagement une voie précoce permettant le franchissement à gué de l'Oise¹⁵. L'abandon de cet axe au profit d'une voie unique traversant le centre de l'agglomération antique pourrait s'expliquer par la construction du pont (remplaçant le gué) vers le milieu du I^{er} siècle.

II.1.4. Bilan et perspectives concernant la trame viaire antique

L'ensemble viaire dégagé au cours de ce diagnostic s'intègre parfaitement dans la trame orthonormée connue ou supposée à travers les précédentes opérations de fouille et de sondages effectués dans l'agglomération antique de Beaumont-sur-Oise. Ces données viennent donc ajouter un nouveau jalon à la connaissance de l'urbanisme local. La création *ex-nihilo* du réseau au premier quart du premier siècle (à partir de Tibère) semble assurée tout comme sa pérennité sur la longue durée au moins pour le *decumanus II*. La voie la plus orientale, en revanche, semble désaffectée précocement.

Les modes de construction et la hiérarchie fonctionnelle des axes de circulation sont abordés sans qu'il soit possible de pousser plus avant la réflexion dans le cadre d'un simple diagnostic. Cependant, malgré la limitation des observations, quelques traits saillants tels que l'existence de trottoirs sont à noter.

13 Lecoq 1992a, Lecoq 1992b.

14 Jobic, Vermeersch 1991.

15 Vermeersch 2007 et al. 2007, p. 110.

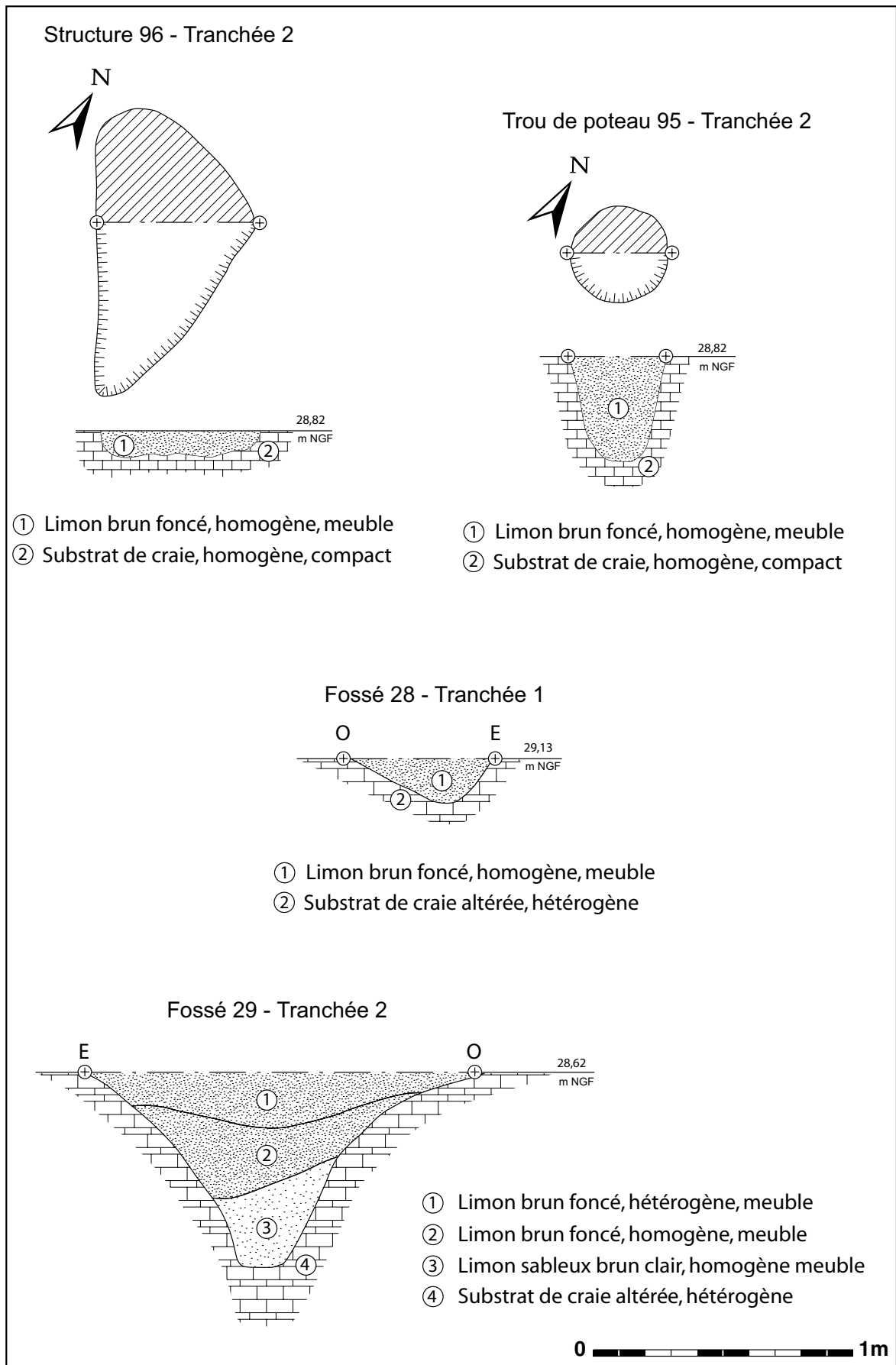


Fig. 18 : Structure 96, trou de poteau 95, fossés 28 et 29.

II.2 Un ensemble de caves

II.2.1 La cave 56 et ses abords

La cave 56 a été découverte lors de l'ouverture de la tranchée 4 en limite ouest de l'emprise de diagnostic. Elle se présentait au décapage sous forme d'une maçonnerie quadrangulaire bordée d'un niveau d'occupation interne. Celui-ci est formé d'un sol de craie damée englobant l'angle nord-est de la cave. Ce niveau de sol est lui-même encadré sur ses quatre côtés de restes de maçonneries légères ou de tranchées de récupération.

II.2.1.1 Cave 56 (fig. 21-22 p. 46-48)

La cave 56 est marquée en surface par une maçonnerie rectangulaire arasée de 3,28 m par 2,96 m, soit 9,70 m². Après dégagement complet à l'aide d'une fenêtre de décapage, cette structure a été fouillée par moitié afin de cerner au mieux ses modes de construction et sa datation.

Construction

Le creusement de la cave a perforé les niveaux substratiques de limons alluviaux sur une profondeur de 1 m avant de s'arrêter sur le toit de la craie altérée.

Les murs nord et est, d'une largeur moyenne de 0,40 m, sont constitués d'un parement soigné de blocs de calcaire fin parallélépipédiques et de moyen module. Lors de la construction, des décalages de niveau entre les lits de moellons ont été rattrapés ponctuellement par des inclusions de TCA. Le bourrage interne au contact direct du creusement est formé de blocs de calcaire non équarris. Le liant est exclusivement composé d'argile jaune compacte et homogène dont l'origine est probablement locale.

Le mur sud, beaucoup plus massif, est d'une largeur moyenne de 0,80 m. Son mode de construction est très divergent de celui des trois autres parois. Des blocs de calcaires de divers modules, pour la plupart non équarris, ont été superposés dans une mise en œuvre peu soignée sans parement. Le liant beaucoup plus grossier est constitué de limon alluvial jaunâtre.

Les pans de murs ne sont pas chaînés entre eux. Il n'existe pas de tranchée de fondation, les murs reposant directement sur le toit du substrat de craie.



Fig. 19 : Détail de la maçonnerie nord de la cave 56.

Un escalier a été ménagé dans l'angle sud-est. Le niveau de seuil constitué de dalles calcaires est posé directement sur l'arase du mur est. La première marche, probablement récupérée lors de la destruction, est manquante.

La deuxième marche est composée d'un bloc de réemploi en calcaire fin. Il s'agit d'un bloc rectangulaire évidé afin de former deux cellules quadrangulaires de tailles égales séparées par une paroi (fig. 23 p. 50). La fonction originelle de cet élément ne nous est pas connue. Cependant, elle témoigne d'une réutilisation d'éléments architecturaux antérieurs. De façon opportuniste, les cellules ont été bouchées et aplanies grâce à un bourrage de déchets de taille calcaires, de craie et de fragments de TCA liés par un mortier de chaux afin de créer une surface plane.

La troisième marche est une simple dalle de grès soutenue par un assemblage de *tegulae* liées à l'argile.

Enfin, la quatrième et dernière marche n'est connue que par son négatif sous la forme d'une semelle de scellement à l'argile.

L'ensemble de cet escalier est séparé du mur sud par un bourrage de blocs calcaires surmonté d'un empilement de briquettes carrées au contact du mur est. La disposition des marches était prévue dès la conception. En effet, une rampe triangulaire de craie a été ménagée lors du creusement afin de soutenir l'aménagement.



Fig. 20 : Escalier de la cave 56.

Occupation

Le sol de la cave repose directement sur le dessus du substrat crayeux aplani. Il a été aménagé par la construction d'un niveau de terre battue formé de limon noir hétérogène fortement mêlé de charbons (US 10). La superposition de lits et l'inclusion de mobilier laissent supposer un épaissement lié à l'apport de terre tout au long de la période d'utilisation. Le mobilier piégé dans ce niveau de circulation comprend un lot céramique daté du II^e siècle à la première moitié du III^e siècle ap. J.-C. On note également la présence remarquable d'un fragment de filtre ou de passoire en tôle de bronze au décor soigné.

Démolition

Le mur sud a été en grande partie récupéré lors de la destruction de la cave. Les déblais de démolition ont été rejetés sur le sol (US 9) et piétinés lors de la récupération des matériaux de construction. Le mobilier céramique associé à

cette opération est daté du III^e siècle.

Les éléments de toiture (*tegulae* et *imbrices*) ont ensuite été étalés en une couche compacte (US 8) contenant un tesson de coupe Drag. 37b en sigillée de l'est attribué à la première moitié du II^e siècle (voire III^e siècle).

Les niveaux de remblaiement supérieurs (US 3, 7, 2, 5, 1 et 6) constitués de matériaux détritiques correspondent à un nivellement des gravats de destruction au niveau de la surface puis à l'abandon complet de la structure. Le mobilier céramique contenu dans ces niveaux est attribué Aux II^e et III^e siècle, la présence d'un sesterce à l'image de Faustine (émis sous Marc-Aurèle) permet de poser un *terminus post quem* de l'an 161 pour la démolition de cette cave.

Synthèse

La cave 56 est en bon état de conservation. La construction, pour autant que l'on puisse l'observer, est soignée. L'accès s'effectuait par un escalier droit de quatre marches construit partiellement avec des matériaux de récupération. Cet élément incite à supposer une occupation antérieure de ce secteur de la ville antique.

Les éléments de datation collectés dans les niveaux d'occupation indiquent une activité dès la première moitié du II^e siècle ap. J.-C. Le mobilier piégé dans les couches de destruction appartient quant à lui principalement au III^e siècle ap. J.-C. La présence de blocs de terre rubéfiée (torchis ?) (US 7) et de tuiles en grand nombre suggère l'existence d'une superstructure en matériaux mixtes surmontée d'une couverture en tuiles. L'homogénéité du matériel et la forte densité de débris d'architecture attestent d'une démolition volontaire effectuée dans un laps de temps assez bref.

Les faibles dimensions de cette cave semblent la destiner au stockage de produits peu volumineux. Aucun élément (cupules, fragments de contenants...) ne nous permet d'avancer une hypothèse d'utilisation qui pourrait correspondre indifféremment aux domaines artisanaux et/ou domestiques.

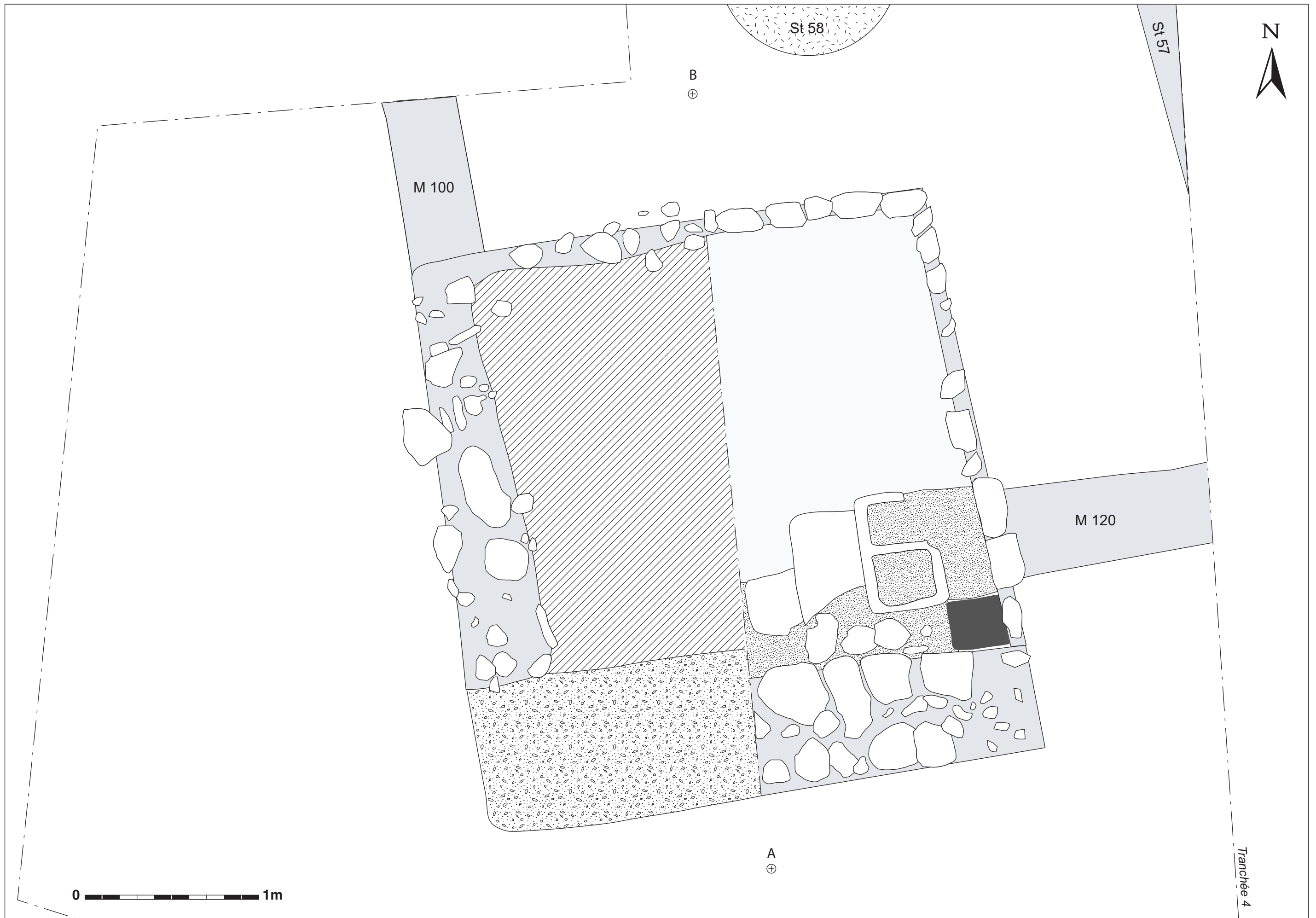
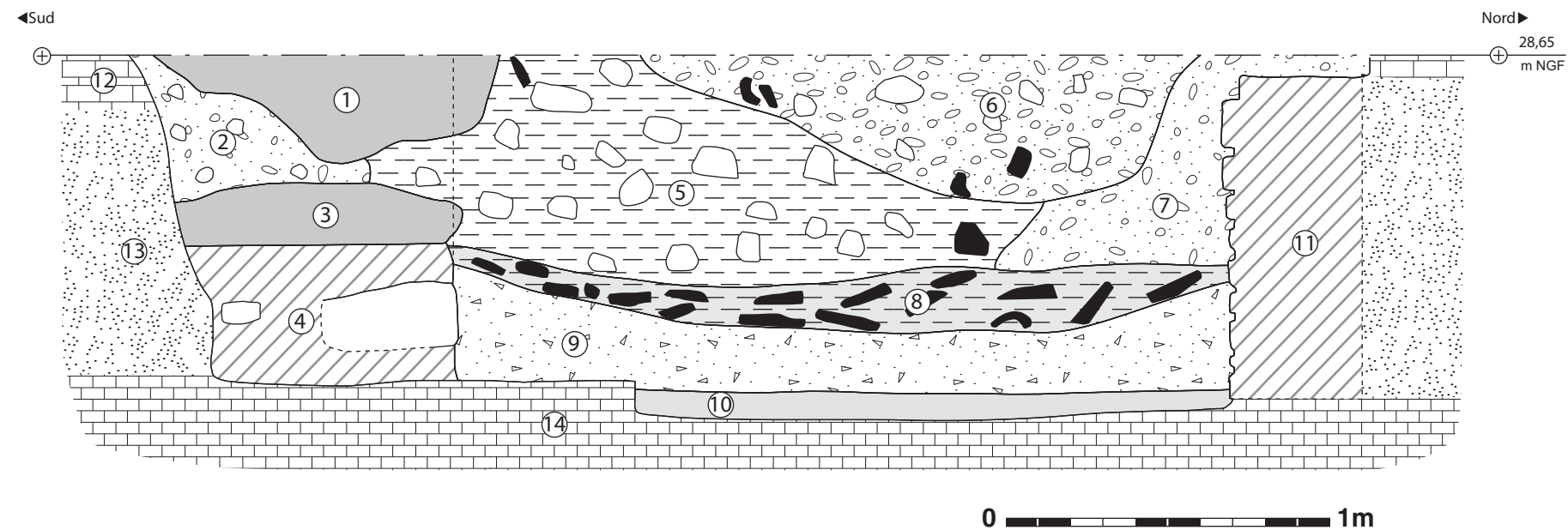


Fig. 21 : Cave 56 et ses abords, tranchée 4.



- ① Strate limoneuse noire, homogène, meuble, inclusions de charbons, TCA, nodules de craie.
- ② Blocs et nodules de craie (effondrement de paroi).
- ③ Strate limoneuse noirâtre, inclusions de charbons et nodules de craie.
- ④ Maçonnerie massive de blocs de craie non équarris liés à l'argile (jaune).
- ⑤ Argile jaune, fortes inclusions de blocs de craie et TCA (couche de démolition).
- ⑥ Strate limoneuse noire, hétérogène, meuble, inclusions de blocs de craie, de calcaire et de grès, TCA, charbons.
- ⑦ Strate argilo-limoneuse brun-rouge, fortes inclusions de charbons et terre rubéfiée (torchis ?).
- ⑧ Lit compact de TCA (*tegulae*, *imbrices* et briques) (couche de démolition).
- ⑨ Limon brun clair, homogène, compact, inclusion de charbons.
- ⑩ Niveau de terre battue, limon noir hétérogène, compact, lité, inclusions de charbons et lits de craie pulvérulante (couche d'occupation).
- ⑪ Maçonnerie de blocs de calcaire fin de petit module, insertion de lits de TCA, lié à l'argile (jaune).
- ⑫ Niveau de circulation extérieur, craie damée.
- ⑬ Limon brun clair (substrat).
- ⑭ Craie altérée (substrat).

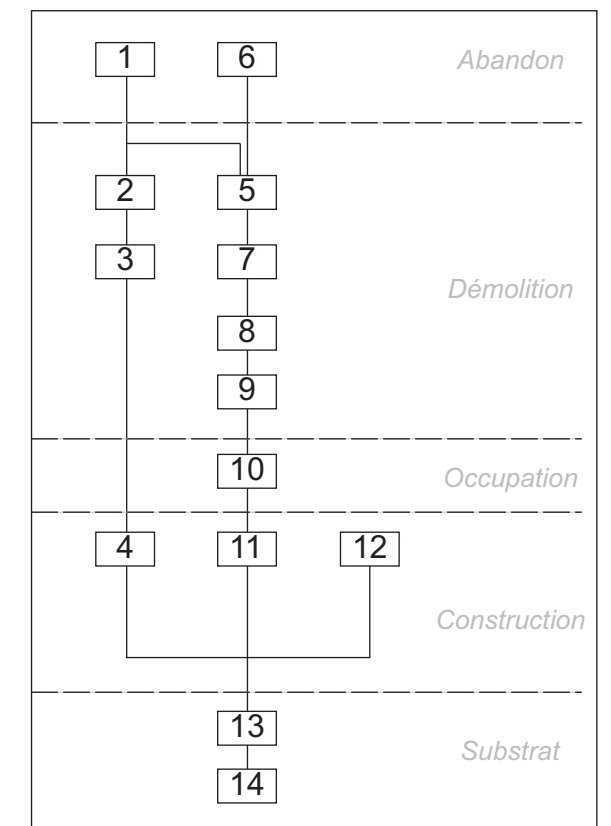


Fig. 22 : Cave 56, tranchée 4.

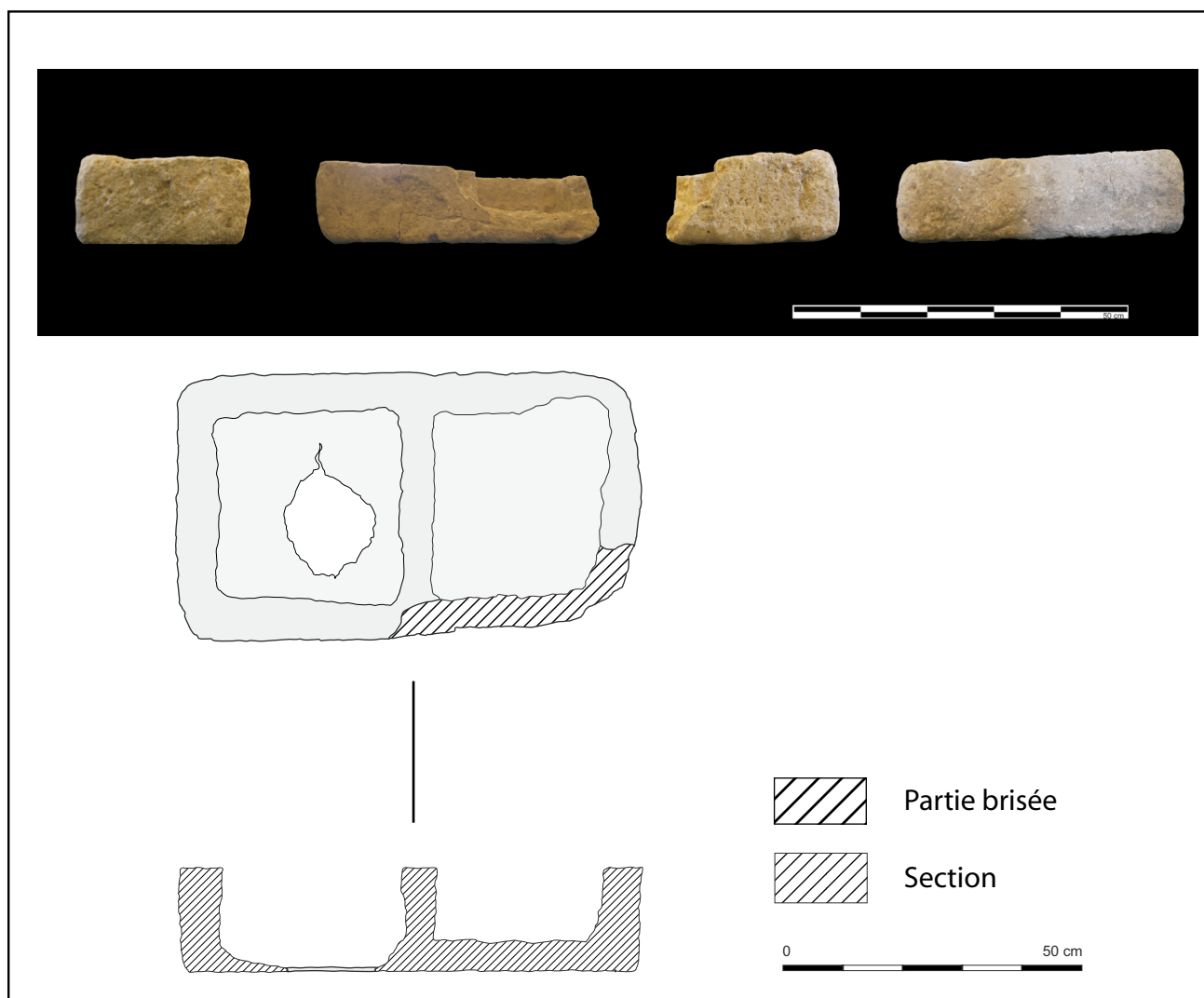


Fig. 23 : Bloc de calcaire travaillé réutilisé en tant que marche dans la cave 56.

II.2.1.2 Abords de la cave 56

La cave 56 est bordée au nord et à l'est par un sol de craie damée limité par des fondations de murs et une tranchée de récupération sur ses quatre côtés. Cette couche d'occupation, dégagée en grande partie par le creusement de la tranchée 4, peut-être estimée par extrapolation à 6 m de long pour 4,5 m de large, soit une surface de 27 m². Un sondage manuel a permis de documenter une épaisseur de remblai crayeux de 0,15 m reposant sur un lit de préparation de sablon jaunâtre d'une puissance de 0,40 m.

Le **mur 100** à l'ouest est disposé dans l'alignement du mur ouest de la cave 56. Il s'agit d'un simple solin d'une largeur de 0,60 m formé d'un bourrage de blocs de craie en tranchée pleine. Le **mur 99** limite le bâtiment au nord. Ses caractéristiques sont similaires au précédent. La

Structure 57 limite le bâtiment à l'est. Il s'agit d'une tranchée de récupération d'un mur probablement comparable aux n°100 et 99. D'une largeur de 0,80m, la tranchée était comblée de limon argileux brun foncé compact contenant un modeste lot céramique des I^{er} et II^e siècles. Enfin, le côté sud est fermé par l'amorce du **mur 120** venant curieusement rencontrer la cave 56 à la hauteur de la pierre de seuil de l'escalier.

Tout porte à croire que ces trois murs et cette tranchée de fondation forment la fondation d'un modeste bâtiment sur solin. Le sol constitué d'un apport de craie damé est marqué par un foyer matérialisé par une simple trace de rubéfaction circulaire d'1 m de diamètre enregistrée sous le nom **structure 58**.

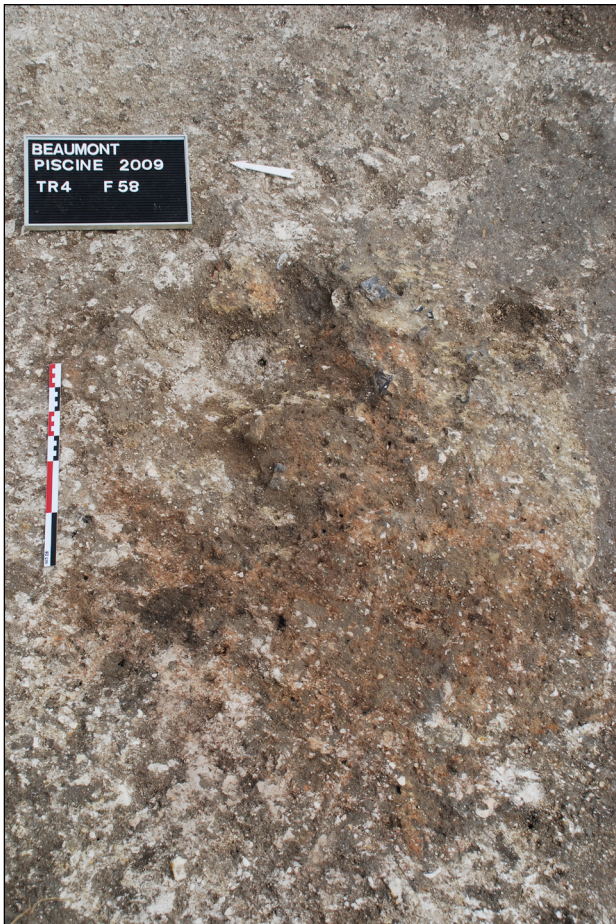


Fig. 24 : Foyer 58.

La relation entre ce bâtiment et la cave 56 pose question. En effet, le matériel collecté dans la structure 57 (tranchée de fondation) indique une récupération au plus tard au II^e siècle et, par conséquent une construction précoce (peut-être contemporaine de la mise en place de la voirie). L'occupation de la cave 56 est quant à elle bien établie au II^e siècle / première moitié du III^e siècle ap. J.-C. Faut-il alors postuler que le bâtiment et la cave ne connaissent pas un fonctionnement synchrone ? Il semble pourtant plus probable que nous soyons en présence d'une occupation sur cave disposée le long de la voirie comme dans la majorité des habitats reconnus à Beaumont¹⁶. Il est par conséquent tentant de restituer une démolition précoce du bâtiment (fin du II^e siècle) mais une utilisation plus longue de la cave 56 jusqu'à la première moitié du III^e siècle. Malheureusement, les éléments de datation matériels et stratigraphiques ne nous semblent pas assez assurés dans le cadre du diagnostic pour valider pleinement cette séquence chronologique.

¹⁶ Vermeersch et al. 2007 p 115-116.

II.2.2 La cave 93 et ses abords

La cave 93 a été découverte lors du creusement de la tranchée 9. Les dimensions et le type de construction étant apparemment très similaires à ceux de la cave 56 (cf. supra), il a été décidé de n'effectuer qu'un nettoyage de surface afin de préserver cette structure pour une éventuelle fouille exhaustive.

II.2.2.1 Cave 93 (fig. 25 p. 52)

La **cave 93** se présentait au décapage comme une maçonnerie rectangulaire arasée de 3,78 m par 3,40 m, soit 12,85 m². Un nettoyage fin du niveau d'apparition a permis de collecter un lot de mobilier céramique issu des niveaux de démolition supérieurs datés de la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. Il est à noter que ce lot est très hétérogène ; il contient des éléments intrusifs modernes (productions de grès).

On est frappé par la similitude avec la cave 56. Le mode de construction semble équivalent en particulier en ce qui concerne la construction formée de trois murs de faible largeur à l'ouest, au nord et à l'est ; et d'un mur massif au sud. De même, la distance vis-à-vis du *decumanus II* et l'orientation sont équivalentes.

La disposition des **murs 107 et 108** est également tout à fait comparable avec les observations faites en tranchée 4.

II.2.2.2 Abords de la cave 93

La cave 93 est englobée au nord et à l'est par un niveau de sol en craie damé bien conservé dont les limites ne sont pas clairement perceptibles. Cette strate, correspondant selon toute vraisemblance au sol interne d'une pièce, est marquée par trois indurations rubéfiées. La première, à l'ouest, partiellement engagée dans la coupe, décrit un rectangle de 0,70 par 0,44 m ; les deux suivantes sont circulaires pour un diamètre proche de 0,70 m. Nous proposons de restituer des foyers disposés à même le sol sans qu'il soit possible de définir si leur utilisation est synchrone, ni leur fonction exacte.

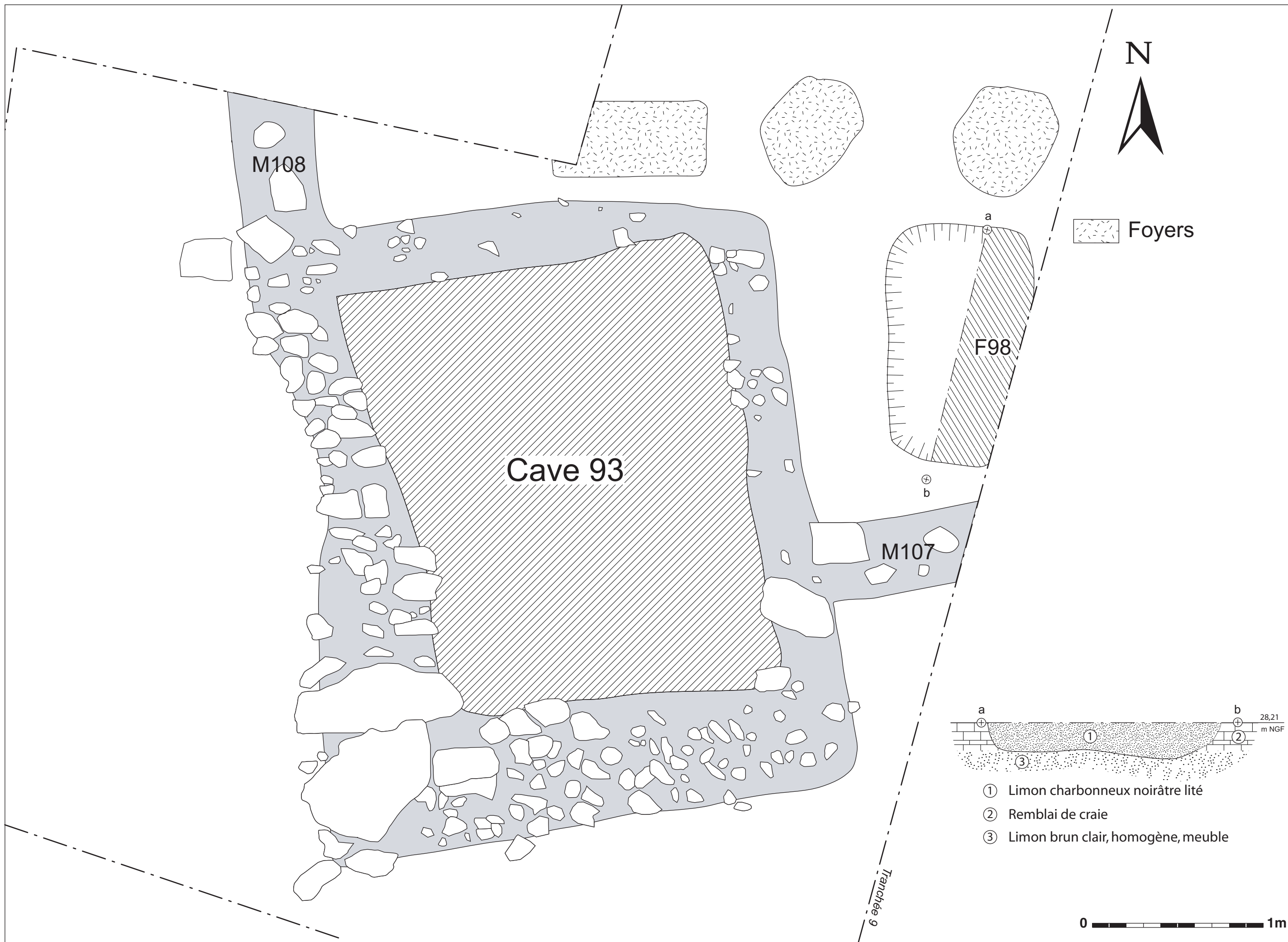


Fig. 25 : Cave 93, tranchée 9.

La fosse 98 (fig. 25 p. 52) se situe à l'angle formé par la cave 93 et le mur 107. Le creusement est rectangulaire (1,40 m par 0,86 m) et transperce complètement le niveau de sol environnant de craie damée. Le profil à fond plat et bords droits est profond de 0,20 m. Le remplissage est constitué de limon charbonneux noirâtre lité. Seuls trois fragments de céramique ont été trouvés lors de la fouille. Ils ne permettent pas d'avancer une datation précise au-delà d'une attribution gallo-romaine au sens large. Il ne semble pas possible d'affecter une attribution fonctionnelle à cette structure dans l'état actuel des connaissances, cependant le comblement fortement charbonneux incite à la mettre en relation avec les trois foyers découverts à proximité.

La structure 94 est localisée en retrait du *decumanus II* à 13 m au nord de la cave 93. Il s'agit d'un puits circulaire formé d'un large creusement d'un diamètre de 2,20 m aménagé par une cheminée circulaire en blocs de grès et de calcaire fin non liés d'une largeur de 1,60 m. Un sondage mécanique réalisé jusqu'à une profondeur de 1,14 m a été arrêté pour des raisons de sécurité suite à l'effondrement des parois. Il a cependant été reconnu que le creusement transperçait le toit du substrat crayeux. Bien qu'aucun mobilier antique n'ait été découvert dans le comblement de terre limoneuse noirâtre, nous proposons d'interpréter ce puits comme un aménagement de cour relié à l'ensemble formé par la cave 93 et ses abords par similitude avec les modes urbanistiques décrits antérieurement dans l'agglomération antique.

Comme pour la cave 56, il est difficile de définir la chronologie de ces éléments. La cave 93 pourrait indifféremment être synchronique ou postérieure au sol d'occupation attenant. Les éléments de datation, collectés en surface, ne semblent pas être des fossiles directs très fiables même s'ils permettent de dater l'ensemble d'une fourchette chronologique large de la seconde moitié du I^{er} siècle au II^e siècle ap. J.-C. En tout état de cause, nous retrouvons un mode d'occupation du sol standardisé avec un bâtiment sur cour le long de la voirie débouchant à l'arrière sur un espace de cour agrémenté dans ce cas d'un puits.

II.2.3 La cave 32 (fig. 26 p. 55)

La Cave 32 se situe dans la tranchée 2 au sud du *decumanus II*. Elle se présente en surface comme une structure rectangulaire dont les angles est et ouest sont légèrement inclus dans la coupe. La longueur est de 3 m pour une largeur de 2,50 m, soit une superficie de 7,5 m². La fouille, commencée par moitié, a été réduite au quart par manque de temps.

Le creusement, aux bords droits, s'est effectué dans le substrat de craie altérée jusqu'à une profondeur de 1,20 m. Le sol est constitué d'un simple aplanissement du fond de creusement. Les murs entièrement récupérés ne sont perceptibles que par une large gouttière périphérique ayant probablement reçu la première assise. La structure est comblée de bas en haut par des déblais de démolition :

- en fond de creusement, une strate de 0,50 m d'épaisseur formée blocs de craie de divers modules, de dalles calcaires et de nodules de torchis épars dans une matrice d'argile jaune évoquant un liant de maçonnerie ;
- ensuite, une couche de limon argileux brun foncé à noir ;
- puis une strate de limon argileux meuble et hétérogène parfois mêlé de débris de TCA ;
- enfin, confinée à la moitié ouest du remplissage, un remblai homogène de poussières et de blocs de craie.

Le mobilier issu des niveaux de démolition est daté de la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. Cette attribution précoce désigne cet aménagement comme l'un des éléments les plus anciens découverts. La construction de cette cave pourrait être contemporaine du premier état d'urbanisation de ce secteur de la ville. Dans cette optique, on notera que l'orientation est légèrement divergente de l'axe du *decumanus II*. Faut-il conclure que l'extension de la voirie vers l'est de l'agglomération n'était pas effective au premier siècle, ou du moins que son tracé n'était pas perceptible dans le paysage ?

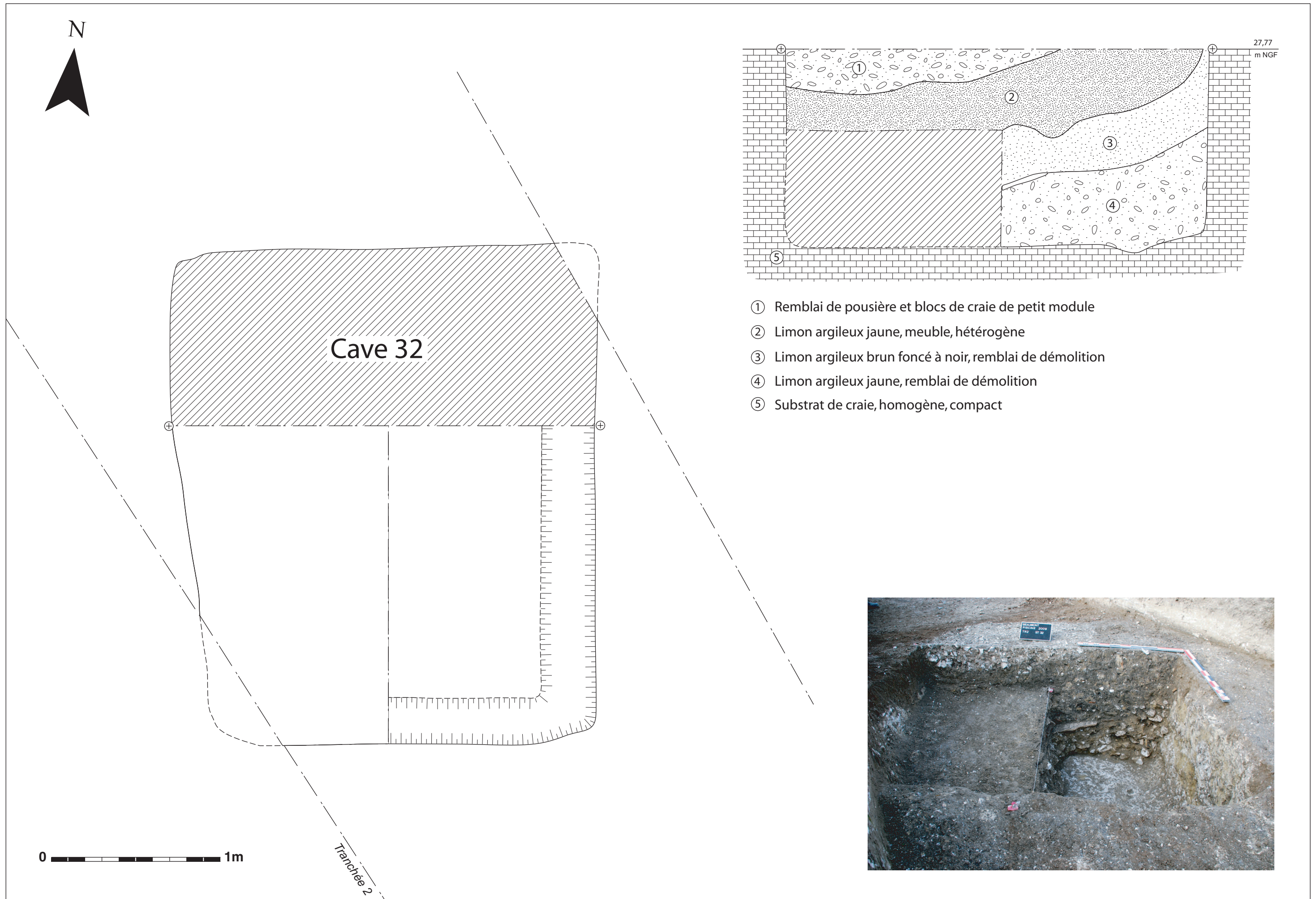


Fig. 26 : Cave 32, tranchée 2.

II.3 Murs et maçonneries isolées

II.3.1 Murs de la tranchée 1

Une série de murs a été dégagée lors du creusement de la tranchée 1 en limite sud de l'emprise. Il s'agit de maçonneries largement lacunaires qui ne permettent pas de dégager de plans de bâtiments complets.

Les **murs 110, 111 et 112** forment l'amorce d'un bâtiment ou d'une pièce quadrangulaire dont l'extension sud n'est pas reconnue. Seule est conservée la première assise en blocs de craie et de calcaire de gros module d'un solin en tranchée pleine.

Les **murs 7 et 8** (fig. 27 p. 58) se croisent à angle droit. L'extension au nord et au sud du mur 7 est incluse dans la coupe alors que le parcours du mur 8 se perd à l'est. La construction, assez frustrée, constituée de blocs de craie disposés en tranchée pleine sans liant, évoque le fond d'un solin de fondation. Malgré le mauvais état de conservation de l'ensemble, un sondage réalisé à la jonction des deux murs a prouvé l'antériorité du mur 7 sur le mur 8. Le mobilier céramique trouvé dans les tranchées de fondation et aux abords immédiats indique une datation large depuis Tibère jusqu'aux II^e/III^e siècles ap. J.-C.

Les **murs 11, 12 et 13** (fig. 28 p. 59) forment une pièce ou un bâtiment dont 2 des 4 angles ont été reconnus. La suite de la structure engagée dans la coupe n'a pu être poursuivie vers le sud. Le mode de construction est similaire aux exemples précédents. Aux blocs de craie s'ajoutent quelques éléments en calcaire sans organisation apparente. Le mur 13, à l'est, semble marquer la limite du *Cardo III*.

Tout porte à croire que ces vestiges de construction ténus se raccordent aux vestiges dégagés directement au sud lors des fouilles du lycée polyvalent. Ils pourraient correspondre aux aménagements sur cour des bâtiments de l'*insula IV* bordant le *decumanus III*.

II.3.1.1 Les « Terres noires »

Lors du creusement de la tranchée 1, une strate de 0,60 à 0,80 m d'épaisseur recouvrait les niveaux archéologiques lisibles. Ces niveaux se présentent comme une strate argileuse et organique, brun foncé à noire, avec des inclusions de nodules de craie, de silex et de mobilier archéologique (céramique, métal et restes fauniques). Malgré un examen attentif aucune stratification n'a été reconnue au décapage ou en coupe. Ces formations occultaient totalement les structures en place.

De tels phénomènes de recouvrement indifférencié chargé en mobilier archéologique sont régulièrement signalés en contexte urbain, en particulier pour des niveaux du Bas-Empire et/ou de l'antiquité tardive. Des formations similaires avaient été vues directement au sud de cette intervention lors des fouilles de l'édifice de spectacle¹⁷. La composition et les modes de dépôt de ce qu'il est convenu d'appeler les « terres noires » font l'objet de nombreuses études depuis une trentaine d'années. Il nous a malheureusement été impossible de réaliser une fouille fine dans le cadre d'un diagnostic, mais cette problématique mériterait un examen approfondi avec l'aide des sciences du sol (pédologie, micromorphologie...), dans le cadre d'une fouille exhaustive. A défaut, il a été choisi de décapier entièrement ces couches lors du diagnostic afin de documenter au mieux les niveaux archéologiques lisibles.

II.3.2 Murs et maçonneries isolées

Le **mur 89** dans la tranchée 8 est un simple bourrage de blocs de craie géoliffracté disposé en tranchée pleine. L'axe est-ouest de cette construction pourrait la faire correspondre avec les murs 7 et 8 découverts dans la tranchée 1.

Le **mur 66** dans la tranchée 6 est formé de blocs de craie, de calcaire et de rognons de silex en tranchée pleine. L'extension nord engagée dans la coupe n'est pas connue. Au sud, ce solin s'arrête sans retour. Cette structure d'axe nord-sud est alignée sur l'orientation de la trame viaire.

¹⁷ Jobic et al. 1993.

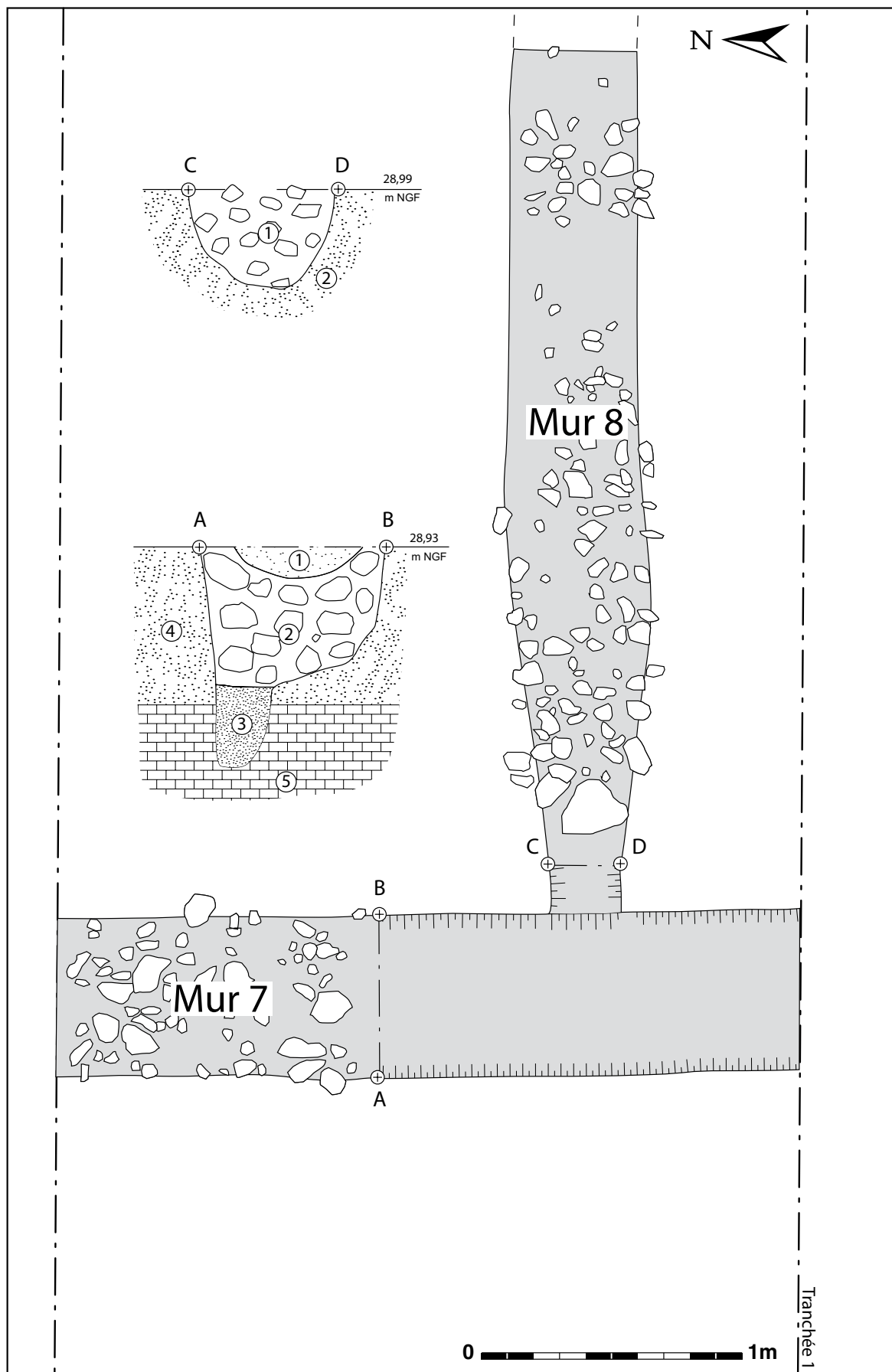


Fig. 27 : Murs 7 et 8, tranchée 1.

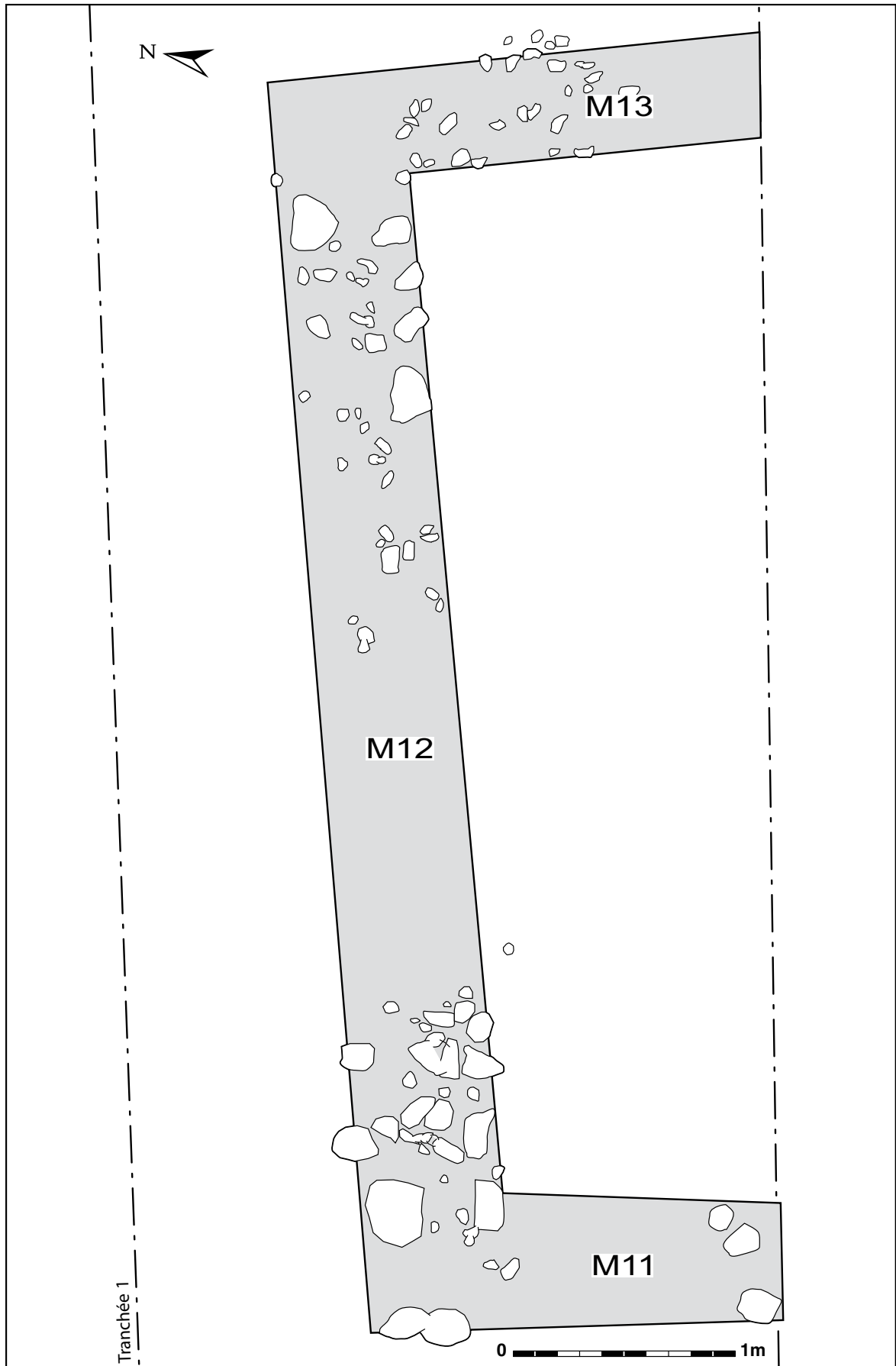


Fig. 28 : Murs 11, 12 et .13, tranchée 1.

II.4 Les structures de combustion

Un groupe de 3 fours de potiers a été recoupé par les tranchées de diagnostic à l'est de l'emprise.

II.4.1 Le four 26 (fig. 30 p. 61)

Le **four 26** se situe dans la tranchée 1 en limite sud de l'emprise. Il se compose d'un creusement dans le substrat de craie qui ménage trois espaces fonctionnels.

Au centre, un laboratoire ovalaire, partiellement engagé dans la coupe, d'une longueur de 1,70 m pour une largeur estimée de 1,30 m. La sole est formée de deux massifs hémicirculaires obtenus par apport d'argile. Des canaux de chauffe sont ménagés entre les deux massifs d'argile et le long des parois. Les parois sont construites par adjonction, contre les bords du creusement, d'un bourrage de blocs grès et de calcaire recouverts d'argile sur une épaisseur de 0,10 m.

Deux alandiers opposés sont placés dans l'axe du laboratoire. Ils se présentent comme de simples conduits d'un cinquantaine de centimètres de long marqués par des massifs de calcaire et ou de TCA encadrant les foyers.

Les aires de chauffe de part et d'autre du laboratoire se réduisent à deux larges dépressions sub-

circulaires d'un diamètre d' 1,30 m environ.

La structure était entièrement comblée une argile brun foncé homogène contenant des débris de céramiques et des ratés de cuisson en grand nombre (NR=447). L'étude de ce corpus (cf. annexe 1) indique une activité au milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. Les ratés de cuisson correspondent à une céramique commune sombre granuleuse. Le répertoire est constitué de jattes à profil en esse, de pots à col court et de pots à lèvre épaisse et panse soulignée par une ou deux gorges externes. On remarque également la présence d'un décor de petits ronds (probablement réalisé à la molette).

Il est à noter que l'aire de chauffe orientale est aménagée dans le comblement du fossé 27 (fossé bordier de la voie est-ouest). Il est donc probable que la voie ait été désaffectée (ou non entretenue) très précocement après sa construction. Son rôle hypothétique de marqueur de l'extension de l'agglomération à l'est a donc été très court, s'il a existé.



Fig. 29 : Four 26.

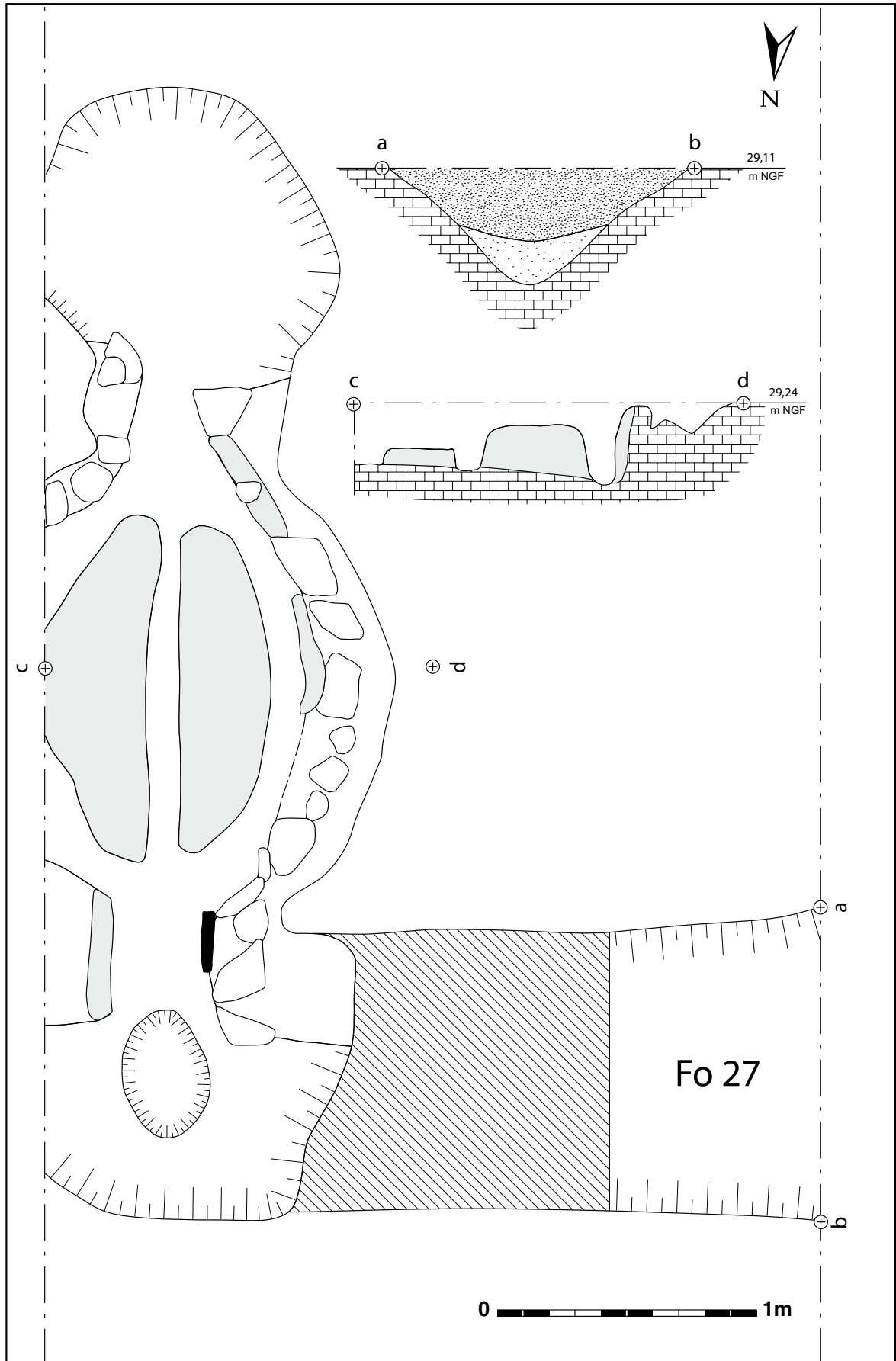


Fig. 30 : Four 26 et fossé 27, tranchée 1.

II.4.2 Le four 64 (fig. 31 p. 63)

Le **four 64** appartient lui aussi à la catégorie des fours à un volume comme le four 26. Ses caractéristiques sont très similaires malgré des dimensions plus réduites.

Le laboratoire, d'un diamètre de 1,60 m, est matérialisé par un simple creusement dans le substrat crayeux. La paroi est construite par un apport d'argile de 0,10 m d'épaisseur appliqué directement sur les bords du creusement. La sole formée de deux massifs hémicirculaires a été taillée dans le substrat puis couverte d'une couche d'argile. Les canaux de chauffe se répartissent de part et d'autre et au centre de la sole.

Les alandiers sont marqués par un espace assez large encadré par des blocs de calcaire servant de plaques foyères. Les emplacements des foyers sont discernables par de larges traces de rubéfaction. Ils débouchent à l'est et à l'ouest sur deux aires de chauffes circulaires légèrement excavées, d'une profondeur comprise entre 0,26 et 0,34 m.

Cette structure était comblée presque exclusivement de tessons de céramique dans une matrice de limon argileux brun foncé. Le corpus collecté est de 819 restes attribués aux années 40-60 ap. J.-C.

Le laboratoire était traversé par le **fossé 62** (fig. 31 p. 63). Ce creusement linéaire évoque une simple rigole d'écoulement large au maximum de 0,56 m, et d'une profondeur décroissante du nord vers le sud. Le mobilier collecté suggère une datation du milieu du I^{er} siècle. Ce fossé semble servir d'exutoire à la **fosse 63** (fig. 31 p. 63) à laquelle il aboutit. Ce creusement ovalaire d'1,20 m de long et 0,92 m de large n'est profond que de 0,14 m. Il n'est pas possible de définir la fonction de cet ensemble. Cependant, le recoupement stratigraphique indique une utilisation très courte du four 64, probablement limité à quelques années au milieu du I^{er} siècle.

II.4.3 Le four 30 (fig. 32 p. 65)

Le **four 30** est construit à même le substrat de craie altérée dans une fosse largement débordan-

te autour du laboratoire. La paroi est construite par simple aplat d'argile tout comme le fond de la chambre, l'espace intermédiaire étant comblé par un remblai homogène d'argile brun foncé. Le laboratoire circulaire d'un diamètre d'1,10 m est partitionné par une languette massive en argile d'1 m de long pour une largeur moyenne de 0,30 m. L'examen de la paroi suggère la présence d'au moins trois réfections de la voûte.

Un alandier unique se développe vers l'est. Il s'agit d'un conduit de 0,40 m de long obtenu par resserrement des parois sans aménagement. Aucune trace de rubéfaction ne trahit l'emplacement exact du foyer.

L'aire de chauffe n'a pu être totalement dégagée afin de préserver un drain d'écoulement des eaux de pluie encore en activité. Cependant, on peut restituer une aire de travail grossièrement rectangulaire large d'au moins 2 m de large et profonde de 0,52 m. L'accès semble se faire par le nord à l'aide d'un léger emmarchement.

Le comblement formé de limon argileux brun meuble et homogène était quasi entièrement rempli de tessons de céramique (NR=2336). Le lot pâti d'une fragmentation importante. Il est constitué de ratés de cuisson mêlés à des rejets domestiques. Les ratés de cuisson très homogènes trahissent probablement la relégation d'éléments d'une même fournée (cf. annexe 1). L'ensemble peut être daté de la fourchette des années 14 à 60/70 ap. J.-C.

Un potin daté des années 60/30 av. J.-C. doit être considéré comme intrusif (cf. annexe 2). L'aire de distribution de ce type couvre, sans concentration spécifique les territoires des Suessions, des Bellovaques, des Meldes et des *Parisii*. Ce type est attesté à La Tène D1a à Herblay (95) et semble disparaître assez vite de la circulation au début de La Tène D2 (Très peu d'exemplaires de ce type parmi les nombreux potins de l'oppidum la Tène D2a de Villeneuve-saint-germain, pourtant en plein cœur du pays Suession)¹⁸.

¹⁸ Information A. Bulard, SRA Ile-de-France.

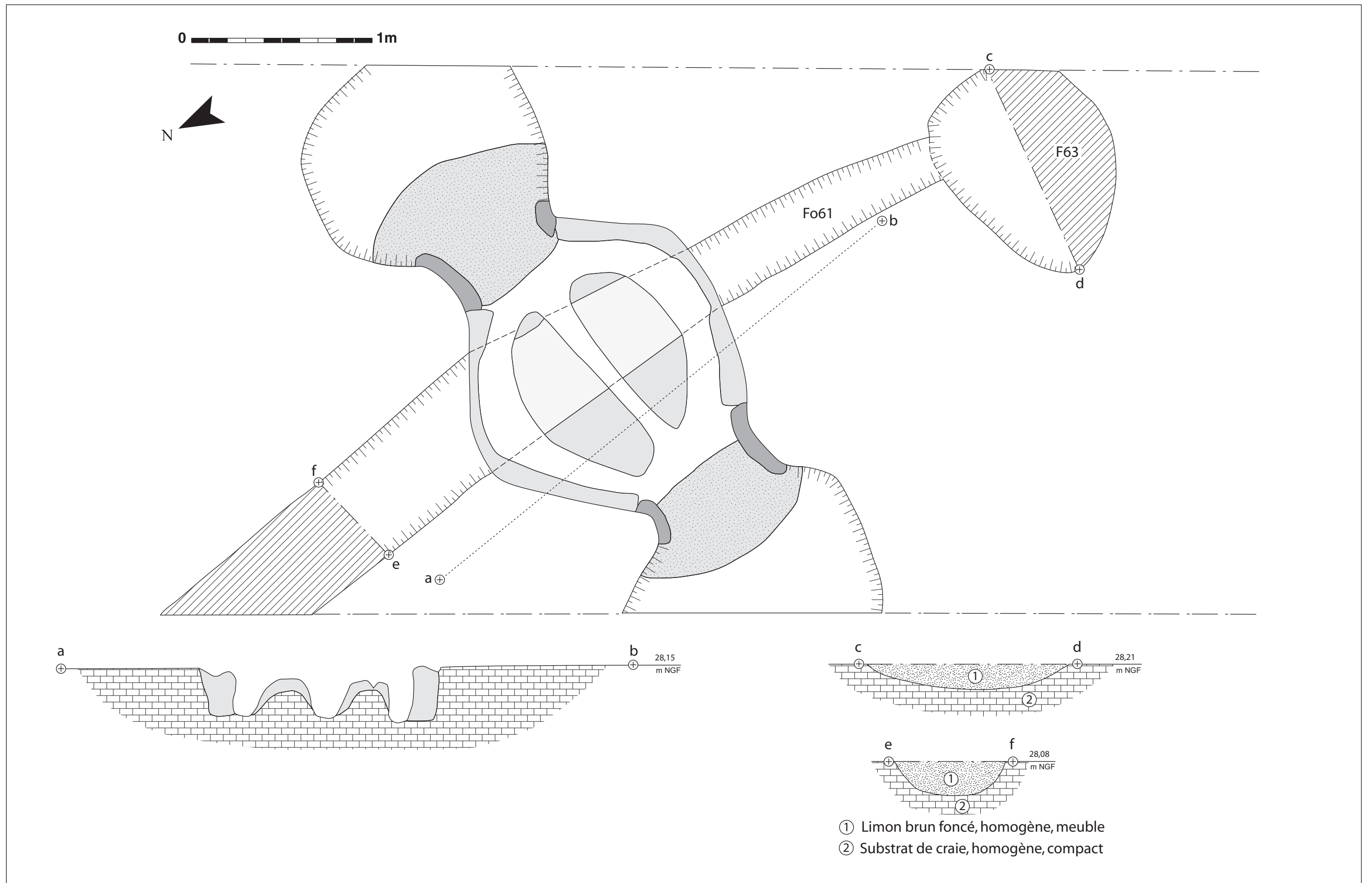
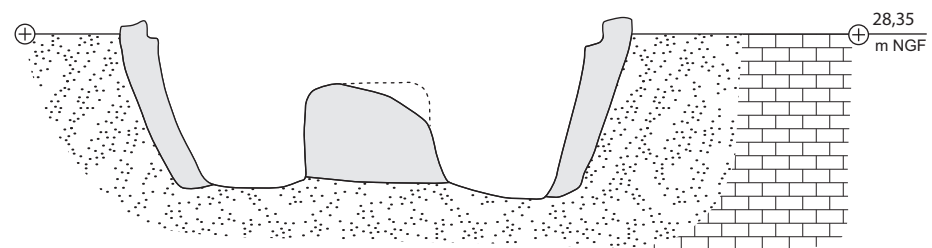
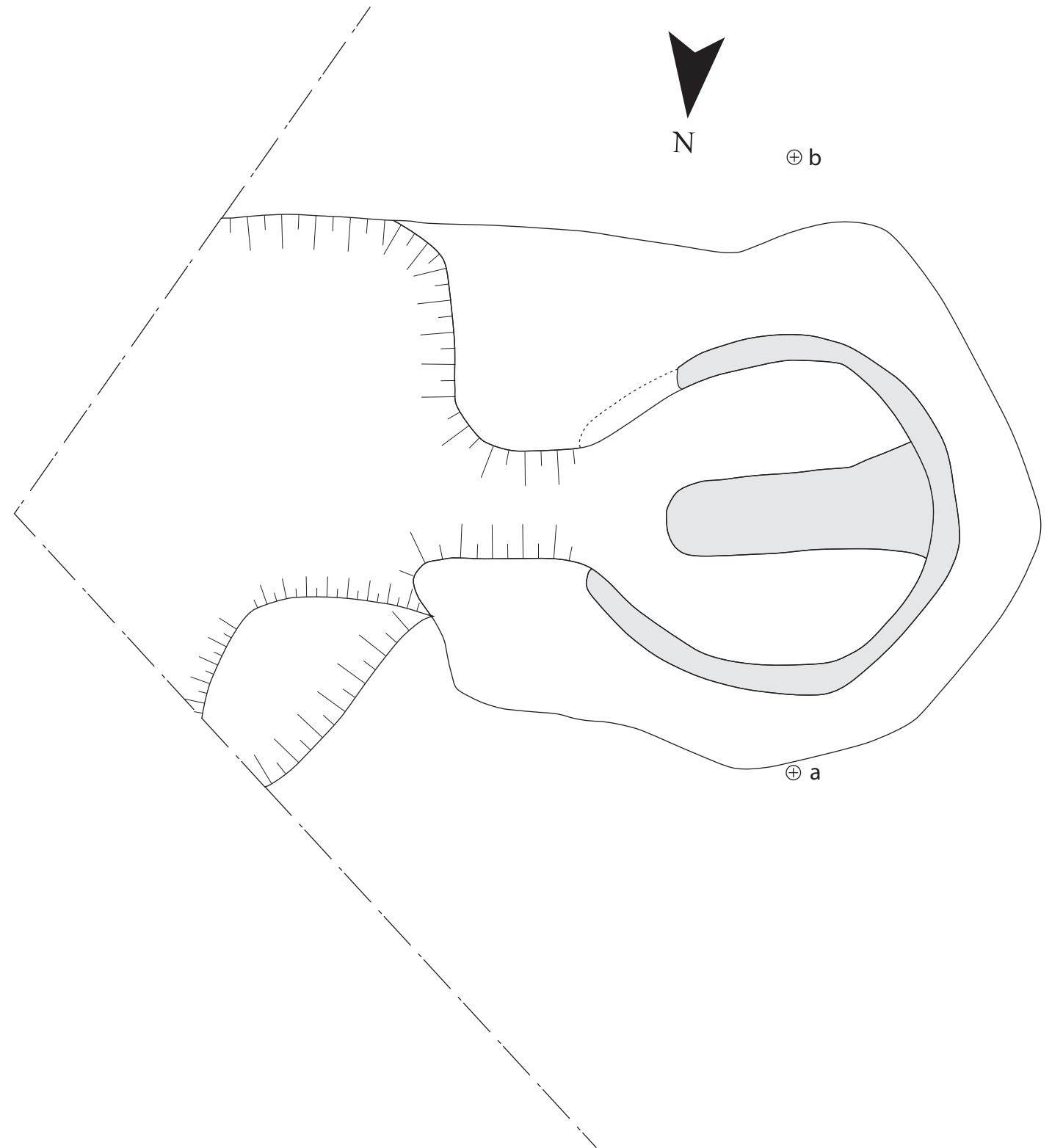


Fig. 31 : Four 64, fossé 61 et fosse 63.



0 1m

Fig. 32 : Four 30, tranchée 2.

II.4.4 Synthèse sur les fours de potiers

La production potière de Beaumont-sur-Oise était déjà abondamment reconnue avant cette opération. Grâce aux recherches successives réalisées depuis le XIX^e siècle, nous savons que cette activité était pratiquée sur l'ensemble de l'agglomération. Des fours sont mentionnés anciennement dans la partie ouest du cimetière actuel. En 1970-71, G. Ducoeur a mis au jour un four à l'est du *Cardo I* à l'emplacement du CET. Deux batteries de fours de la première moitié du I^{er} siècle formant un atelier ont été découvertes à l'est du *Cardo III*. Cette officine comprenait également un puits, une fosse comblée d'une argile jaune destinée à la fabrication des céramiques et/ou au lutage des fours, un bâtiment doublé d'un appentis ainsi que des dépressions circulaires interprétées comme des vestiges de tours de potiers. Une autre batterie existait de l'autre côté de la rue. Cet atelier comprenait également un puits et une fosse à argile. Dans la seconde moitié du I^{er} siècle, un four à languette centrale y a été construit.

Dans l'*insula II*, un autre four à languette unique est connu et daté par archéomagnétisme entre le troisième quart du I^{er} siècle et la première moitié du III^e siècle.

A l'ouest de l'agglomération, un atelier apparemment plus tardif a été fouillé dans l'*Insula X*. Les traces d'un tour de potier et d'un puits comblé au III^e siècle ont été reconnues. Quatre fours s'y sont succédés depuis le II^e siècle jusqu'au III^e siècle.

Les deux fours 26 et 64 appartiennent à la catégorie des fours à un volume et tirage vertical tels que définie par B. Dufay¹⁹. Il s'agit de fours rudimentaires par leur technologie et l'investissement pour leur mise en œuvre. Le laboratoire circulaire ou légèrement ovalaire est de petite taille. Il est alimenté par deux alandiers opposés. La production de ces fours de faible volume devait être assez peu abondante. La charge à cuire était placée directement au contact du combustible. Il est à noter que l'élévation de température devait être modérée au vue des minces traces de rubéfaction relevées lors de la fouille. Ce

portrait robot correspond d'ailleurs assez bien avec les types de productions collectés dans les comblements.

Le four 30 se démarque. Il s'agit d'un four à deux volumes, c'est-à-dire que la production et le combustible ne sont pas en contact. La fosse de travail et l'unique alandier sont plus profondément excavés ce qui a pu favoriser le tirage et donc l'élévation de température. Le volume du laboratoire est légèrement supérieur.

La datation du mobilier des remplissages indique invariablement le milieu du I^{er} siècle. Le four 30 pourrait être un peu plus tardif (60-70 ap. J.-C.) mais les bases chronologiques ne sont pas assez assurées pour en déduire une évolution chrono-typologique à l'échelle du diagnostic. En tout état de cause, la production céramique est cantonnée dans un intervalle très bref au début de l'urbanisation du secteur.

Notons que nous ne disposons pas des structures normalement associées telles que les aires ou bâtiments liés au stockage, à la préparation de la matière première (fosses à argile), à la confection (tour), ou encore au séchage. Cette lacune est probablement plus à mettre sur le compte de la non exhaustivité du diagnostic plus que sur un défaut de conservation.

Enfin, l'ensemble des fours est disposé selon une orientation est-ouest. Ce positionnement est souvent interprété comme une volonté de profiter des vents dominants pour entretenir le foyer. Cependant, il pourrait tout autant s'agir d'un alignement sur l'axe de la trame viaire.

I.4.5 Foyers et traces de rubéfactions isolées

En divers points de l'emprise, des traces de rubéfaction limitées et apparemment isolées ont été vues. L'origine domestique et/ou artisanale de ces traces n'a pu être précisé.

Il s'agit des **structures 6, 101, 121 et 78** dans les tranchées 1, 2, 6 et 8.

¹⁹ Dufay 1996.

II.5 Les fossés isolés

Dans l'angle nord-est de l'emprise, trois fossés semblent participer du partitionnement de l'espace interne de l'îlot compris entre le *Decumanus II* et le *Cardo III* au nord-est de l'emprise.

Le **fossé 36** (fig. 33 p. 69) au nord de la tranchée 2 possède une orientation nord-est/sud-ouest en léger décalage avec l'ensemble de la trame viaire. Le profil est en U avec des bords évasés et un fond plat. Il est large en surface de 1,30 m pour 0,24 m de profondeur. Le comblement est limoneux, brun foncé à noir, meuble et homogène. Le mobilier collecté est daté du I^{er} siècle (à partir de Tibère).

Le **fossé 37** (fig. 33 p. 69) reconnu dans la tranchée 3 est étonnamment absent dans l'extrémité nord de la tranchée 7. Son orientation nord/sud est strictement parallèle à l'axe des *cardines* du réseau de voies orthonormées. Le profil en U au bords abrupts et au fond plat est profond de 0,70 m pour une largeur maximum de 1,30 m. Trois niveaux de comblement ont été vus de haut en bas :

- une première couche argileuse brun foncé, meuble et homogène avec de nombreux nodules de charbon et de craie ;
- une seconde couche argileuse brun clair, compacte et homogène avec des inclusions de charbon et de craie ;
- enfin, une troisième couche en fond de creusement qui est le mélange entre la deuxième et l'encaissant (effondrement de parois ?).

Le mobilier est peu abondant. Le seul éléments de datation pertinent est une jatte à profil en esse qui place le lot dans un contexte du milieu du I^{er} siècle.

Le **fossé 40** (fig. 33 p. 69) toujours dans la tranchée 3 est parallèle au précédent dont il est distant de 12,50 m. L'axe des *cardines* est encore une fois respecté. La largeur maximum en surface est de 0,92 m pour une profondeur de 0,50 m. La fouille a révélé un profil aux bords abrupts et à fond plat très régulier. Le comblement, non stratifié, est composé d'un unique remplissage de limon brun foncé hétérogène et meuble par-

fois mêlé en surface de blocs de craie. La céramique contenue dans cette structure se rattache à la seconde moitié du I^{er} siècle et au II^e siècle.

II.6 Autres structures excavées

II.6.1 Les fosses et trous de poteaux

Un nombre important de fosses de petite taille ont été documentées sur l'ensemble de l'emprise. On observe néanmoins des regroupement notables en particulier dans la partie nord-est de l'emprise. Par souci de clarté, la description des fosses est ici présentée par tranchée de diagnostic.

II.6.1.1 Les fosses de la tranchée 1

Par manque de temps et de personnel, l'intégralité des structures en creux n'a pas été traitée. Il a été choisi de privilégier les structures les plus caractéristiques et les moins exigeantes en temps de traitement. Les observations ont néanmoins été réparties le plus régulièrement possible sur l'ensemble de l'emprise explorée.

La **fosse 2** (fig. 34 p. 71) se situe à cheval sur les tranchées 1 et 4. Il s'agit d'un creusement grossièrement quadrangulaire aux bords droits et à fond plat. Son extension est de 1,80 m de côté pour 0,96 m de profondeur. Le comblement fortement stratifié se compose de haut en bas comme suit :

- une première couche légèrement argileuse, hétérogène, meuble avec des inclusions de craie et de charbons ;
- une deuxième strate grisâtre, meuble, hétérogène avec des inclusions de poussière de craie, des nodules de craie, de charbon et de silex ;
- une troisième couche charbonneuse noire, meuble, homogène avec des inclusions de blocs de craie ;
- une quatrième couche de nodules et de blocs de craie, meuble et homogène ;
- une cinquième strate grisâtre, meuble, hétérogène avec des inclusions de poussières de craie et de charbon ;
- enfin, une sixième strate homogène, compact constituée exclusivement de blocs de nodules

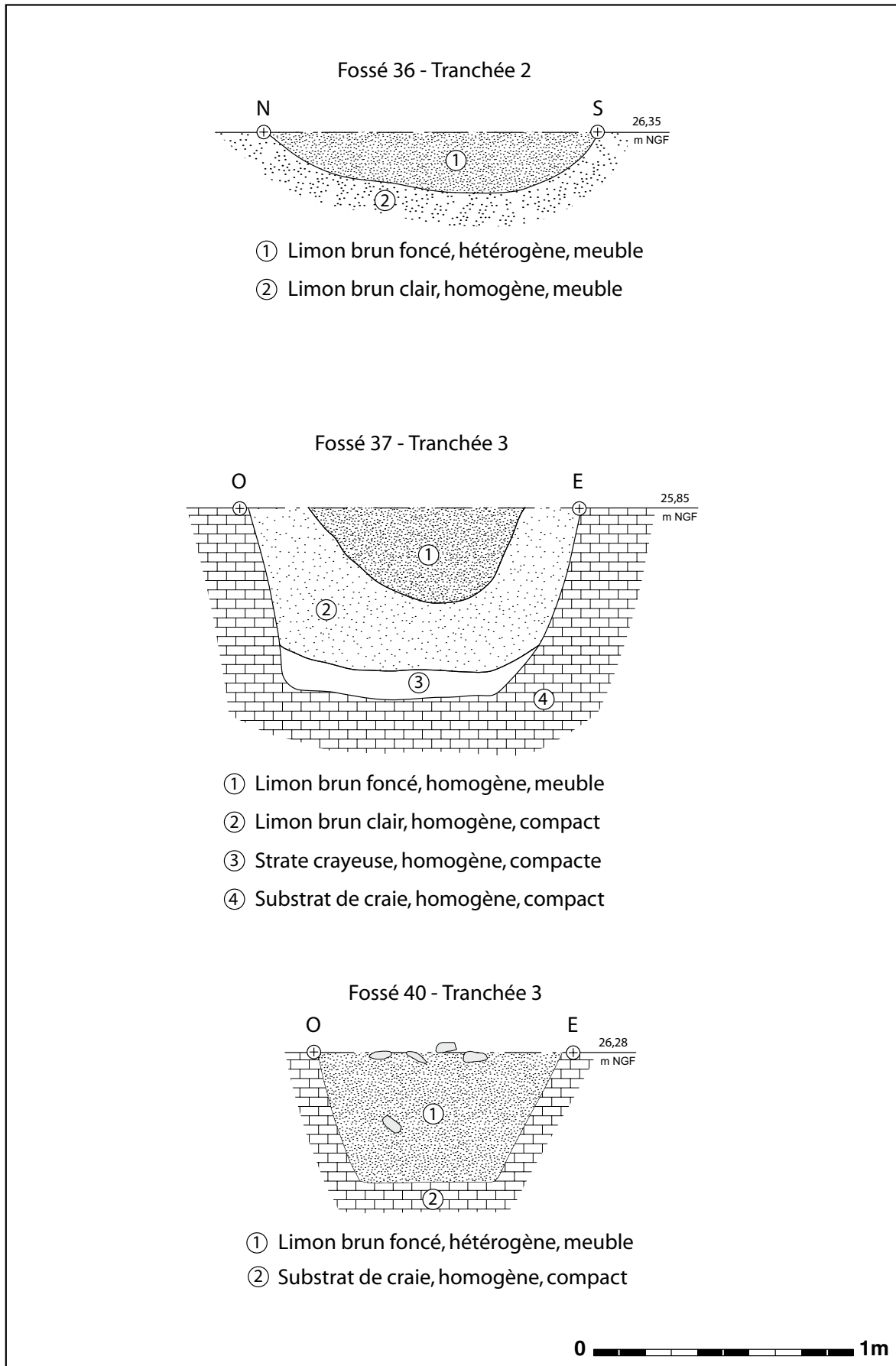


Fig. 33 : Fossés 36, 37 et 40.

de craie et de cantonnée dans la moitié ouest du remplissage.

Le mobilier, assez abondant, est constitué de tessons de céramique datables de la seconde moitié du I^{er} siècle.

Cette fosse atypique présente un profil et un contour quadrangulaire. Il n'y a pas de traces perceptibles d'aménagement des parois. On peut avancer prudemment une fonction de garde-manger ou de cellier pour la conservation de légumineuses ou le stockage de céréales (en appoint de silos aériens ?) par comparaison avec des structures similaires de La Tène finale²⁰.

La **fosse 114** est un large creusement présent sous les murs 110, 111 et 112. Les limites de creusement sont difficilement perceptibles en surface. Un sondage manuel réalisé au centre de comblement a révélé un remplissage homogène de limon brun clair avec des inclusions de silex et de nodules calcaire. Le fond n'a pas été atteint à la profondeur d'1,20 m. Cette vaste dépression reste énigmatique. On se contentera de remarquer l'abondance de restes de faune (NR=111) qui pourrait indiquer une zone de rejet alimentaire ou artisanal.

La **fosse 15** (fig. 34 p. 71) possède un diamètre de 0,90 m pour une profondeur de 0,46 m. Le creusement aux bords abrupts présente un fond relativement plan. Le comblement est atypique : il présente une succession verticale de remplissages de limon brun foncé à gris avec des inclusions de craie, de silex et de charbons, puis d'effondrements de paroi. Le mobilier céramique est peu abondant mais peut être daté du Haut-Empire.

La **fosse 16** (fig. 34 p. 71) est extrêmement arasé. Le diamètre est de 0,66 m pour une profondeur conservée de seulement 0,04 m. Le comblement argileux brun-gris, meuble et homogène n'a livré aucun matériel archéologique.

La **fosse 17** (fig. 34 p. 71) est de forme circulaire en surface avec un diamètre de 1,03 m. Le profil du creusement est original. Il est en espalier à l'est et rentrant à l'ouest. Le remplissage est uni-

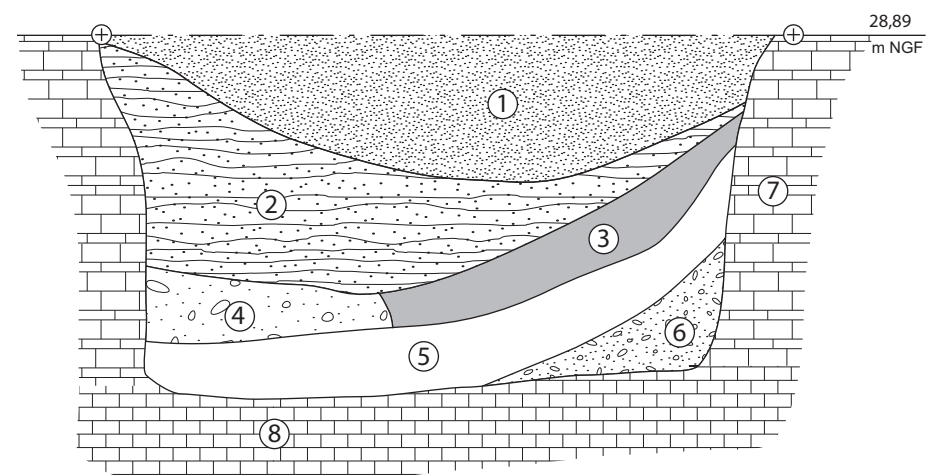
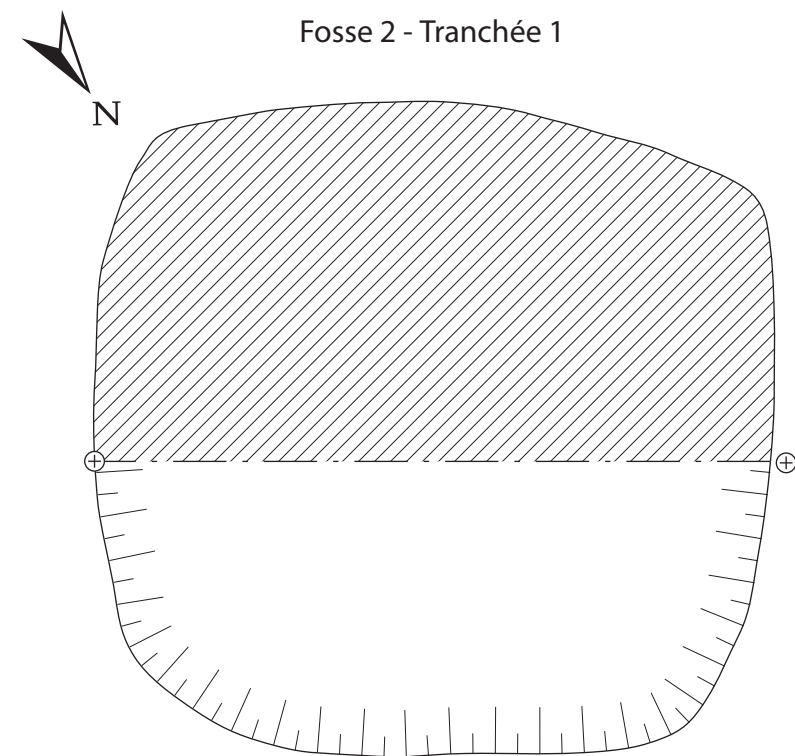
formément constitué de limon brun-gris, meuble et hétérogène avec des inclusions de craie, de charbons, de TCA et de blocs calcaires et de grès de petit nodule. La céramique recueillie, bien que peu abondante, est clairement attribuable à la fin du I^{er} siècle et au II^e siècle.

Les **fosse 118 et 18** (fig. 35 p. 73) présente un cas intéressant et rare de recoupement stratigraphique. La fosse 118 à un diamètre restitué de 1,10 m pour une profondeur de 0,14 m. le profil est à bords droits et fond plat. La fosse 18 qui la recoupe est beaucoup plus massive. Son creusement est similaire par sa forme et son remplissage très homogène d'argile marron foncé avec des inclusions de charbon, de silex, de TCA (dont une *tegula*), de blocs et de nodules de craie. Un effondrement de paroi est discernable le long du bord est. Le mobilier, peu abondant est rattaché à la seconde moitié du I^{er} siècle.

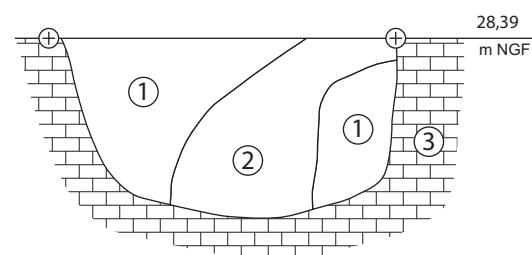
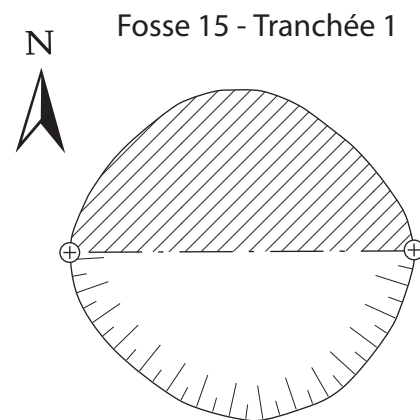
Les **fosses 24** (fig. 34 p. 71) **et 25** sont relativement isolées dans la tranchée 1. Elles présentaient au décapage des caractéristiques similaires. Seule la fosse 24 a été fouillée manuellement par moitié. Il s'agit d'un creusement circulaire modeste d'un diamètre de 0,72 m de diamètre pour une profondeur de seulement 0,20 m. Le profil est irrégulier et comblé par une strate argileuse brun foncé compacte mélangée avec des nodules de craie. Un seul fragment de céramique était présent. Il n'est pas possible d'avancer une datation plus fine que l'époque gallo-romaine.

La **fosse 97** (fig. 35 p. 73) à l'extrême est de la tranchée 1 recoupe partiellement le fossé 28 auquel elle est nécessairement postérieure. Le tracé en surface est circulaire avec un diamètre de 0,70 m. Le profil évasé en cuvette régulière est profond de 0,12 m. Le remplissage uniforme est constitué de limon argileux brun foncé avec des inclusions de craie. Aucun mobilier n'a été collecté.

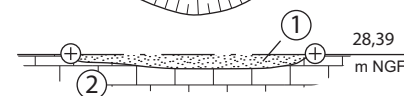
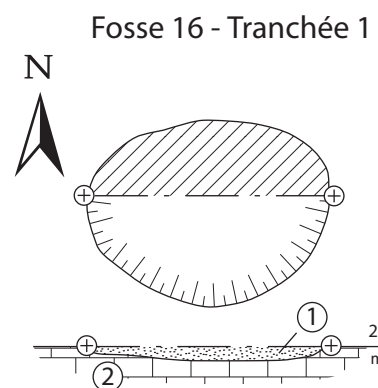
²⁰ Malrain, Pinard 2006, p. 69-70.



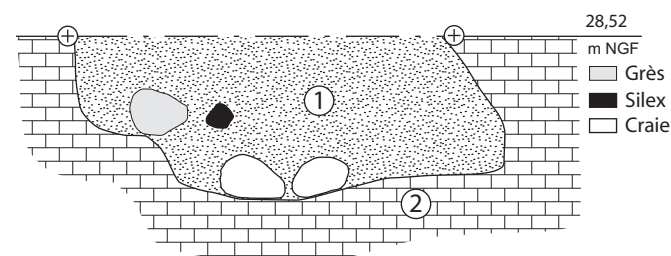
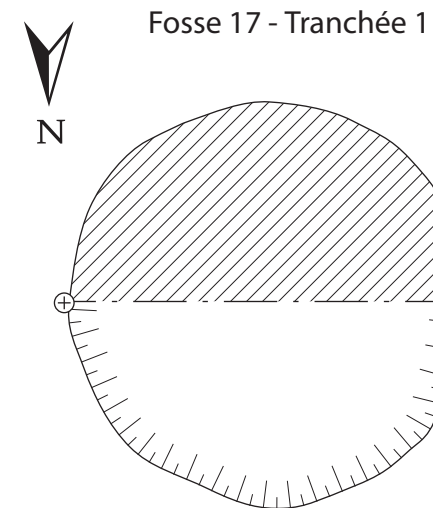
- ① Strate argileuse marron, hétérogène, meuble
- ② Strate crayeuse grisâtre, hétérogène, meuble
- ③ Strate charbonneuse, homogène, meuble
- ④ Blocs et nodules de craie
- ⑤ Strate crayeuse et charbonneuse, hétérogène, meuble
- ⑥ Strate crayeuse, effondrement de paroi
- ⑦ Substrat de craie altérée, hétérogène
- ⑧ Substrat de craie, homogène, compact



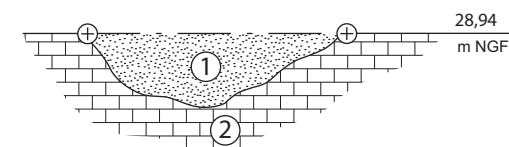
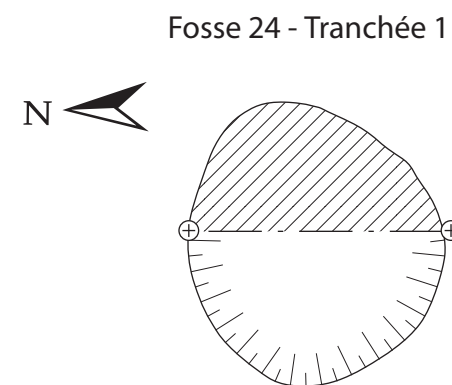
- ① Limon brun-gris, hétérogène, meuble
- ② Limon brun foncé, hétérogène, meuble
- ③ substrat de craie, homogène, compact



- ① Limon brun-gris, hétérogène, meuble
- ② Substrat de craie, homogène, compact



- ① Limon brun-gris, hétérogène, meuble
- ② Substrat de craie, homogène, compact



- ① Limon brun foncé, homogène, meuble
- ② Substrat de craie altérée, hétérogène



Fig. 34 : Fosses 2, 15, 16, 17 et 24, tranchée 1.

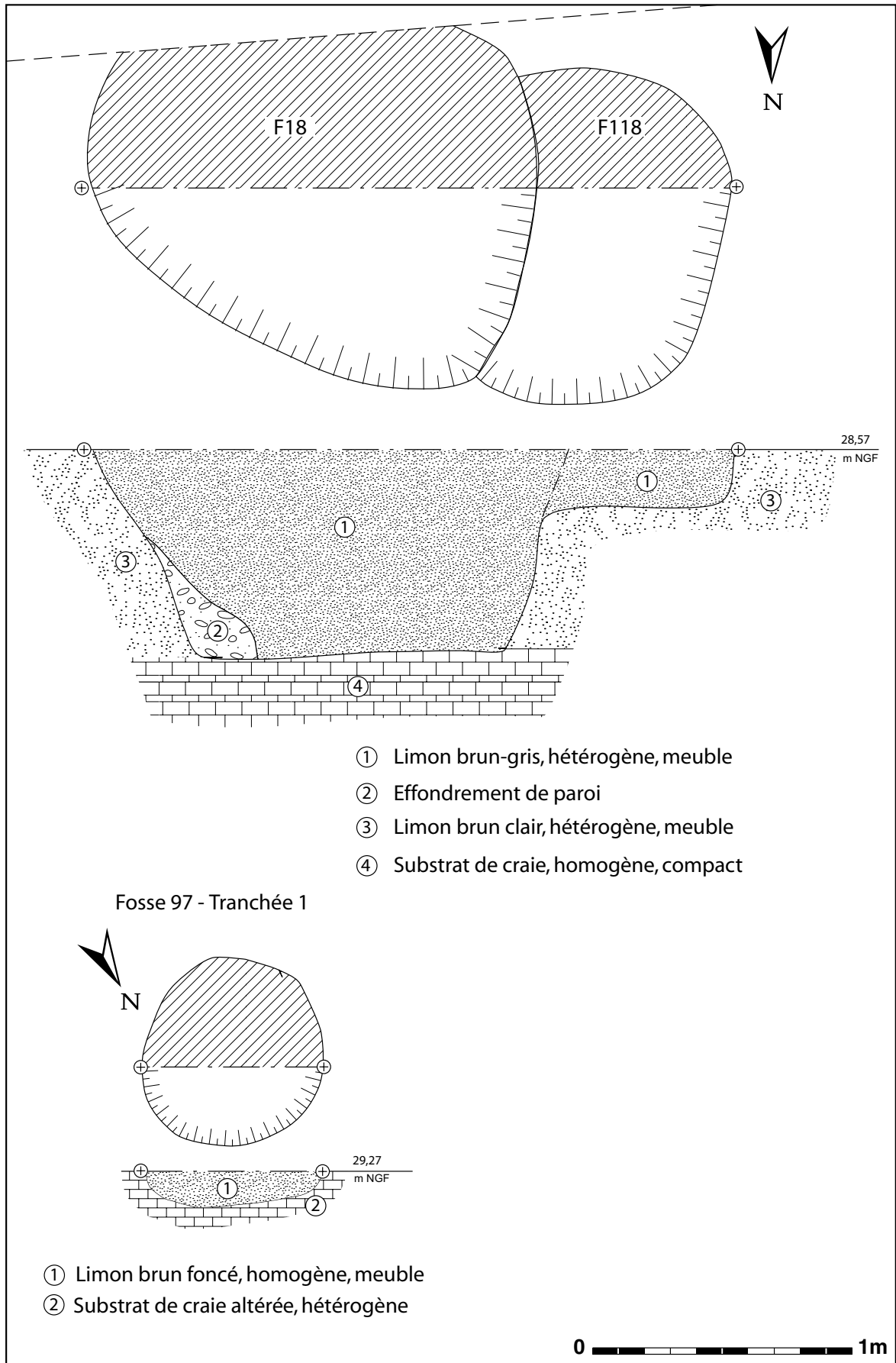


Fig. 35 : Fosses 18, 118 et 97, tranchée 1.

II.6.1.1.a les fosse non traitées

Ces éléments n'ont pas été sondés. Cependant, des observations de surface ont été consignées. Elles permettent dans certains cas de proposer une interprétation par comparaison avec les structures fouillées.

La **fosse 1** à l'extrémité ouest de la tranchée 1 présentait en surface comme un creusement circulaire de 1,05 m de diamètre comblé de limon brun-gris homogène.

La **fosse 3** largement comprise dans la coupe sud de la tranchée 1, est circulaire pour un diamètre extrapolé de 1,70 m de diamètre. Le comblement, reconnu en surface, est de limoneux brun foncé avec des blocs de craie et des silex.

La **fosse 14** est un creusement circulaire d'un diamètre de 1,10 m. Le comblement de surface est brun foncé avec des inclusions de blocs de craie. Au décapage, les caractéristiques de cette fosse étaient très similaires à celles de la fosse 15 attenante (cf. supra).

La **fosse 21** est circulaire, d'un diamètre restitué de 1,40 m, avec un comblement limoneux brun foncé hétérogène.

La **fosse 22** est un petit creusement circulaire d'un diamètre de 0,56 m comblé de limon brun foncé hétérogène.

La **fosse 23** d'un diamètre de 0,78 m est une excavation circulaire remplie de limon brun clair homogène.

II.6.1.2 Les fosses et trous de poteaux de la tranchée 3

La partie de la tranchée 3 située à l'est du *Cardo III* recelait une concentration importante de creusements divers. Ils témoignent d'une occupation assez dense de ce secteur dont la fonction n'est pas clairement établie.

La **fosse 39** (fig. 36 p. 75) est ovale, d'une longueur de 0,90 m pour une largeur de 0,30 m.

Le profil est en cuvette régulière rempli d'argile brun foncé avec des inclusions de charbon, de TCA et de silex. Le matériel associant la *terra rubra* aux pâtes blanches et fumigées permet d'avancer une datation du I^{er} Siècle (à partir de Tibère) voire du II^e siècle.

La **fosse 41** est circulaire (diamètre 0,60 m) avec un profil en évasé au fond plat. Le comblement de 0,20 m de profondeur est argileux marron foncé. Il contient des inclusions de charbon.

La **fosse 42** (fig. 36 p. 75) est grossièrement circulaire pour une extension maximum de 1,32 m. Le profil de creusement profond de 0,12 m est irrégulier. Le remplissage, homogène, est constitué d'une strate argileuse brun foncé avec des inclusions de charbon et des nodules de craie. Un seul tesson était présent. Il s'agit d'un fragment de *terra rubra* en circulation durant la première moitié du I^{er} siècle.

La **fosse 43** (fig. 36 p. 75) est de forme oblongue. La longueur maximum est de 1 m pour une largeur de 0,48 m. Le creusement en cuvette épais de 0,10 m est rempli d'un niveau limono-argileux brun foncé avec des inclusions de charbon. Quatre fragments de céramique peu représentatifs indiquent une datation large gallo-romaine.

La **fosse 44** (fig. 36 p. 75) est grossièrement circulaire avec un diamètre maximum de 1 m. Le profil indique la succession de deux creusements dans les niveaux naturels de limon puis dans le substrat crayeux. Ils sont comblés en partie haute de limon brun foncé hétérogène, et en partie basse de limon brun clair. Le mobilier suggère une appartenance au Haut-Empire.

La **fosse 45** (fig. 36 p. 75) est un petit creusement oblong de 0,60 m de long et 0,40 m de large. Le profil en cuvette profond de 0,18 m est rempli par un apport de limon brun foncé hétérogène et meuble. Cinq tessons ont été recueillis. La présence d'un fragment de jatte de type NPR 120 suggère une datation du I^{er} siècle.

La **fosse 46** (fig. 36 p. 75) présente en surface un contour inhabituel en forme de huit d'une ex-

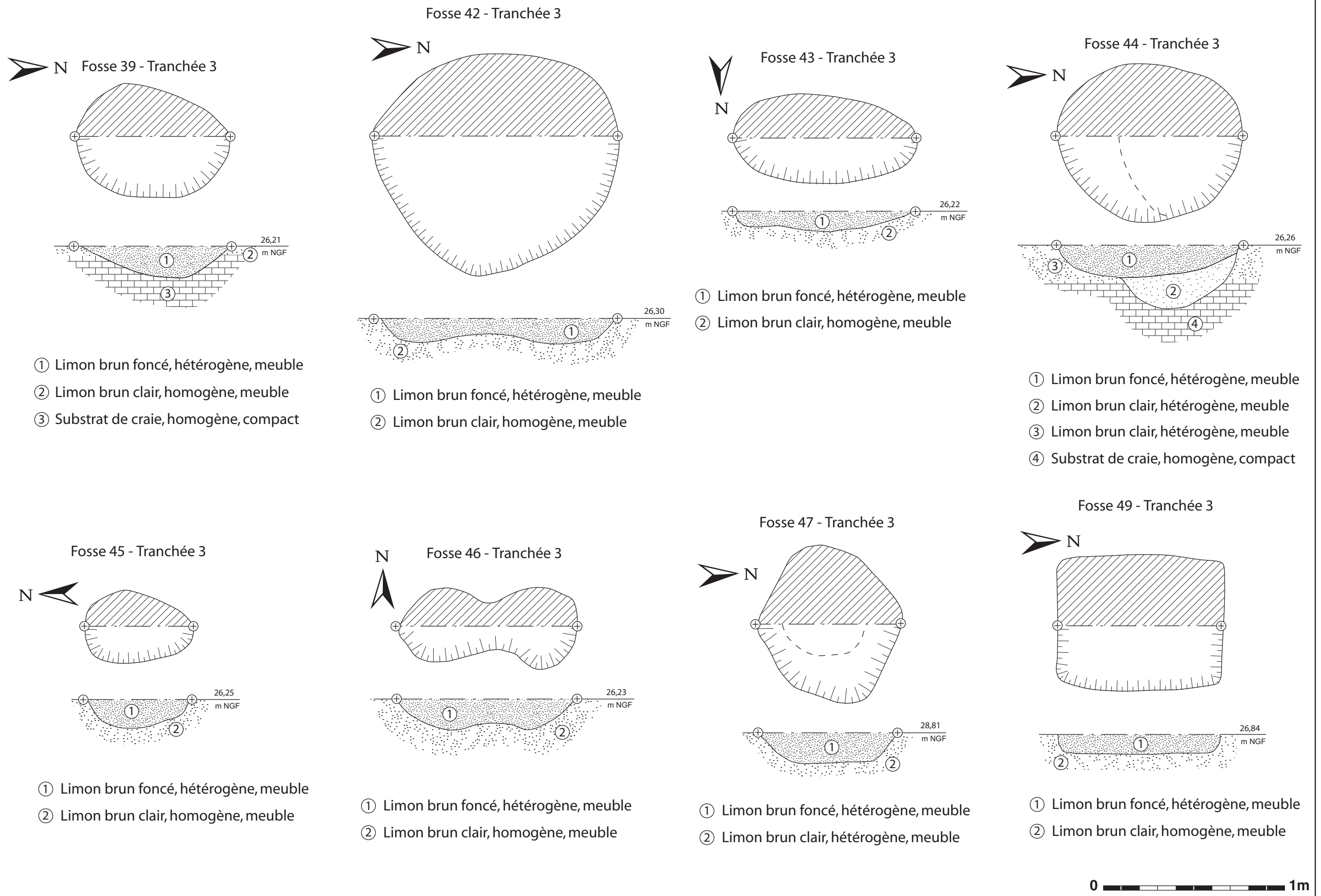


Fig. 36 : Fosses 39, 42, 43, 44, 45, 46, 47 et 49, tranchée 3.

tension maximale de 1 m pour une largeur de 0,46 m. Le profil en cuvette possède un fond irrégulier remontant au centre. Le remplissage uniforme est composé de limon brun foncé. Il contenait un unique tesson daté du I^{er} siècle.

La **fosse 47** (fig. 36 p. 75) se place en bordure immédiate du *Cardo III*. Il s'agit d'un creusement circulaire irrégulier d'un diamètre de 0,82 m. le profil de 0,18 m est à bords évasés et fond plat. Le remplissage est argileux brun foncé avec des inclusions charbonneuses et des nodules de craie. L'unique tesson découvert lors de la fouille est gallo-romain sans plus de précision.

La partie de la tranchée 3 située à l'ouest du *Cardo III (insula VI)* est dépourvue de structures archéologiques à l'exception de la **fosse 49** (fig. 36 p. 75). Cette fosse est singulière par son contour nettement quadrangulaire. Elle décrit en surface un rectangle régulier de 0,90 par 0,70 m. Le profil profond de seulement 0,10 m, présente des bords droits et un fond plat. Le remplissage est formé de limon argileux brun-noir avec des inclusions de charbon. Eu égard à la mauvaise conservation de l'ensemble, la découverte de 17 tessons de céramiques est très satisfaisante. Le lot peut-être attribué à une fourchette chronologique du milieu du I^{er} siècle au milieu du II^e siècle.

II.6.1.2.a une fosse et un trou de poteau non traités

Le **Trou de poteau 103** est un creusement de 0,46 m de diamètre comblé uniquement de craie altérée.

La **fosse 38** est engagée dans la coupe sud de la tranchée. Il est possible de restituer un diamètre de 2,50 m. Le comblement supérieur est formé de limon brun foncé meuble et homogène.

II.6.1.3 Les fosses et trous de poteaux de la tranchée 4

La tranchée 4 n'a livré qu'une seule fosse dans son extrémité sud. La **Structure 50** (fig. 37 p. 78) est une large fosse rectangulaire de 1,60 par 1,40

m. Seul un quart de la structure a été fouillée. Le creusement présente des bords droits et un fond légèrement concave. Le remplissage est exclusivement composé de limon brun compact et homogène avec des déchets et des blocs de craie de petit nodule provenant de toute évidence du substrat environnant.

Cette fosse quadrangulaire présente des caractéristiques proches de celles de la fosse 2 (tranchée 1). Cependant, il semble hasardeux de proposer une même interprétation en tant que structure de stockage.

Les **trous de poteaux 52 et 53** n'ont pas été traités. Ils se présentent en surface comme des creusement circulaires de 0,40 et 0,50 m de diamètre comblés de matériaux détritiques : TCA, faune et silex dans une matrice de limon brun foncé.

II.6.1.4 Les fosses de la tranchée 7

La **fosse 75** est oblongue pour une longueur de 1,80 m et une largeur de 1,30 m. Le profil est peu profond (0,16 m) et à fond plat. Le remplissage uniforme est argileux brun foncé avec des inclusions de charbons et des nodules de craie. Les deux fragments de céramique issus du comblement sont gallo-romains sans précision.

La **fosse 71** (fig. 38 p. 79) est un creusement grossièrement circulaire d'un diamètre maximum de 2,10 m. Le profil en cuvette est assez classique mais le comblement se démarque. On note de l'extérieur vers l'intérieur :

- une couronne de craie altérée sur tout le bord de la fosse ;
- une couche intermédiaire limoneuse brun foncé meuble, homogène, avec des nodules de calcaire ;
- une seconde couronne de craie altérée et d'argile brun clair ;
- une quatrième couche limoneuse brun clair, meuble, homogène, avec des inclusions charbonneuses et des nodules de calcaire ;
- enfin, au centre et en fond de fosse, une cuvette de craie altérée.

A l'évidence, nous sommes en présence d'une structure extrêmement arasée dont l'interprétation est très complexe. Nous ne pouvons nous

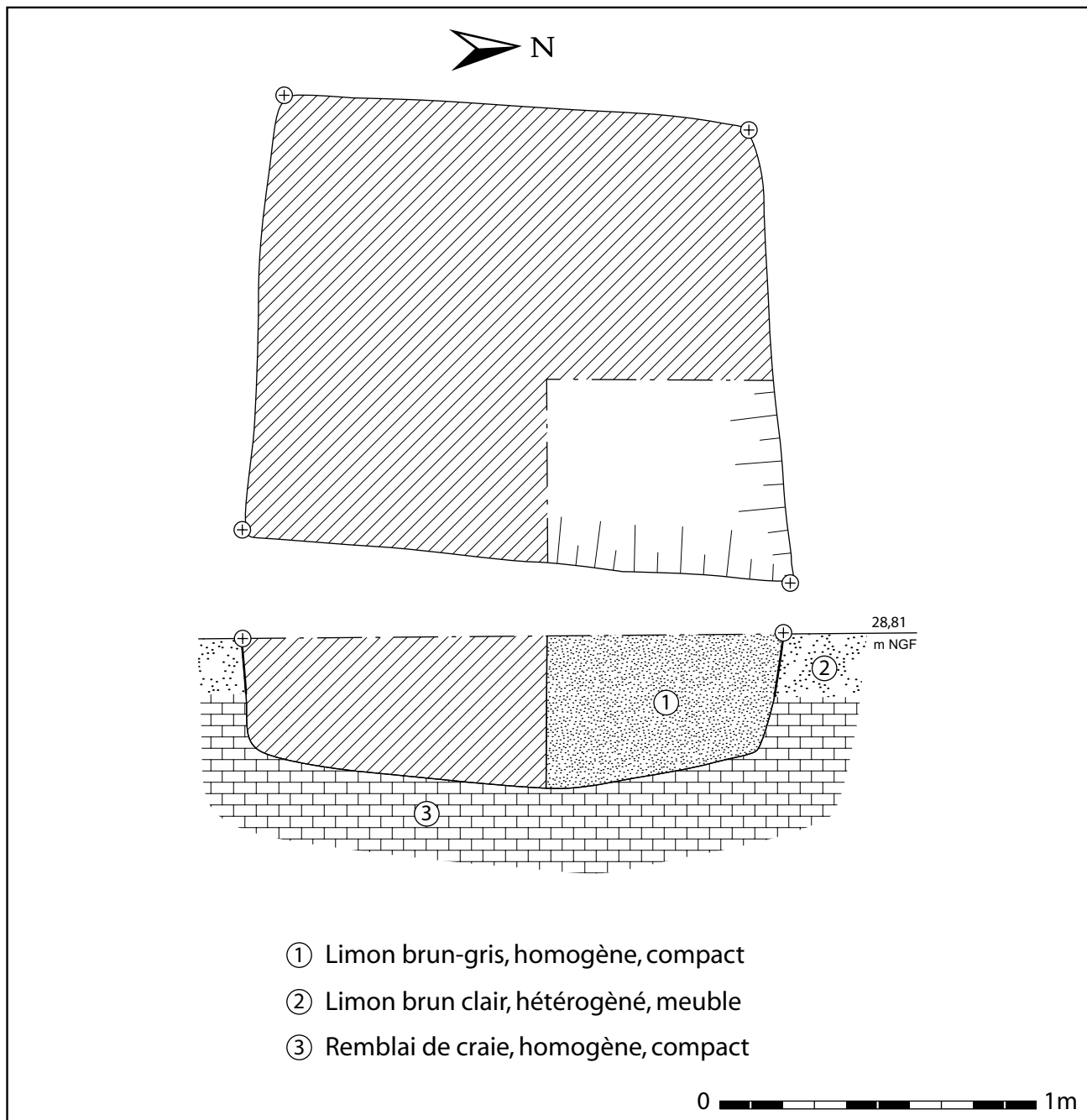


Fig. 37 : Structure 50, tranchée 4.

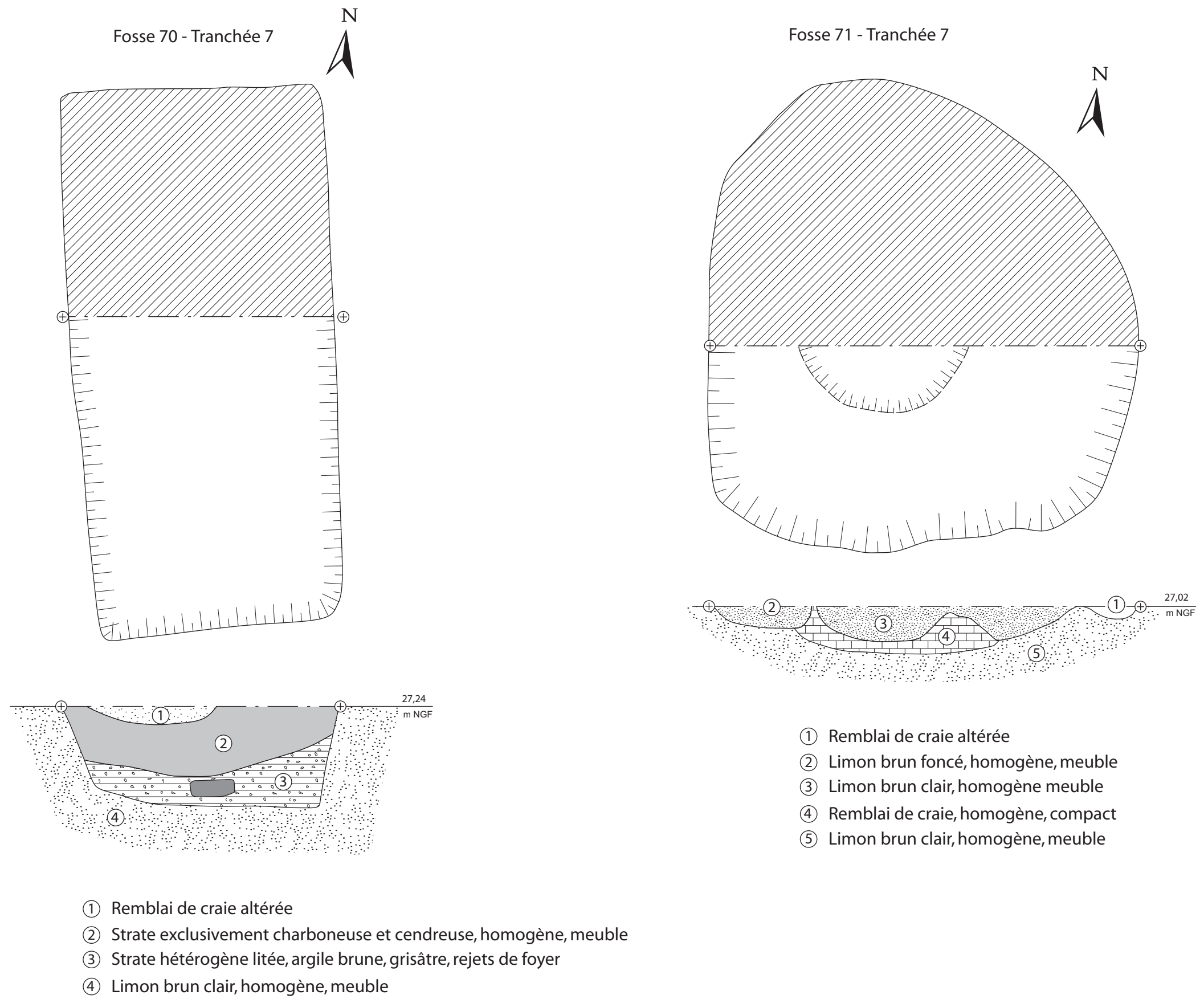


Fig. 38 : Fosses 70 et 71, tranchée 7.

prononcer au stade du diagnostic. Une fouille des abords pourrait permettre de compléter son contexte.

La **fosse 70** (fig. 38 p. 79) est une structure rectangulaire de 2,50 m par 1,30 m orientée nord-ouest/sud-est. Le profil du creusement à bords droits et fond plat est légèrement asymétrique. Le comblement se compose de haut en bas :

- d'une strate limitée de craie altérée ;
- puis d'un niveau meuble exclusivement charbonneux ; on observe un litage fin semblant correspondre à des apports successifs ;
- en fond de fosse, d'un remblai litée hétérogène où alternent de l'argile brune et de l'argile grisâtre (rejet de foyer) avec des inclusions de TCA, de blocs de craie et de mortier.

Le remplissage de cette structure évoque un rejet de foyer probablement situé à proximité. Le mobilier céramique indique un comblement dans la première moitié du II^e siècle.

II.6.1.4.a les fosses non traitées

La **fosse 74** est engagée dans la coupe est de la tranchée 7. En surface, on discerne une fosse circulaire d'un diamètre de 1,50 m comblée de limon brun foncé homogène.

La **fosse 72** d'un diamètre 2 m est circulaire. Son remplissage très homogène est formé de limon brun foncé.

La **fosse 73** n'est que partiellement dégagée par la tranchée de sondage. Il s'agit d'une fosse circulaire d'un diamètre supérieur à 0,80 m et comblée en surface de limon brun foncé homogène.

II.6.1.5 Les fosses de la tranchée 8

Cette tranchée recoupe les *insulae IV* et *VI* ainsi que la *decumanus II*. A l'exception du mur 89, toutes les structures dégagées sont des fosses.

La **fosse 77** est circulaire. Le diamètre en surface est d'1 m. Le profil est très inhabituel. Il associe un creusement périphérique comblé de craie altérée englobant un remplissage central de limon argileux brun avec de forte concentration de

craie altérée. Aucun mobilier n'a été collecté. Cette structure atypique est très difficile à interpréter. Une origine naturelle (chablis ?) ne peut être totalement écartée.

Le **Trou de poteau 83** apparaît isolé. Le profil de creusement est en cuvette irrégulière. Le diamètre est de 0,48 m pour une profondeur de 0,10 m. Le comblement de limon brun foncé est homogène et meuble.

II.6.1.5.a les fosses non traitées

Les **fosses 86 et 88** n'ont été que très partiellement dégagées. Il s'agit de fosses apparemment circulaires d'un diamètre compris entre 1,90 et 2,50 m. Le comblement de la première est de limon brun homogène, la seconde étant remplie de blocs de calcaire, de craie et de silex.

Le **Trou de poteau 90** est isolé au sud de la tranchée en bordure du mur 89. Le diamètre est de 0,80 m. Le comblement en surface est de limon brun foncé homogène et meuble.

II.6.2 Les fosses d'extraction

La **fosse 20** dans la tranchée 1 présentait au décapage un diamètre 1,90 m. La fouille manuelle de la structure a été stoppée à la profondeur de 2,20 m sans rencontrer le fond du creusement. Le profil aux bords droits traverse les niveaux de craie du substrat. Le comblement de surface est formé d'une strate argileuse meuble, homogène, avec des inclusions de silex, de charbon et de blocs et nodules de craie. On rencontre ensuite deux couches à fort pendage constituées de blocs et de craie pulvérulente correspondant peut-être en partie à un effondrement de la paroi. Le mobilier provenant du remplissage de surface est tibéro-claudien avec la présence d'un élément intrusif plus tardif (fin I^{er}/II^e – III^e siècle).

La **fosse 76** est un creusement très irrégulier d'un diamètre maximal de 1,80 m. Le creusement d'abord évasé traverse les niveaux supérieurs de limon avant de se réduire à un puits perforant le substrat de craie. Le fond de la structure n'était pas atteint à la profondeur de 0,70 m. Le

comblement supérieur est formé par une strate indifférenciée de limon noir avec des inclusions de blocs et de nodule de craie, et de charbon. Le mobilier relativement abondant est daté de la seconde moitié du I^{er} siècle.

Les caractéristiques morphologiques de ce creusement pourraient correspondre à celle d'un puits ou plus assurément à une extraction de la craie sous-jacente.

La **structure 85** (fig. 39 p. 83) est le creusement présentant les caractéristiques les plus évidentes d'extraction. En surface, elle se présentait comme une simple fosse d'un diamètre de 1,20 m. Mais la fouille manuelle des niveaux de comblement supérieurs a révélé qu'il s'agissait de la partie sommitale d'un cône de comblement remplissant un creusement en cloche. Le profil indique, après le percement d'une cheminée d'accès aux bords droits, la création d'une vaste chambre voûtée (3,50 m de diamètre) obtenue par enlèvement de matière dans toutes les directions. La fouille n'a pas été exhaustive pour des raisons évidentes de sécurité. Il a néanmoins été possible de relever trois fronts de tailles périphériques assimilables aux derniers boyaux de l'exploitation. Le mobilier contenu dans le cône de comblement indique un abandon de l'exploitation dans une période couvrant la fin du I^{er} siècle et le II^e siècle.

II.6.2.1 Fosses non traitées pouvant correspondre à des fosses d'extraction

En raison de leur taille, plusieurs fosses volumineuses n'ont pas été traitées lors de ce diagnostic. Cependant, leur superficie au sol et parfois leur comblement de surface peuvent laisser penser à une utilisation comme puits d'extraction du substrat crayeux.

La **fosse 9** est un vaste creusement largement engagé dans la coupe de la tranchée 1. Bien que cette structure n'ait pas été fouillée, il est possible de restituer un diamètre d'au moins 3,50 m. Le comblement en surface est constitué de limon brun-noir hétérogène avec une très forte concentration de blocs de calcaire (parfois rubéfiés), de grès et de TCA. Il pourrait s'agir indifféremment

d'un puits ou d'une fosse d'extraction.

La **fosse 19** engagée dans la coupe de la tranchée 1 présentait au décapage une forme circulaire d'un diamètre de 1,70 m comblée de limon brun foncé avec des inclusions de blocs de calcaire. Comme pour la fosse 9, une interprétation en tant que puits ou fosse d'extraction peut être émise.

Deux fosses ont été dégagées au nord de la tranchée 2. La taille de ces structures n'a pas permis de les fouiller dans le temps imparti à l'opération. Nous nous contenterons de décrire leur état de surface au décapage.

La **fosse 102** se présente comme un creusement ovalaire de 1,90 m de long pour 1,50 m de large. Le comblement en surface était formé de limon brun clair avec la présence de blocs massifs de craie et de calcaire apparemment non organisés. La taille de cette structure fait penser à une fosse d'extraction du substrat crayeux tout proche, ou à un puits si l'on considère la présence de blocs massifs comme un vestige de couronne.

La **fosse 35** est largement engagée dans la coupe ouest de la tranchée 2. Il est possible de restituer un diamètre d'au moins 1,90 m. Le comblement en surface est exclusivement composé de blocs massifs de craie et de silex. Les hypothèses émises pour la fosse 102 sont également possibles.

La **fosse 84** est largement engagée dans la coupe ouest de la tranchée 8. Le diamètre restitué est de 1,80 m. Le comblement noté au moment du décapage indique un remplissage hétérogène de blocs de craie et de TCA. Les dimensions de cette structure et son remplissage pourraient indiquer un puits d'extraction du substrat crayeux.

II.6.2.2 interprétation des fosses d'extraction

Ce type de structures d'extraction est, à notre connaissance, inédit dans l'espace urbanisé de l'agglomération antique. Les fosses permettent de documenter les modes d'approvisionnement en matière première lors de la construction ou des

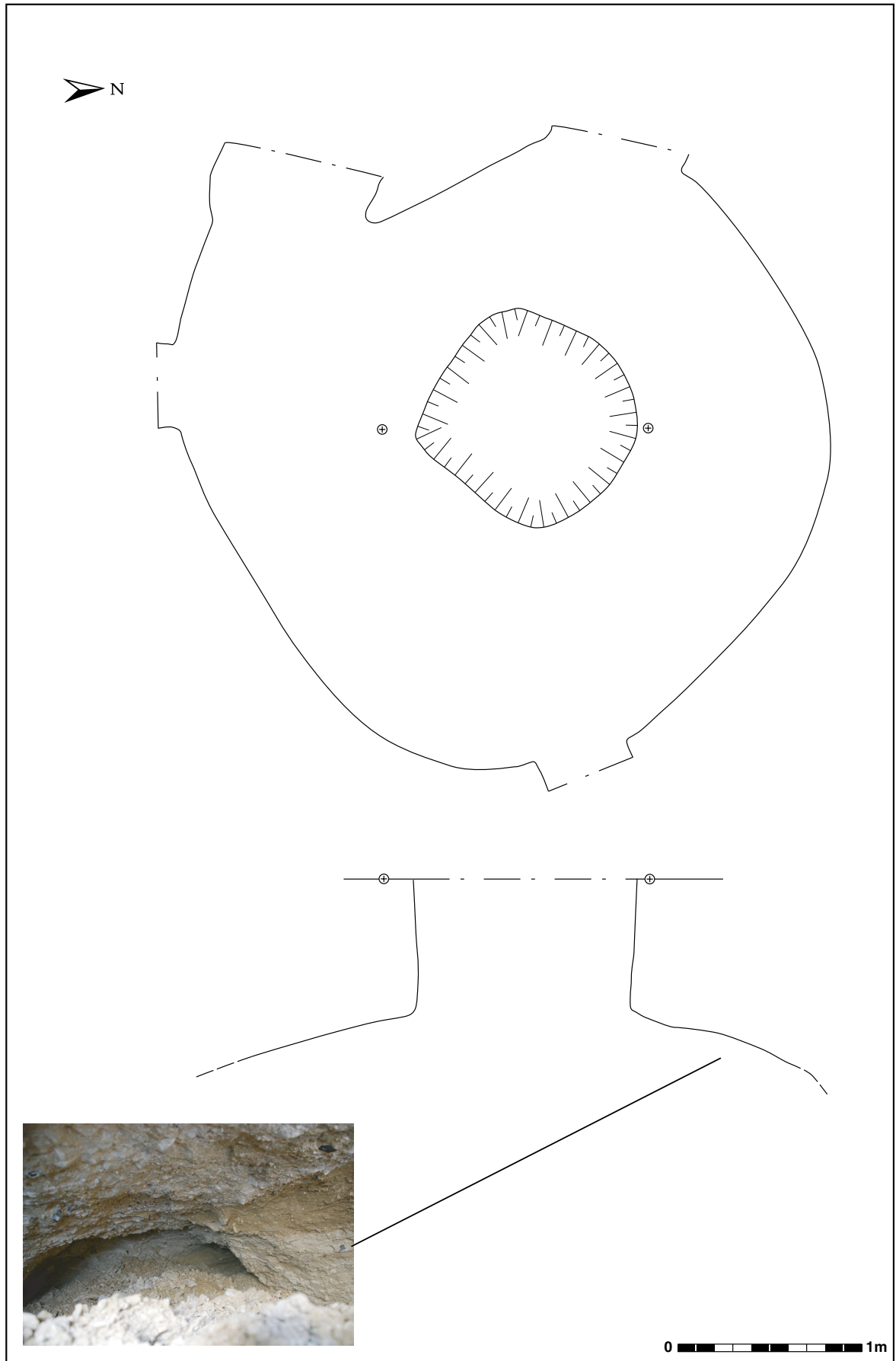


Fig. 39 : Structure 85, tranchée 8.

réfections du bâti et des voiries. A l'évidence, le cadre du diagnostic archéologique ne permet pas de fouiller intégralement ces structures en terme de temps et d'équipement. Il serait néanmoins intéressant de pouvoir affiner la datation relative de ces excavations. Sont-elles creusées en préalable à l'urbanisation pour fournir les matériaux nécessaires à la construction des sols et voiries ? Au contraire, existe-t-il une co-activité avec les autres occupations du secteur ? Ou encore, prennent-elles place dans des espaces désertés suite à une rétractation urbaine ?

II.7 Une structure de stockage ?

Le creusement de la tranchée 7 a révélé un aménagement de sol en craie damée le long de la coupe est, au nord du *decumanus II*. En un endroit, ce sol d'occupation est perforé par une céramique semi-enterrée nommée **structure 119**.

La céramique a été découverte en place, directement sous les niveaux de terre végétale. Le fond était fiché dans un niveau de sol en craie damée, la partie supérieure ayant été coupée net et les bords polis. Il s'agit d'une amphore Bétique de type Dressel 20 dont la période de circulation est contenue entre le I^{er} et le III^e siècle.

A l'intérieur de cette amphore, le remplissage détritique était constitué d'un important corpus céramique rattaché à la seconde moitié du I^{er} siècle ou à la première moitié du II^e siècle.

Il apparaît évident que nous sommes en présence d'un cas de réutilisation secondaire. La fonction pourrait être le stockage de marchandises de petit volume, liquides ou solides, probablement alimentaires. Dans un second temps, la cavité a servi de dépotoir, peut-être lors de la phase d'abandon du secteur.



Fig. 40 : Trois états de fouille de la structure 119.

II.8 Bilan et problématiques de l'occupation antique

Aucune occupation antérieure au premier quart du I^{er} siècle (Tibère) n'a été reconnue dans ce secteur de l'agglomération antique. La zone débute son urbanisation par l'implantation de la trame viaire orthonormée, sous la forme de la construction des grands axes structurants que sont le *decumanus II* et le *Cardo III*. Le *decumanus* se présente comme une voie construite avec un certain soin, entretenue et rénovée régulièrement. Elle semble être la principale artère de communication et de développement. On notera en particulier la présence de trottoir, ou a minima d'espaces piétons, en bordure nord. Au contraire, le *cardo* s'apparente à une simple rue permettant la desserte interne des *insulae*. Son traitement semble très frustré, dénotant un investissement léger. A l'extrême est, une voie desservant la zone cultuelle toute proche semble avoir une durée de vie très courte ne dépassant pas la fin du I^{er} siècle.

A l'intérieur de cette trame, des activités mal discernables prennent place. On mentionnera en premier lieu un ensemble de traces d'activité potière. La période de fonctionnement des fours peut être située avec une relative précision au milieu du I^{er} siècle. Cet artisanat se concentre à l'est de la zone d'étude dans un milieu assez lâche qui correspond bien à cette production polluante demandant des espaces de stockage. En tout état de cause, l'occupation de l'est de la zone d'étude fut brève. L'abandon/démolition de la cave 32 dans la seconde moitié du I^{er} siècle pourrait marquer un indice de rétractation urbaine dès l'époque flavienne.

Les autres occupations précoces se limitent principalement à des fosses peu structurées (en particulier au nord-est) dont la fonction n'est pas établie. Cependant, la présence de rejets importants (fossé 112-113) indique une fréquentation relativement importante au I^{er} siècle. De même, la mise en évidence de puits d'extraction de la craie laisse supposer une activité de construction à cette période.

Dans l'*insula VI*, deux caves et leurs structures associées témoignent de constructions plus structurées. Le fonctionnement de la cave 56 est

attesté dès la première moitié du II^e siècle ap. J.-C. Cependant, une fois encore, la durée d'utilisation est relativement courte. L'abandon de ce secteur de la ville semble être total dès la fin du III^e siècle.

II.9 Un ensemble de tranchées de la première guerre mondiale

Les tranchées 1, 8 et 9 ont révélé un réseau de structures fossoyées (fossés 4, 5, 87 91 et 92) transperçant les niveaux antiques. Nous interprétons ces vestiges comme des tranchées de défense de la première guerre mondiale du fait de leurs caractéristiques morphologiques, leur position stratigraphique et le matériel contenu.

La fouille manuelle des fossés a documenté un creusement régulier à bords verticaux et à fond plat. Le fossé 91, mieux conservé, montre l'aménagement d'une banquette à 40 cm du fond. Celle-ci pourrait être un emmarchement facilitant la sortie de la tranchée lors d'un assaut, comme pour la tranchée découverte récemment à Cergy « les Linandes »²¹. La forme en abside du fossé 87 rappelle, quant à elle, les « refuges » destinés à éviter les tirs en enfilade documentés à Villiers-le-Sec « La Place de la Ville »²².

Le comblement est formé de limon brun foncé parfois mêlé d'éléments détritiques. On note dans le fossé 87 des restes de fils de fer barbelé ainsi qu'une douille de cartouche d'arme de poing. L'élément datant le plus fiable est une monnaie d'1 franc en argent de 1898.

La présence d'ouvrages militaires du premier conflit mondial à Beaumont en bordure de l'Oise n'est pas surprenante. En effet, la ville correspond à l'avancée extrême des troupes allemandes vers Paris, en septembre 1914.

21 Pariat 2007, p. 51-52.

22 Gentili 2000, p. 36.

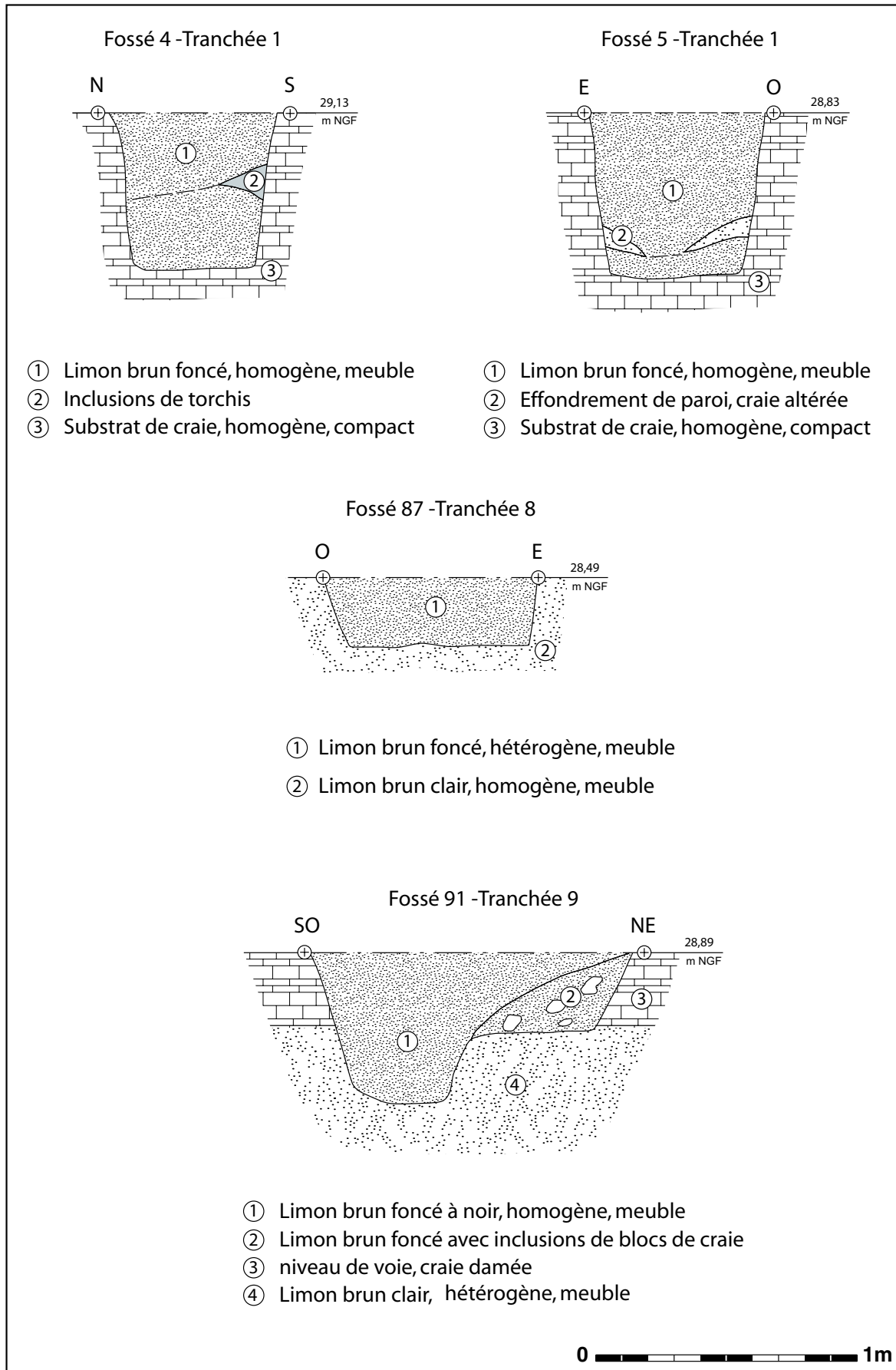


Fig. 41 : Fossés 4, 5, 87 et 91, tranchées de la guerre 1914-18.

III Conclusions et perspectives

Cette campagne de diagnostic sur le site de « la Blanche Voye – Projet de Piscine » a permis de compléter les données archéologiques sur ce secteur riche de la ville antique de Beaumont-sur-Oise. Les 122 structures repérées correspondent à une occupation gallo-romaine datée du I^{er} au III^e siècle.

De façon anecdotique, la découverte de portions de tranchées de la première guerre mondiale illustre la mise en défense de la région parisienne face à l'avancée allemande de 1914.

Le secteur connaît une occupation précoce dès le premier quart du I^{er} siècle, sous l'impulsion de la mise en place du plan régulier de la ville. Les voiries probablement implantées en préalable à l'urbanisation des îlots ont été recoupées à plusieurs reprises. La structure du *decumanus II*, déjà connue par des interventions antérieures, a été précisée en particulier par la documentation d'espaces de circulation piéton sur le bord nord. Les modes de construction du *cardo III* et de la voie est, desservant la zone culturelle, apparaissent beaucoup plus frustes.

Parmi de nombreuses fosses et creusements à la fonction indéfinie, on notera la présence remarquable de fosses d'extraction de la craie documentant les modes d'approvisionnement en matière première. Un ensemble de fours de potiers accompagnés de leurs rebuts sont, quant à eux, datés du milieu du I^{er} siècle. Par ailleurs, deux caves au sein de l'*insula VI* témoignent de l'occupation de ce quartier au II^e siècle.

L'abandon général de cette zone située en périphérie de l'agglomération antique semble intervenir au plus tard à la fin du III^e siècle, illustrant un phénomène de rétractation urbaine dès la fin du Haut-Empire.

L'étude du mobilier céramique met en évidence une production de vaisselle culinaire à l'est de la ville antique, durant le milieu du I^{er} siècle, qui rappelle celui des fours précoces découverts dans les années 1990. Elle témoigne également d'une occupation continue du secteur de la période tibéro-claudienne au III^e siècle de notre ère, et indique que Beaumont-sur-Oise, en bordure de la

Gaule Lyonnaise et de la Gaule Belgique, semble avoir été sous une double influence culturelle « picarde » et « francilienne ».

Le mobilier métallique illustre essentiellement une fonction d'habitat. Ces premiers éléments pourraient être complétés par une étude des restes de faunes relativement importants et comportants de nombreuses traces de découpe.

De nombreuses problématiques s'imposent à nous à l'issue de ce travail. L'occupation antique semble légère sur l'ensemble de la période d'activité de ce quartier. Malgré un schéma d'urbanisation apparemment volontariste et contraint par le plan orthonormé, il apparaît que l'essor de cette zone périphérique n'ait jamais été total (cette remarque pourrait d'ailleurs s'appliquer dans une certaine mesure à l'ensemble de la ville). Nous pourrions être en présence d'un exemple de rétractation du projet urbain dès le haut-Empire, dont les modalités restent à définir. Ce diagnostic documente la nature de la première urbanisation de la ville, et aussi, « en creux » si l'on peut dire, l'impact de la construction du quartier monumental sur la physionomie urbaine à partir du II^e siècle. Il semble en effet que l'implantation de l'édifice de spectacle et de la zone culturelle directement au sud a pu redéfinir profondément le schéma urbanistique, reléguant au second plan cette zone périphérique.

Dans un cadre plus large au niveau de l'agglomération toute entière, ce diagnostic interroge sur les modalités de développement (au haut-Empire) puis de rétractation, voire de déclassement (au Bas-Empire), de nombreuses villes romaines créées *ex-nihilo* après la conquête.

La fonction exacte des activités pratiquées – habitat, artisanat, commerce ou plus probablement mixtes – reste à définir avec précision. La fouille extensive de cette emprise permettrait de documenter un quartier du haut-Empire relativement bien conservé malgré sa modestie et surtout très peu perturbé par des occupations ultérieures. Le mobilier recueilli serait un bon échantillon de référence pour la culture matérielle de cette région aux confins des cités bellovaques, véliocasses et *parisii*.

Liste des figures

Fig. 1 : Carte de l'Île-de-France, du Val d'Oise et du secteur diagnostiqué.....	15
Fig. 2 : Contexte géologique.....	16
Fig. 3 : Logs géologiques.....	17
Fig. 4 : Beaumont-sur-Oise, Domus de l'insula 1.....	18
Fig. 5 : Plan de l'agglomération antique de Beaumont-sur-Oise.....	19
Fig. 6 : Beaumont-sur-Oise, restitution de l'édifice de spectacle.....	22
Fig. 7 : Fondations du temple IIe-IIIe siècle ap. J.-C.....	23
Fig. 8 : Localisation de l'emprise de l'opération par rapport aux limites de fréquences des crues.....	25
Fig. 9 : Localisation de l'emprise de l'opération par rapport aux voies de grand parcours.....	26
Fig. 10 : Emprise de l'opération sur le cadastre napoléonien de 1826.....	28
Fig. 11 : Photo-interprétation de la mission de 1968.....	29
Fig. 12 : Photographie aérienne oblique du diagnostic archéologique.....	30
Fig. 13 : Plan topographique général de l'opération de diagnostic.....	32
Fig. 14 : Fossés 80, 81, 79 et 33.....	36
Fig. 15 : Structure M69, tranchée 7.....	37
Fig. 16 : Decumanus II, transect de la tranchée 4.....	39
Fig. 17 : Fossé 112-113, tranchée 3.....	41
Fig. 18 : Structure 96, trou de poteau 95, fossés 28 et 29.....	43
Fig. 19 : Détail de la maçonnerie nord de la cave 56.....	44
Fig. 20 : Escalier de la cave 56.....	45
Fig. 21 : Cave 56 et ses abords, tranchée 4.....	46
Fig. 22 : Cave 56, tranchée 4.....	48
Fig. 23 : Bloc de calcaire travaillé réutilisé en tant que marche dans la cave 56.....	50
Fig. 24 : Foyer 58.....	51
Fig. 25 : Cave 93, tranchée 9.....	52
Fig. 26 : Cave 32, tranchée 2.....	55
Fig. 27 : Murs 7 et 8, tranchée 1.....	58
Fig. 28 : Murs 11, 12 et 13, tranchée 1.....	59
Fig. 29 : Four 26.....	60

Fig. 30 : Four 26 et fossé 27, tranchée 1.....	61
Fig. 31 : Four 64, fossé 61 et fosse 63.....	63
Fig. 32 : Four 30, tranchée 2.....	65
Fig. 33 : Fossés 36, 37 et 40.....	69
Fig. 34 : Fosses 2, 15, 16, 17 et 24, tranchée 1.....	71
Fig. 35 : Fosses 18, 118 et 97, tranchée 1.....	73
Fig. 36 : 42, 43, 44, 45, 46, 47 et 49, tranchée 3.....	75
Fig. 37 : Structure 50, tranchée 4.....	78
Fig. 38 : Fosses 70 et 71, tranchée 7.....	79
Fig. 39 : Structure 85, tranchée 8.....	83
Fig. 40 : Trois états de fouille de la structure 119.....	84
Fig. 41 : Fossés 4, 5, 87 et 91, tranchées de la guerre 1914-18.....	86

Bibliographie

Alberti 2008 : ALBERTI (G.) – La communication entre la rue et la maison : quelques exemples de Gaule Belgique et des Germanies. In : BALLET (P.), SALIOU (C.), DIEUDONNE-GLAD (N.) - *La rue dans l'Antiquité : Définition, aménagement et devenir de l'Orient méditerranéen à la Gaule* : Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006, PU Rennes, 2008, pp. 109-115

Anonyme 1965 : *Chantier de Beaumont-sur-Oise (S. & O.)* [: rapport de sondages au lieudit Le Trou d'Enfer ou Trou-du-Diable]. S.l. : s.n., 1965.

Berdeaux-Le Brazidec 2003 : BERDEAUX-LE BRAZIDEC (M.-L.) - *Découvertes monétaires des sites gallo-romains de la forêt de Compiègne (Oise) et des environs dans leurs contextes archéologiques*. Montagnac : Editions Monique Mergoïl, 2003.

Bernard et al. 1994 : BERNARD (V.), DIETRICH (A.), GENTILI (F.), KRIER (V.), LIMONDIN (N.), YENY (E.) - *Beaumont-sur-Oise, rescindement de l'Oise, n° 95 052 014 : aménagement des berges de l'Oise et pont en bois du 1^{er} siècle de notre ère à Beaumont-sur-Oise : (rapport de fouille)*. Saint-Denis, Saint-Ouen-l'Aumône : SRAIF, SDAVO, 1994.

Bisson de Barthélemy 1958 : BISSON DE BARTHÉLEMY (P.) - *Histoire de Beaumont-sur-Oise*. Persan : Imprimerie de Persan-Beaumont, 1958.

Costa 2000 : COSTA (L.) - *La carte en archéologie : Représentation et élaboration cartographique en archéologie, l'expérience du Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise*. Mémoire de maîtrise en archéologie. Nanterre : Université Paris X, Conseil général du Val-d'Oise, 2000.

Collectif 1999 : *Plan d'occupation des sols : Beaumont-sur-Oise. Hier, aujourd'hui, demain*. Condé-sur-Noireau : ed. Corlet, 1999.

De Kisch 1986 : De KISCH (Y.) - Informations archéologiques : circonscription de l'Île-de-France. *Gallia*, 44, 2, 1986, p. 275-276.

Ducœur 1970b : DUCŒUR (G.) - *Rapport sur le sauvetage du site gallo-romain de Beaumont-sur-Oise* [Le Trou-du-Diable, Le Trou-d'Enfer]. Ermont : JPGF, 1970.

Ducœur 1971a : DUCŒUR (G.) - Fouilles gallo-romaines à Beaumont-sur-Oise. *Bull. de la JPGF*, 1, 1971, p. 5.

Ducœur 1971b : DUCŒUR (G.) - *Rapport de fouilles sur Beaumont-sur-Oise*. Ermont : JPGF, 1971.

Ducœur 1973 : DUCŒUR (G.) - Beaumont-sur-Oise : vicus gallo-romain datant du I^{er} au IV^e siècle. *Bull. de la JPGF*, 2, 1973, p. 10-13.

Ducœur 1992 : DUCŒUR (G.) - Le Trou-d'Enfer ou Trou-du-Diable. In : BONIS (A.), DECHAVANNE (S.), GOEDERT (S.) - *Trente ans d'archéologie en Val-d'Oise 1960-1989 : t. 1, les hommes et les découvertes ; t. 2, bibliographie*. Saint-Ouen-L'Aumône : SDAVO, 1992.

Dufay 1996 : DUFAY (B.) – Les fours de potiers gallo-romains : synthèse et classification – un nouveau panorama. In : RIVET (L.) ed. - *Actes du congrès de Dijon, 16-19 Mai 1996 : les productions céramiques gallo-romaines en Bourgogne, actualité des recherches céramiques*. Marseille : SFECAG, 1996, p. 297-312.

Foucraÿ 1994 : FOUCRAY (B.) - *Corpus des trésors monétaires antiques de la France : t. IX, Île-de-France*. Paris : SFN, 1994, p. 75-76.

Gentili et al. 1995 : GENTILI (F.), KRIER (V.), VERMEERSCH (D.), YENY (E.) - L'Oise à Beaumont-sur-Oise dans l'Antiquité. *Vivre en Val-d'Oise*, 30, 1995, p. 46-51.

Gentili 2000 : GENTILI (F.) - *Villiers-le-Sec (Val-d'Oise), «La Place de la Ville» : vol. 1, Présentation et données antérieures au haut Moyen Age : DFS de sauvetage urgent, du 1er mars au 31 octobre 1995 et du 24 juin au 30 octobre 1996.* Saint-Denis : SRA Ile-de-France, 2000.

Goustard et al 2008 : GOUSTARD (V.), MORIN (J.-M.), SELLES (H.) – Les rues de la capitale de la cite des carnutes (Chartres-Autricum) : Organisation, structures, aménagements et permanences à la période médiévale. In : BALLET (P.), SALIOU (C.), DIEUDONNE-GLAD (N.) - *La rue dans l'Antiquité : Définition, aménagement et devenir de l'Orient méditerranéen à la Gaule* : Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 299-307.

Houlbert s.d. : HOULBERT (B.) - [*Beaumont-sur-Oise, Val-d'Oise, cimetière : rapport de sauvetage urgent*]. S.l. : s.n., n. p., plans.

Houlbert et al 1970 : HOULBERT (B.), LASLIER (P.), VASSEUR (S.) - *Rapport sur le sauvetage du site gallo-romain de Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise) : découverte d'un mur en petit appareil.* Ermont : JPGF, 1970.

Jeset et al 2008 : JESSET (S.), JOYEUX (P.), MASSAT (Th.) – Les rues antiques d'Orléans. In : BALLET (P.), SALIOU (C.), DIEUDONNE-GLAD (N.) - *La rue dans l'Antiquité : Définition, aménagement et devenir de l'Orient méditerranéen à la Gaule* : Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 289-297

Jobic, Vermeersch 1991 : JOBIC (F.), VERMEERSCH (D.) - *Le «vicus» de Beaumont-sur-Oise : bilan des connaissances.* Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 1991.

Jobic et al 1992 : JOBIC (F.), VERMEERSCH (D.), LECOZ (G.) - *Beaumont-sur-Oise (95) : La Blanche-Voye, lycée polyvalent : l'amphithéâtre : pré-rapport sur la campagne de fouille de 1991.* Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 1992.

Jobic et al 1993 : JOBIC (F.), LECOZ (G.), VERMEERSCH (D.) - *Etude de l'édifice de spectacle antique de Beaumont-sur-Oise - Val-d'Oise.* Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 1993.

Krier 2004 : KRIER (V.) - *La plaine alluviale de l'Oise : Milieu et système fluvial, stratigraphie des formations alluviales et archéologie, du Tardiglaciaire à l'Holocène, dans le Val-d'Oise.* Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, Conseil Général du Val-d'Oise, 2004.

Krier et al 1996 : KRIER (V.), SUMERA (F.), WABONT (M.) - Carte archéologique et/ou géographie de l'archéologie. Actes du colloque de Périgueux 1995, *Supplément à la Revue d'Archéométrie*, 1996, p. 217 – 222

Lecozy 1992a : LECOZ (G.) - *Un édifice de spectacle de type gallo-romain : La Blanche-Voye, Beaumont-sur-Oise, Val-d'Oise : fouille programmée sous la responsabilité de D. Vermeersch (SDAVO), juin-septembre 1991: tome 2, forme article.* Tours : S.n., 1992.

Lecozy 1992b : LECOZ (G.) - *Un édifice de spectacle de type gallo-romain : La Blanche-Voye, Beaumont-sur-Oise, Val-d'Oise : fouille programmée sous la responsabilité de D. Vermeersch (SDAVO), juin-septembre 1991: tome 1, forme rapport.* Tours : S.n., 1992.

Lemoine 1984 : LEMOINE (M.) - L'agglomération gallo-romaine de Beaumont-sur-Oise. In : RUIZ (J.-C.) dir., BOURGEOIS (L.) dir. - *Gallo-Romains en Ile-de-France.* Paris : Assoc. des conservateurs des musées d'Ile-de-France, 1984, p. 224.

Malrain, Pinard 2006 : MALRAIN (F.), PINARD (E.) dir. – Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du Ve au Ier s. avant notre ère : Contribution à l'histoire de la société gauloise. *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 23, 2006.

Pariat 2007 : PARIAT (J.-G.) - *Val d'Oise Cergy, ZAC des Linandes : rapport de diagnostic du 01-10-2007 au 19-10-2007*. Saint-Denis : SRA Ile-de-France, SDAVO, 2007.

Robert 2003 : ROBERT (S.) - *L'analyse morphologique des paysages entre archéologie, urbanisme et aménagement du territoire : Exemples d'études de formes urbaines et rurales dans le Val-d'Oise* : Thèse de doctorat en archéologie. Paris : Université Paris I - Panthéon-Sorbonne, 2003.

Robert 2006 : ROBERT (S.) – Les itinéraires anciens traversant le département du Val-d'Oise. In : *Bulletin archéologique du Vexin Français et du Val-d'Oise*, n°38, 2006, pp. 7-23 <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/40/54/57/PDF/BAVFS.RobertHAL.pdf>

SBRA 1979 : *Beaumont-sur-Oise. Carte archéologique*. Beaumont-sur-Oise : Société Beaumontoise de Recherches Archéologiques, 1979.

Trintignac et al 2008 : TRINTIGNAC (A.), COURTOIS (J.), FERDIERE (A.), MAROT (E.), ODE (B.), POITEVIN (G.) – Le réseau de voirie de la ville gallo-romaine d'Anderitum (Javols, Lozère) : Etat des connaissances à la lumière du récent programme d'évaluation. In : BALLET (P.), SALIOU (C.), DIEUDONNE-GLAD (N.) - *La rue dans l'Antiquité : Définition, aménagement et devenir de l'Orient méditerranéen à la Gaule* : Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 275-282.

Vermeersch et al 1989 : VERMEERSCH (D.), PELLECUER (C.), WABONT (M.) - *Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise) : une ville de carrefour fluvio-routier d'époque gallo-romaine*. Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 1989. (Notices d'archéologie du Val-d'Oise ; 1).

Vermeersch 1990 : VERMEERSCH (D.) - *Beaumont-sur-Oise : La Blanche-Voye, l'amphithéâtre : bilan des connaissances et objectifs de fouille*. Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 1990.

Vermeersch, Jobic 1992a : VERMEERSCH (D.), JOBIC (F.) - Beaumont-sur-Oise, La Blanche-Voye (95 052 007 AH, fouille programmée). In : *Bilan scientifique 1991*. Paris : DRAC, 1992, p. 123-125.

Vermeersch, Jobic 1992b : VERMEERSCH (D.), JOBIC (F.) - *Beaumont-sur-Oise (95) : La Blanche-Voye, lycée polyvalent : l'amphithéâtre : rapport de la campagne de fouille 1991*. Saint Ouen l'Aumône : SDAVO, 1992.

Vermeersch 1994 : VERMEERSCH (D.) - *Beaumont-sur-Oise, Le Trou d'Enfer : rapport de diagnostic concernant le projet de construction de la société SP 2 i, rue de Senlis*. Saint-Denis : SRAIF ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 1994.

Vermeersch et al 1995 : VERMEERSCH (D.) dir., JOBIC (F.), LECOZ (G.). — *Un édifice de spectacles antique à La Blanche-Voye (zone 1), boulevard Léon-Blum, à Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise), 95.052.007 : rapport de fouilles, du 15 juin 1989 au 15 juin 1990, du 15 juin 1991 au 30 septembre 1991 et du 1er juillet 1992 au 31 août 1992*. Saint-Denis ; Saint-Ouen-l'Aumône : SRAIF ; SDAVO, 1995.

Vermeersch et al 2007 : VERMEERSCH (D.), JOBIC (F.), WABONT (M.) - L'agglomération antique de Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise). In : HANOUNE (R.) dir. — *Les villes romaines du Nord de la Gaule : vingt ans de recherches nouvelles*, actes du XXV^e colloque international de HALMA-IPEL UMR CNRS 8164. Villeneuve-d'Ascq : Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, , 2007, p. 99-132 (Revue du Nord hors série, coll. Art et archéologie ; 10).

Wabont 1984 : WABONT (M.) - *Beaumont-sur-Oise, agglomération gallo-romaine, rapport de fouille 1983*. Vincennes : SRAIF ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 1984

Wabont 1992 : WABONT (M.) - Beaumont-sur-Oise, Cimetière (95 052 AH). In : BONIS (A.), DECHAVANNE (S.), GOEDERT (S.) - *Trente ans d'archéologie en Val-d'Oise 1960-1989 : 1, les hommes et les découvertes ; 2, bibliographie*. Saint-Ouen-L'Aumône : SDAVO, 1992. (Archéologie en Val-d'Oise ; 3).

Wabont et al 2006 : WABONT (M.), ABERT (F.), VERMEERSCH (D.) - *Le Val d'Oise 95, Carte archéologique de la Gaule*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2006.

Yéni 1992 : YENY (E.) - *Rapport de prospection du lit de la rivière Oise à Beaumont-sur-Oise (95), juillet 1991*. [Saint Ouen l'Aumone] : [SDAVO], 1992.

Annexe 1

Etude de la céramique

Etude de la Céramique

par Lola Trin

Introduction et méthode de travail¹

Le matériel recueilli totalise 6737 fragments (NR) correspondant à 274 individus (NMI)² pour un poids de 88790 grammes (PR).

Un comptage et un inventaire par catégorie ont été réalisés par structure. Les catégories ont été différenciées en fonction de l'observation de la couleur de la pâte, du traitement de surface et du type d'argile employée (granulométrie et nature minérale). Le dessin des bords (d'une taille supérieure ou égale à 3cm), fonds et éléments de préhension ont été réalisés selon la norme Arcelin (Arcelin, Rigoir 1979) à l'échelle 1/3 ou 1/2 pour les décors.

Le NMI est calculé, après recollage, en fonction des fragments de bords. Les recollages sont réalisés pour chaque structure.

Le corpus est tout d'abord présenté pour les fours puis pour les autres structures (ST). Nous indiquons le nombre de fragments (NR), le poids des nombres de restes (PR), le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie de céramique. Lorsqu'une forme a pu être reconnue et dessinée, nous indiquons le numéro de dessin³ ainsi qu'une brève description morphologique et, lorsque les données le permettent, la datation du vase. Enfin, nous signalons la datation supposée de la structure.

Le matériel céramique récolté lors du diagnostic sur le site de Beaumont-sur-Oise « La Blanche Voye » est chronologiquement homogène. Nous retrouvons des ensembles céramiques allant de la période tibéro-claudienne au IIIe siècle.

I- Présentation des catégories de céramique

Nous pouvons distinguer quatre catégories principales présentant quelques sous-catégories en fonction du traitement de surface. Nous avons choisi de leur donner nos propres désignations tout en indiquant entre parenthèses les références bibliographiques.

Nous disposons donc de céramiques fines d'importation, de céramiques communes claires, communes sombres et de céramiques à pâte grossière. Parfois, des pâtes calcinées n'ont pas pu être déterminées. Quelques amphores exogènes sont présentes.

La céramique fine d'importation

Parmi les céramiques fines d'importation, nous disposons de sigillées provenant des ateliers du Sud de la Gaule, du Centre et de l'Est. Les sigillées de type arétin sont totalement absentes. La majorité de la vaisselle fine provient des ateliers sud-gaulois (**Tab. 1, Fig. 1⁴**). Ces productions couvrent le Ier et la première moitié du IIe siècle : Drag. 27a, Drag. 18a, Ritt. 8a, Drag. 24/25b, Drag. 29b, Ritt. VeA1 ou VeA3. Notons la découverte de deux estampilles non identifiées : [...NDM] et [...NDI].

1 Je tiens tout particulièrement à remercier V. Pissot (Céramologue, INRAP direction Centre-Ile-de-France/UMR 7041 Archéologies et sciences de l'Antiquité) pour ses conseils et sa relecture.

2 Après pondération..

3 Parfois, le bord du vase étant trop petit, il n'a pas pu être dessiné. A la place du numéro de dessin nous indiquons les lettres NI pour « Non Illustré ».

4 Précisons que pour cette présentation, le calcul des pourcentages ne prend en compte que le mobilier issu des contextes de consommation (le mobilier des fours a été exclu). Le NMI est alors de 153.

La sigillée du Centre figure avec une forme du Ier siècle et une autre de la première moitié du IIIe : assiette Lezoux 61 et un Drag. 45. La sigillée de l'Est apparaît timidement avec deux Drag. 37b du IIe siècle.

Quelques parois fines engobées (P.F. engobée) sont aussi à noter. Leur provenance n'a pas pu être déterminée avec certitude. Les seules formes repérées correspondent à des gobelets-sacs à lèvres en corniche engobés et à projections de chamotte, produit en Argonne notamment. Cette forme se rencontre de la seconde moitié du IIe au IIIe s. Une production de ce type de gobelet est supposée dans le secteur de la vallée de l'Oise (Pissot 2000, p. 166). Nous comptons aussi quelques fragments de parois fines engobées (pâte orange à engobe brun interne et noir externe) et métallescentes (pâte orange, engobe brun à noir métallescent) issues du Centre de la Gaule.

Un plat à engobe rouge pompéien (ERP) figure au sein de notre corpus. Il présente une pâte beige ocrée à cœur gris et un engobe rouge mat sur la paroi interne et sur la lèvre. De petits points noirs et des inclusions d'hématites sont visibles à l'œil nu. L'origine de cette production est difficile à déterminer. Une production de vases à engobe rouge pompéien, présentant les mêmes caractéristiques techniques et morphologiques, est connue à l'atelier des « Quatre Bornes », Rues-des-Vignes (Nord ; Deru 2005, p. 469, fig. 6, n°5). Une production dans l'Oise est aussi envisagée (Pissot 2000, p. 169).

La céramique à parois fines de type Beuvray concerne des gobelets réalisés dans une pâte claire, micacée et dont la surface externe est recouverte d'un engobe de couleur beige à noir, brun orangé ou brun. Cette catégorie de vase apparaît au début du règne d'Auguste et perdure jusqu'au milieu du Ier siècle. Notre corpus ne comprend aucun élément de forme, seulement quelques rares fragments de panses.

La céramique gallo-belge

Les *terra nigra* (TN) et *terra rubra* (TR) sont présentes avec un peu plus d'une dizaine de vases (**Tab. 1, Fig. 1**). Il s'agit exclusivement de productions de Champagne (vallée de la Marne et de la Vesle). Le calice Deru KL3 en *terra rubra* provient de Melun (Seine-et-Marne) ou de Sens (Yonne).

Les *terra nigra* se retrouvent de la période augustéenne jusqu'au début du IIe s. Il s'agit d'une céramique à pâte calcaire, épurée, de couleur blanche à gris clair, contenant de rares petites inclusions noires. Les surfaces, soigneusement lustrées, varient du gris clair au noir. Notre corpus figure avec des assiettes Deru A38 (Gose 286), Deru A5/A13 (Gose 292), Deru A1. Notons la présence d'une estampille littérale non identifiée [DN?..].

Une pâte de *terra nigra* n'a pas pu être identifiée. Elle figure avec un vase de type Menez 110.

La *terra rubra* présente une pâte sableuse, de couleur orange à rouge orangée, comportant de petites inclusions de mica ainsi que parfois de petites inclusions calcaires et d'oxydes de fer. En surface, l'engobe prend des teintes rouges, brun rougeâtre, parfois grises à brunes/noires. Il s'agit aussi de productions augusto-claudiennes. Seul le calice Deru KL3 est produit plus tardivement (seconde moitié Ier – début IIe siècle). Le répertoire des formes qui lui est associé correspond à une assiette Deru A16/A20 (Gose 296), des gobelets Deru P16 et P6/P17 (Gose 340/341) et un calice. Une estampille a aussi été retrouvée [AT ?..].

La céramique fine régionale

- la *terra nigra* de Noyon est relativement bien représentée (**Tab. 1, Fig. 1**). La pâte est sableuse, de couleur brun sombre à brun rougeâtre, surfaces gris foncé à noir. L'argile employée est principalement siliceuse à petites inclusions noires, d'oxydes de fer et de calcaires. Cette production est connue au cours de la seconde moitié du Ier siècle avec uniquement des formes fermées (Ben Redjeb 1992, p. 50). Notre corpus compte la plupart des formes connues : Amiens 38, Amiens 39, Amiens 39/41,

Amiens 42 et Amiens 48.

- la NPR fine : la céramique Noire à Pâte Rougeâtre fine se caractérise par une pâte très sableuse, de couleur rougeâtre, brun-rouge à brun et des surfaces noires (Jobelot, Vermeerch 1991). Elle est fabriquée dans une argile siliceuse à grains de quartz. Les surfaces sont lissées. Les formes associées sont des gobelets NPR 30 et NPR 35.

- la BLPO : la céramique Brune Lisse à Pâte Orangée (BLPO) présente une pâte fine, de couleur brune ou brune orangée et aux surfaces brun foncé à noir. Aucune forme précise n'a pu être rattachée à cette catégorie.

- la céramique fine à vernis gris apparaît avec un gobelet de type Niederbieber 33. La pâte est de nature calcaire ; le vase présente des parois très fines. La surface externe est recouverte d'un engobe gris brillant. La panse ovoïde est décorée de petites dépressions et de lignes horizontales guillochées. Une production d'origine picarde est envisagée (Pissot 2000, p. 168).

La céramique commune claire

Le terme « commune claire blanche » est employé pour désigner une catégorie de céramique qui se caractérise par une pâte sableuse, épaisse ou fine, de teinte blanche, relativement épurée et aux surfaces soigneusement lissées. Ce groupe technique est spécifique à la fabrication de cruches.

La céramique dite « fine claire lissée » fait aussi référence à un groupe technique spécifiquement utilisé pour les cruches. Il s'agit d'une pâte fine, calcaire ou kaolinitique, de couleur beige ou beige rosée, épurée et soigneusement lissée. Ce type de pâte est bien connu des sites de production champenois dont ceux de Reims (Delor 2005, p.5). Certains vases présentent une surface à l'aspect savonneux, avec un lissage plus sommaire et moins soigné. Nous les désignons de céramique « fine claire lissée savonneuse ».

Quelques fragments de céramique à pâte claire et engobe blanc extérieur sont présents. Ils présentent une pâte orange siliceuse et un engobe blanc laiteux. Cette catégorie de pâte est utilisée pour la fabrication de cruches, vases à réserves dits « pots à miel » et amphores.

La céramique à engobe micacé concerne un type de revêtement fortement micacé qui recouvre la surface du récipient. Ce traitement de surface se retrouve du Ier siècle av. J.-C. au IIIe ap. J.-C. (Jobelot, Vermeersch 1991b). La pâte, sableuse, varie du brun au brun-beige. Cette catégorie correspond à un répertoire relativement homogène constitué uniquement de pots : pots à bord mouluré dérivés des urnes « de type Besançon » (présents dans des ensembles augusto-tibériens jusqu'au milieu du Ier siècle), des pots sans col à petite lèvre ronde et des pots à lèvre évasée pendante et col court. Dans la catégorie des céramiques à engobe micacé, nous comptons aussi une cruche dont aucune comparaison typologique n'a pu être trouvée. Elle présente une pâte très fine, sableuse, épurée, à cœur gris et franges brunes. L'engobe micacé se retrouve sur la surface extérieure et sur la lèvre. Il est vraisemblable que se soit une imitation de cruches ou pichets métalliques.

La céramique commune claire à pâte calcaire présente une pâte mi-fine, beige, rose ou orange. Cette catégorie est bien représentée sur notre site (**Tab. 1, Fig. 1**). Les formes sont pour la plupart des amphores et cruches (amphore G.4, cruches à lèvre en poulie, amphore à lèvre évasée pendante et col mouluré) ainsi que des mortiers (à lèvre en collerette, à lèvre ronde légèrement pendante, à lèvre horizontale recourbée). Ces vases pourraient avoir pour origine l'atelier de Noyon dans l'Oise (Ben Redjeb 1992).

Quelques fragments à pâte siliceuse ont été repérés. Il s'agit d'une pâte mi-fine, beige, brune ou orange. Une panse de mortier, certainement issu d'une production francilienne, a pu être identifiée ainsi que quelques fragments à pâte micacée du Val de Loire.

La céramique commune sombre

La céramique commune sombre granuleuse renvoie à une catégorie de pâte de couleur brun-orangé à gris foncé présentant des inclusions de quartz abondant visibles en surface. Il s'agit de productions précoces surtout présentes au cours de la première moitié du Ier siècle. Les fours n° 36 et 64 ont cuit ce type de pâte. Le répertoire concerné est emprunt de tradition laténienne : jatte à profil en esse ou lèvre rentrante, pot à lèvre évasée présentant souvent une moulure à l'épaule.

Pour certaines pâtes, nous employons le terme granulo-siliceuse. Il s'agit d'une pâte quasiment similaire à la catégorie précédente. Elle est cependant plus fine et présente moins d'inclusions. Ce type de pâte marque la transition entre la céramique granuleuse précoce et la céramique siliceuse. Le répertoire morphologique est sensiblement le même. Le four n° 30 a cuit ce genre de pâte.

La céramique commune sombre siliceuse apparaît avec une pâte de couleur gris clair à gris foncé. Les surfaces sont lissées. Le répertoire se compose de pots sans col et de jattes/écuelles à lèvre rentrante. Un *dolium* présente une pâte plus épaisse. Certaines formes possèdent un lustrage soit par bandes horizontales, soit sur toute la surface externe : assiette de type Deru A16/A20 (Gose 296), coupe et bol à lèvre rentrante.

Le terme « sombre bleutée » fait référence à une pâte mi-fine, gris clair à gris, comportant des dégraissants quartzueux et des points noirs. La surface est grise à grise bleutée parfois légèrement craquelée. Ce type de pâte se retrouve de la fin du Ier ou du début du IIe au IIIe siècle. Il s'agit de la catégorie de céramique la mieux représentée sur le site (**Tab. 1, Fig. 1**). Au sein du répertoire des formes, nous retrouvons des pots à lèvre en gouttière, jattes à bord en crochet, jattes à épaule, couvercles, pots de type NPR 150, gobelets.

La céramique commune noire à pâte rougeâtre (NPR) est de même nature que la céramique NPR fine. Elle diffère néanmoins par le traitement de surface (lissage extérieur absent) et par une épaisseur de pâte parfois plus grande. Elle figure avec des jattes de type NPR 130, NPR 120 et un pot NPR 150. Une catégorie de céramique commune sombre n'a pas pu être identifiée avec précision. Elle présente une pâte siliceuse, relativement épurée, fine à mi-fine, de couleur gris à blanc. Les surfaces ont subi un enfumage profond et un lustrage soigné donnant parfois l'aspect d'un engobe. Le répertoire des formes comprend des coupes, jattes et pots.

La céramique commune à pâte brune fumigée présente une pâte mi-fine, parfois fine, de couleur brun, brun orangé ou brun foncé et des surfaces fumigées brun foncé à noir. L'argile contient de nombreuses grosses inclusions calcaires visibles en surface. Le répertoire des formes correspond à celui des céramiques communes des Ier et IIe siècles : jatte/écuelle à lèvre ronde rentrante, jatte à profil en esse, coupe à lèvre continue, pot à col court, pot à lèvre en gouttière.

Signalons la présence de fragments de céramiques communes sombres « craquelées-bleutées » (sombre CB) qui possèdent une pâte épurée, de couleur blanche à gris clair dont la surface enfumée présente un aspect craquelé de couleur gris bleuté. Cette catégorie est bien attestée en Champagne (ateliers de Reims) et en Seine-et-Marne entre la seconde moitié du IIe (voire la fin du IIe) et le IVe siècle (Delor 2005, p. 7).

La céramique grossière

- la céramique à dégraissant nummulitique (CDN) est une céramique à pâte de texture tendre et poreuse, de couleur gris-brun à brun-rougeâtre, aux surfaces bien souvent gris-noir. Elle présente un abondant dégraissant de calcaires nummulitiques (coquillages fossiles). Cette catégorie de pâte est caractéristique du Nord de l'Île-de-France et de la Picardie. La production débute certainement dès le début de l'époque romaine et perdure jusqu'au IIIe siècle. Elle peut être rattachée à l'atelier de Cuts ou Baboeuf dans l'Oise (Dubois, Bourson 2001, p. 193-194). Le répertoire des formes correspond principalement à des *dolia* et des vases culinaires. Notre corpus ne comprend aucun élément de

forme, seulement des fragments de panse de *dolia* et d'un pot.

- la commune sombre ou claire grossière : la pâte est brune, brun-orangé, brun foncé à noir ou orange et les surfaces bien souvent noir ou brun foncé. Elle contient un abondant dégraissant calcaire. Le répertoire des formes correspond à des *dolia* à lèvre mouluré, jatte à profil en esse, pot sans col et pot à petit col et lèvre évasée.

Les amphores d'importation

Les amphores exogènes sont peu nombreuses :

- l'amphore de Bétique, notamment la Dres. 20, est la mieux représentée. Il s'agit d'une amphore hispanique de Bétique à huile circulant du Ier au IIIe siècle.

- quelques fragments d'amphores d'origine Narbonnaise sont présents (amphore à vin produite de la fin du Ier av. J.-C. au IIIe siècle). Des fragments d'amphore gauloise n'ont pas pu être identifiés avec précision.

- enfin, notons la présence de fragments d'amphore de Tarraconaise (amphore hispanique vinaire produite au cours du Ier siècle).

II - Présentation et datation du corpus céramique des fours

Le four n° 30 (PL 1 et 2)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
C. granulo-siliceuse	2025	56	25023	22, 29	10 jattes/écuelles à lèvre continue, rentrante à terminaison arrondie, paroi concave
				33, 43, 55	15 jattes à profil en esse
				38 et 61, 70, 37 et 44 35 et 36	18 pots à col court, lèvre continue, évasée
				56	2 gobelets sans col, à lèvre verticale, panse globulaire (surface lustrée)
				59	1 vase (peut-être de type Menez 68)
				73	1 pot à lèvre en gouttière (pâte altérée rendant difficile la lecture du profil)
				67	5 pots indéterminés à lèvre évasée
				58	1 coupe carénée
				57	2 gobelets? à petite lèvre ronde, col haut légèrement resserré
				32	Petit <i>dolium</i> à lèvre horizontale moulurée
				26	1 couvercle conique à rebord relevé
C. sombre siliceuse (lustrée)	25	2	100	20	vase à lèvre évasée légèrement pendante
				21	coupe à lèvre ronde, paroi convexe
C. brune fumigée	284	13	1885	1 et 2	7 jattes/écuelles à lèvre continue, rentrante à terminaison arrondie, paroi concave
				6 et 13	5 pots à col court, lèvre continue, évasée
				18	1 vase à longue lèvre évasée à terminaison arrondie
P. kaolinique	3	1	50		
Sigillée Sud	1	1	5	NI	1 assiette Drag. 18a
C. claire calcaire	3	1	25		
C. claire blanche	1	1	1		

Ce four a livré un total de 2336 NR, correspondant à 75 NMI, pour un poids de 27090 grammes. Le taux de fragmentation semble relativement élevé. Il présente à la fois des ratés de cuisson ainsi que des vases issus de rejets domestiques. L'ensemble du matériel recueilli à la fois dans le laboratoire, l'alandier et la fosse de travail a été réuni pour l'étude. Les ratés de cuisson présentent les mêmes caractères techniques et morphologiques laissant penser à un rejet de production issu d'une même fournée. La pâte des vases est de bonne qualité ; les problèmes de cuisson ne sont visibles qu'à partir de leur différence de tonalité (pas de déformation des vases, ni de vitrification).

Les ratés de cuisson : la céramique commune sombre granulo-sableuse

La céramique commune sombre présente une pâte fine à mi-fine (0,4cm – 0,6/ 0,7cm), bien cuite, de type granulo-siliceuse. Elle contient de nombreuses petites inclusions de quartz blancs et de points noirs, parfois de petites et moyennes inclusions d'hématites, quelques vacuoles et de rares petits micras transparents. La couleur de la pâte est variée, passant du gris foncé au gris clair, du gris-brun au brun-rougeâtre, ou du rouge-rosé au rouge. De très rares fragments sont craquelés et noir « goudronné ». Ces nuances de tonalité sont certainement du à un problème de cuisson. La couleur d'origine désirée par le potier est vraisemblablement le gris. La surface est sommairement lissée.

L'ensemble des formes en pâte sombre issues de ce four est semblable à celles déjà retrouvées dans les années 1990 à l'est de la ville. Elles correspondent aux productions dites « précoces » (datées des années 20 – 60 ap. J.-C.) et à celles de la structure 655 (datées de la seconde moitié du Ier siècle ; Morize, Vermeersch 1993). Ainsi, nous retrouvons pour la céramique commune sombre :

- 14 jattes à profil en esse : le bord est de section carrée, anguleuse, rarement arrondi, parfois avec une rainure externe. Ce type de lèvre diffère quelque peu de ceux retrouvés dans les fours découverts dans les années 1990. Leur morphologie « anguleuse » est un signe de précocité. Les diamètres vont de 8 à 15 cm (n° 33, 43, 55).

- 10 jattes/écuelles à lèvre rentrante arrondie : la lèvre est souvent soulignée par une rainure interne ; les diamètres vont de 7 à 15 cm (n° 22 et 29). Cette forme semble plus caractéristique du milieu du Ier et de la seconde moitié du Ier siècle.

- 18 pots à col court et à liaison col/panse marquée d'une ligne ou d'une légère gorge. La lèvre adopte plusieurs profils : elle peut être soit simple, continue, à renflement interne léger et à terminaison ronde (n°35, 36 et 61) ; soit évasée, à terminaison carrée et légèrement creusée à l'intérieur (n° 70) ; elle peut aussi être évasée et présenter une terminaison ronde avec une rainure extérieure, signe de précocité (n° 37, 38 et 44). Les diamètres à l'ouverture de ces pots sont compris entre 5 et 11 cm.

- 2 gobelets sans col, à petite lèvre verticale et panse globulaire (n° 56). Leur diamètre est de 5,5 cm. L'un d'eux présente un lustrage externe.

- 5 pots indéterminés à lèvre évasée : certains bords, trop petits, n'ont pas pu être identifiés avec précision. Ils sont évasés à terminaison arrondie (n° 67). Leur diamètre varie de 7,5 à 13cm.

- 1 couvercle conique à rebord relevé (n° 26) de 12 cm de diamètre.

Certaines formes en pâte sombre présentent les mêmes caractéristiques techniques, mais au vu de leur faible nombre, elles ne semblent pas avoir été produites au cours de la même fournée :

- 1 pot à lèvre en gouttière (n° 73) dont le diamètre est de 7,5 cm. Cette forme est plus caractéristique de la seconde moitié du Ier siècle (Morize, Vermeersch 1993, Pl.12)

- 1 vase à lèvre à longue lèvre évasée et terminaison arrondie (n° 59).

- 1 coupe carénée de type *Camulodunum* 68 ou 209A (n° 58) de 7 cm de diamètre.

- 2 vases certainement identifiables à des gobelets présentent une petite lèvre ronde, col haut légèrement resserré (n° 57) et un diamètre de 6,5 cm.

- 1 *dolium* à lèvre horizontale moulurée (n° 32). Celui-ci peut provenir d'un des fours découverts dans les années 1990.

Trois types de décors ont été repérés sur des céramiques communes sombres : un décor réalisé à la molette présentant des rangées de petits pois (n° 4), un décor au peigne (n° 5) et un décor de bandes lustrées verticales ou horizontales (n° 6bis).

Les autres types de céramiques

Concernant la céramique brune fumigée, nous ne disposons que de trois types de formes :

- 7 jattes/écuelles à lèvre rentrante (n° 1 et 2) dont les diamètres vont de 8 à 12 cm.
- 5 pots à col court présentant les mêmes caractéristiques que ceux en pâte sombre (n° 3 et 6). Les diamètres sont tout de même plus petits (de 3,5 à 6 cm).
- 1 vase à lèvre à longue lèvre évasée et terminaison arrondie (n° 18). Pour cet exemple, seul la lèvre est conservée. Il est possible que ce soit une imitation de forme Gose 318/320 (Gose 1950).

La céramique commune sombre lustrée à livré deux coupes : une à lèvre évasée légèrement pendante (n° 20) ; une autre de type Gose 305 (Gose 1950). Notons aussi la présence d'une assiette Drag. 18a en sigillée sud-gauloise (non illustrée). Celle-ci nous permet de caler cet ensemble céramique entre les règnes de Tibère et de Néron.

Au vue de l'ensemble de ces données, nous pouvons envisager que le four n° 30 ait cuit de la céramique commune sombre granulo-siliceuse entre les années 14 et 60/70 ap. J.-C. Le répertoire typologique est similaire à celui déjà observé dans les fours fouillés à l'est de la ville dans les années 1990.

Le four n° 64 (PL. 3)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
C. granuleuse	777	20	12365	76 et 78	11 pots à lèvre ronde évasée, col très court séparé de la panse par un ressaut
				82	2 pots à col court
				90	1 pot indéterminé
				84 et 88	3 jattes à profil en esse
				91	1 jatte/écuelle à lèvre rentrante
				86	1 vase de stockage
				92	1 vase indéterminé (jatte/marmite ?)
TN régionale	15	1	135	94	1 vase de type Amiens 38 (Menez 68)
C. claire siliceuse (lustrée)	25	1	205	95	pot sans col, petite lèvre ronde évasée à renflement interne, panse globulaire
C. claire engobe micacé	1	1	25	83	pot sans col à lèvre ronde évasée moulurée (une cannelure)
T.N. Champagne	1	1	5		

Ce four apparaît avec 819 NR, 24 vases pour un poids de 12735 grammes.

Les ratés de cuisson : céramique commune sombre granuleuse

La céramique commune sombre, de nature granuleuse, est dense et dure, mi-fine (environ 0,7/ 1 cm d'épaisseur). La pâte présente de grosses inclusions de quartz blancs et roses, de petites hématites, de rares petits micas ainsi qu'une inclusion blanchâtre de nature solide qui ne s'effrite pas (concrétion ou chaux ?). Sa couleur est variée (certainement à cause des problèmes de cuisson) : gris ou brun, parfois orange, cœur noir ou brun/franges orange, cœur rouge/franges noires, cœur gris/franges brunes/surfaces noires, cœur gris/franges brunes. Le lissage en surface est très sommaire et laisse apparaître les inclusions (toucher rugueux).

Cette catégorie figure avec un répertoire quelque peu différent du four précédent. Il s'agit essentiellement de pots à lèvre ronde épaisse, évasée, col très court séparé de la panse par un ressaut (n° 76 et 78). Ce type de pot ne semble pas présent au sein des productions des fours fouillés dans les années 1990. Nous trouvons aussi :

- 2 pots cols courts dont la liaison col/panse et séparée par un léger ressaut (n° 82) similaires à ceux du four n° 30.

- 1 bord de pot à lèvre évasée difficile à identifier (n° 90).
- 3 jattes à profil en esse (n° 84 et 88) présentant les mêmes caractéristiques que celles du four précédent.
- 1 jatte/écuelle à lèvre rentrante (n° 91).
- 1 forme non identifiée à grosse lèvre ronde (jatte/marmite ? ; n° 92).
- 1 vase de stockage (n° 86).
- trois types de décors : à la molette, au peigne et de bandes lustrées (n° 26 et 27).

Les autres types de céramiques

La céramique de type *terra nigra* de Picardie compte un vase type Amiens 38 (n° 94). Notons aussi la présence d'un pot sans col en pâte claire lustrée (n° 95), forme souvent présente entre la période tibéro-flavienne et d'un pot à lèvre moulurée en pâte claire à engobe micacé (n° 83), forme que l'on retrouve principalement de la période augustéenne au milieu du Ier siècle.

L'association de formes similaires à celle du four n° 30 du milieu du Ier et de la seconde moitié du Ier siècle, ainsi que du vase biconique Amiens38/Deru P54 (qui apparaît vers 40-45 ap. J.-C.) et du pot à engobe micacé (qui disparaît vers le milieu du Ier s.) nous permet d'envisager une datation de cette production vers 40-60 ap. J.-C.

Le four n° 26 (PL 3 et 4)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
C. granuleuse	419	14	6795	97	3 jattes à profil en esse
				99 et 101	3 pots à col court, lèvre évasée, panse soulignée par une petite gorge
				102	5 pots à lèvre épaisse, col très court souligné par une ou deux petites gorges externes
				103, 104, 110	3 fonds
C. sombre engobe micacé	1	1	12	98	pot à lèvre épaisse moulurée (une cannelure)
C. claire siliceuse (lustrée)	14	3	220	105	pot à col très court, panse globulaire séparée par un petit ressaut
				109	pot à lèvre déversée
				107	pot à col haut
TN Champagne	4	1	16		
NPR commune	7	1	120	96	jatte de type NPR 120, à lèvre continue, rentrante, à terminaison arrondie, paroi concave
P. indéterminée	1	1	10		
C. claire blanche	1	1	15		

Le four n° 26 apparaît avec un nombre moins important d'éléments : 447 NR, 22 NMI pour un poids de 7188 grammes. La fragmentation est aussi relativement importante.

La pâte des céramiques communes sombres est identique à celle du four n° 64. La pâte sombre à engobe micacé est de même nature que la céramique sombre lissée. Ce four contient aussi quelques fragments de *terra nigra* en provenance de la région champenoise, de pâte blanche et de pâte indéterminée.

Les ratés de cuisson : céramique commune sombre granuleuse

Les vases en pâte commune sombre sont similaires à ceux du four précédent : jattes à profil en esse (n° 97 et 110), pot à col court (n° 99 et 101), pot à lèvre épaisse évasée et panse soulignée par une ou deux gorges externes (n° 102). Notons aussi la présence d'un décor de petits ronds, certainement réalisé à la molette (n° 109).

Les autres types de céramiques

Parmi les formes non produites dans le four, nous retrouvons :

- un pot à lèvre moulurée en pâte sombre à engobe micacé (n° 98) ; forme que l'on retrouve jusqu'au milieu du Ier siècle.
- trois pots en pâte claire lustrée (n° 105, 107, 109) du Ier siècle.
- une coupe en pâte brune fumigée (n° 96).

L'association de formes en pâte sombre déjà connues à Beaumont-sur-Oise au Ier siècle et d'un pot à lèvre moulurée nous laisse envisager une datation du milieu du Ier siècle.

III – Présentation et datation du corpus céramique des structures**Intersection M7 /M8**

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	Typologie
Amphore	1		445	Narbonnaise
Fine claire lissée «savonneuse»	1		1	
Sigillée Sud	1		5	
C. brune fumigée	1		5	
CDN	1		25	
C. fumigée	2		25	

Ces quelques tessons ne nous permettent pas d'envisager une datation précise. L'association du tesson de sigillée sud-gauloise, d'un fragment de céramique fine claire lissée et de l'amphore narbonnaise nous donne un échelon chronologique large allant de l'époque tibérienne aux IIe/IIIe siècles.

TP 83

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR
C. brune fumigée	1		5
Indéterminée	2		1

Ces trois tessons ne nous donnent aucun élément datant. La nature des pâtes est toutefois bien gallo-romaine.

Cave 32 (PL. 4)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N ° dessin	Typologie
Sigillée Sud	6		50	NI	coupelle Ritt. 8a
				NI	coupelle Ritt. VeA1 ou VeA3
P.F. à projection de chamotte	1		4	NI	gobelet-sac à petite lèvre en corniche
T.N. Champagne (vallée Vesle)	4		20		
C. sombre granulo-siliceuse	35		445	124	certainement petit pot globulaire
				NI	jatte à profil en esse (pâte altérée, mal cuite)
				125	couvercle conique à rebord légèrement relevé
C. claire siliceuse	7		115	NI	coupe à lèvre continue, rentrante, à terminaison arrondie, paroi concave
C. sombre indéterminée	21		345	126	coupe
Fine engobe micacé	45		320	128	cruche/pichet à lèvre de section carrée, légèrement évasée (forme inédite)
Fine claire lissée	34		610		
C. claire peinte	3		5		

Les deux formes en sigillée du Sud (non illustrées) nous donnent une datation comprise entre les années 15 et 160 ap. J.-C. La présence d'une coupe à lèvre rentrante en pâte brune fumigée (non illustrée) ainsi que d'un couvercle à rebord relevé en pâte sombre lissée (n° 125) nous permet de resserrer la datation autour de la seconde moitié du Ier siècle. La jatte à profil en esse présente les mêmes caractéristiques techniques que celles retrouvées dans le four 64 (pâte granuleuse mal cuite). Il s'agit certainement d'un rejet de cette production.

Cave 56, US 1 (PL. 5)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
Sigillée Centre	1		2		
C. claire siliceuse	7		55		
P. indéterminée	1		3		
C. claire calcaire	1		70	NI	mortier à lèvre en collerette verticale tombante (pâte très altérée rendant la lecture du profil difficile)
C. sombre siliceuse	14		95		
C. sombre bleutée	7		65	NI	pot à lèvre en poulie
				139	certainement jatte au profil ovale
C. sombre CB	2		2		

Le pot à lèvre en poulie (non illustré) est une forme qui est relativement répandue à Paris dès le milieu du IIe siècle (Robin 1993, fig. 7, n°2) jusqu'au IVe siècle (Barat et *alii* 1993, p. 164). Des exemples de ce type de pot sont connus dans le secteur de Senlis à la fin du II/IIIe siècle et au IVe (Pissot 2006, fig. 8, n°25). La jatte au profil ovale (n°139) est une forme du IIIe s. L'association de ces deux bords nous donne une datation du IIIe s.

Cave 56, US 5 (PL. 5)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
C. sombre siliceuse (lustrée)	3		40	141	bol à lèvres rentrante continue à terminaison arrondie, limitée par une gorge externe, paroi concave
C. sombre indéterminée	4		10		
C. claire épaisse	1		25		

Le bol à lèvres rentrante limitée par une gorge externe en pâte sombre lustrée (n°141) est une forme relativement répandue dans le Val-d'Oise, ainsi qu'à Soissons et Senlis, au IIe – première moitié du IIIe siècle (Pissot 1988, p. 76 (type 10)).

Cave 56, US 6 (PL. 5)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
C. brune fumigée	4		25		
CDN	4		90		
C. claire siliceuse	3		25		
C. sombre siliceuse (engobée)	19		540	140	plat à lèvres rentrante à terminaison arrondie, panse convexe, fond plat

Le plat n°140 à lèvres rentrante présente un engobe interne noir lustré. Il s'agit d'une forme très répandue dans le Val-d'Oise à la fin du IIe et au IIIe (voire début IVe siècle ; Pissot 1988, p. 68 (type 5) ; Pissot 2006, fig.4, n°3). A Beaumont-sur-Oise, elle est connue dans des contextes du deuxième tiers du IIIe siècle (Vermeersch 1994, PL.22, n°2-3).

Cave 56, US 8

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	Typologie
Sigillée Est	1		40	coupe Drag. 37b
Fine claire lissée «savonneuse»	1		2	
C. sombre granulo-siliceuse	1		45	

Le seul élément datant de cette couche est la coupe en sigillée de l'Est, produite aux IIe et IIIe s.

Cave 56, US 9 (PL. 5)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
Sigillée Centre	5		520	142	mortier Drag. 45
Fine à vernis gris	28		265	143	gobelet de type Niederbieber 33 (Gose 210), à lèvre continue légèrement évasée à petit bourrelet externe, col limité par un ressaut, panse globulaire à dépression, pied bas étroit
C. sombre bleutée	107		1175	144	pot à lèvre évasée, à dépression centrale, col oblique marqué à sa base par une arête
				138	pot à lèvre évasée à dépression centrale
C. sombre siliceuse				145	forme ouverte sans col à lèvre évasée ovale
Sigillée du Sud	1		1		
Fine claire lissée «savonneuse»	1		5		
C. claire blanche	1		1		
P. calcinée lustrée				146	coupe à lèvre rentrante continue à terminaison arrondie, limitée par une gorge externe, paroi concave
				147	coupe à lèvre rentrante continue à terminaison arrondie, paroi concave

Le mortier en sigillée de centre-Gaule (n°142) est datable de la première moitié du IIIe s. Le gobelet de type Niederbieber 33 (Gose 210) (n°143) peut-être attribué au IIIe siècle. Les quatre autres formes en pâte sombre bleutée ou lustrée (n° 138, 144, 146 et 147) se retrouvent dans le Val-d'Oise tout au long des IIe et IIIe siècles. Les pots n° 138 et 144 présentent les mêmes caractéristiques morphologiques que certains pots produits au milieu du IIIe siècle dans l'atelier de Saint-Sauveur (Oise ; Pissot 2006, fig. 3). L'ensemble de ces éléments nous permet d'envisager une datation de la couche du IIIe siècle. La forme n° 145, attribuable au IIIe s., fournit un *terminus post quem*.

Cave 56, US 10 (PL. 5)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
Sigillée Sud	3		5		
Sigillée Centre	2		5		
P.F. à projection de chamotte	12		15	NI	gobelet-sac de type à petite lèvre en corniche
C. claire fine ocrée	6		10		
P.F. métallescente	2		5		
C. sombre siliceuse	35		240	NI	coupe à lèvre légèrement rentrante soulignée par une gorge externe
				NI	pot à lèvre évasée, à dépression centrale, col oblique marqué à sa base par une arête
C. sombre bleutée	31		90	150	gobelet à petite lèvre effilée
C. sombre fumigée	13		15	151	gobelet à lèvre plate, panse certainement ovoïde

Le gobelet-sac (non illustré) se retrouve aux IIe et le IIIe siècles. La coupe à lèvre rentrante soulignée par une gorge (non illustrée) est une forme relativement répandue dans le Val-d'Oise, ainsi qu'à Soissons et Senlis, au IIe – première moitié du IIIe siècle (Pissot 1988, p. 76 (type 10)). Le pot à lèvre évasée présentant une dépression centrale est une forme répandue dans le Nord-Ouest parisien à partir de la fin du IIe siècle et au IIIe siècle (Pissot 1988, p.87-88 (type 18)). Le gobelet n°150 se

retrouve au II^e siècle (voire à partir de la fin du I^{er}).

Au vu de ces éléments, une datation des II^e – III^e siècles peut-être envisagée.

Cave 56, nettoyage de surface (PL. 5)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
E.R.P.	1		15	152	plat <i>Blicquy</i> 5
Sigillée Centre	3		5		
C. sombre CB	4		25		
C. brune fumigée	4		36	154	vase à lèvres allongée et évasée
C. sombre siliceuse	11		120	NI	coupe à lèvres légèrement rentrante soulignée par une gorge externe
Fine claire lissée	1		70		
C. claire calcaire	1		175	153	amphore G. 4

L'amphore gauloise G.4 (n° 153) est une production probablement issue de l'atelier de Noyon (Oise) datée du milieu du I^{er} – milieu II^e siècle (Ben Redjeb 1992, fig 35). La coupe à lèvres rentrante soulignée par une gorge (non illustrée) est une forme répandue dans le nord-ouest parisien aux II^e et III^e siècles. Concernant le plat à engobe rouge pompéien, il est possible qu'il provienne de l'atelier des « Quatre Bornes », Rues-des-Vignes (Nord ; Deru 2005, fig. 6, n°5). Il s'agirait alors d'une production de la deuxième moitié du II^e ou du III^e siècle.

L'association de ces deux formes nous donne une datation du II^e siècle.

Cave 93, nettoyage surface (PL. 6)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
Sigillée Sud	1		3	NI	coupe Drag. 24/25b
C. claire engobe rouge	1		10		
Grès	2		25		
C. brune fumigée	12		125	NI	jatte à profil en esse, lèvres aplaties
C. sombre siliceuse	3		75	NI	2 pots à lèvres déversées
				NI	une cruche à bec triflé (panse)
C. sombre siliceuse (fumigée)	17		260		
CDN	4		30	NI	<i>dolium</i> (panse)
C. claire engobe blanc	2		45		
Fine claire lissée «savonneuse»	1		20		
C. claire calcaire	1		110	174	cruche à lèvres en poulie
BLPO	3		90		
Amphore	1		480	NI	Tarraconaise (panse)
Amphore	3		425	NI	Gauloise indéterminée (panse)
T.N. Champagne	1		5	175	estampille littérale sur un petit fond [DN?]
T.R.	1		2	NI	calice (panse)

Ce lot présente un assemblage céramique typique du Ier siècle : coupe Drag. 24/25b en sigillée du Sud (non illustrée) produite entre les années 40 et 70 ap. J.-C. ; jatte à profil en esse (non illustrée) ; amphore Tarraconaise ; *terra nigra* champenoise ; une cruche à lèvre en poulie (n° 174) caractéristique de la fin du Ier et du IIe siècle (Ben Redjeb 1992, type 5 fig. 30) ; une cruche à bec tréflé (non illustrée) qui se retrouve au cours du milieu du Ier et du IIe siècle.

Une datation de la seconde moitié du Ier nous semble plausible. Le lot est tout de même perturbé par deux fragments de grès (production moderne).

ST 48 (PL. 6)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
Sigillée Sud	1		3	NI	coupe Drag. 37 ?
Sigillée Centre	1		5		
T.R.	1		5	130	estampille littérale [AT?...]: ressemble au début d'une estampille déjà connue sur le site de Lebach (Allemagne): [ATTAF] (Deru 1996, fig. 69, n° 5, p. 158)
T.R. ?	1		1		
P.F. engobée	1		1		
T.N. champagne (vallée Vesle)	1		1		
Fine claire lissée	10		130		
C. brune fumigée	14		205	131	jatte à profil en esse, lèvre aplatie de section carrée
C. sombre indéterminée	6		30		
TN régionale	4		25		
Amphore	2		200	NI	Narbonnaise (panse)
C. sombre granuleuse	9		55	NI	pot à lèvre évasée à parement triangulaire, col resserré concave
C. claire/sombre grossière	7		95		

Le bord de sigillée sud-gauloise n'a pas pu être identifié avec certitude. Il pourrait s'agir d'une coupe Drag. 37 produite de la fin du Ier au second quart du IIe siècle. La jatte à profil en esse (n° 131) est caractéristique du Ier siècle. L'association de ces deux formes et la présence de *terra rubra*, de *terra nigra*, de *terra nigra* régionale de Noyon et de céramiques fumigées nous permet d'envisager une datation du Ier siècle (à partir de l'époque tibérienne). Le fragment de sigillée du Centre est alors intrusif.

ST 50 (PL. 6)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
C. sombre indéterminée	1		10	129	coupe à lèvre continue épaisse légèrement redressée, paroi évasée concave

Le seul élément présent au sein de cette structure est une coupe à lèvre continue (n°129) réalisée dans une pâte difficile à identifier (pâte de couleur blanche à noire, surface noire lustrée). Il s'agit d'une forme du Ier siècle (vraisemblablement de la seconde moitié du Ier).

ST 71 (PL. 6)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
Fine claire lissée	3		10		
Fine claire lissée «savonneuse»	2		2		
T.R.	2		10		
Sigillée Sud	3		10	NI	coupe Drag. 27a
C. sombre siliceuse	21		35	NI	jatte/écuelle à lèvre continue, rentrante à terminaison arrondie, paroi concave
T.N. Champagne	8		85	NI	assiette Deru A5
				NI	indéterminé
				158	plat/assiette Deru A38 (Gose 286)
Amphore	1		400	NI	Narbonnaise? (panse)
Amphore	3		350	NI	Narbonnaise (panse)
Amphore	3		45	NI	Tarraconaise (panse)
Amphore	2		135	NI	Indéterminée (panse)
C. claire calcaire	1		30		
C. brune fumigée	12		55	159	coupelle à petite lèvre ronde, parois concave
				160	petit pot à col court, lèvre évasée continue à terminaison arrondie
C. claire lissée	20		110	NI	jatte/écuelle à lèvre continue, rentrante à terminaison arrondie, paroi concave

L'ensemble de ces éléments céramiques semble relativement homogène et caractéristique de la période tibéro-claudienne. En effet, nous y retrouvons :

- une coupe Drag. 27a (non illustrée) produite entre les années 10-40 ap. J.-C. dans les ateliers de sigillée sud-gaulois.
- une assiette Deru A5 en *terra nigra* (non illustrée) représentative du Ier siècle.
- un plat ou assiette de type Gose 286 en *terra nigra* (n° 158) représentatif de la période augusto-claudienne (Gose 1950). X. Deru repère cette forme du règne de Tibère aux années 65/70 ap. J.-C. (Deru 1996, type A38).

La coupelle n° 159 ainsi que le petit pot à col court n° 160 semblent aussi caractéristiques du Ier siècle.

ST 115

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR
Sigillée Sud	6		30
Fine claire lissée	8		120
Mortier	1		35
Fine claire lissée «savonneuse»	3		30
C. claire calcaire	1		20
C. brune fumigée	2		20
C. sombre fumigée	3		20

Aucun élément de datation déterminant ne peut être tiré de cet ensemble céramique. L'association de fragments de sigillée sud-gauloise, de pâte fine claire lissée et de pâtes fumigées nous permet juste de proposer un échelon chronologique large correspondant au Haut -Empire.

ST 117 (PL. 6)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
C. sombre siliceuse	11		90	NI	ped certainement de jatte ou de marmite tripode
				182	coupe à petite collerette, lèvre continue légèrement rentrante
				NI	jatte à lèvre ronde évasée en crochet
Fine claire lissée «savonneuse»	1		10		

Concernant la coupe à collerette n° 182, aucune comparaison typologique n'a pu être retrouvée. La collerette étant un élément qui se développe aux IIe et IIIe siècles, nous pouvons supposer qu'il s'agit d'une forme produite au cours de cette période. Le pied de vase tripode (non illustré) n'est pas un élément particulièrement déterminant puisqu'on le retrouve dès le Ier siècle. Cependant, ce genre de vase se trouve en abondance durant les IIe et IIIe siècles (Barat et *alii* 1993, p. 95). La jatte à bord en crochet (non illustrée) est une forme qui semble apparaître au Bas-Empire dans le secteur de Senlis (Pissot 2006, fig.5, n°10).

Aux vues de ces données, une datation des IIe – IIIe siècles peut être envisagée.

ST 119

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	Typologie
Amphore	108		945	Dres. 20 (fond, pâte très altérée)

La structure 119 se compose d'une amphore Dres. 20 de Bétique dont la partie supérieure a été coupée net et les bords polis. Elle semble avoir servi de poubelle. Son remplissage est décrit dans le paragraphe suivant. Ce type d'amphore circule entre le Ier et le IIIe siècle.

ST 119 (intérieur) (PL. 6)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
C. sombre bleutée	1		10	201	pot à lèvre évasée légèrement pendante, col court, panse certainement globulaire (imitation type NPR 150)
C. brune fumigée	30		435	199	jatte/écuelle à lèvre continue, rentrante à terminaison arrondie, paroi concave (imitation de type NPR 120)
				NI	jatte à profil en esse, lèvre aplatie de section carrée
				200	font plat de pot ou gobelet
CDN	8		310		
Type Beuvray	2		5		
P.F. engobée	1		5		
C. claire blanche	6		10	202	flacon/cruche à lèvre de section carrée, base légèrement tombante, long col vertical, panse certainement globulaire
C. claire siliceuse	3		30	NI	mortier à pâte sableuse (panse)
C. claire calcaire	4		160	205	cruche en poulie
C. claire calcaire	7		570	204	mortier à lèvre ronde légèrement pendante
				203	mortier à lèvre horizontale recourbée
Amphore	2		235	NI	certainement Dres. 20 (pâte très altérée)
Amphore	1		134	NI	amphore régionale francilienne ? (panse)
Amphore	9		1815	NI	Dres. 20 (panse)

Le pot n° 201, la jatte/écuelle n° 199 et la jatte à profil en esse (non illustrée) sont des formes représentatives du Ier et du début du IIe s. Le flacon (ou cruche) en pâte blanche fine (n° 202) ressemble fortement aux cruches cylindriques que l'on retrouve dans le Val de Loire en pâte fine engobée blanc. Ces dernières sont connues dans des contextes Tibère/Néron (Couvin 2005, p. 108-109 ; Selles 2001). Les deux mortiers (n° 203 et 204) sont probablement issus de l'atelier de Noyon (Oise) et datables du milieu du Ier - milieu du IIe siècle, tout comme la cruche à lèvres en poulie (n° 205 ; Ben Redjeb 1992 : type 3 fig. 31, type 8/9 fig. 32, type 7 fig. 30). Les fragments d'amphore Dres. 20 proviennent de la ST 119 elle-même.

Cet ensemble présente un répertoire classique de la seconde moitié du Ier ou de la première moitié du IIe siècle. Le fragment de paroi fine métallescente est certainement intrusif.

F 2 (PL. 7)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
Amphore	3		360		
Amphore	2		75		
T.N. Champagne	2		70	111	plat/assiette Deru A5 (Gose 292)
Sigillée Sud	11		135	112	coupe Drag. 29b
				113	estampille sur fond annulaire [...NDM]
T.R.	25		115	114	plat/assiette Deru A16/A20 (Gose 296)
				NI	fond annulaire
P.F. engobée	1		5		
C. claire siliceuse	8		210		
Fine claire lissée	4		45	115	cruche Deru CRU103d (Gose 368/369)
Fine claire lissée «savonneuse»	3		50		
TN régionale	29		215	116	pot de type Amiens 39, à lèvres évasées légèrement pendantes, col court, panse certainement ovoïde
C. sombre fumigée	2		5		
C. sombre granuleuse	2		2		
CDN	3		20		

L'ensemble de ces éléments converge vers une datation de la seconde moitié du Ier siècle :

- le plat/assiette Deru A5/A13 (Gose 292 ; n° 111) est principalement produit à la période augusto-tibérienne (Gose 1950 ; Deru 1996).
- la coupe Drag. 29b en sigillée du sud de la Gaule (n° 112) se retrouve des années 40 à 90 ap. J.-C. (Passelac, Vernhet 1993).
- l'assiette en *terra rubra* de l'est Deru A16/A20 (Gose 368/369; n° 114) peut être datée des règnes de Tibère et de Claude (Gose 1950 ; Deru 1996).
- la cruche Gose 368/369 est datée par X. Deru pour le nord de la Gaule des années 12/20 – 150 ap. J.-C. (Deru 1996, p. 190). E. Gose la place au milieu du IIe siècle (Gose 1950).
- le pot de type Amiens 39 en *terra nigra* de Noyon se retrouve principalement au cours de la seconde moitié du Ier siècle (Ben Redjeb 1992, fig. 27a).

F 15

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR
T.R.	2		2
C. claire indéterminée	2		15
C. sombre siliceuse	1		20
C. brune fumigée	3		10

L'ensemble de ces fragments de céramiques est peu parlant. La présence de *terra rubra* et de pâte fumigée nous permet d'envisager une datation large du Haut-Empire.

F 17 (PL. 7)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
C. claire calcaire	3		30		
C. brune fumigée	3		20	119	pot sans col à lèvre ovale évasée à renflement interne, panse globulaire
C. claire siliceuse	3		80	120	pot à lèvre en gouttière

Le pot à lèvre en gouttière n° 120 ressemble quelque peu à certains pots produits en pâte sombre à Beaumont-sur-Oise dans les fours ST 162 et 919 fouillés par D. Vermeersch (Vermeersch 1994, Pl. 6, n°6 ; Pl. 8, n°2). La forme du pot n° 119 semble être plus précoce (période tibéro-flavienne). L'association de ces deux vases nous donne une datation de la fin du Ier et le IIe siècle.

F 18 (PL. 7)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
TN régionale	5		30	118	pot de type Amiens 42 à lèvre longue et évasée, petit col, panse soulignée par une carène
C. claire calcaire	6		20		
C. sombre granulo-siliceuse	1		5		
Fine claire lissée «savonneuse»	1		30		
T.N. Champagne	1		2		

Il est fort probable que le pot n° 118 ait été produit à Noyon (Oise) au cours de la seconde moitié du Ier siècle.

F 20 (PL. 7)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
T.R.	2		3		
Type Beuvray	1		2		
T.N. Champagne	1		5		
Fine claire lissée	3		5		
T.N. indéterminée	9		50	121	plat/assiette Deru A16/A20 (Gose 296)
C. brune fumigée	8		60		
C. sombre granuleuse	54		605		
C. claire siliceuse	10		60		
C. sombre granulo- siliceuse	12		50		
C. grossière	1		80	NI	<i>dolium</i> à lèvre horizontale moulurée (deux cannelures)

La forme du *dolium* en pâte grossière (non illustré) est précoce (Auguste-Tibère). Cependant, le plat Deru A16/A20 (Gose 296 ; n° 121) nous permet de caler le comblement de cette structure à la période tibéro-claudienne.

Notons l'intrusion d'un fragment de paroi fine engobée plus tardif (fin Ier/IIe – IIIe siècle).

F 24

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR
C. claire indéterminée	1		1

Ce seul fragment ne nous donne guère d'informations. La nature de sa pâte semble gallo-romaine.

F 39

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR
C. brune fumigée	2		3
C. claire calcaire	1		1
C. sombre siliceuse	2		2
T.R.	2		5
C. claire blanche	1		2

Aucun élément de forme n'est présent au sein de cette structure. Cependant, l'association de fragments de *terra rubra*, de pâte blanche et de pâte fumigée nous permet d'envisager une datation du Ier siècle (à partir de Tibère) voire du IIe siècle.

F 42

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR
T.R.	1		5

La *terra rubra* circule entre la période augustéenne et le milieu du Ier siècle.

F 43

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR
C. brune fumigée	3		5
C. claire indéterminée	1		1

Ces quatre fragments ne nous donnent guère d'informations. La nature de leur pâte semble gallo-romaine.

F 44

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR
C. brune fumigée	10		40
T.R.	1		2
Fine claire lissée	1		5
CDN	1		15
NPR fine	1		5

L'association de fragments de *terra rubra*, de pâte fumigée et de NPR fine nous permet de donner une datation large du Haut-Empire.

F 45

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	Typologie
NPR commune	1		5	jatte de type NPR 120, à lèvre continue, rentrante, à terminaison arrondie, paroi concave
C. sombre fumigée	2		10	
C. sombre granulo-siliceuse	1		5	
C. claire calcaire	1		4	

Le seul élément de forme correspond à une jatte de type NPR 120 (non illustrée), fréquente au cours du Ier siècle.

F 46 (PL. 7)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
NPR fine	1		10	122	gobelet de type NPR 35 à petite lèvre arrondie, col court et vertical, panse globulaire

Le seul élément de forme présent au sein de cette structure est un bord de gobelet NPR 35 bien connu au Ier siècle.

F 47

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR
C. brune fumigée	3		5

Ce seul fragment ne nous donne guère d'informations. La nature de sa pâte semble gallo-romaine.

F 49 (PL. 7)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
Fine claire lissée	3		15		
Sigillée Sud	1		5		
C. brune fumigée	8		25		
C. claire engobe micacé	1		10		
C. sombre granulo-siliceuse	3		30	123	vase à lèvre oblique à bourrelet externe
NPR fine	1		5		

Le vase n° 123 est déjà connue à Beaumont-sur-Oise dans un contexte de consommation de la deuxième moitié du IIe siècle (Vermeersch 1994, Pl. 18, n°1). Cependant, la présence de céramique fine lissée, de sigillée du Sud, de pâte claire à engobe micacé et de NPR fine nous semble plus représentatif du Ier siècle. Nous nous permettons donc de proposer une datation de cette structure du milieu du Ier au milieu du IIe siècle.

F 63

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR
C. brune fumigée	3		4
C. claire indéterminée	2		3

Ces quelques fragments ne nous permettent que de proposer une datation gallo-romaine, sans plus de précision.

F 70 (PL. 8)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
Sigillée Sud	2		35		
C. claire blanche	2		60		
Fine claire lissée «savonneuse»	4		45		
C. claire calcaire	33		1355	180	cruche à lèvre évasée pendante à terminaison ronde, col élané moulurée (trois moulures)
Amphore	7		705	NI	Dres. 20 (réutilisation comme pilon: une anse coupée et polie).
Amphore	2		515	NI	Tarraconaise (panse)
TN régionale	44		364	169	bouteille type Amiens 48
				170	bouteille type Amiens 48
C. brune fumigée	56		602	168	2 pots à lèvre évasée, allongée, de section rectangulaire présentant une rainure extérieure peu marquée
				171	assiette à lèvre ronde déversée
C. sombre bleutée	92		1812	NI	bouilloire (présentant un dépôt calcaire interne)
				162	2 jattes à épaulement
				163	pot à lèvre en gouttière
				164	pot à lèvre en gouttière
				166	couvercle à rebord relevé
				165	couvercle à lèvre plate continue
CDN	13		335		
T.N. Champagne	1		2		
P. brune lustrée	2		25	167	assiette à lèvre ronde déversée
C. sombre/brune divers	5		50		

Ce lot céramique semble relativement homogène et témoigne d'une occupation de la première moitié du II^e siècle. Nous y trouvons :

- une cruche à pâte calcaire (n° 180) pouvant provenir de l'atelier de Noyon (Oise ; Ben Redjeb 1992 : type 1 fig. 30).
- deux pots (n° 168) dont la forme anguleuse de la lèvre ressemble fortement à celle d'un pot retrouvé dans les fours de l'atelier de Méru (Oise). Cette production est datée des années 70 – 150 ap. J.-C. (Pissot 1997, type P.8).
- deux jattes/écuelles à lèvre rentrante arrondie (n° 162) du I^{er} siècle.
- un pot à lèvre en gouttière (n° 163) est connu au sein des productions de Beaumont-sur-oise au cours de la première moitié du II^e s. (Veermersch 1993, fig. 13).
- un pot à lèvre en gouttière (n° 164) présent aux II^e et III^e siècles.
- deux bouteilles de type Amiens 48 (n°169 et 170).

F 75

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR
P. calcinée	1		5
C. brune lustrée	1		3

Ces deux fragments ne nous donnent guère d'informations. La texture de leur pâte semble gallo-romaine.

F 76

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	Typologie
Sigillée Sud	2		15	coupe Drag. 24/25b
				coupe Drag. 27b
T.N. Champagne (vallée Vesle)	1		5	assiette Deru A1
NPR fine	2		5	
C. brune micacée	5		10	
C. claire blanche	1		2	
Fine claire lissée	2		2	
T.R.	1		1	
C. claire calcaire	2		3	
C. brune fumigée	2		145	jatte/écuelle à lèvre continue, rentrante à terminaison arrondie, paroi concave
NPR commune	18		24	petit pot de type NPR 153, à col court à lèvre évasée en corniche
CDN	2		35	pot culinaire
C. sombre siliceuse	1		1	
C. claire siliceuse	3		85	
Amphore	2		20	

Les deux coupes provenant des ateliers de sigillée sud-gaulois (non illustrées) sont produites au cours des années 40-70/80 ap. J.-C. (Passelac, Vernhet 1993). L'assiette Deru A1 en *terra nigra* champagne (non illustrée) se retrouve jusqu'aux années 65/70 ap. J.-C. (Deru 1996, type A1). Au Ier siècle, nous retrouvons la jatte/écuelle à bord rentrant et le pot de type NPR 153 en pâte brune (non illustrés).

Au vu de ces données, une datation de la seconde moitié du Ier siècle nous semble plausible.

F 85 (PL. 7)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
Sigillée Centre	2		30		
C. claire calcaire	2		50		
Fine claire lissée «savonneuse»	8		30		
C. claire siliceuse	2		5		
C. brune fumigée	5		65	172	pot sans col à lèvre ronde évasée
C. sombre indéterminée	4		5		
T.N. Champagne	1		5		
C. sombre fumigée	2		30		
C. sombre granulo-siliceuse	12		115		
CDN	9		90		
C. claire blanche	2		65	173	cruche Deru CRU 103d (Gose 369) à lèvre cannelée et embouchure en forme d'entonnoir

Le pot sans col (n° 172) est une forme que l'on retrouve généralement tout au long du Ier siècle. La cruche Deru CRU 103d (n° 173) est datée par X. Deru pour le nord de la Gaule des années 12/20 – 150 ap. J.-C. (Deru 1996, p. 190). E. Gose la place au milieu du IIe siècle (Gose 1950).

Ces deux éléments de forme nous donnent donc une datation comprise entre le milieu du Ier et le IIIe siècle. La présence de *terra nigra*, de NPR fine et de sigillée du Centre resserre la chronologie à la fin du Ier/IIe siècle.

F 87

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR
C. brune fumigée	1		5
C. sombre CB	2		3

Ces deux fragments ne nous donnent guère d'informations. La texture de leur pâte semble gallo-romaine. La présence de fragments d'une céramique sombre « craquelée-bleutée » nous permet d'envisager une datation du IIIe siècle.

F 98

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR
CDN	3		45

Ces fragments ne nous donnent guère d'informations. La nature de leur pâte est gallo-romaine.

F 114 (PL. 7)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
Sigillée Sud	1		5		
Sigillée Centre	1		1		
Fine claire lissée	3		50		
Fine claire lissée «savonneuse»	3		15		
C. brune épaisse	11		80		
TN régionale	4		20		
C. sombre bleutée	13		85	181	bol à lèvre en gouttière, à parement concave dégagé
C. sombre siliceuse	2		40		
Amphore régionale?	2		85		

La présence de sigillée du sud, de céramique fine claire lissée et de *terra nigra* régionale de Noyon nous laisse penser à une datation du Ier et de la première moitié du IIe siècle.

F 118 (PL. 7)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
T.N. Champagne	1		30	NI	plat/assiette Deru A 38 (Gose 286)
C. claire/sombre grossière	5		125		
C. claire calcaire	1		15		
C. brune fumigée	2		45		
C. brune/sombre fumigée	9		35		
C. sombre rêche	9		115		pot à lèvre en gouttière
C. brune lustrée	1		110	197	gobelet type NPR 35 à col court, lèvre ronde, continue, évasée

Le plat ou assiette de type Deru A38 (Gose 286) en *terra nigra* (non illustré) est représentatif de la période augusto-claudienne (Gose 1950). X. Deru repère cette forme de Tibère aux années 65/70 ap. J.-C. (Deru 1996, type A38). Le pot à lèvre en gouttière et parement dégagée (non illustré) peut être comparé à certains pots connus à Beaumont-sur-Oise dans des contextes de consommation de la fin du Ier au IIIe siècle (Vermeersch 1993). Le gobelet n° 197 se retrouve tout au long du Ier siècle. L'association de ces formes nous indique une datation centrée autour de la seconde moitié du Ier, voire le début du IIe siècle.

FO 5-14 (PL. 7)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
C. claire glaçurée	1		5		
Grès	1		5		
NPR commune	2		10	117	jatte de type NPR 120
C. claire siliceuse	3		25		
C. sombre siliceuse	1		5		

La présence d'une coupelle à lèvre continue (n° 117) en NPR laisse envisager une datation du Haut-Empire, voire du Ier siècle. Notons que ce petit lot de céramique est perturbé par un fragment de grès moderne et de commune glaçurée (médiévale).

FO 27 (PL. 8)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
C. claire/sombre grossière	117		1630		jatte à profil en esse, lèvre aplatie de section carrée
C. sombre granuleuse	16		155	155	pot à col très court, lèvre ronde évasée, panse globulaire séparée par un petit ressaut
Fine claire lissée «savonneuse»	1		5		
C. sombre lustrée	3		25	157	pot? à large lèvre rentrante plane
C. sombre granulo-siliceuse	2		15		
BLPO	1		15		
Fine claire lissée	1		15		
C. claire lustrée	2		25		

Le type de pot n° 155 est bien connu à Beaumont-sur-Oise dans des contextes du Ier siècle (Vermeersch 1993, fig. 18, n° 998). Le n° 155 semble être un raté de cuisson. Il est fort probable qu'il soit issu du four n° 26. Concernant le pot à large lèvre rentrante n° 157, nous n'avons pu trouver de référence typologique.

Ces quelques éléments, associés à une jatte à profil en esse caractéristique du Ier siècle, nous laissent envisager une datation de ce fossé du milieu Ier siècle.

FO 29

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR
C. brune fumigée	1		2
C. sombre rêche	1		2

Ces deux fragments de céramique commune ne nous informent guère. La nature de leur pâte nous permet toutefois de les dater de la période gallo-romaine.

FO 33

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	Typologie
CDN	3		55	
C. sombre granuleuse	1		5	
C. sombre bleutée	8		65	jatte à lèvre continue, rentrante, à terminaison arrondie, paroi concave
TN régionale	12		40	
C. claire calcaire	18		13	
Fine claire lissée «savonneuse»	2		35	
Sigillée Sud	2		2	

La présence de sigillée sud-gauloise et de la jatte (non illustrée) en pâte sombre bleutée assure une datation du Ier siècle (à partir de Tibère).

FO 36

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	Typologie
Fine claire lissée	11		110	fond annulaire certainement de cruche
Sigillée Centre	1		5	assiette Lezoux 61
T.R.	2		3	
C. claire calcaire	9		60	
C. grossière	9		70	
C. brune fumigée	31		215	jatte à profil en esse, lèvre aplatie de section carrée
Amphore	1		40	Bétique ?

L'association au sein de cet ensemble d'une cruche en pâte fine claire lissée (non illustrée), d'une jatte à profil en esse (non illustrée) et d'une assiette Lezoux 61 (non illustrée) produite dans les ateliers de centre-Gaule entre les règnes de Tibère et des Flaviens (Bet et *alii*, 1989), nous assure d'une datation du Ier siècle (à partir de Tibère).

FO 37

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	Typologie
C. brune fumigée	23		160	jatte à profil en esse, lèvre aplatie de section carrée
C. grossière	1		30	
C. grossière	2		45	
C. sombre granuleuse	3		10	
C. claire blanche	2		45	

Le seul élément pertinent de cet ensemble céramique est la jatte à profil en esse (non illustrée) que l'on retrouve à Beaumont-sur-Oise à partir des années 20 ap. J.-C. et tout au long du Ier siècle (Vermeersch 1993). Cette forme est aussi bien représentée dans le nord de l'Ile-de-France, comme par exemple sur le site de Gonesse, dans un contexte du milieu du Ier siècle (Mauduit 2006, Pl.6, fosse 42215).

FO 40 (PL. 9)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
P.F. engobée	2		10		
Fine claire lissée	1		10		
NPR fine	17		255	132	gobelet type NPR 30 à lèvre longue évasée à ouverture convexe, panse globulaire
C. sombre indéterminée	5		65		jatte à profil en esse, lèvre aplatie de section carrée
C. sombre bleutée	7		90	133	pot à lèvre anguleuse à gouttière interne
C. brune fumigée	6		35		
C. claire siliceuse	3		20		
C. claire calcaire	1		50		amphore régionale
Sigillée Est	7		115		coupe Drag. 37b
Sigillée Centre	2		10		
Amphore	1		40		Bétique
C. claire calcaire	1		110	134	cruche à lèvre en poulie à base dégagée

Cet ensemble peut être daté de la seconde moitié du Ier et du IIe siècle. Il présente :

- un gobelet à lèvre longue évasée n° 132 réalisé dans une pâte fumigée présentant des similitudes morphologiques avec le type NPR 30 (Jobelot, Vermeersch 1991).
- une jatte à profil en esse (non illustrée), bien connue dans le secteur et notamment à Beaumont-sur-Oise, entre les années 20 ap. J.-C. et le début du IIe siècle.
- une coupe Drag. 37 (non illustrée), importée des ateliers de l'est de la Gaule au cours du IIe siècle.
- un pot à lèvre en gouttière (n° 133), forme que l'on retrouve généralement à partir du IIe siècle.
- une amphore à lèvre en poulie (n° 134) typique du IIe siècle.

FO 57

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	Typologie
P.F. engobée	1	1	1	gobelet-sac à petite lèvre en corniche
T.N. Champagne	2		3	
T.R.	2		2	
C. sombre siliceuse	4		20	
C. brune fumigée	11		90	
C. sombre siliceuse	2		45	coupe à lèvre continue rentrante à bourrelet interne

Cet ensemble peut être placé aux Ier et IIe siècles.

FO 62 (PL. 9)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
C. sombre granuleuse	147		1705	135	grand vase à lèvre évasée de section carrée, col concave séparé de la panse par deux moulures
					pot sans col à lèvre doublement moulurée
TN régionale	18		110	137	certainement pot de type Amiens 39/41 à lèvre évasée légèrement pendante
C. claire calcaire	2		4		

La forme du pot sans col à lèvre moulurée (non illustré) se retrouve de la période augustéenne jusqu'au milieu du Ier siècle. Le pot n° 135 présente une pâte altérée certainement due à un problème de cuisson. Il est probable qu'il provienne de la fournée du four n° 26. Une datation du milieu du Ier nous semble tout à fait envisageable.

FO 79

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	Typologie
Sigillée Sud	1		1	
TR	2		1	
BLPO	7		75	
C. brune fumigée	9		85	pot à col court, lèvre continue, évasée, de section carrée
CDN	3		175	<i>dolium</i> à lèvre longue horizontale

Ce lot peut alors être daté de la première moitié du Ier siècle.

FO 80 (PL. 9)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
Sigillée Sud	4		40	176	estampille peu lisible à l'intérieur d'un fond certainement annulaire (le pied est cassé) : [...NDI]
T.N. Champagne	3		5		
Fine claire lissée «savonneuse»	2		5		
C. sombre granulo-siliceuse	1				
C. brune fumigée	11		60		
C. claire épaisse	5		65		

Ce lot n'a livré aucun élément de forme, mais une estampille sur sigillée [...NDI]. Cette dernière ressemble quelque peu à la fin d'une estampille retrouvée à La Graufesenque, attribuée au potier GERMANUS et datée des années 55-95 ap. J.-C. (Hofmann, Pl.7, n°68.29).

FO 81 (PL. 9)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
Sigillée Sud	3		70		
T.R.	2		10		
P.F. engobée	1		1		
T.N. Champagne	1		2		
P. carolingienne?	1		10		
C. claire blanche	1		45		
Fine claire lissée	11		85		
Fine claire lissée «savonneuse»	6		75		
C. sombre bleutée	18		145	NI	pot à lèvre anguleuse en gouttière
C. brune fumigée	11		100	178	pot à col court, lèvre continue, évasée, ronde
C. sombre	12		65		jatte à lèvre rentrante
TN régionale	10		55	177	vase à longue lèvre évasée à terminaison arrondie, type Amiens 38
C. sombre fumigée	4		60		
C. claire siliceuse	9		140	179	pot à col court, lèvre évasée

Cet ensemble céramique présente quelques formes attribuables au Ier siècle, voire milieu du Ier : la jatte à lèvre rentrante (non illustrée), les pots n° 178 et 179, ainsi que le vase à longue lèvre n° 177. Ce dernier a été repéré dans les ateliers de production de céramique de l'est de la ville de Beaumont-sur-Oise, datés des années 20-60 ap. J.-C. (Morize, Vermeersch 1993, fig. 8, n° 8006-5, fig. 9, n° 8006-11). Le pot à lèvre en gouttière (non illustré) et le fragment de paroi fine engobée sont plus tardifs (IIe-IIIe siècle). Nous pouvons donc caler cet ensemble entre le milieu du Ier et le milieu du IIe siècle.

FO 91

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR
Fine claire lissée	1		5
Fine claire lissée «savonneuse»	1		5
C. claire indéterminée	1		2

Ces quelques tessons nous renseignent peu. Le fragment de céramique fine claire lissée se retrouve au Haut-Empire.

FO 92

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR
TN régionale	6		30
C. brune fumigée	3		35
T.N. Champagne (vallée Vesle)	1		1
Fine claire lissée «savonneuse»	4		30
Sigillée Sud	1		1

L'association de fragments de *terra nigra*, de pâtes fumigées et de sigillée sud-gauloise nous permet de dater ce fossé du Haut-Empire.

FO 112 (PL. 9)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR		Typologie
Fine claire lissée	6		90	183	cruche à col mouluré Deru CRU 103a (Gose 366)
Fine claire lissée «savonneuse»	1		140		
TN régionale	3		15		
T.N. Champagne	1		15		
C. sombre indéterminée	1		5	NI	coupe à lèvres continue rentrante
C. claire fumigée	12		250		
C. claire engobe micacé	20		200	184	pot sans col à lèvres ronde évasée à petit renflement interne
				185	pot à lèvres évasée légèrement pendante, col court (proche du type NPR 150)
				187	petit pot à lèvres évasée légèrement pendante, col très court, panse ovoïde, pied légèrement rentrant
T.R.	2		5		
T.R. ?	1		2	186	gobelet sans col à lèvres oblique épaisse de type Deru P16

Ce fossé nous livre un ensemble homogène du Ier siècle (à partir de Tibère) :

- la cruche Deru CRU 103a (Gose 366) est attribuée au milieu du Ier siècle (Gose 1950). X. Deru repère cette forme dans le nord de la Gaule entre les années 15/20 ap. J.-C. et 150 ap. J.-C. (Deru 1996, p. 190).
- les pots 184, 185 et 187 sont bien présents dans notre région entre les règnes de Tibère/Claude et des Flaviens.
- le gobelet de type Deru P16 (n° 186) se retrouve dans le nord de la Gaule au Ier siècle aussi bien en *terra nigra* qu'en *terra rubra* (Deru 1996, p. 109).

FO 112-113

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	Typologie
TN indéterminée	1		45	vase Menez 110
C. brune fumigée	4		85	
BLPO	1		10	

La présence d'un vase de type Menez 110 réalisé dans une pâte fumigée (non illustré) permet d'attribuer cet ensemble à la première moitié du Ier siècle (à partir de Tibère).

FO 113 (PL. 10)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR		Typologie
T.N. indéterminée	2		45	188	pot à col tronconique, la panse séparée par une carène est certainement globulaire
Fine claire lissée	1		3		
T.R.	1		5		
Fine claire lissée «savonneuse»	1		5		
TN régionale	2		30		
C. brune épaisse	3		75		
C. sombre fumigée	3		35	190	pot à lèvre continue de section carrée, col court, panse ovoïde
C. brune fumigée	170		14	189	pot à lèvre évasée allongée, col court séparé de la panse par une carène
C. sombre granuleuse	250		27		pot à lèvre évasée allongée, col court séparé de la panse par une carène

L'association de *terra nigra*, de *terra rubra*, de pâte fine claire lissée et commune sombre granuleuse laisse envisager une datation du Ier siècle.

FO 116 (PL. 10)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
C. sombre indéterminée (engobée)	4		95	NI	gobelet (imitation du type Menez 148)
T.R.	7		40	193	gobelet type Deru P 6/17 (Gose 340/341, Haltern 85) à longue lèvre évasée oblique, panse ovoïde
T.N. Champagne	1		20	NI	plat/assiette Deru A38 (Gose 286)
Fine claire lissée	1		5		
C. grossière	43		1135	194	jatte à profil en esse, lèvre aplatie
				195	pot sans col à lèvre ronde moulurée (une rainure)
				NI	pot à lèvre évasée allongée, col court séparé de la panse par une carène
				NI	jatte à profil en esse, lèvre aplatie
C. grossière	3		35		

Cet ensemble homogène peut être attribué à la période tibéro-claudienne. En effet, on y trouve un gobelet Deru P6/16 (Gose 340/341; n° 193) en *terra rubra* surtout présent au cours de la période augusto-tibérienne ; un plat Deru A38 (Gose 286; non illustré) représentatif de la période augusto-claudienne (Gose 1950). X. Deru repère cette forme de Tibère aux années 65/70 ap. J.-C. (Deru 1996, type A38).

Hors contexte (PL. 10)

Catégorie de pâte	NR	NMI	PR	N° dessin	Typologie
C. claire blanche	1		85	NI	cruche à lèvre en corniche simple, col court à bourrelet
P.F. engobée	1		5		
C. sombre siliceuse fumigée	2		60	198	<i>dolium</i> à lèvre horizontale rentrante de section triangulaire, départ de la panse soulignée par deux gorges externes; particularité : perforations circulaires au dessus de la lèvre
Fine claire lissée «savonneuse»	1		25		
C. grossière	1		330	NI	<i>dolium</i> à lèvre horizontale moulurée (trois cannelures)

La cruche en pâte blanche à lèvre en corniche (non illustrée) peut se retrouver au cours de la seconde moitié du Ier et au IIe siècle.

Concernant le *dolium* n° 198, on retrouve le même type de perforation sur le site d'Ermont VII (Val-d'Oise ; Jobelot, Vermeersch, p. 53, n°41).

IV – Exploitation des données

L'examen du matériel céramique a permis de se faire une idée de l'évolution de la consommation des céramiques du site ainsi que des échanges commerciaux. Pour cette étude, n'a été pris en compte que le mobilier issu des contextes de consommation. Ce premier bilan est à prendre avec précaution, puisqu'il s'agit d'une opération de diagnostic, livrant une quantité de matériel relativement restreinte et certainement non représentative de l'ensemble du site.

La céramique de « La Blanche Voye » reflète une occupation s'étalant de la période tibéro-claudienne au III^e siècle, sans réel hiatus chronologique. La période augustéenne n'est pas matérialisée sur le site.

- Horizon 1 : Première moitié du I^{er} s. (Tibère-Claude)

Ces ensembles se caractérisent par la présence dominante de sigillée sud-gauloise (Drag. 27a). Les sigillées de type italique (d'Arezzo ou de Lyon) sont absentes. Quelques *terra rubra*, *terra nigra* en provenance d'ateliers champenois (notamment de la vallée de la Vesle et de la Marne) sont à noter. Nous constatons la présence de cruches en pâte fine claire lissée et de rares fragments de type Beuvray. La NPR fine (Noire à Pâte Rougeâtre) et la BLPO (Brune Lissée à Pâte Orangée) de production régionale sont présentes en petite quantité. La céramique commune sombre est bien représentée avec à la fois de la sombre granuleuse précoce et de la sombre granulo-siliceuse. Il est fort possible que certains pots et jattes proviennent des ateliers locaux connus et mis au jour au cours de ce diagnostic. La céramique commune sombre siliceuse commence à faire son apparition, notamment avec une jatte/écuelle à lèvre rentrante. La céramique commune brune fumigée figure aussi avec des formes encore précoces (pot à lèvre de section anguleuse et non arrondie). Des fragments de *dolia* à pâte grossière sont visibles de manière éparse.

Quelques fragments d'amphores peuvent être rattachés à cette période : Narbonnaise (Gaule du Sud) et Tarraconaise (Espagne du Nord).

- Horizon 2 : Seconde moitié du I^{er} s. / début du II^e s.

A partir du milieu du I^{er} siècle, le répertoire des sigillées du Sud est plus varié (Ritt. 8a, VeA1 ou VeA3, Drag. 24/25b, Drag. 27b, Drag. 29b). La sigillée du Centre est quasiment absente. La sigillée en provenance des ateliers de l'Est fait timidement son apparition au début du II^e s. (forme Drag. 37b). Les gobelets en céramique fine engobée du Centre ou ornés de projections de grains de quartz ou de chamotte probablement d'Argonne arrivent sur le marché. Quelques fragments de type Beuvray sont toujours visibles. Le répertoire des *terra nigra* et des *terra rubra* se diversifie lui aussi : assiette Deru A5/A13 (Gose 292), Deru A1, Deru A16/A20 (Gose 296), Deru A38 (Gose 284) et calice. La céramique NPR (fine et commune) est toujours présente, tout comme la BLPO. Cependant, il est intéressant de noter qu'elle est concurrencée par la *terra nigra* régionale de Noyon. C'est aussi à cette période qu'arrivent sur notre site les mortiers et cruches en pâte calcaire attribuables à l'atelier de Noyon. Les cruches en pâte fine claire lissée sont toujours utilisées, mais deux autres types de cruches apparaissent : une en pâte blanche et une autre en pâte fine à engobe micacé.

La céramique commune sombre granuleuse a disparu du corpus. La commune sombre granulo-siliceuse arbore une typologie proche de celle de la période précédente, tout comme la céramique à pâte brune fumigée. Les lèvres anguleuses des pots et jattes sont tout de même abandonnées. La sombre siliceuse est toujours bien représentée (pots, bouilloire). Elle prend de plus en plus un aspect gris bleuté.

La céramique à dégraissants nummulitique et la céramique grossière figurent à la fois avec des vases de stockage (*dolia*) et, plus anecdotiquement, avec de la vaisselle culinaire (pots et jattes). Il s'agit

certainement de productions régionales, notamment pour la céramique à dégraissants nummulitiques dont une production est connue à l'atelier de Cuts ou Baboeuf (Oise).

Quelques importations de la région francilienne sont à noter (un mortier et une amphore), ainsi que du Val de Loire (fragments de céramiques à pâte brune fortement micacée).

Les amphores de cette période proviennent principalement d'Espagne (Tarraconaise et Dres. 20). Une amphore gauloise n'a pas pu être identifiée.

- Horizon 3 : Ile – IIIe s.

Ces ensembles se caractérisent par un changement et une diversification du répertoire des céramiques communes sombres : bol/coupe à lèvre rentrante parfois soulignée par une gorge externe, jatte tripode, coupe à collerette, pot à lèvre en gouttière, gobelet. Il s'agit quasi exclusivement de pâtes siliceuses présentant parfois un lustrage externe. La céramique sombre bleutée apparaît avec des pots et jattes à lèvre en crochet. La céramique commune sombre « craquelée-bleutée » est de plus en plus présente.

La céramique commune claire figure avec des pâtes siliceuses, ainsi que des pâtes calcaires de production certainement régionale (mortier, amphore G. 4).

Les vases en pâte brune fumigée, en pâte à dégraissants nummulitiques, en pâte fine claire lissée et en pâte claire blanche sont toujours présents au sein de ce corpus. Nous rencontrons aussi des parois fines engobées, à projections de chamottes et métallescentes des ateliers de l'Est. Notons la présence d'un gobelet en pâte fine à vernis gris de production peut-être régionale (forêt de Compiègne).

Les sigillées du Centre et de l'Est sont toujours présentes (Drag. 45 et Drag. 37b). Quelques fragments de sigillées du Sud, certainement résiduels, sont aussi à noter. La *terra nigra* champenoise et de Noyon, ainsi que la *terra rubra*, sont résiduelles. La céramique à engobe rouge pompéien fait son apparition avec une assiette. Il est possible qu'elle soit importée de l'atelier des « Quatre Bornes », Rues-des-Vignes (Nord).

Des amphores de Bétique et de Tarraconaise illustrent encore cet horizon.

Conclusion

L'étude de la céramique de « La Blanche Voye » à Beaumont-sur-Oise a permis de mettre en évidence une production de céramique du milieu du Ier siècle, localisée à l'est de la ville antique, ainsi qu'une occupation continue de la période tibéro-claudienne au IIIe siècle de notre ère.

Les fours ont livré un répertoire classique du milieu du Ier siècle correspondant à de la vaisselle culinaire. Ce répertoire peut être mis en parallèle avec celui retrouvé dans les fours précoces découverts au cours des années 1990.

Le site, localisé en bordure de la Gaule Lyonnaise et de la Gaule Belgique, semble recevoir deux influences culturelles : une « picarde » et une autre « francilienne ». De Picardie, nous retrouvons par exemple les importations de Noyon ; d'Ile-de-France sont importées certains calices en *terra rubra*, amphore et mortier en pâte claire siliceuse. Le site profite des grands courants commerciaux de l'époque, mais semble-t-il de manière modérée. Notons qu'il entretient très tôt des liens commerciaux privilégiés avec l'Est de la Gaule (*terra nigra*, *terra rubra*, sigillée, paroi fine).

Cette étude s'intègre dans les études céramologiques précédemment réalisées à Beaumont. Les résultats obtenus confirment les observations antérieures en incluant les derniers développements de la recherche.

Bibliographie

Arcelin, Rigoir 1979 : ARCELIN (R.), RIGOIR (Y.). – *Normalisation du dessin en céramologie*. DAM, suppl. 1, 1979. 35 p.

Barat et alii 1993 : BARAT (Y.), GALBOIS (J.), MORIZE (D.), VERMEERSCH (D.). - Analyse du mobilier céramique de deux puits de l'agglomération antique de Melun (Seine-et-Marne) : introduction aux faciès de l'est de Paris. Dans : *Actes du Congrès de Versailles*. Marseille, SFECAG, 1993, p.159-174.

Barat, Galbois, Morize, Vermeersch 1993bis : BARAT (Y.), GALBOIS (J.), MORIZE (D.), VERMEERSCH (D.). - Analyse du mobilier céramique de deux puits de l'agglomération antique de Melun (Seine-et-Marne): introduction aux faciès de l'est de Paris. Dans : *Actes du Congrès de Versailles*, 1993. Marseille, SFECAG, 1993, p.159-174.

Ben Redjeb 1992 : BEN REDJEB (T.). - Une agglomération secondaire des Viromanduels : Noyon (Oise). Dans : *Revue archéologique de Picardie*, Vol. 1, n°1, 1992, p. 37-74.

Bet et alii 1989 : BET (Ph.), FENET (A.), MONTINERI (D.). - La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, Ier-IIIème s., considérations générales et formes inédites. Dans : *Actes du Congrès de Lezoux*, 1989. Marseille, SFECAG, 1989, p. 37-48.

Couvin 2005 : COUVIN (F.). - Premier aperçu de la céramique du Val de Loire au Ier s. de n.e., au regard de fouilles récentes des secteurs d'Orléans, Blois et Tours. Dans: *Actes du Congrès de Blois*, 2005. Marseille, SFECAG, 2005, p.99-136.

Delor 2005: DELOR (A.). - Contribution à la définition de faciès céramiques en Champagne durant le Haut-Empire: analyse du mobilier de quelques habitats ruraux de la Marne. Dans : *RAC*, T. 54, 2005, [en ligne] mis en ligne le 07 septembre 2008.

Deru 2005 : DERU (X.). – Les productions de l'atelier de potiers des « Quatre Bornes » aux Rues-des-Vignes (Nord). Dans: *Actes du Congrès de Blois*, 2005. Marseille, SFECAG, 2005, p.469-478.

Deru 2006: DERU (X.). - *La céramique belge dans le Nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*. Louvain-la-Neuve, Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 1996, 463p.

Dubois, Bourson 2001 : DUBOIS (S.), BOURSON (V.). - Première approche des faciès céramiques de la cité des Viromanduels (milieu du Ier - fin du IIIe s.). Dans: *Actes du Congrès de Lille-Bavay*, 2001. Marseille, SFECAG, 2001, p.183-202.

Gose 1950 : GOSE (E.). - *Gefäßstypen der römischen Keramik im Rheinland*. Kevelaer, Buzton und Bercker, 1950. 62 p.

Jobelot, Vermeersch 1991 : JOBELOT (N.), VERMEERSCH (D.). – La céramique noire à pâte rougeâtre (NPR): une première approche. Dans : *Actes du Congrès de Cognac*, 1991. Marseille, SFECAG, 1991, p.291-302.

Jobelot, Vermeersch 1991b : JOBELOT (N.), VERMEERSCH (D.). - Contribution à l'étude de deux céramiques en Ile-de-France: la céramique type «Besançon» et la céramique dorée au mica. Dans : *Actes du Congrès de Cognac*, 1991. Marseille, SFECAG, 1991, p.267-277.

Mauduit 2006 : MAUDUIT (C.). – *La céramique gallo-romaine du site de La Patte d'Oie de Gosnesse (95)*. Rapport de fouille INRAP Centre-Ile-de-France, étude céramologique, 2006. 58 p.

Menez 1985 : MENEZ (Y.). - Les céramiques fumigées ("Terra Nigra") du Bourbonnais. Dans: *RAC*, T.28, fasc. 2, 1989.

Morize, Vermeersch 1993 : MORIZE (D.), VERMEERSCH (D.). - Beaumont-sur-Oise, le *vicus* gallo-romain: ateliers de potiers et céramiques gallo-romaines en milieu de production et consommation (Etude préliminaire). Dans : *Actes du Congrès de Versailles*, 1993. Marseille, SFECAG, 1993, p.11-52.

Passelac, Vernhet 1993 : PASSELAC (M.), ERNHET (A.). - Céramique sigillée sud-gauloise. Dans : *Lattara*, 6, 1993, p.554-566.

Pissot 1988 : PISSOT (V.). – *Recherches sur la céramique commune autour de la moyenne vallée de l'Oise de la fin du IIe siècle à la fin du IIIe siècle*. 149p. (Mémoire de maîtrise d'archéologie, Paris, 1988).

Pissot 2000 : PISSOT (V.). - La céramique du temple d'Ognon (Oise). Dans : *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 18, 2000, p. 165-181.

Pissot 2006 : PISSOT (V.). - La céramique gallo-romaine tardive de la région de Senlis (Oise). Dans : *Dioecesis Galliarum*, Document de travail n°7, 2006, p. 277-290.

Robin 1993 : ROBIN (S.). – Un atelier de potiers à Paris, l'atelier de la rue Saint-Jacques. Dans : *Actes du congrès de Versailles*. Marseille, SFECAG, 1993, p. 69-86.

Selles 2001 : SELLES (H.). - Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute. Catalogue typologique. Dans : *RACF*, supplément n°16, 2001, 254 p.

Sciallano, Sibella 1991 : SCIALLANO (M.), SIBELLA (P.). - Amphore, comment les identifier? Aix-en-Provence, Edisud, 131 p.

Vermeersch 1993 : VERMEERSCH (D.). - La céramique à pâte claire du *vicus* routier de Taverny (Val-d'Oise). Dans : *Actes du Congrès de Versailles*, 1993. Marseille, SFECAG, 1993, p.117-136.

Vermeersch 1994 : VERMEERSCH (D.). – La céramique gallo-romaine du Nord de l'Ile-de-France : l'exemple de Beaumont-sur-Oise, production et consommation. Dans : *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Actes de la Table Ronde d'Arras. Beck-sur-Mer, CRADC, 1994, p. 131-162.

Annexe

Catégorie céramique	NR	%	NMI	%	Vases
Sigillée du Sud	58	2,1	9	5,8	- 1 assiette Drag. 18a - 1 coupelle Ritt. 8a - 1 coupelle Ritt. VeA1/VeA3 - 2 coupes Drag. 24/25b - 1 coupe Drag. 37 - 1 coupe Drag. 27a - 1 coupe Drag. 27b - 1 coupe Drag. 29b (- 2 estampilles)
Sigillée du Centre	17	0,6	2	1,3	- 1 mortier Drag. 45 - 1 assiette Bet 61
Sigillée de l'Est	7	0,2	2	1,3	- 2 coupes Drag. 37
P.F. engobée	21	0,7	5	3,2	- 3 gobelets-sac à projection sablé ou de chamotte - 1 gobelet indéterminé en métallescente - 1 gobelet indéterminée en engobée
E.R.P.	1	0,03	1	0,6	- 1 plat
Type Beuvray	4	0,1	1	0,6	- 1 gobelet indéterminé
<i>Terra nigra</i> Champenoise	37	1,3	7	4,5	- 6 assiettes (Deru A5/A13, Deru A38, Deru A1) - 1 vase indéterminé (- 1 estampille)
<i>Terra rubra</i> Champenoise	67	2,4	4	2,6	- 1 assiette (Deru 116/A20) - 2 gobelets (Deru P16, Deru P.1/17) - 1 calice (- 1 estampille)
<i>Terra nigra</i> indéterminée	11	0,4	1	0,6	- 1 vase Menez 110
<i>Terra nigra</i> régionale	133	4,9	7	4,5	- 2 vases Amiens 38 - 2 pots Amiens 39 - 1 pot Amiens 42 - 2 bouteilles Amiens 48
NPR fine	22	0,8	2	1,3	- 1 pot NPR 35 - 1 gobelet NPR 30
BLPO	17	0,6	1	0,6	
Fine à vernis gris	28	10,3	1	0,6	- 1 gobelet Niederbieber 33
C. claire blanche	23	0,8	3	1,9	- 1 flacon/cruche - 1 cruche à lèvres en corniche - 1 cruche Deru 103d (Gose 369)
Fine claire lissée	136	5	2	1,3	- 1 cruche indéterminée - 1 cruche Deru 103a (Gose 366)
C. claire engobe blanc	2	0,07	1	0,6	
C. claire engobe micacé	27	0,9	5	3,2	- 4 pots - 1 cruche/pichet

C. claire calcaire	75	2,7	9	5,8	- 3 mortiers - 4 cruches - 2 amphores régionales
C. claire siliceuse	197	7,2	5	3,2	- 1 coupe - 1 mortier - 2 pots - 1 amphore régionale
NPR commune	28	1	4	2,6	- 2 jattes NPR 120 - 1 jatte NPR 130 - 1 pot NPR 153
C. sombre granuleuse	377	13,9	4	2,6	- 3 pots - 1 vase de stockage
C. sombre granulo-siliceuse	68	2,5	3	1,9	- 1 pot - 1 jatte - 1 couvercle
C. sombre siliceuse	165	6,1	15	9,8	- 5 coupes - 1 bol - 1 assiette/plat - 4 pots - 1 cruche - 2 jattes - 1 <i>dolium</i>
C. sombre bleutée	324	11,9	17	11	- 9 pots - 4 jattes - 1 gobelet - 1 bouilloire - 2 couvercles
C. sombre CB	8	0,2	1	0,6	
C. sombre indéterminée	32	1,1	4	2,6	- 2 coupes - 1 jattes - 1 pot
C. brune fumigée	419	15,5	15	9,8	- 1 vase indéterminé - 5 jattes - 1 coupe - 7 pots - 1 assiette
CDN	55	2	3	1,9	- 2 <i>dolia</i> - 1 pot
C. sombre/claire grossière	186	6,8	7	4,5	- 2 <i>dolia</i> - 3 jattes - 2 pots
Amphore exogène	156	5,7	12	7,8	- 2 Gauloises indéterminées - 3 Narbonnaises - 3 Tarraconaises - 4 Bétiques dont 2 Dres. 20
Total	2701		153		

Tab. 1 : Nombre de fragments (NR) et d'individus (NMI) par catégorie de pâte exprimé en chiffres bruts et pourcentages.

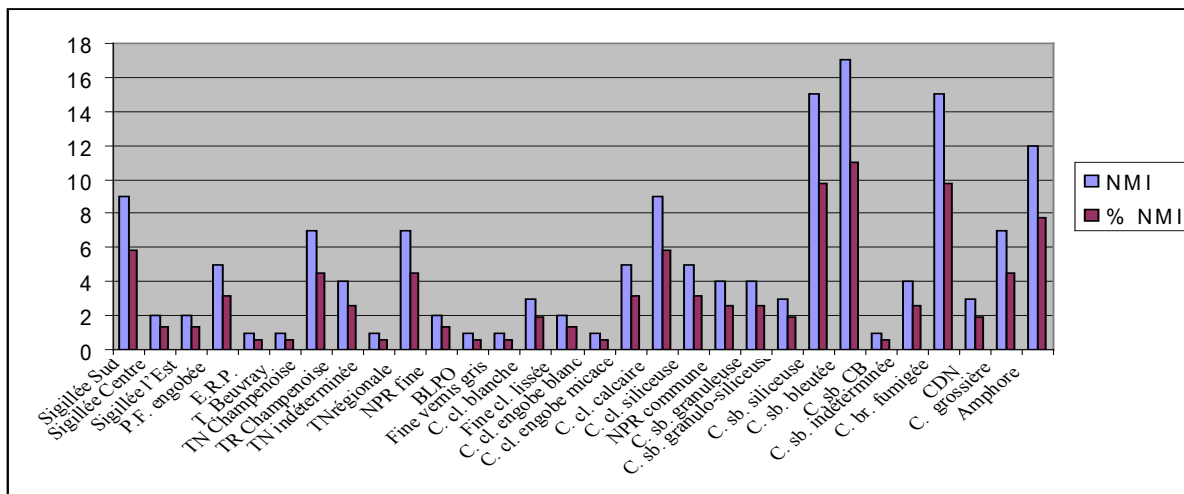
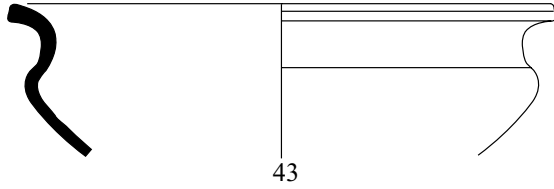
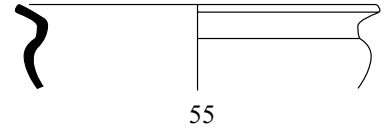
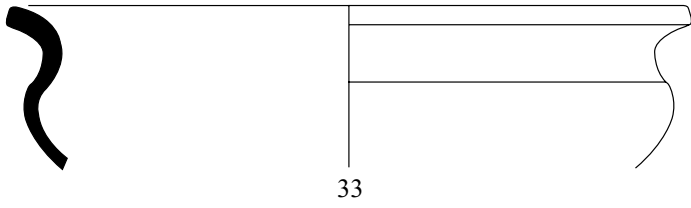
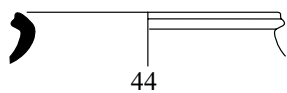
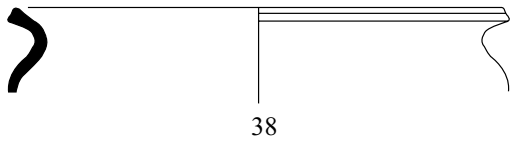
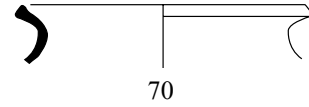
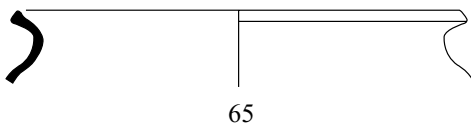
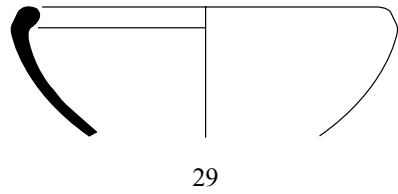
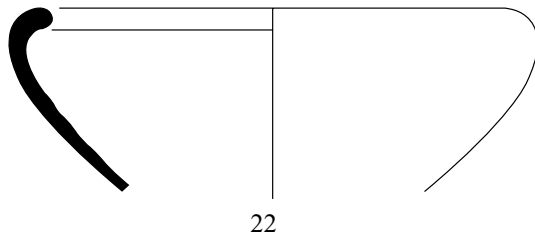


Fig. 1 : Nombre et pourcentage de NMI par catégorie de pâte.

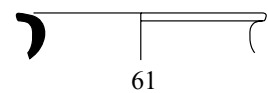
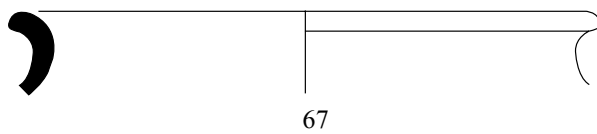
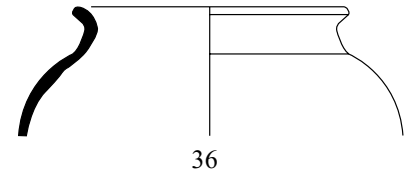
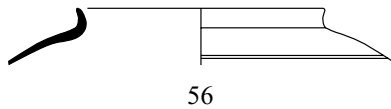
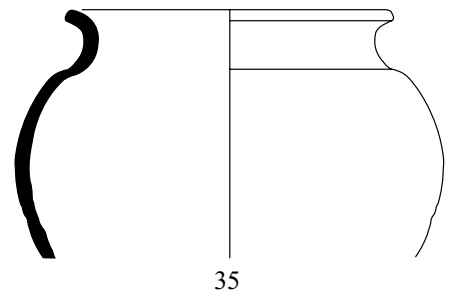
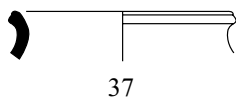
Four n° 30



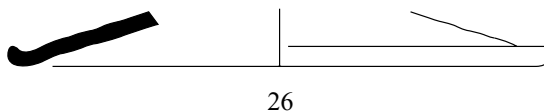
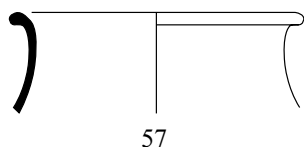
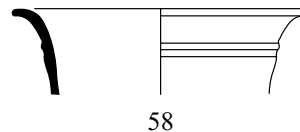
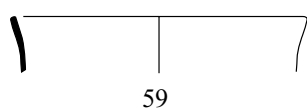
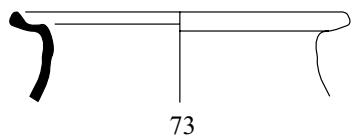
Jatte à profil en esse.



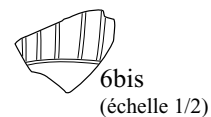
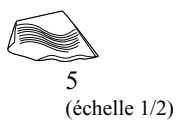
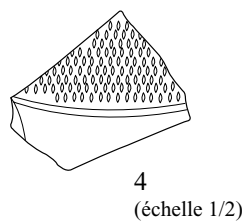
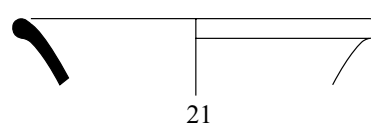
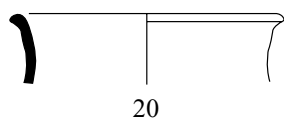
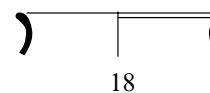
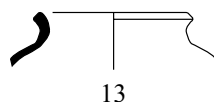
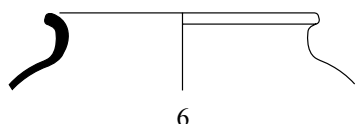
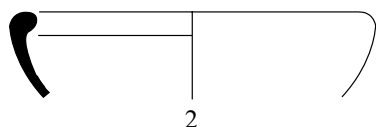
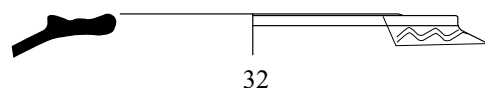
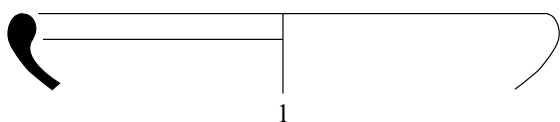
Pot à col cout.



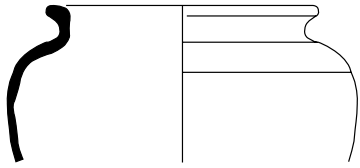
Four n° 30



Couvercle à bord relevé.



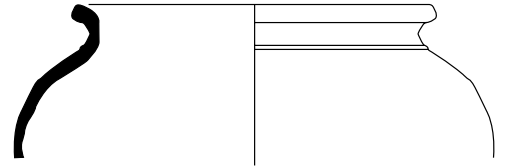
Four n° 64



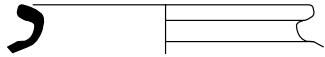
76



Pot à col court séparé de la panse par une moulure.



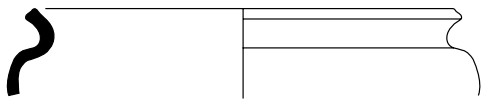
78



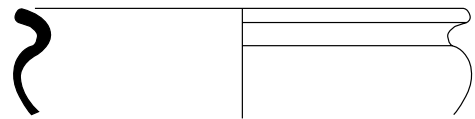
82



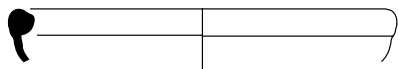
90



84



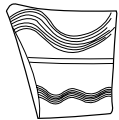
88



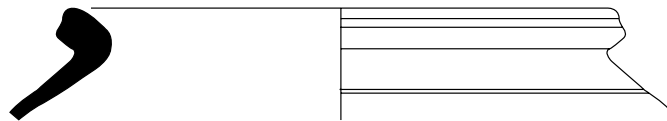
91



92



26
(échelle 1/2)



86



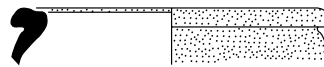
27'
(échelle 1/2)



94

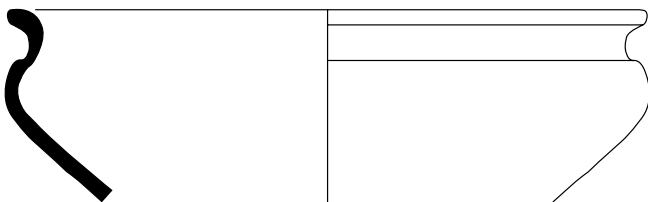


95

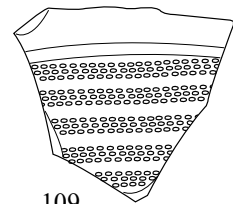


83

Four n° 26

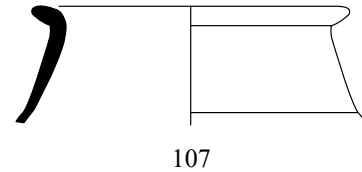
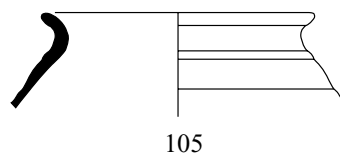
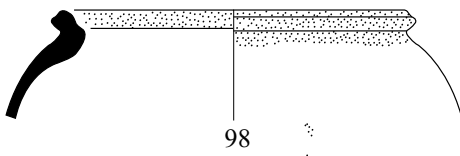
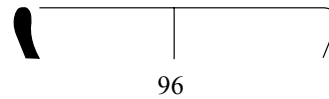
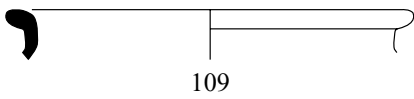
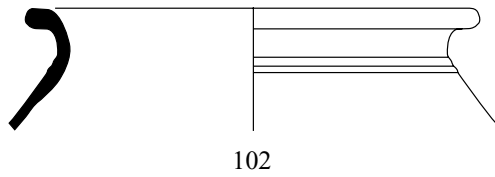
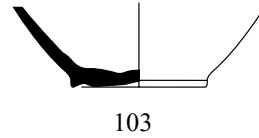
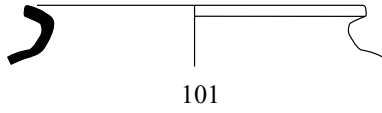
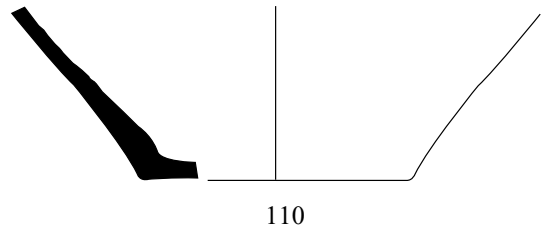
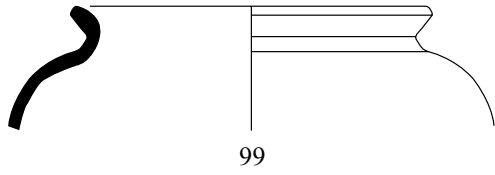


97

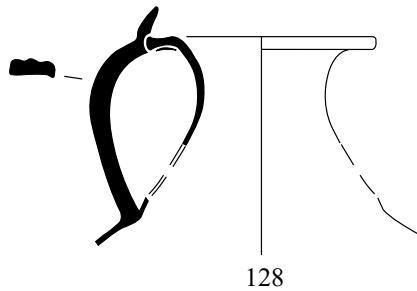
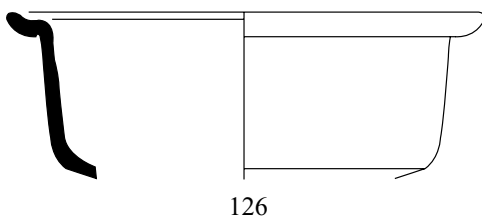
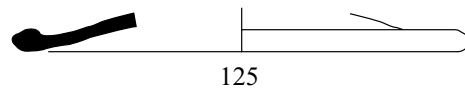
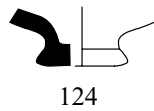


109
(échelle 1/2)

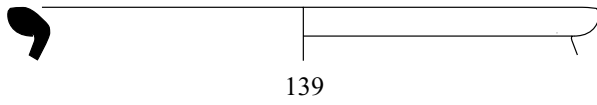
Four n° 26



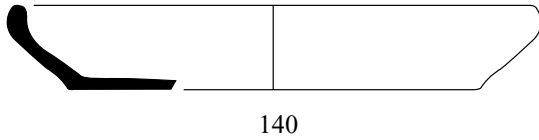
Cave 32



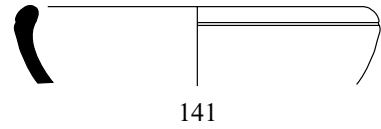
Cave 56, US 1



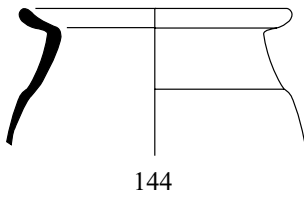
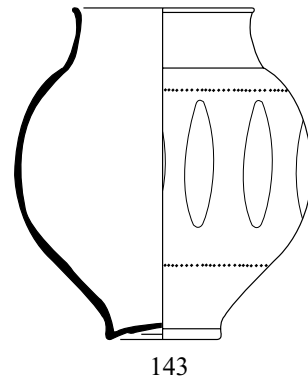
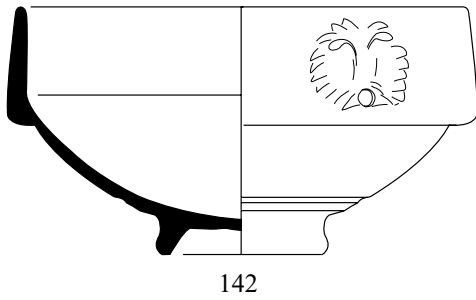
Cave 56, US 6



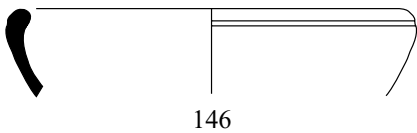
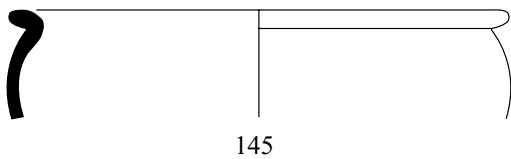
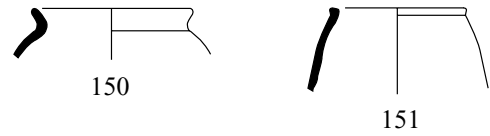
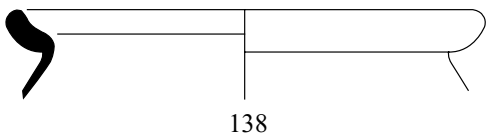
Cave 56, US 5



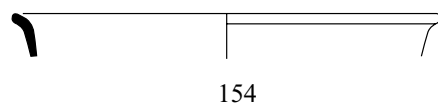
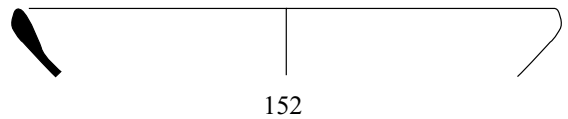
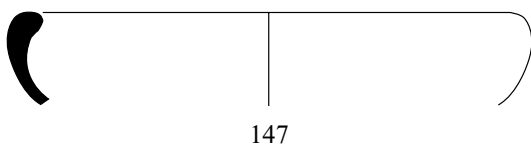
Cave 56, US 9

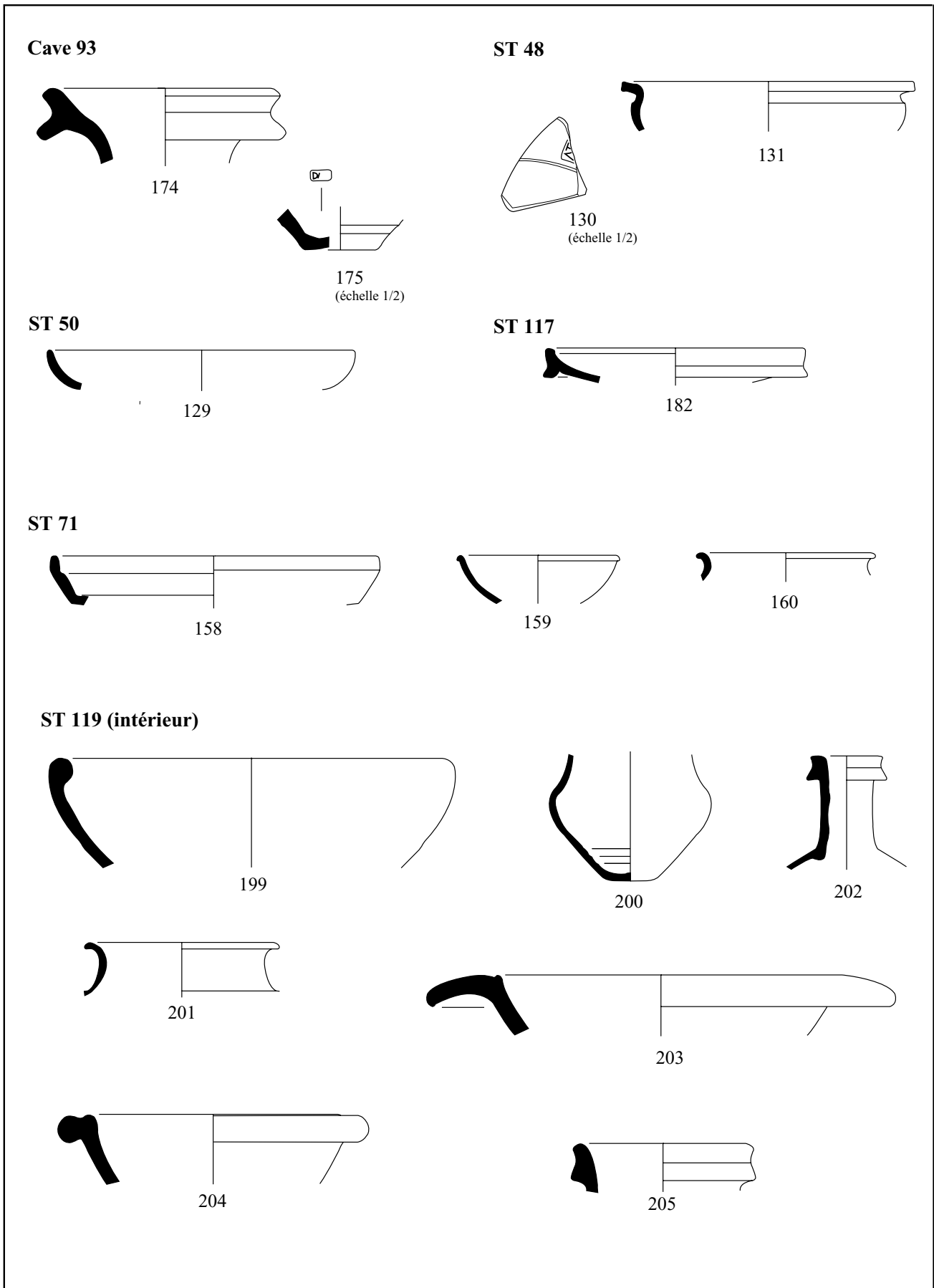


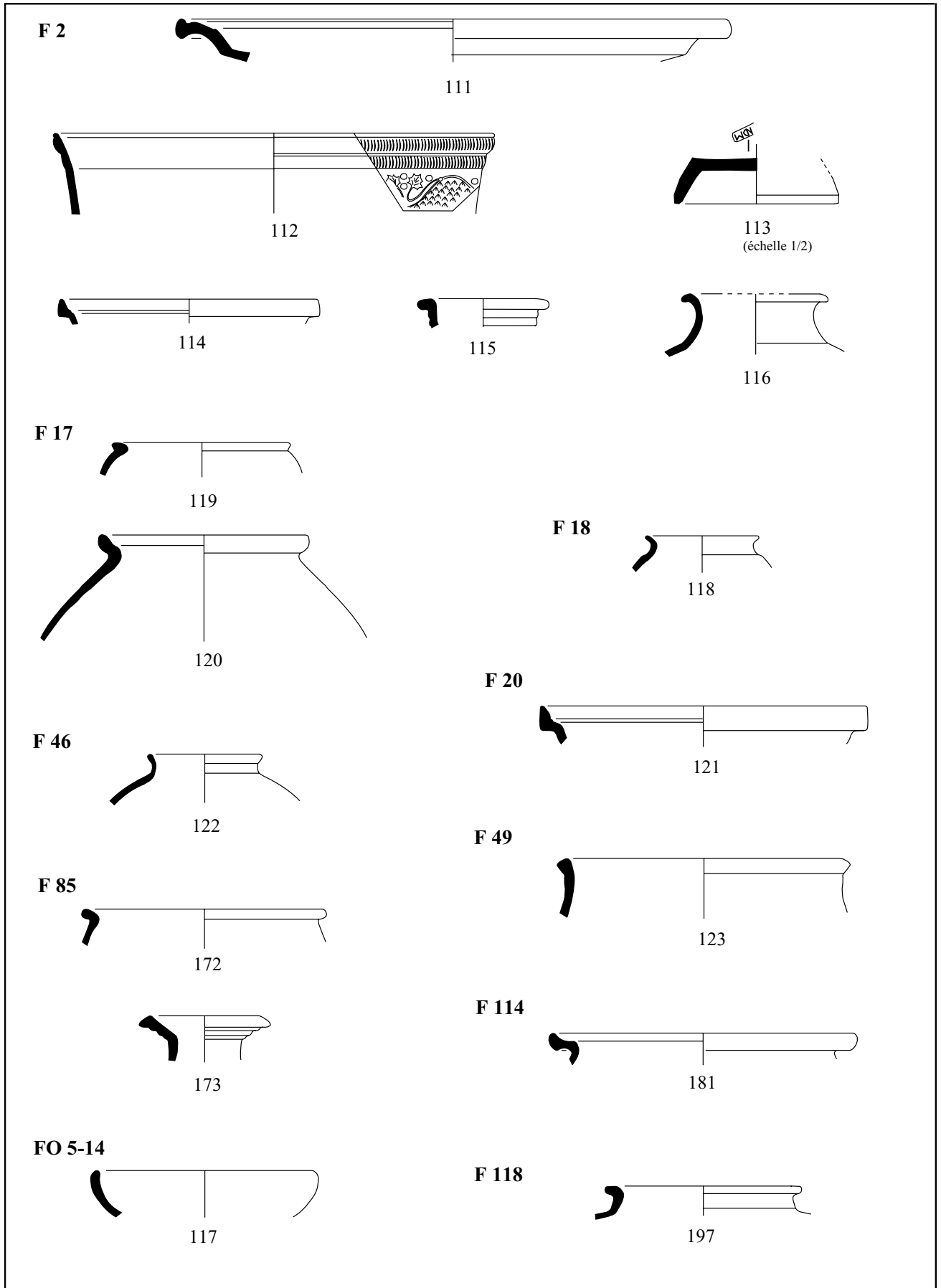
Cave 56, US 10



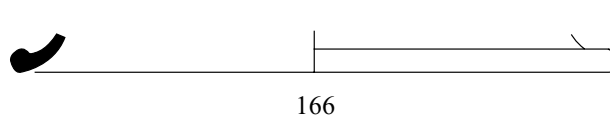
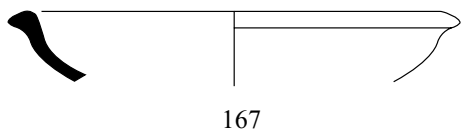
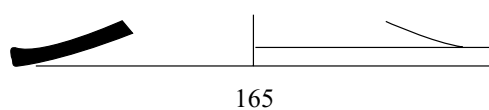
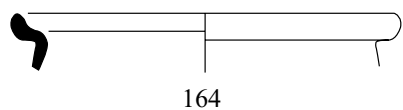
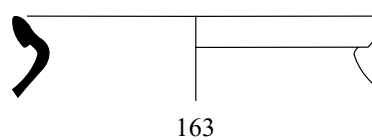
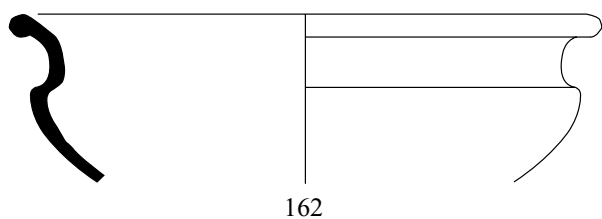
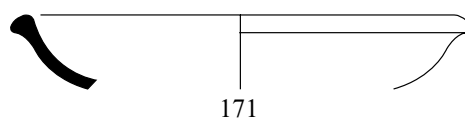
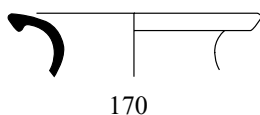
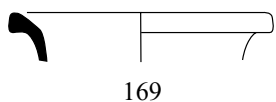
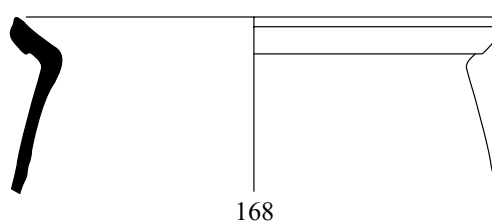
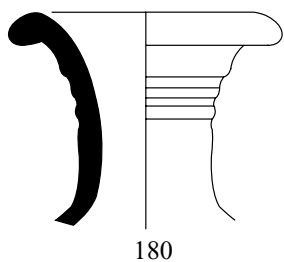
Cave 56, nettoyage surface



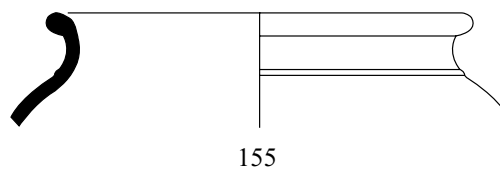
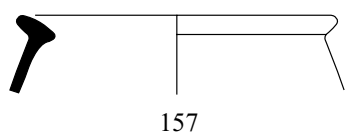


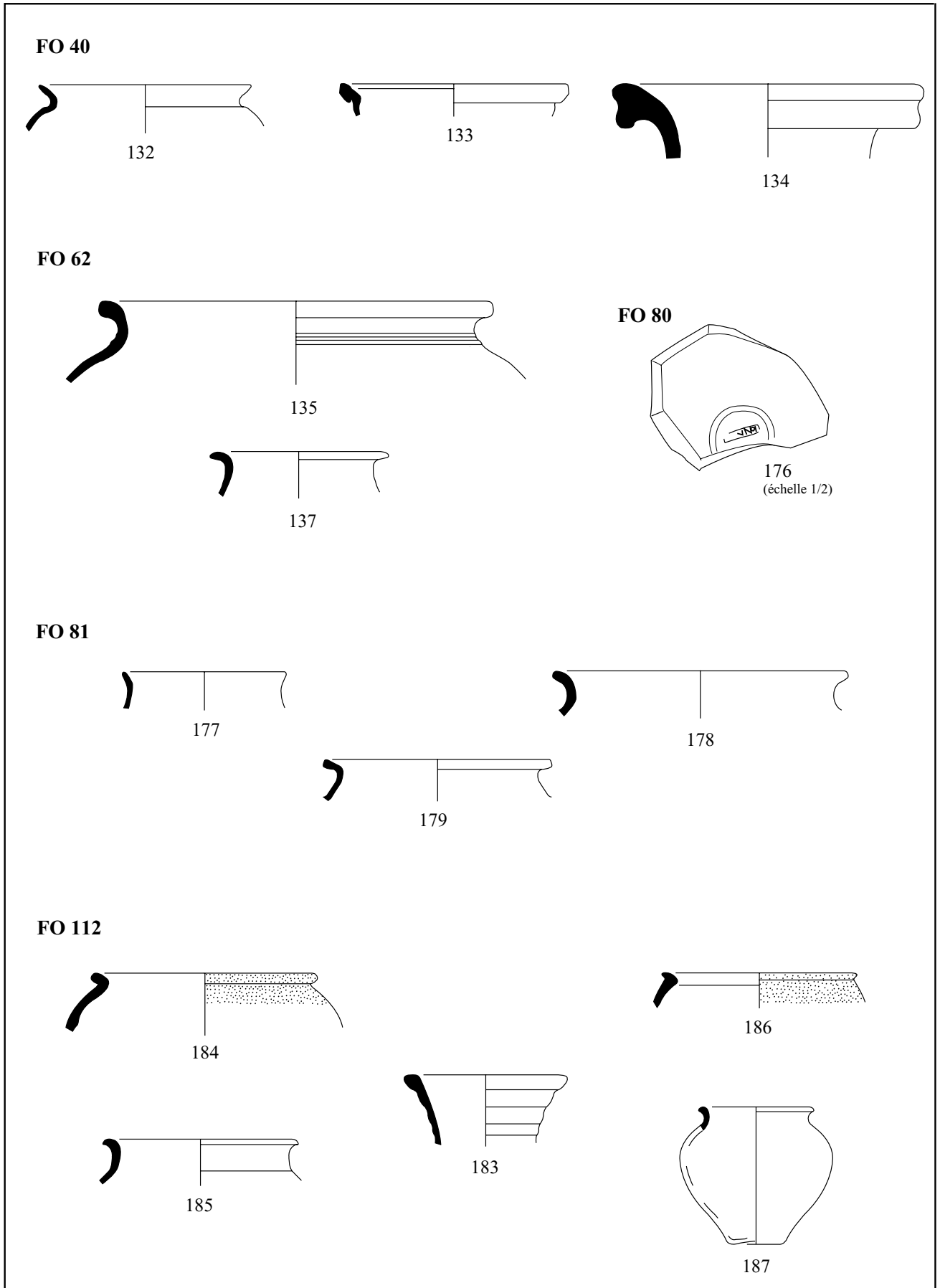


F 70

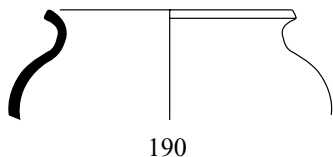
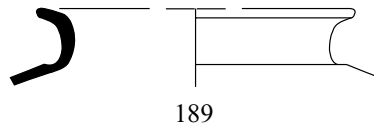
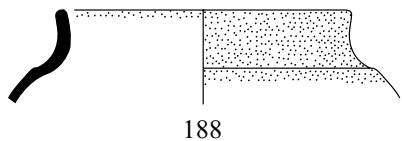


FO 27

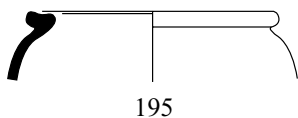
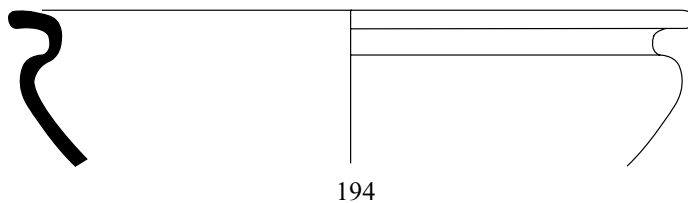
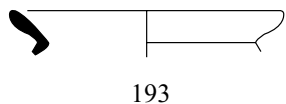




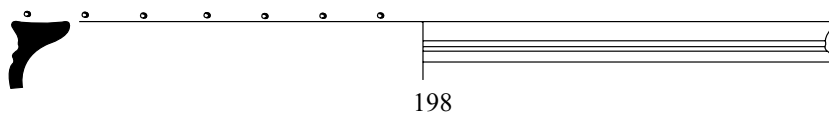
FO 113



FO 116



Hors contexte



Annexe 2

Etude du mobilier

métallique

Le mobilier métallique

Par Aurélien Lefeuvre

Dans le cadre de cette étude, seuls les objets métalliques datés de l'antiquité par la typologie ou la stratigraphie ont été retenus. Le corpus est constitué de 140 objets ou fragments pour une masse de 1703 g.

Pour 31 %, les vestiges ont été découverts hors contexte. Cette importante proportion s'explique par l'usage systématique du détecteur de métaux lors de l'ouverture des tranchées. L'état sanitaire général du mobilier métallique est très satisfaisant. Cette bonne conservation est probablement due à la nature crayeuse du substrat qui a limité l'imprégnation en chlorures. Le mobilier en fer n'a pas subi de traitement avant étude, au contraire des monnaies et de quelques éléments remarquables en alliages cuivreux qui ont bénéficiés d'un nettoyage suivi d'une stabilisation au sein du laboratoire du SDAVO.

L'étude du mobilier est présentée selon des rubriques fonctionnelles inspirées de celles utilisées par M. Feugère dans la collection *Lattara* et des méthodes préconisées par J.-P. Guillaumet¹. Le principe primordial étant de coupler l'identification factuelle des objets avec une caractérisation de leur domaine fonctionnel. Un échantillon représentatif a été dessiné ou photographié à titre d'illustration.

Le corpus

Sur les 140 objets et fragments datés de l'antiquité, 110 sont en fer (78,5 %), 24 sont en alliage cuivreux (17%), 5 en plomb (3,5 %) et 1 en argent (1%).

La part d'éléments indéterminés est de 32 %. Elle est due à une importante fragmentation du mobilier métallique trouvé pour une grande partie sur des espaces de circulation (voiries, sols...).

L'échelle des masses illustre l'absence d'objets de gros volume. Les artefacts de moins de 5 g représentent 38 % du total, tout comme ceux de 5 à 10 g 38 %. 20 % font 10 à 50 g et 4% seulement dépassent les 50 g.

Les domaines d'activités

Le mobilier métallique antique issu de ce diagnostic peut être réparti en trois domaines d'activité distincts, et à une série d'objets indéterminés.

Le Cadre de vie

Les objets de parure sont bien représentés dans cette catégorie, sous forme de 3 fibules :

Fibule (Pl. 1 n°1) à queue de paon, plaque losangique ornée d'une collerette ajourée rapportée, le pied fabriqué séparément et riveté à l'arc à travers la plaque losangique. L'ardillon manque. Type Feugère 19d1.

Alliage cuivreux ; long. : 60 mm.

Datation : 25-75 ap. J.-C.

Hors contexte, tranchée 8.

Fibule (Pl. 1 n°2) de type La Tène II, arc plat cannelé, ressort à 4 spires bilatéral nu et corde interne, dont le pied retourné vers la tête est fixé à l'arc par une bague portant une estampille transversale (inscription illisible). Le porte ardillon est lacunaire. Type Feugère 3b2c.

Alliage cuivreux ; long. cons. : 60 mm.

Datation : 10-80 ap. J.-C.

Hors contexte, tranchée 6.

Fibule (Pl. 1 n°3) émaillée rectangulaire à charnière, pied en forme de tête de reptile, l'ardillon est manquant.

Type Feugère 26d2.

Alliage cuivreux ; long. : 38 mm, larg. : 18 mm.

Datation : Ier s. ap. J.-C.

Hors contexte, tranchée 6.

Le domaine de l'hygiène (au sens large) est également illustré à travers une série d'éléments renvoyant à la toilette :

Specillum (Pl. 1 n°4) extrémité olivaire d'un *specillum*; la tige de section circulaire est tordue et brisée avant le cuilleron.

Alliage cuivreux, long. : 80 mm.

Fossé 80, tranchée 8.

¹ Guillaumet 2003.

Miroir, fragment de miroir rond étamé au pourtour biseauté.

Type Groupe F de la classification Lloyd-Morgan.

Alliage cuivreux, long. : 33 mm, larg. : 38 mm, ép. : 3 mm.

Datation : Ier s. ap. J.-C.

Hors contexte, tranchée 1.

Pince à épiler (Pl. 1 n°5), pincettes formées d'une simple bande de bronze martelée qui constitue deux branches égales, séparées par un ressort rudimentaire, et aux extrémités légèrement repliées vers l'intérieur pour faciliter l'extraction des poils. Décor de cannelures parallèles à la jonction des branches en amont du couvre ressort.

Alliage cuivreux, long. : 52 mm.

Hors contexte, tranchée 4.

Les activités domestiques sont quasiment absentes du corpus mis à part la découverte dans un niveau d'occupation d'un fragment de filtre ou de passoire :

Fragment de filtre ou de passoire (Pl. 1 n°8) concave. Perforations soignées obtenues par percement avec un poinçon circulaire. Elles sont disposées de manière à réserver une zone vierge circulaire au centre entourée de 37 arcs de cercles rayonnants réguliers délimitant le contour des pétales d'une rosace, elle-même entourée d'un cercle lacunaire.

Alliage cuivreux, diam. cons. : 91 mm, ép. : 0,5 mm.

Datation : IIe s. – première moitié du IIIe s. ap. J.-C.

Cave 56 (US 10), tranchée 4.

Par défaut, nous placerons également dans le cadre de vie deux clous de chaussure à tête pyramidale relevant du domaine de l'habillement. Ces deux éléments ont été découverts directement sur le *Cardo III*, et dans le fossé 27 (fossé bordier de la voie est).

Enfin, le domaine mobilier est peu représenté, les artefacts se rattachant à cette sous-catégorie étant au nombre de 4 :

Clou décoratif (Pl. 1 n°6) figuré, moulé, représentant un visage triangulaire aux yeux en amande dont la courbe est soulignée par les sourcils ; le personnage est coiffé d'un bonnet phrygien. Les traits enfantins du visage associés au bonnet phrygien se rapportent aux représentations canoniques d'Atys enfant. La face postérieure est munie d'un tenon de fixation.

Alliage cuivreux, long. : 24 mm, larg. : 22 mm.

Hors contexte, tranchée 2.

Applique circulaire ornée de deux rainures concentriques, tenon de fixation central au dos.

Alliage cuivreux, diam. : 23 mm, ép. : 0,5 mm.

Hors contexte, tranchée 4.

Anneau (Pl. 1 n°7) de section circulaire probablement ouvert à l'origine ; la jonction est recouverte par une importante corrosion ferrique.

Alliage cuivreux, diam. ext. : 25 mm.

Hors contexte, tranchée 4.

Panneton de clé à deux dents, tige de section quadrangulaire.

Fer, long. : 64 mm, larg. : 24 mm.

Hors contexte, tranchée 4.

Le domaine économique

Ce domaine est illustré avant tout par un ensemble de 11 monnaies².

Potin (Pl. 2 n°1)

A/ Anépigraphhe. Tête stylisée à droite, la chevelure en une esse bouletée au-dessus de la tête. Deux esses rejointes devant le visage. Une oreille en croissant derrière la nuque. Bourrelet périphérique.

R/ Anépigraphhe. Un anneau pointé au centre du potin, un sanglier enseigne à droite au-dessus, un torse pointé surmonté de cinq globules au-dessous et un anneau derrière le sanglier.

Datation : 60-30 av. J.-C.

Réf. : Atlas de monnaies gauloises Henri de la Tour – Pl. XXXII – n° 7905.

Potin, diam. : 17,5 mm, ép. : 1,5 mm.

Poids : 4 g.

Four 30, tranchée 2.

² Nettoyage, stabilisation et détermination J.-B. Guillaume.

As de Germanicus (Pl. 2 n°2) frappé sous Caligula

A/ GERMANI]CVS CAESAR TI AVGVST F.DIVI [AVG.N - Tête a gauche

R/ C.CAESAR.AVG.GERMANICVS.PON. M.TR.POT- type SC

Datation : 37-38 ap. J.-C.

Ref. : RIC 35.

Bronze, diam. : 27 mm, ép. : 2 mm.

Poids : 10 g.

Hors contexte, tranchée 1.

Demi follis de Constantin (Pl. 2 n°3)

A/ CONSTANTINVS AVG - Buste lauré et cuirassé à droite.

R/ SOLI INVICTO – en exergue PTR - Soleil debout à gauche, main levée et tenant le globe.

Datation : 310-311 ap. J.-C. (atelier de Trêves).

Bronze, diam. : 17 mm, ép. 1 mm.

Poids : 2 g.

Hors contexte, tranchée 6.

Sesterce de Faustine (Pl. 2 n°4)

A/ FAVSTINA AVGVSTA – Buste de Faustine drapé à droite avec chignon.

R/ légende illisible - Juno debout à gauche, un paon à son pied gauche.

Datation : 161-175 ap. J.-C.

Réf. : RIC 1647 (proche RIC 1645/1646).

Bronze, diam. 33 mm, ép. : 3 mm.

Poids : 24 g.

Cave 56 (US 6), tranchée 4.

Dupondius de Trajan (Pl. 2 n°5)

A/ IMP T]RAIANO – Buste à droite.

R/ illisible.

Datation : 112-114 ap. J.-C.

Réf. : RIC 613/615.

Bronze, diam. : 18 mm, ép. : 1 mm.

Poids : 4 g.

Hors contexte, tranchée 1.

Denier (?)(Pl. 2 n°6)

A/ Buste à droite.

R/ illisible.

Datation : antique

Argent, diam. : 14 mm, ép. : 1 mm.

Poids : 1 g.

Cardo III, tranchée 3.

Sesterce de Marc-Aurèle (Pl. 2 n°7)

A/ Tête à droite.

R/ [RELI]G AVG - [Mercure debout à gauche dans un temple tétrastyle]

Datation : 172-173 ap. J.-C.

Réf. : RIC 1075.

Bronze, diam : 18 mm, ép. : 1 mm.

Poids : 3 g.

Cardo III, tranchée 3.

Demi sesterce indéterminé

A/ illisible.

R/ illisible.

Datation : antique.

Bronze, diam. : 32 mm, ép. : 3 mm.

Poids : 8 g.

Fosse 81, tranchée 8.

Monnaie indéterminée

A/ illisible.

R/ illisible.

Datation : antique.

Bronze, diam. : 26 mm, ép. : 2 mm.

Poids : 10 g.

Hors contexte, tranchée 1.

Monnaie indéterminée

A/ illisible.

R/ illisible.

Datation : antique.

Bronze, diam. : 24 mm, ép. : 2 mm.

Poids : 7 g.

Hors contexte, tranchée 2.

Demi-monnaie indéterminée

A/ illisible.

R/ illisible.

Datation : antique.

Bronze, diam. : 23 mm, ép. : 3 mm.

Poids : 4 g.

Hors contexte, tranchée 7.

L'activité artisanale et les transports sont illustrés par un petit lot d'objets.

Un burin ou ciseau appartiennent probablement à la sphère du travail du bois, de la pierre ou du métal (Cave 32, tranchée 2). Un anneau en fer semble se rapporter lui aussi à l'outillage (Cave 56, US 10, tranchée 4). Enfin, un plomb de pè-

che, formé de l'enroulement d'une plaque de tôle de plomb sur elle-même, pourrait indiquer l'existence d'une activité de pêche dans l'Oise (HC, tranchée 1).

Les transports sont, quant à eux, représentés par deux clavettes en fer formées d'une tige de section quadrangulaire terminée par un anneau obtenu par martelage (Caves 32 et 56).

La construction

Le domaine de la construction est représenté par un ensemble de quincaillerie en fer. L'écrasante majorité est formée de clous à tige de section carré et tête plate circulaire (60 individus) associés à 4 piton et 2 crampons de menuiserie.

Ces éléments témoignent de constructions largement réalisées en matériaux périssables ou mixtes. Il faut cependant noter que la part relative des éléments de clouterie est probablement sur-représentée du fait de la fouille préférentielle des couches de démolition, lors d'un diagnostic, au détriment des couches d'occupation.

Conclusions

L'étude du lot d'objets métalliques issus du diagnostic permet d'avoir une indication très lacunaires sur les activités pratiquées dans ce secteur de la ville antique.

Le cadre de vie est bien représenté par la présence de quatre fibules et plus encore par des objets de toilette (*specillum*, miroir, pince à épiler) et un fragment de passoire ou filtre. Ils permettent de documenter une fonction d'habitat.

En revanche, les activités économiques et artisanales attestées lors de la fouille (fours de potiers, extractions, caves...) ne se retrouvent pas clairement dans le corpus. La présence d'un burin ou ciseau, et d'un plomb de pêche pourrait tout à fait renvoyer à des activités domestiques.

Enfin, la construction des bâtiments peut être approchée par des éléments de quincaillerie classiques. Ils illustrent une architecture en matériaux mixtes courante en Gaule du nord au Haut-Empire.

Bibliographie

Guillaumet 2003 : GUILLAUMET (2003) – *Paléomanufacture métallique. Méthode d'étude*. Coll. Vestigia, ed. Gollion, 2003.

Structure	Tranchée	Objets métalliques
Fosse 1	1	* Indéterminé : 2 tiges
Fosse 2	4	* Construction : 1 piton, 2 clous
Fosse 3	1	* Construction : 1 clou
Fossé 4	1	* Construction : 1 clou
Fosse 9	1	* Indéterminé : 1 fragment
Fosse 19	1	* Indéterminé : 1 tige
Fosse 21	1	* Construction : 1 clou
Four 26	1	* Indéterminé : 1 plaque
Fossé 27	1	* Cadre de vie : 1 Clou de chaussure (habillement) * Indeterminé : 1 tige
Fossé 29	2	* Indeterminé : 1 fragment
Four 30	2	* Economique : 1 monnaie
Cave 32	2	* Economique : 1 clavette (transport), 1 ciseau ou burin (artisanat) * Construction : 3 clous * Indéterminé : 1 tige, 1 fragment
Fossé 33	2	* Construction : 1 clou * Indeterminé : 1 tige
Fossé 40	3	* Construction : 2 clous * Indeterminé : 1 tige
Cave 56	4	* Cadre de vie : 1 filtre ou passoire (domestique) * Economique : 1 anneau (outillage), 1 monnaie, 1 clavette (transport) * Construction : 7 clous, 1 piton * Indeterminé : 1 tige, 2 fragments
Structure 57	4	* Construction : 3 clous * Indeterminé : 1 tige
Fosse 70	7	* Construction : 3 clous * Indeterminé : 1 fragment de plaque, 6 tiges
Fosse 71	7	* Construction : 2 clous * Indeterminé : 1 tige
Fosse 76	8	* Construction : 2 clous
Fossé 80	8	* Cadre de vie : 1 specillum (hygiène) * Construction : 4 clous * Indeterminé : 1 tige
Fossé 81	8	* Economique : 1 monnaie * Construction : 4 clous, 1 crampon
Fosse 85	8	* Construction : 1 clou * Indeterminé : 2 tiges
Fossé 91	9	* Construction : 1 clou
Cave 93	9	* Indeterminé : 1 tige
Fosse 98	9	* Indeterminé : 2 tiges
Fossé 113	3	* Construction : 1 clou
Decumanus II	7, 8	* Construction : 3 clou * Indeterminé : 1 tige

Cardo III	3, 7	* Cadre de vie : 1 clou de chaussure (habillement) * Economique : 2 monnaies * Construction : 4 clous, 1 piton * Indeterminé : 1 tige, 2 fragments
Hors Contexte	1	* Cadre de vie : 1 miroir (hygiène) * Economique : 3 monnaies, 1 plomb de pêche (outillage) * Indeterminé : 1 tige
Hors Contexte	2	* Economique : 1 Monnaie * Cadre de vie : 1 clou décoratif (mobilier) * Construction : 1 anneau, 3 clous
Hors Contexte	4	* Cadre de vie : 1 pince à épiler (hygiène), 1 applique (mobilier), 1 anneau (mobilier), 1 clé (mobilier) * Construction : 2 clous, 1 piton
Hors Contexte	6	* Cadre de vie : 2 fibules (parure) * Economique : 1 monnaie * Construction : 1 clou, 1 crampon de menuiserie
Hors Contexte	7	* Economique : 1 monnaie * Indeterminé : 2 fragments
Hors Contexte	8	* Cadre de vie : 1 fibule (parure) * Construction : 5 clous * Indeterminé : 1 plaque, 1 tige, 3 fragments
Hors Contexte	9	* Construction : 3 clous * Indeterminé : 3 fragments

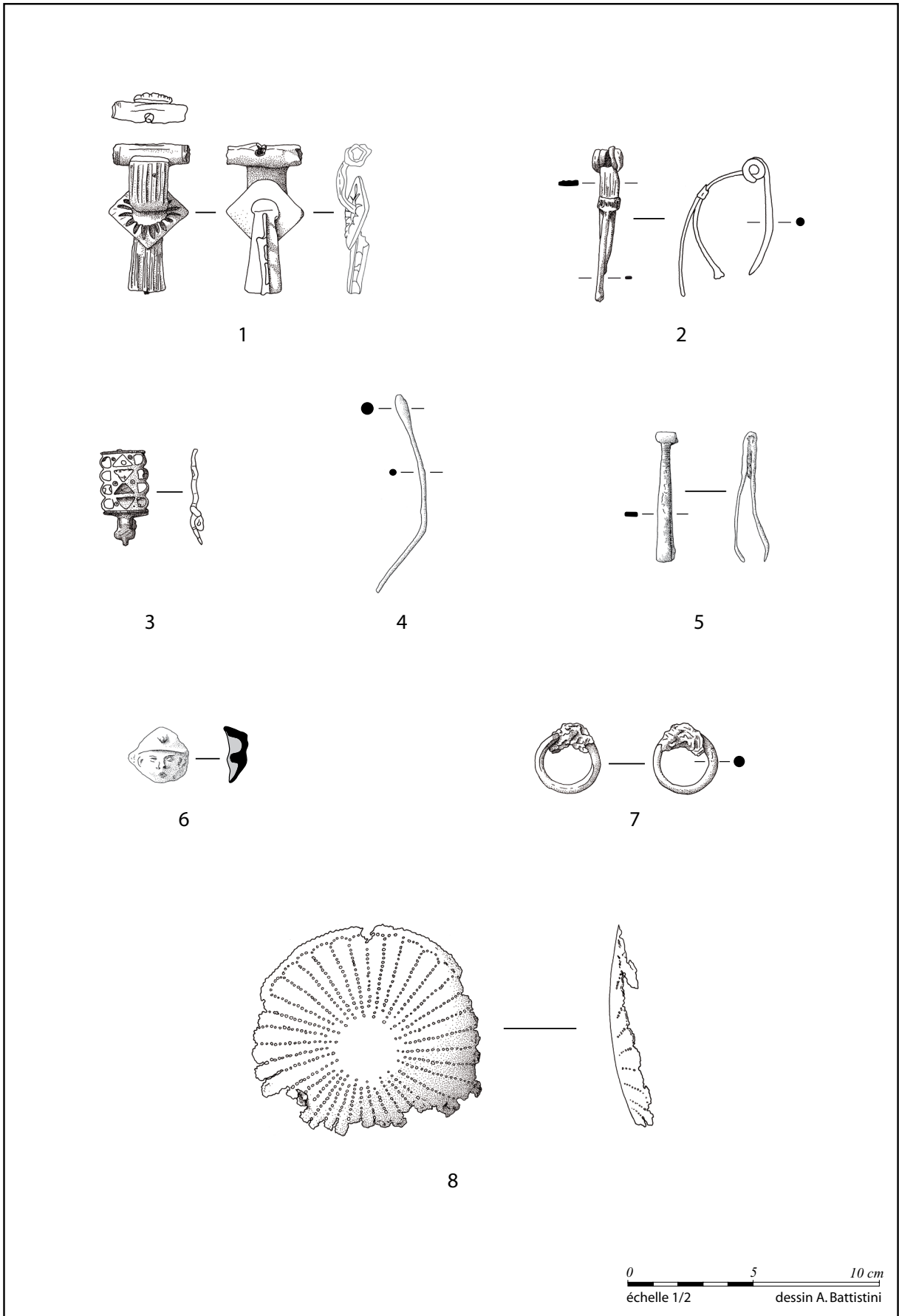


Planche 1



Planche 2

Annexe 3

Inventaire des

structures

Inventaire des structures

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
		fossé						manuelle	0%	présent	préhistoire

1	1	Fosse	Comblement: limon brun gris homogène avec du mobilier en surface			105 cm		non traité	0%	présent	indéterminé
---	---	-------	------------------------------------------------------------------	--	--	--------	--	------------	----	---------	-------------

10	1	Voie	Niveaux supérieur du décumanus de la voie est. Comblement : limon brun foncé et des aplats de craie altérée.					non traité	0%	non renseigné	antiquité
----	---	------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	------------	----	---------------	-----------

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
100	4	Mur	Solin formé d'un bourrage de blocs de craie en tranchée pleine	60 cm				non traité	0%	non renseigné	antiquité
101	2	Foyer				86 cm		non traité	0%	non renseigné	antiquité
102	2	Fosse ou p	Comblement : limon brun clair avec inclusions de blocs de calcaire.	190 c	150cm			non traité	0%	non renseigné	indéterminé

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
103	3	Fosse ou tr				46 cm		non traité	0%	non renseigné	indéterminé
104	3	Fossé bori						non traité	0%	non renseigné	indéterminé
105	5	Trou de pot	Comblement limon brun foncé			75 cm		non traité	0%	non renseigné	indéterminé

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
106	6	Foyer						non traité	0%	non renseigné	indéterminé
107	9	Empierrem	Limitateur de voie, creusement linéaire comblé par des blocs de craie et de silex.					non traité	0%	non renseigné	antiquité
108	9	Mur						non traité	0%	non renseigné	indéterminé

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
11	1	Mur	Mur orienté nord/sud					non traité	0%	non renseigné	antiquité
112	3	Fossé	Fossé recoupé par le Fossé113. Comblement : limono-argileux brun clair compact, homogène avec des inclusions de nodules de craie et de silex puis de limon argileux brun clair, compact homogène avec des inclusions de craie (effondrement de parois?), datation : 1er s ap JC	90 cm			50 cm	manuelle	10%	non renseigné	haut empire
113	3	Fossé	Fossé qui recoupe le Fossé112. Comblement : strate argileuse brun noir compact, homogène avec des inclusions de nodules de craie, de charbon, de silex puis couche argileuse brun clair, compact, homogène avec des inclusions de craie (effondrement des parois?) puis couche qui pourrait être l'effondrement de la première couche du Fossé112. Datation : 1er s. ap JC	160 c			54 cm	manuelle	10%	non renseigné	haut empire

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
114	1	Fosse						manuelle	10%	présent	antiquité
115	7	Voie						non traité	0%	non renseigné	antiquité
116	4	Fosse	Comblement : limon brun clair avec inclusions de charbons de bois Datation : ler s. ap. J-C					non traité	0%	non renseigné	haut empire

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
117	8	Voie						non traité	0%	non renseigné	antiquité
118	1	Fosse	Complements: Une strate argileuse marron foncé, meuble, homogène avec des inclusions de charbon, de silex, de TCA (dont une tegula), de blocs et de nodules de craie. Une seconde strate en craie altérée, compact, homogène (effondrement de la paroi). Encaissant : craie altérée.	186 c	130 c		80 cm	manuelle	50%	non renseigné	haut empire
119	7	Stockage	Amphore Dressel 20 réutilisée en structure de stockage					manuelle	50%	non renseigné	antiquité

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
12	1	Mur	Mur orienté est/ouest					non traité	0%	non renseigné	antiquité
120	4	Mur	Solin formé d'un bourrage de blocs de craie en tranchée pleine					non traité	0%	non renseigné	antiquité
121	6	Foyer						non traité	0%	non renseigné	antiquité

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
13	1	Mur	Mur orienté nord/sud					non traité	0%	non renseigné	antiquité
14	1	Fosse	Comblement brun foncé avec des inclusions de blocs de craie.			110 cm		non traité	0%	non renseigné	antiquité
15	1	Fosse	Complements: Limon brun foncé à gris, meuble, hétérogène avec des inclusions de craie, de silex et de charbons. Une seconde couche brun foncé, meuble, hétérogène avec des inclusions de charbons, et des blocs de craie			90 cm	46 cm	manuelle	50%	présent	haut empire

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
16	1	Fosse	Comblement : argileux brun foncé, meuble et homogène. Encaissant : craie altérée.	66 cm	4 cm			manuelle	50%	absent	antiquité
17	1	Fosse	Comblement : limon brun gris foncé meuble, hétérogène avec des inclusions de craie, de charbons, de TCA et de blocs de petit nodule.	103 cm	44 cm			manuelle	50%	présent	haut empire
18	1	Fosse	Comblement: strate argileuse marron foncé, meuble, homogène avec des inclusions de charbon, de silex, de TCA (dont une tegula), de blocs et de nodules de craie. Encaissant : craie altérée.	252 c		82 cm		manuelle	50%	présent	haut empire

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
19	1	Fosse d'ext	Comblement : limonbrun foncé avec des inclusions de blocs de calcaire.	170 cm				non traité	0%	non renseigné	indéterminé
2	1	Fosse	Comblement stratifié avec 6 couches: Une première couche légèrement argileuse, hétérogène, meuble avec des inclusions de craie, de charbons. Une seconde strate grisâtre, meuble, hétérogène avec des inclusions de poussière de craie, des nodules de craie, de charbon et de silix. Une troisième couche charbonneuse noire, meuble, homogène avec des inclusions de blocs de craie. Une quatrième couche de nodules et de blocs de craie, meuble et homogène. Une cinquième strate grisâtre, meuble, hétérogène avec des inclusions de poussières de craie et de charbon. Une sixième strate homogène, compact constituée exclusivement de blocs de craie et de nodules compacts. Datation : seconde moitié du Ier s ap J-C	180 cm	96 cm			manuelle	50%	présent	haut empire

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
20	1	fosse d'extr	Comblement: une strate argileuse meuble, homogène avec des inclusions de silex, de charbon et de blocs et nodules de craie. Une seconde strate interprétée comme de l'effondrement de blocs de craie. Puis une troisième strate identifiée comme de l'effondrement de craie pulvérisé. Encaissant : craie altérée puis banc de craie.	190 cm	220 cm			manuelle	50%	présent	haut empire
21	1	Fosse	comblement: limon brun foncé hétérogène	140 cm				non traité	0%	non renseigné	indéterminé
22	1	Fosse	comblement : limon brun foncé homogène	56 cm				non traité	0%	non renseigné	indéterminé

n° st	n°tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
23	1	Fosse	Comblement : limon brun clair homogène	78 cm				non traité	0%	non renseigné	indéterminé
24	1	Fosse	Comblement : argileux brun foncé compact avec des inclusions de craie dégradés. Encaissant : craie altérée.	72 cm		20 cm		manuelle	50%	absent	antiquité
25	1	Fosse						non traité	0%	non renseigné	indéterminé

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
26	1	Four	Four à double languette et à double alandrier. Datation : 1er s. ap. J-C	434 c	136 c		30cm	manuelle	100%	non renseigné	haut empire
27	1	Fossé	Comblement : Limon brun foncé meuble homogène avec des nodules de craie puis effondrement de paroi en craie altérée. Encaissant : craie altérée. Datation : milieu 1er s ap JC		120 c		22 cm	manuelle	10%	absent	haut empire
28	1	Fossé	Comblement : argileux brun foncé avec des inclusions de silex et de blocs de craie. Encaissant : craie altérée.		58 cm		18 cm	manuelle	10%	non renseigné	antiquité

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
29	2	Fossé	Comblement : couche limono-argileuse brun foncé meuble, hétérogène avec des nodules de craie puis couche limoneuse brun moyen meuble, hétérogène avec des inclusions de silex, de craie et des nodules de calcaire dégradés puis couche limono-sableuse brun clair, très meuble, homogène avec quelques nodules de calcaire. Encaissant : craie altérée. Datation : gallo-romain	150 c			76 cm	manuelle	10%	non renseigné	antiquité
3	1	Fosse	Comblement : limoneux brun foncé. En surface des blocs de craie et des silex.			170 cm		non traité	0%	présent	antiquité
30		Four	Four à laboratoire circulaire avec une sole à languette unique, Datation : Ier s. ap. J-C	370 c	130 c		50cm	manuelle	100%	présent	haut empire

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
32	2	Cave	Datation : seconde moitié du 1er s. ap. J-C	300 c	250 c		120 cm	manuelle	25%	présent	haut empire
33	2	Fossé	Fossé orienté nord-est/ sud-ouest .Comblement : argile brune, meuble, homogène avec des inclusions de charbon et de blocs de craie. Encaissant : craie (banc avec silex en place), et un deuxième anthropique avec de l'argile de décalcification brun clair. Datation : 1er siècle ap JC (à partir de Tibère)	120 c		20 cm		manuelle	10%	présent	haut empire
34	2	empierrem	Limitateur de voie, creusement linéaire comblé par des blocs de craie et de silex.	80 cm				non traité	0%	non renseigné	antiquité

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
35	2	Fosse d'ex	Comblement : Craie et de blocs altérés	190 cm				non traité	0%	non renseigné	indéterminé
36	2	Fossé	Comblement : limon brun foncé à noir meuble, homogène. Encaissants: dépôts alluviaux de limon argileux brun clair et de sable blanc fortement phosphaté. Datation : 1er s. ap. J-C	130 c		24 cm		manuelle	10%	présent	haut empire
37	3	Fossé	Comblement : une première couche argileuse brun foncé meuble, homogène avec de nombreux nodules de charbon et de craie. Une seconde couche argileuse brun moyen compact, homogène avec des inclusions de charbon et de craie. Une troisième couche qui est le mélange entre la deuxième et l'encaissant (effondrement de parois?). Encaissant : strate crayeuse compact, homogène (banc de craie). Datation : milieu du 1er s. ap. J-C	130 c		70 cm		manuelle	10%	présent	haut empire

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
38	3	Fosse		250 cm				non traité	0%	non renseigné	indéterminé
39	3	Fosse	Comblement : limon argileux brun foncé avec des inclusions de charbon, de TCA et de silex. Encaissant : partie supérieure une strate argileuse brun clair meuble et homogène (substrat), et dans la partie inférieure une strate crayeuse compacte et homogène (banc de craie)	90 cm	30 cm	18 cm		manuelle	50%	présent	haut empire
4	1	Fossé	Comblements: limon argileux brun foncé, meuble, homogène avec des inclusions de craie et de charbon. Une seconde couche consistée d'inclusions de torchis. Encaissant : craie altérée.	64 cm		60 cm		manuelle	10%	non renseigné	contemporain

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
40	3	Fossé	Comblement : argileux brun foncé avec beaucoup de cendre, des inclusions de silex, des nodules de craie. Encaissant : est une strate crayeuse compacte et homogène (banc de craie). Datation : seconde moitié du Ier s. - IIe s. ap. J-C	92 cm			50cm	manuelle	10%	présent	haut empire
41	3	Fosse ou tr	Comblement : limon argileux marron foncé homogène avec des inclusions de charbon. Encaissant : strate argileuse marron homogène avec des nodules de craie.			60 cm	20 cm	manuelle	50%	absent	antiquité
42	3	Fosse	Comblement argileux marron foncé homogène avec des inclusions de charbon et des nodules de craie. Encaissant : Strate argileuse marron moyen avec des inclusions de calcaire.	120 c	132 c		12 cm	manuelle	50%	présent	haut empire

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
43	3	Fosse	Comblement : limon argileux brun foncé avec des inclusions de charbon. Encaissant : strate argileuse brun clair meuble et homogène.	100 c	48 cm	10 cm	10 cm	manuelle	50%	présent	antiquité
44	3	fosse	Comblement: Une première strate argileuse brun foncé avec des inclusions de charbon et des nodules de craie et de silex. Une deuxième strate très argileuse brun clair très compact avec des inclusions de charbon et des nodules de craie. Encaissant : partie supérieure, une strate argileuse marron clair et dans la partie inférieure un limon crayeux compact et homogène	100 c	90 cm	36 cm	36 cm	manuelle	50%	présent	haut empire
45	3	Fosse	Comblement : limon argileux brun foncé, meuble, homogène avec des inclusions de charbon. Encaissant : limon argileux brun clair	60 cm	40 cm	18 cm	18 cm	manuelle	50%	présent	haut empire

n° st	n°tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
46	3	Fosse	Comblement : limon argileux brun foncé avec des inclusions de charbons et de craie. Encaissant : limon argileux marron clair avec des inclusions de craie.	100 c	46 cm	18 cm		manuelle	50%	présent	haut empire
47	3	Fosse	Comblement : argileux brun foncé avec des inclusions charbonneuses et des nodules de craie. Encaissant : limon marron clair avec des inclusion de craie.			82 cm	18 cm	manuelle	50%	présent	antiquité
48	3	Epannage?						non traité	0%	non renseigné	indéterminé

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
49	3	Fosse	Comblement argileux brun noir avec des inclusions de charbon. Encaissant : strate argileuse brun clair	90 cm	70 cm	10 cm		manuelle	50%	présent	haut empire
5	1	Fossé	Complements: Limon argileux brun foncé, meuble, homogène avec des inclusions de silex et des blocs de craie. Une second couche interprétée comme étant l'effondrement des parois en craie altérée. Encaissant : craie altérée.	68 cm		60 cm		manuelle	10%	non renseigné	contemporain
50	4	Fosse	Comblement : limon brun compact homogène avec des déchets et des blocs de craie de petit nodule. Encaissant : une première couche de remblai anthropique marron clair, meuble, hétérogène avec des inclusions de craie. Une deuxième couche de remblai anthropique compact, homogène avec de la craie damée et des inclusions de silex.	160 c	140 c	48 cm		manuelle	25%	présent	antiquité

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
51	4	Sol de cour	Niveau de sol de cour grossier constitué de blocs de calcaire épars.					non traité	0%	non renseigné	indéterminé
52	4	Trou de pot	Comblement : détritique brun foncé avec des inclusions de TCA, faune, silex			40 cm		non traité	0%	présent	indéterminé
53	4	Trou de pot	Comblement : détritique brun foncé avec des inclusions de TCA, faune, silex			50 cm		non traité	0%	présent	indéterminé

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
57	4	Tranchée d	Tranchée orientée est/ouest. Complément : argileux brun foncé compact homogène avec des blocs de craie. Datation : Ier-IIe s. ap. J-C	88 cm				mécanique	10%	non renseigné	haut empire
58	4	Foyer	Rubéfaction avec inclusions de silex.			100 cm		manuelle	100%	non renseigné	antiquité
6	1	Foyer						non traité	0%	non renseigné	indéterminé

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
57	4	Tranchée d	Tranchée orientée est/ouest. Complément : argileux brun foncé compact homogène avec des blocs de craie. Datation : Ier-IIe s. ap. J-C	88 cm				mécanique	10%	non renseigné	haut empire
58	4	Foyer	Rubéfaction avec inclusions de silex.			100 cm		manuelle	100%	non renseigné	antiquité
6	1	Foyer						non traité	0%	non renseigné	indéterminé

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
62	5	Fossé	Fossé orienté nord-est/sud-ouest. Fossé postérieur au Four64 qu'il recoupe. Comblement : limon noir avec des inclusions de blocs de craie. Encaissant : craie altérée. Datation : milieu du 1er s. ap. J-C	56 cm		20 cm		manuelle	10%	présent	haut empire
63	5	Fosse	Comblement : limon noir avec des inclusions de blocs de craie. Encaissant : craie altérée.	120 c	92 cm	14 cm		manuelle	50%	non renseigné	haut empire
64	5	Four	Four à double languette Datation : 1er s. ap. J-C					manuelle	100%	non renseigné	haut empire

n°st	n°tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
62	5	Fossé	Fossé orienté nord-est/sud-ouest. Fossé postérieur au Four64 qu'il recoupe. Comblement : limon noir avec des inclusions de blocs de craie. Encaissant : craie altérée. Datation : milieu du 1er s. ap. J-C	56 cm		20 cm		manuelle	10%	présent	haut empire
63	5	Fosse	Comblement : limon noir avec des inclusions de blocs de craie. Encaissant : craie altérée.	120 c	92 cm	14 cm		manuelle	50%	non renseigné	haut empire
64	5	Four	Four à double languette Datation : 1er s, ap. J-C					manuelle	100%	non renseigné	haut empire

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
68		Fossé	Fossé orienté est/ouest	50 cm				non traité	0%	absent	antiquité
69	7	Empierrem	Limitateur de voie, creusement linéaire comblé par des blocs de craie et de silex.					non traité	0%	non renseigné	antiquité
7	1	Mur	Mur en tranchée pleine orienté nord/sud, fondations en blocage de blocs de craie sans liant	88 cm			120 cm	manuelle	10%	non renseigné	haut empire

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
70	7	Fosse	Comblements: une première couche de craie altérée pur. Une deuxième couche remblai exclusivement charbonneuse, très meuble, très homogène avec un litage fin noir. Une troisième couche litée hétérogène où alterne de l'argile brun et de l'argile grisâtre (rejet de foyer) avec des inclusions de TCA, de blocs de craie et de mortier. Encaissant : limon alluvial brun clair.	250 c	130 c		44 cm	manuelle	50%	présent	haut empire
71	7	Fosse	Comblements: Une couronne de craie altérée sur tout le bord de la fosse. Une seconde couche limoneuse brun foncé meuble, homogène avec des nodules de calcaire. Une autre couronne de craie altérée et d'argile brun clair. Une quatrième couche limoneuse brun clair, meuble, homogène avec des inclusions charbonneuses et des nodules de calcaire. La cinquième couche est une cuvette de craie altérée. La sixième strate est un limon brun foncé, meuble, homogène avec de nombreuses inclusions charbonneuses. Encaissant : remblai limoneux brun foncé meuble homogène avec des nodules de calcaire et de charbon.	218 c	200 c		20 cm	manuelle	100%	non renseigné	antiquité
72	7	Fosse	Comblement limon brun foncé				200 cm	non traité	0%	non renseigné	indéterminé

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
73	7	Fosse	comblement : limon argileux brun foncé			80 cm		non traité	0%	non renseigné	indéterminé
74	7	Fosse	Comblement : argileux brun foncé			150 cm		non traité	0%	non renseigné	indéterminé
75	7	Fosse	Comblement : argileux brun foncé avec des inclusions de charbons et des nodules de craie. Encaissant : limon argileux brun clair (substrat alluvionnaire).	180 c	130 c	16 cm		manuelle	50%	présent	antiquité

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
76	8	Puits ou fo	Comblement : indifférencié de limon noir meuble homogène avec des inclusions de blocs et de nodule de craie, et de charbon.	180 c	170 c		70 cm	manuelle	10%	présent	antiquité
77	8	fosse ou ch				100 cm	44 cm	manuelle	50%	non renseigné	antiquité
78	8	Foyer		66 cm	42 cm			non traité	0%	non renseigné	indéterminé

n° st	n°tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
79	8	Fossé ou c	Comblement : limoneux gris meuble et homogène avec des inclusions de charbon et des nodules de craie. Encaissant : couche de remblai de craie altérée, puis seconde couche de limon alluvial brun foncé. Datation première moitié du 1er s. ap jC	80 cm		20 cm		manuelle	10%	non renseigné	haut empire
8	1	Mur	Mur en tranchée pleine orienté est/ouest avec des fondations en blocage de blocs de craie sans liant et un encaissant limoneux brun foncé.	40 cm		30 cm		manuelle	10%	non renseigné	haut empire
80	8	Fossé	fossé bordier ou caniveaudu decumanus II. Comblement : limoneux brun noir homogène, compact avec des inclusions de charbon, de cendre et de nodules de craie. Encaissant : remblai brun noir anthropique. Datation : 1er s. ap JC	80 cm		12 cm		manuelle	10%	présent	haut empire

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
81	8	Fossé	Fossé bordier du decumanus II. Comblement : argileux grisâtre, compact, hétérogène avec des inclusions de charbon, des nodules et blocs de craie, de calcaire rubéfié. Encaissant : première couche de remblai homogène compact de craie et d'argile, deuxième couche de remblai de limon alluvial brun clair avec des inclusions de charbon.	170 c			38 cm	manuelle	10%	non renseigné	haut empire
82	8	Remblai?						non traité	0%	non renseigné	indéterminé
83	8	trou de pot	Comblement : limoneux grisâtre meuble homogène. Encaissant : limon alluvial brun clair.			48 cm	10 cm	manuelle	50%	absent	antiquité

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
84	8	Fosse d'ext	Comblement : hétérogène de blocs de craie et de TCA.			180 cm		non traité	0%	non renseigné	indéterminé
85	8	fosse d'extr				120 cm		manuelle	100%	présent	haut empire
86	8	Fosse	Comblement : limon brun foncé homogène			190 cm		non traité	0%	non renseigné	indéterminé

n° st	n°tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
87	8	Fossé	Comblement : limoneux brun gris homogène meuble avec des inclusions de nodule de craie.	82 cm			28 cm	manuelle	10%	présent	contemporain
88	8	Fosse ou e	Comblement : limon hétérogène inclusions de blocs de calcaires et de silex.			246 cm		non traité	0%	non renseigné	indéterminé
89	8	Mur	Mur en tranchée pleine fondations en blocage de blocs de craie sans liant	75 cm				non traité	0%	non renseigné	antiquité

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
9	1	Fosse d'ext	Comblement : limon brun noir hétérogène avec de très forte concentrations de blocs de calcaire (parfois rubéfiés), du grès et de la TCA.			350 cm		non traité	0%	présent	antiquité
90	8	Trou de pot						non traité	0%	non renseigné	indéterminé
91	9	Fossé	Complements: Un premier de limon brun foncé à noir, meuble, homogène avec des inclusions de craie, de silex, de charbon. La deuxième couche est aussi un limon brun foncé à noir, meuble, homogène avec beaucoup de blocs de craie.	130 c			48 cm	manuelle	10%	non renseigné	contemporain

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
92	9	Fossé	Comblement : limon brun gris meuble, hétérogène avec des inclusions de blocs de craie.	60 cm	14 cm			manuelle	10%	non renseigné	contemporain
93	9	cave	Datation : seconde moitié du 1er s. ap. J-C	378 c	3,40 c			non traité	0%	présent	haut empire
94	9	Puits	Comblement : limon noir homogène, meuble.			220 cm	114 cm	mécanique	10%	non renseigné	indéterminé

n°st	n°tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
95	2	Trou de pot	Comblement : argileux brun foncé homogène, Encaissant : craie altérée.	40 cm	40 cm	40 cm		manuelle	50%	absent	indéterminé
96	2	Fosse	Comblement : argileux marron foncé. Encaissant : craie altérée.			6 cm		non traité	0%	non rensei	indéterminé
97	1	Fosse	Comblement : argileux brun foncé avec des inclusions de craie.	70 cm	12 cm			manuelle	50%	absent	antiquité

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
98	9	Fosse qua	Comblement : limon noir, lité avec des inclusions de charbon, des nodules de craie et des scories.	140 c	86 cm		20 cm	manuelle	50%	présent	antiquité
99	4	Mur	Solin formé d'un bourrage de blocs de craie en tranchée pleine.		50 cm			non traité	0%	non renseigné	antiquité

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
V1	8	Voie	<p>Comblements: La première est la terre végétal. La seconde est un remblai anthropique argileux avec beaucoup de nodules de craie, et quelques charbons. Une autre couche remblai anthropique mais consisté de blocs de craie (niveau de sol de la cave). La quatrième couche de remblai anthropique grisâtre est le niveau de préparation du sol de la cour ou d'occupation. Le cinquième comblement est limoneux brun clair avec des inclusions de nodules de craie et de charbon. La sixième couche est argileuse brun clair à jaunâtre avec des inclusions de blocs de craie, du charbon et des silex. La couche suivante est sableuse jaune, meuble, homogène avec des inclusions de nodules de craie. La huitième couche de remblai est du craie lité. La neuvième couche est limono-argileuse brun noir avec des inclusions de charbon. Celle d'après est limoneuse brun clair avec de nombreuses inclusions de charbon. La onzième couche est limoneuse brun clair avec des inclusions de craie et de silex. La douzième couche correspond au niveau de la voie3. Elle est constituée de blocs de craie. La treizième couche est limono-cendreuse avec des inclusions de charbon, des nodules de craie et de silex. Celle d'après est elle aussi une couche limono-cendreuse mais avec une interface phosphatée. La quatorzième couche correspond au niveau de la voie2 avec des blocs de craie. La seizième est identique à la quatorzième couche. La couche suivante est un niveau de la voie1 avec des blocs de craie. La surface de roulement est constituée de nodules de pyrite. La couche d'après est celle de la préparation de la voie constituée d'un limon cendreuse grisâtre et</p>					mécanique	10%	non renseigné	antiquité

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
			des percolations et des induration ferro-manganite. La dernière couche est un remblai limoneux brun gris hétérogène avec des inclusions de craie, de charbon et de silex.								

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
V2	8	Voie	<p>Comblements: La première est la terre végétal. La seconde est un remblai anthropique argileux avec beaucoup de nodules de craie, et quelques charbons. Une autre couche remblai anthropique mais consisté de blocs de craie (niveau de sol de la cave). La quatrième couche de remblai anthropique grisâtre est le niveau de préparation du sol de la cour ou d'occupation. Le cinquième comblement est limoneux brun clair avec des inclusions de nodules de craie et de charbon. La sixième couche est argileuse brun clair à jaunâtre avec des inclusions de blocs de craie, du charbon et des silex. La couche suivante est sableuse jaune, meuble, homogène avec des inclusions de nodules de craie. La huitième couche de remblai est du craie liité. La neuvième couche est limono-argileuse brun noir avec des inclusions de charbon. Celle d'après est limoneuse brun clair avec de nombreuses inclusions de charbon. La onzième couche est limoneuse brun clair avec des inclusions de craie et de silex. La douzième couche correspond au niveau de la voie3. Elle est constituée de blocs de craie. La treizième couche est limono-cendreuse avec des inclusions de charbon, des nodules de craie et de silex. Celle d'après est elle aussi une couche limono-cendreuse mais avec une interface phosphatée. La quinzisième couche correspond au niveau de la voie2 avec des blocs de craie. La seizième est identique à la quatorzième couche. La couche suivante est un niveau de la voie1 avec des blocs de craie. La surface de roulement est constituée de nodules de pyrite. La couche d'après est celle de la préparation de la voie constituée d'un limon cendreuse grisâtre et</p>					mécanique	10%	non renseigné	antiquité

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
			des percolations et des induration ferro-manganite. La dernière couche est un remblai limoneux brun gris hétérogène avec des inclusions de craie, de charbon et de silex.								

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
V3	8	Voie	<p>Comblements: La première est la terre végétal. La seconde est un remblai anthropique argileux avec beaucoup de nodules de craie, et quelques charbons. Une autre couche remblai anthropique mais consisté de blocs de craie (niveau de sol de la cave). La quatrième couche de remblai anthropique grisâtre est le niveau de préparation du sol de la cour ou d'occupation. Le cinquième comblement est limoneux brun clair avec des inclusions de nodules de craie et de charbon. La sixième couche est argileuse brun clair à jaunâtre avec des inclusions de blocs de craie, du charbon et des silex. La couche suivante est sableuse jaune, meuble, homogène avec des inclusions de nodules de craie. La huitième couche de remblai est du craie lité. La neuvième couche est limono-argileuse brun noir avec des inclusions de charbon. Celle d'après est limoneuse brun clair avec de nombreuses inclusions de charbon. La onzième couche est limoneuse brun clair avec des inclusions de craie et de silex. La douzième couche correspond au niveau de la voie3. Elle est constituée de blocs de craie. La treizième couche est limono-cendreuse avec des inclusions de charbon, des nodules de craie et de silex. Celle d'après est elle aussi une couche limono-cendreuse mais avec une interface phosphatée. La quinzisième couche correspond au niveau de la voie2 avec des blocs de craie. La seizième est identique à la quatorzième couche. La couche suivante est un niveau de la voie1 avec des blocs de craie. La surface de roulement est constituée de nodules de pyrite. La couche d'après est celle de la préparation de la voie constituée d'un limon cendreuse grisâtre et</p>					mécanique	10%	non renseigné	antiquité

n° st	n° tranchée	Type de st	Description	Long.	Larg.	Diam .	Prof.	Fouille	Traité à	Mobilier	Attribution
			des percolations et des induration ferro-manganite. La dernière couche est un remblai limoneux brun gris hétérogène avec des inclusions de craie, de charbon et de silex.								

Annexe 4

Inventaire du mobilier

Inventaire du mobilier

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
alliage cuivreux	HC	antiquité	D63 anneau	1	0	5 g		20	162
alliage cuivreux	Tr1 HC	antiquité	D15 monnaie	1	0	10,5 g		19	146
alliage cuivreux	Tr1 HC	contemporain	monnaie de Napoléon III de 1856	1	0	2 g		19	150
alliage cuivreux	Tr1 HC	haut empire	As de germanicus datation : 37/38	1	0	10 g		23	251
alliage cuivreux	Tr1 HC	haut empire	Dupondius de Trajan datation : 112/114	1	0	4 g		23	255
alliage cuivreux	Tr1 HC	indéterminé		1	0	0,5 g		19	148
alliage cuivreux	Tr1 HC	moderne	Double de Sedan	1	0	2 g		23	256
alliage cuivreux	Tr2 four	protohistoire	Potin suessiones datation : 60/30 av JC	1	0	4 g		23	250

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
alliage cuivreux	Tr2 HC	antiquité	représentation d'Attis enfant	1	0	4,5 g		20	156
alliage cuivreux	Tr2 HC	antiquité	monnaie	1	0	7 g		19	142
alliage cuivreux	Tr2 HC	antiquité	monnaie	1	0	7g		19	141
alliage cuivreux	Tr2 HC	contemporain	monnaie 5 centimes de 1924	1	0	2 g		19	152
alliage cuivreux	Tr3 St48	antiquité	indéterminé	1	0	2,5 g		19	147
alliage cuivreux	Tr3 St67	haut empire	Sesterce de Marc-Aurèle	1	0	3 g		23	258
alliage cuivreux	Tr4 cave	haut empire	Sesterce de Faustine datation : 161/175	1	0	24 g		23	254
alliage cuivreux	Tr4 HC	antiquité	applique	1	0	2 g		19	143
alliage cuivreux	Tr4 St56	antiquité	passoire	1	0	19,5		20	161

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
alliage cuivreux	Tr6 HC	antiquité	D61 fibule	1	0	6,5		20	155
alliage cuivreux	Tr6 HC	antiquité	D57 fibule	1	0	7,5 g		20	158
alliage cuivreux	Tr6 HC	bas empire	demi follis de Constantin datation : 310/311	1	0	2 g		23	252
alliage cuivreux	Tr7 HC	antiquité		3	0	17,5 g		19	144
alliage cuivreux	Tr8 Fo80	antiquité	specillum	1	0	3 g		20	159
alliage cuivreux	Tr8 Fo81	haut empire	monnaie? Milieu du Ier-millieu du II s.	1	0	8,5 g		19	140
alliage cuivreux	Tr8 HC	antiquité	D73 fibule	1	0			20	163
alliage cuivreux	Tr8 HC	antiquité	D12 fragment de miroir	1	0	20,5 g		19	149
alliage cuivreux	Tr8 HC	indéterminé		1	0	8,5 g		20	154

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
céramique	Tr3 St67	antiquité	Denier?	1	0	1 g		23	257
céramique	Tr 1 F15	haut empire		8	0	47 g		5	64
céramique	Tr 1 Four	haut empire	Milieu du 1er s. Voir sac n°58	447	22	7188 g		5	59
céramique	Tr1 F118	haut empire	2nd moitié du 1er-II s.	28	0	475 g		15	123
céramique	Tr1 F17	haut empire	Fin du 1er début 1ie s,	9	0	130 g		5	57
céramique	Tr1 F18	haut empire	2nd moitié du 1er s.	14	0	87 g		5	62
céramique	Tr1 F2	haut empire	2nd moitié du 1er s,	95	0	1307 g		5	55
céramique	Tr1 F20	haut empire	Tibère/Claude Pollution un peu plus tardive (PF engobée: fin du 1er/1ie - 11ie s.)	101	0	920 g		5	56
céramique	Tr1 F24	antiquité		1	0	1 g		5	63

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
céramique	Tr1 Fo27	haut empire	milieu du 1er s.	143	0	1885		6	66
céramique	Tr1 Fo5/	haut empire	Pollutions moderne	8	0	50 g		5	61
céramique	Tr1 Four	haut empire	milieu du 1er s, Voir sac n°59	447	22	7188 g		5	58
céramique	Tr1 M7/	haut empire	Tibère Ile/IIIe s,	7	0	506 g		5	60
céramique	Tr2 Cave	haut empire	2nd moitié du 1er s.	156	0	1914 g		10	81
céramique	Tr2 F114	haut empire	1er- 1ere moitié du II s.	40	0	381 g		15	126
céramique	Tr2 Fo29	antiquité		2	0	4 g		6	65
céramique	Tr2 Fo33	haut empire	1er s. après Tibère	46	0	215 g		10	83
céramique	Tr2 Fo36	haut empire	1er s. après Tibère	64	0	503 g		10	82

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
céramique	Tr2 Four	haut empire	14-60/70 ap. J.C. Voir sac n°67 à 76	2342	75	27089 g		8	74
céramique	Tr2 four3	haut empire	14-60/70 ap. J.C. Voir sac n°67 à 76	2342	75	27089 g		6	67
céramique	Tr2 Four	haut empire	14-60/70 ap. J.C. Voir sac n°67 à 76	2342	75	27089 g		7	68
céramique	Tr2 Four	haut empire	14-60/70 ap. J.C. Voir sac n°67 à 76	2342	75	27089 g		7	69
céramique	Tr2 Four	haut empire	14-60/70 ap. J.C. Voir sac n°67 à 76	2342	75	27089 g		7	70
céramique	Tr2 Four	haut empire	14-60/70 ap. J.C. Voir sac n°67 à 76	2342	75	27089 g		8	71
céramique	Tr2 Four	haut empire	14-60/70 ap. J.C. Voir sac n°67 à 76	2342	75	27089 g		9	76
céramique	Tr2 Four	haut empire	14-60/70 ap. J.C. Voir sac n°67 à 76	2342	75	27089 g		8	73
céramique	Tr2 Four	haut empire	14-60/70 ap. J.C. Voir sac n°67 à 76	2342	75	27089 g		9	75

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
céramique	Tr2 Four	haut empire	14-60/70 ap. J.C. Voir sac n°67 à 76	2342	75	27089 g		8	72
céramique	Tr2 HC	haut empire	milieu Ier- II s.	6	0	505 g		15	130
céramique	Tr3 F39	haut empire	Ier s. voire Iie s.	8	0	13 g			
céramique	Tr3 F42	haut empire	Iere moitié du Ier	1	0	5 g		10	87
céramique	Tr3 F43	antiquité		4	0	6 g		10	86
céramique	Tr3 F44	haut empire		14	0	67 g		10	85
céramique	Tr3 F45	haut empire	Ier s.	5	0	24 g		10	89
céramique	Tr3 F46	haut empire	Ier s. à partir de Tibère	1	0	10 g		10	91
céramique	Tr3 F47	haut empire		3	0	5 g		10	84

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
céramique	Tr3 F49	haut empire	milieu du Ier au milieu du IIe s.	17	0	90 g		10	90
céramique	Tr3 Fo11	haut empire	Ier s. voir Tibère	47	0	722 g		15	122
céramique	Tr3 Fo11	haut empire	Ier moitié du Ier s.	6	0	140 g		15	128
céramique	Tr3 Fo11	haut empire	Ier s.	433	0	239 g		15	125
céramique	Tr3 Fo37	haut empire	Ier s. à partir de Tibère	31	0	290 g		10	78
céramique	Tr3 Fo40	haut empire	Fin Ier IIe s.	53	0	810 g		10	77
céramique	Tr3 St48	haut empire	Ier s.	58	0	756 g		10	80
céramique	Tr4 Cave	bas empire	US5 Ile s. / Ier moitié du IIIe s.	8	0	75 g		11	98
céramique	Tr4 Cave	bas empire	Us9 IIIe s.	143	0	1967 g		11	93

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
céramique	Tr4 Cave	bas empire	US10 II - 1er moitié du IIIe s.	104	0	385 g		11	94
céramique	Tr4 Cave	bas empire	nettoyage surface IIe s.	25	0	446 g		11	95
céramique	Tr4 Cave	bas empire	US6 Fin Iie s. au IIIe s.	30	0	680 g		11	96
céramique	Tr4 Cave	bas empire	US1 IIIe s.	33	0	292 g		11	97
céramique	Tr4 Cave	haut empire	US8 1er moitié du IIe s. voire Iie s.	3	0	87 g		11	99
céramique	Tr4 Fo11	haut empire	Tibère/ Claude	59	0	1330 g		15	127
céramique	Tr4 Fo57	haut empire	Ier- II e s.	22	1	61 g		11	100
céramique	Tr4 St50	haut empire	2nd moitié du Ier s.	1	0	10g		10	92
céramique	Tr5 F63	antiquité		5	0	7 g		11	101

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
céramique	Tr5 Fo62	haut empire	milieu du Ier s.	167	0	1819 g		10	79
céramique	Tr5 Four	haut empire	40-60 ap J.C sac n°102 à 105	819	24	12735 g		12	102
céramique	Tr5 Four	haut empire	40-60 ap J.C sac n°102 à 105	819	24	12735 g		12	103
céramique	Tr5 Four	haut empire	40-60 ap J.C sac n°102 à 105	819	24	12735 g		12	104
céramique	Tr5 Four	haut empire	40-60 ap J.C sac n°102 à 105	819	24	12735 g		12	105
céramique	Tr7 F70	haut empire	1ere moitié du IIe s. Voir sac n°107	263		5905 g		13	106
céramique	Tr7 F70	haut empire	1ere moitié du IIe s. Voir sac n°106	263	0	5905 g		13	107
céramique	Tr7 F75	antiquité		2	0	8 g		13	109
céramique	Tr7 St11	haut empire		24	0	275 g		15	129

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
céramique	Tr7 St11	antiquité	Ier-IIIe s. Voir sac 131 dans boîte n°16	108	0	945 g		17	132
céramique	Tr7 St11	antiquité	Ier-IIIe s. Voir sac 132 dans boîte n°17	108	1	945 g		16	131
céramique	Tr7 St11	haut empire	Intérieur 2nd moitié du Ier- 1ere moitié du Iie	74	0	3719 g		15	121
céramique	Tr7 St71	haut empire	Tibère/ Claude	81	0	1277 g		13	108
céramique	Tr8 F76	haut empire	2nd moitié du Ier s.	44	0	353 g		14	113
céramique	Tr8 F85	haut empire	Fin Ier- Iie	49	0	490 g		14	112
céramique	Tr8 F87	antiquité	Fin Ier - IIIe s.	3	0	8 g		14	118
céramique	Tr8 Fo79	haut empire	1ere moitié du Ier s.	22	0	337 g		14	111
céramique	Tr8 Fo80	haut empire	2nd moitié du Ier	26	0	175 g		14	115

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
céramique	Tr8 Fo81	haut empire	milieu du Ier / milieu du Iie	90	0	863 g		14	110
céramique	Tr8 St11	antiquité	II- IIIe s.	12	0	100 g		15	124
céramique	Tr8 Tp83	indéterminé		3	0	6 g		14	120
céramique	Tr9 Cave	haut empire	nettoyage 2nd moitié du Ier	53	0	1705 g		14	114
céramique	Tr9 F98	antiquité		3	0	45 g		14	119
céramique	Tr9 Fo91	haut empire		3	0	12 g		14	117
céramique	Tr9 Fo92	haut empire		15	0	97 g		14	116
fer	HC	antiquité	clef	5	0	270 g		21	187
fer	HC	indéterminé		7	0	217 g		21	185

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
fer	HC	indéterminé		17	0	200 g		21	168
fer	Tr1 F1	indéterminé	D2	1	0	5 g		22	227
fer	Tr1 F1	indéterminé	D1	1	0	4 g		22	228
fer	Tr1 F19	indéterminé	D18	1	0	10 g		22	219
fer	Tr1 F2	indéterminé	D4	1	0	4 g		22	225
fer	Tr1 F2	indéterminé	D3	1	0	7 g		22	226
fer	Tr1 F21	indéterminé		1	0	6 g		22	218
fer	Tr1 F3	indéterminé	D5	1	0	5 g		22	224
fer	Tr1 F9	indéterminé	D21	1	0	3,5 g		22	217

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
fer	Tr1 Fo27	indéterminé	D25	1	0	1 g		22	221
fer	Tr1 Fo27	indéterminé	D24	1	0	5		22	220
fer	Tr1 Fo4	indéterminé	D7	1	0	65 g		22	223
fer	Tr1 Fo4	indéterminé	D10	1	0	5 g		22	222
fer	Tr1 Fo4	indéterminé	D6	2	0	22 g		22	200
fer	Tr1 Fo5	indéterminé	D9	1	0	22 g		22	201
fer	Tr1 Fo5-	antiquité		7	0	30 g		21	190
fer	Tr1 Four	indéterminé		1	0	20 g		21	186
fer	Tr1 HC	indéterminé		1	0	2 g		19	151

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
fer	Tr1 M7/	antiquité		1	0	4 g		21	165
fer	Tr2 Fo29	indéterminé	D26	1	0	0,5 g		22	240
fer	Tr2 Fo31	indéterminé	D27	1	0	1,5 g		22	212
fer	Tr2 Fo33	indéterminé		2	0	13,5 g		21	172
fer	Tr2 HC	antiquité	D33	1	0	12 g		22	216
fer	Tr2 M34	indéterminé	D30	1	0	4 g		22	214
fer	Tr2 M34	indéterminé	D31	1	0	7 g		22	215
fer	Tr2 M34	indéterminé	D29	1	0	5 g		22	213
fer	Tr2 St32	indéterminé		12	0	219,5 g		21	179

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
fer	Tr3 Fo11	antiquité		2	0	17,5 g		21	195
fer	Tr3 Fo40	indéterminé	D85	1	0	3,5 g		22	234
fer	Tr3 Fo40	indéterminé	D34	1	0	8 g		22	233
fer	Tr3 Fo40	indéterminé		3	0	24 g		21	188
fer	Tr3 HC	indéterminé	D36	1	0	5 g		22	235
fer	Tr3 St48	antiquité		1	0	5 g		21	193
fer	Tr3 ST48	indéterminé	D42	2	0	7 g		22	239
fer	Tr3 St48	indéterminé		1	0	6,5 g		21	175
fer	Tr3 St48	indéterminé		1	0	2 g		22	236

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
fer	Tr3 St48	indéterminé	D40	1	0	6 g		22	237
fer	Tr3 St48	indéterminé	D41	1	0	4 g		22	238
fer	Tr4 Cave	préhistoire		2	0	5 g		21	192
fer	Tr4 Cave	antiquité		1	0	25,5 g		21	176
fer	Tr4 Cave	antiquité	3e marche	2	0	17,5 g		21	174
fer	Tr4 Cave	antiquité		1	0	19,5 g		21	181
fer	Tr4 Cave	antiquité		2	0	11,5 g		21	180
fer	Tr4 Cave	antiquité		7	0	43 g		21	197
fer	Tr4 Cave	antiquité		12	0	235,5 g		21	177

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
fer	Tr4 F2	indéterminé	D56	1	0	4 g		22	245
fer	Tr4 Fo57	indéterminé		1	0	6,5 g		21	192
fer	Tr4 St56	indéterminé	D52	1	0	6 g		22	244
fer	Tr4 St57	indéterminé	D47	2	0	7 g		22	241
fer	Tr4 St57	indéterminé	D48	1	0	6 g		22	242
fer	Tr4 St57	indéterminé	D49	1	0	g		22	243
fer	Tr5 HC	indéterminé	D88	1	0	9 g		22	229
fer	Tr6 HC	indéterminé	D58	1	0	11 g		22	248
fer	Tr6 HC	indéterminé	D60	1	0	8 g		22	246

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
fer	Tr7 F70	indéterminé		13	0	118 g		21	184
fer	Tr7 F70	indéterminé		8	0	101,5 g		21	169
fer	Tr7 F71	antiquité		2	0	11 g		21	189
fer	Tr7 St11	antiquité		4	0	18 g		21	167
fer	Tr7 St67	indéterminé	D65	1	0	9 g		22	249
fer	Tr7 St71	indéterminé		1	0	7 g		21	183
fer	Tr8 F76	indéterminé		2	0	13 g		21	171
fer	Tr8 F85	antiquité	clou?	3	0	30,5 g		21	164
fer	Tr8 F87	antiquité		2	0	28 g		21	166

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
fer	Tr8 Fo80	antiquité		5	0	45 g		21	196
fer	Tr8 Fo81	antiquité		9	0	71 g		21	191
fer	Tr8 HC	indéterminé	D81	1	0	16 g		22	205
fer	Tr8 HC	indéterminé	D68	1	0	10 g		22	211
fer	Tr8 HC	indéterminé	D72	1	0	53 g		22	210
fer	Tr8 HC	indéterminé	D78	1	0	11 g		22	209
fer	Tr8 HC	indéterminé	D77	1	0	7 g		22	208
fer	Tr8 HC	indéterminé	D80	1	0	9 g		22	206
fer	Tr8 HC	indéterminé	D71	1	0	249 g		22	202

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
fer	Tr8 HC	indéterminé	D82	1	0	13 g		22	231
fer	Tr8 HC	indéterminé	D79	1	0	8 g		22	207
fer	Tr8 ST11	indéterminé		1	0	9,5		21	173
fer	Tr9 Cave	antiquité	D84	1	0	17 g		22	230
fer	Tr9 F98	antiquité		10	0	84,5 g		21	194
fer	Tr9 HC	indéterminé	D83	1	0	6 g		20	157
fer	Tr9 HC	indéterminé	D82	1	0	11 g		22	232
fer	Tr9 HC	indéterminé	D86	1	0	113 g		22	199
métal indéterminé	HC	indéterminé		13	0	160 g		21	178

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
métal indéterminé	HC	indéterminé		12	0	127 g		21	170
métal indéterminé	Tr4 HC	antiquité	D43 pince à épiler	1	0	3,5 g		20	160
métal indéterminé	Tr8 F87	contemporain	monnaie un franc de 1898	1	0	5 g		19	153
métal indéterminé	Tr9 Fo91	indéterminé	douille de la guerre de 1914	3	0	13 g		21	198
céramique	Tr2 HC	contemporain	25 centimes datation 1904	1	0	6 g		23	253
os animal	Tr 1 F18	haut empire		11	0	66 g		1	11
os animal	Tr 1 Fo5-	haut empire		2	0	12 g		1	13
os animal	Tr 1 Four	haut empire		5	0	23 g		1	6
os animal	Tr 1 M7/	haut empire		33	0	418 g		1	8

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
os animal	Tr 2 F20	haut empire		74	0	440 g		1	5
os animal	Tr 4 Cav	antiquité		127	0	1100 g		2	17
os animal	Tr 8 F76	haut empire		85	0	400 g		2	21
os animal	Tr1 F114	haut empire		111	0	2200 g		4	52
os animal	Tr1 F114	haut empire	0 à -40 cm	113	0	1720 g		4	53
os animal	Tr1 F118	haut empire		15	0	45g		4	48
os animal	Tr1 F15	haut empire		27	0	253 g		1	7
os animal	Tr1 F17	haut empire		3	0	11 g		1	12
os animal	Tr1 F2	haut empire		75	0	1620 g		3	36

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
os animal	Tr1 Fo27	haut empire		3	0	14 g		1	10
os animal	Tr2 Cave	haut empire		36	0	760 g		1	16
os animal	Tr2 Fo29	antiquité		2	0	23 g		1	9
os animal	Tr2 Fo33	haut empire		22	0	340 g		1	2
os animal	Tr2 Fo36	haut empire		52	0	580 g		1	4
os animal	Tr2 Four	haut empire		15	0	140 g		1	3
os animal	Tr3 F39	haut empire		2	0	9 g		1	14
os animal	Tr3 F41	antiquité		1	0	13 g		2	32
os animal	Tr3 F42	haut empire		1	0	7 g		2	31

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
os animal	Tr3 F44	haut empire		9	0	57 g		2	30
os animal	Tr3 F45	haut empire		2	0	10 g		2	29
os animal	Tr3 F46	haut empire		3	0	17 g		2	27
os animal	Tr3 F47	haut empire		2	0	17 g		2	28
os animal	Tr3 F49	haut empire		2	0	21 g		2	26
os animal	Tr3 Fo11	haut empire		128	0	2140 g		3	41
os animal	Tr3 Fo11	haut empire		34	0	900 g		4	54
os animal	Tr3 Fo11	haut empire		123	0	2940 g		3	37
os animal	Tr3 Fo37	haut empire		111	0	1028 g		1	1

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
os animal	Tr3 Fo40	haut empire		88	0	2280 g		1	15
os animal	Tr3 St48	haut empire		208	0	2160 g		2	35
os animal	Tr4 Fo11	haut empire		13	0	279 g		4	50
os animal	Tr4 Fo57	haut empire		8	0	57 g		2	23
os animal	Tr4 St50	haut empire		8	0	38 g		2	25
os animal	Tr5 F63	antiquité		2	0	20 g		2	24
os animal	Tr5 Fo62	haut empire		7	0	121 g		2	33
os animal	Tr5 Four	haut empire		4	0	126 g		2	34
os animal	Tr7 F70	antiquité		79	0	400 g		2	19

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
os animal	Tr7 F71	antiquité		75	0	800 g		2	20
os animal	Tr7 F75	antiquité		8	0	51 g		3	39
os animal	Tr7 St11	haut empire		58	0	900 g		4	49
os animal	Tr7 St11	antiquité		12	0	160 g		4	47
os animal	Tr8 F85	haut empire		32	0	559 g		3	38
os animal	Tr8 F87	haut empire		3	0	32 g		3	42
os animal	Tr8 Fo79	haut empire		13	0	100 g		2	18
os animal	Tr8 Fo80	haut empire		87	0	1340 g		2	22
os animal	Tr8 Fo81	haut empire		167	0	2420 g		3	46

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
os animal	Tr8 St11	antiquité		32	0	558 g		4	51
os animal	Tr9 Cave	antiquité		9	0	168 g		3	45
os animal	Tr9 F98	antiquité		7	0	25 g		3	43
os animal	Tr9 Fo91	haut empire		6	0	69 g		3	40
os animal	Tr9 Fo92	haut empire		7	0	68 g		3	44
plomb	Tr6 HC	indéterminé	D59	1	0	39 g		22	247
plomb	Tr7 HC	antiquité	D14	1	0	19,5 g		19	145
plomb	Tr8 HC	indéterminé	D75	1	0	64 g		22	204
plomb	Tr9 HC	indéterminé	D85	1	0	12,5 g		22	203

Matériau	Structure	Attribution	Description	NR	NMI	Poids	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
verre	Tr1 Fo11	antiquité		3	0	37 g		18	133
verre	Tr2 Cave	haut empire	2nd moitié du Ier	1	0	3 g		18	138
verre	Tr4 Cave	haut empire	US1 IIIe s.	2	0	1 g		18	136
verre	Tr4 Fo57	haut empire	Ier- II s.	2	0	4 g		18	139
verre	Tr5 Four	haut empire	40-60 ap J.C	1	0	5 g		18	135
verre	Tr7 F70	haut empire	1er moitié du II s.	2	0	6 g		18	134
verre	Tr8 St11	haut empire	II- IIIe s.	1	0	2 g		18	137

Annexe 5

Inventaire des

photographies

Nom du fichier	N° structure	description	Auteur	Publiable
ARC09N09296-1	Tr4 St 50	Fosse quadrangulaire	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-2	Tr1 F15	Fosse ciculaire	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-3	Tr1 F17	Fosse ciculaire	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-4	Tr3 F47	Fosse circulaire	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-5	Tr3 F46	Fosse oblongue	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-6	Tr3 F44	Fosse ciculaire	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-7	Tr3 F43	Fosse oblongue	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-8	Tr3 F45	Fosse	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-9	Tr3 F42	Fosse ciculaire	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-10	Tr3 F41	Fosse ciculaire	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-11	Tr3 F39	Fosse	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-12	Tr3 Fo40	Fossé orienté nord/sud avec un profil en U	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-13	Tr3 F49	Fosse rectangulaire	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-14	Tr3 Fo37	Coupe nord du fossé	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-15	Tr3 Fo37	Coupe sud du fossé	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-16	Tr3 F75	Fosse ovalaire	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-17	Tr2 Tp95	Trou de poteau	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-18	Tr2 St96	Structure indéterminée	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-19	Tr2 Fo29	Fossé orienté nord-est/ sud-ouest	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-20	Tr1 Fo28	Fossé orienté nord/sud	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-21	Tr1 F97	Fosse	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-22	Tr1 F02	Fosse quadrangulaire	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-23	Tr1Tp16	Trou de poteau	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-24	Tr1 F18	Deux fosses recoupées	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-25	Tr1 F20	Fosse d'extraction	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-26	Tr1 F20	Fosse d'extraction	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-27	Tr9 Cave93	Cave avec des murs en blocs de craie liés à la terre	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-28	Tr9 Cave93	Cave avec des murs en blocs de craie liés à la terre	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-29	Tr9 Cave93	Cave avec des murs en blocs de craie liés à la terre	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-30	Tr9 Cave93	Cave avec des murs en blocs de craie liés à la terre	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-31	Tr1 F24	Fosse	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-32	Tr4 Cave56	Cave	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-33	Tr4 Cave56	Cave	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-34	Tr4 Cave56	Cave	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-35	Tr4 Cave56	Cave	A. Lefeuvre	Oui
ARC0909N296-36	Tr4 Cave56	Cave	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-37	Tr4 Cave56	Cave à -95 cm	A. Lefeuvre	Oui

ARC09N09296-38	Tr4 Cave56	Cave à -95 cm	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-39	Tr4 Cave56	Cave à -100 cm	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-40	Tr4 Cave56	Cave à -100 cm	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-41	Tr4 Cave56	Cave à -100 cm	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-42	Tr4 Cave56	Cave à -100 cm	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-43	Tr9 Cave93	Cave	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-44	Tr4 Cave56	Cave à -100 cm	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-45	Tr4 Cave56	Cave à -100 cm	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-46	Tr4 Cave56	Cave à -100 cm	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-47	Tr4 Cave56	Vue de détail des marche	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-48	Tr4 Cave56	Coupe stratigraphique	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-49	Tr4 Cave56	Cave	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-50	Tr4 Cave56	Vue d'ensemble	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-51	Tr4 Cave56	Cave	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-52	Tr4 Cave56	Détail des murs de la cave	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-53	Tr4 Cave56	Détail des marches de la cave	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-54	Tr4 Cave56	Détail de la première marche	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-55	Tr4 Cave56	Fond de la cave	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-56	Tr4 Cave56	Détail du mur sud de la cave	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-57	Tr4 Cave56	Coupe sud de la cave	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-58	Tr4 Fo57	Sondage	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-59	Tr4 F58	Foyer	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-60	Tr9	Foyer	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-61	Tr9	Foyer	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-62	Tr9 F98	Fosse quadrangulaire	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-63	Tr5 Four64	Four à double languette	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-64	Tr5 Four64	Four à double languette vue d'ensemble	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-65	Tr5 Four64	Vue détaillée du four	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-66	Tr5 Fo62	Fossé recoupant le four	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-67	Tr5 Four64	Détail des languettes	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-68	Tr5 Four64	Détail des languettes	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-69	Tr5 Fo62	Coupe du fossé orienté nord-est/sud-ouest	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-70	Tr5 F63	Fosse oblongue	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-71	Tr2 Fo33	Coupe du fossé bordier de la voie	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-72	Tr2 Cave32	Cave entièrement récupérée	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-73	Tr2 Cave32	Coupe de la cave	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-74	Tr2 Cave32	Cave	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-75	Tr2 Cave32	Coupe nord de la cave	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-76	Tr2 Cave32	Coupe sud-ouest/ nord-est	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-77	Tr2 Fo36	Coupe du fossé	A. Lefeuvre	Non

ARC09N09296-78	Tr2 Four30	Vue d'ensemble du four	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-79	Tr2 Four30	Four	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-80	Tr2 Four30	Four à laboratoire ciculaire et sole à languette unique	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-81	Tr2 Four30	Détail du laboratoire	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-82	Tr2 Four30	Entrée du laboratoire	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-83	Tr2 Four30	Détail de la languette	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-84	Tr7 F71	Coupe de la fosse	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-85	Tr7 F71	Vue en plan de la fosse	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-86	Tr2	Niveau de remblai de la tranchée 2	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-87	Tr7 F70	Coupe de la fosse	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-88	Tr8 Fo79	Fossé ou caniveau du cardo1	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-89	Tr8 F76	Puit quadrangulaire	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-90	Tr8 F76	Détail du puit	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-91	Tr8 Fo80	Fossé ou caniveau du cardo1	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-92	Tr8 F85	Entrée d'une des quatre galerie du puits	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-93	Tr8 F85	Départ d'une autre galerie du puits	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-94	Tr8 F85	Entrée d'une des quatre galerie du puits	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-95	Tr8 F85	Vue depuis la salle ciculaire vers une galerie	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-96	Tr8 F85	Vue depuis la salle ciculaire vers une galerie	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-97	Tr8 F85	Vue depuis la salle ciculaire vers une galerie	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-98	Tr3 Log1	Coupe du Log	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-99	Tr1 log2	Coupe du Log	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-100	Tr8 Voie117	Vue d'ensemble	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-101	Tr7 M69	Mur orienté nord-est/ sud-ouest	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-102	Tr1 M110-111-112	Vue en plan des mur	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-103	Tr1 M7-M8	Vue générale	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-104	Tr3 St48	Vue d'ensemble de la structure	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-105	Tr3	Vue générale de la tranchée du côté est	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-106	Tr3	Vue générale de la tranchée du côté ouest	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-107	Tr3 St48	Détail	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-108	Tr4 St119	Amphore décapitée qui a servi de petit silo	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-109	Tr4 St119	Détail de l'amphore	A. Lefeuvre	Oui

ARC09N09296-110	Tr4 St119	Détail de la coupe de l'amphore	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-111	Tr4 St119	Coupe de l'amphore	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-112	Tr4 St119	Détail de l'amphore vidée	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-113	Tr4 St119	Amphore vidée	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-114	Tr4 St119	Zoom sur l'amphore	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-115	Tr3 Fo112	Coupe du fossé	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-116	Tr4 Cave56	Remontage photo de la cave avant la fouille	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-117	Tr4 Voie2	Coupe stratigraphique	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-118	Tr4 Cave56	Vue de la moitié fouillée	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-119	Tr1 Four26	Remontage photo d'un four à deux languettes	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-120	Tr1 Four26	Vue générale du four	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-121	Tr1 M11-M12-M13	Remontage photo des murs	A. Lefeuvre	Oui
ARC09N09296-122	Tr1 M7-M8	Remontage photo des murs	A. Lefeuvre	Non
ARC09N09296-123		Vue aérienne du site	G. Martinot	Oui
ARC09N09296-124		Vue aérienne du site	G. Martinot	Oui
ARC09N09296-125		Vue aérienne du site	G. Martinot	Oui